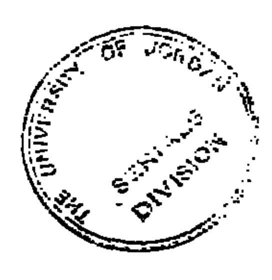




Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14643 – 6 F

MERCREDI 26 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La crise automobile

PREMIER des trois grands constructeurs automobiles américains à publier ses résultats, Chrysler avait déjà fait frémir au début de l'année en annonçant une perte de 795 millions de dollars (4,5 milliards de francs) pour 1991. Quelques semaines après, Ford venait un peu plus noircir le tableau avec un résultat négatif de 2,3 milliards de dollars (12,9 milliards de francs). Dernier des trois à rentrer en scène, General Motors bat aujourd'hui tous les records en annonçant des pertes de 4,45 milliards de dollars (25 milliards de francs).

En 1991, l'automobile américaine aura ainsi traversé la plus grave crise de son histoire. Récession économique, durcissement de la concurrence des constructeurs japonais (qui détiennent désormais 30 % du marché américain) se sont conjugués à un moment où l'industrie automobile, activité cyclique par excellence, était au creux de la vague avec un marché en régression de 12 % par rapport à l'année précédente.

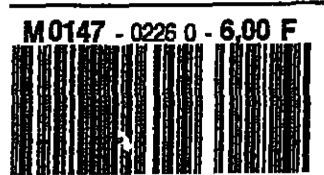
CES événements, survenant l'année même où l'Europe a négocié l'ouverture progressive de ses frontières aux constructeurs automobiles japonais, prouvent combien l'extrême prudence des constructeurs français et italiens était fondée. Certes, les diverses protections mises en place en Europe pour limiter la pénétration japonaise n'expliquent pas à elles seules que les constructeurs européens traversent la crise dans de meilleurs conditions que leurs concurrents d'outre-Atlantique. Les changements politiques survenus à l'Est ont donné à l'industrie automobile européenne une bouffée d'oxygène, lui permettant de maintenir pratiquement sa production au même niveau qu'en 1990.

Si les deux constructeurs français n'ont pas encore annoncé leurs résultats, on sait déjà que le compte d'exploitation de Renault devrait être équilibré et que celui de Peugeot sera bénéficiaire. Pourtant, loin de se reposer sur leurs lauriers, les constructeurs du Vieux Continent ont toutes les raisons de rester vigilants.

TOUT d'abord, ils savent que la croissance dont ils ont pu bénéficier grace aux ventes dans l'ex-Allemagne de l'Est sera de courte durée. Ils ne peuvent, d'autre part, tabler sur une reprise économique des plus incertaines. La concurrence japonaise sera de plus en plus dure : parce que les quotas seront progressivement supprimés jusqu'à l'ouverture totale des frontières en décembre 1999 et parce que les constructeurs japonais eux-mêmes, en proie à une baisse des ventes de 4 % sur l'archipel, seront de plus en plus agressifs, d'autant que leurs usines britanniques vont commencer à produire à plein régime. Enfin, dernière raison et non des moindres, les constructeurs européens auront à affronter les critiques de l'opinion publique, qui voit en l'automobile un moyen de transport polluant et dangereux.

Il faudra beaucoup d'inventivité pour permettre à l'industrie automobile européenne – en pleine crise structurelle et qui, de surcroît, a encore besoin d'améliorer sa productivité – de préserver sa position sur le marché mondial.

Lire page 21 les articles d'ANNIE KAHN et de SERGE MARTI



M 0147 - 0226 0 - 6,00 F

L'octroi de garanties bancaires soumis à l'arrêt des implantations

Le gouvernement israélien se heurte à l'intransigeance américaine

Les dirigeants israéliens ont vivement critiqué, lundi 24 février, la décision annoncée le même jour par le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, de lier l'octroi de garanties bancaires pour un prêt de 10 milliards de dollars à un arrêt total et immédiat de la construction d'implantations juives dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Ces conditions américaines ont été rendues publiques le jour où les négociations de paix bilatérales israélo-arabes reprenaient à Washington. Le chef de la délégation palestinienne aux pourparlers, M. Abdel Chafi, a critiqué l'« attitude négative » de l'Etat hébreu.

« Il faudra choisir... »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël pourra-t-il se passer des 10 milliards de dollars d'emprunt que les autorités souhaitent lever avec la garantie des Etats-Unis? Délicate question, impossible réponse. L'affaire dite des *« garanties bancaires américaines »* est devenue un tel enjeu politique, au moment où s'ouvre la campagne des législatives du mois de juin, qu'elle donne lieu, chaque jour et depuis des semaines, aux commentaires officiels les plus débridés, voire les plus contradictoires.

« Oui, l'obtention des garanties est capitale pour notre économie », affirme ainsi le gouverneur de la Banque d'Israël, M. Jacob Frenkel. *« Absolument pas*, rétorque le ministre des Finances, M. Itzhak Modaï, qui ajoute : *« Avec l'aide de la diaspora juive, nous pourrions très bien nous en passer. »* Difficile d'y voir clair.

« Cher Monsieur le secrétaire d'Etat... » C'est pourtant ainsi, sur un mode fort aimable, que commence la lettre tout à fait inhabituelle que le ministre avait envoyée le 11 février au chef de la diplomatie américaine, M. James Baker. Le changement de ton, par rapport aux rodomontades publiques du même homme lors des semaines précédentes, était patent. La finance a peut-être ses raisons que la politique ne connaît pas... L'objet du courrier, accompagné d'un épais rapport sur l'économie nationale, était d'autant plus crucial que, selon les mots du ministre, Israël doit faire face *« à des défis économiques et sociaux sans précédents »*.

Premier bénéficiaire de l'aide extérieure américaine avec plus de 3 milliards de dollars par an, l'Etat juif ne réclame pas, à proprement parler, un secours financier.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et l'article d'ALAIN FRACHON page 6

Nouvelle hausse du chômage

ALORS, LÀ, SI ÇA CLIGNOTE TU TAPOTES, ÇA S'ÉTEINDRA TOUT SEUL !

UNIVERSITÉ

CHÔMAGE

PLANTU

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 1 % en janvier et atteint 2 965 000.

Lire page 21 l'article d'ALAIN LEBAUBE

Sida : des hémophiles ont été contaminés après le 1er octobre 1985

Des hémophiles ont été contaminés par le virus du sida après le 1er octobre 1985, soit après l'arrêté ministériel sur le non-remboursement des produits non chauffés. C'est ce qui ressort d'un document transmis par le ministère de la santé à la justice. Ce texte montre en outre que de nombreux médecins prescripteurs étaient au courant, depuis mars 1985, du risque de contamination par les produits non chauffés.

Lire page 10 l'article de JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

« Le Monde » en vente le soir dans cinquante villes

Le Monde est le seul quotidien à vocation nationale et internationale à être diffusé dans l'après-midi en Ile-de-France. Ses lecteurs des autres régions peuvent l'acheter le lendemain : ils y trouvent l'information de référence à laquelle ils sont attachés.

Afin de se rapprocher encore davantage d'eux, notre journal est désormais en vente dans cinquante villes le soir même de sa parution à Paris : innovation que permet la capacité de notre imprimerie d'Ivry.

Les délais d'acheminement à partir de Paris rendent toutefois impossible d'organiser, une fois sur place, une mise en vente chez tous les marchands de journaux. C'est pourquoi nous avons dû retenir certains d'entre eux seulement. Ils sont au nombre de sept cents.

Cette initiative constitue une nouvelle étape dans l'élan que nous souhaitons donner à notre politique de diffusion. *Le Monde* espère que ses lecteurs y seront sensibles.

J. L.

Lire pages 14 et 15 la carte des villes concernées et la liste complète des points de vente

Les yakusa hors la loi

Au Japon, une nouvelle législation vise à contrôler les activités de la pègre

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon a décidé de mettre la criminalité organisée hors-la-loi. La nouvelle peut paraître paradoxale : pourtant, jusqu'à présent, si les actes criminels étaient poursuivis, les organisations de gangsters jouissaient, en revanche, d'un statut légal en tant qu'*« associations d'entraide »*. A ce titre, elles avaient pignon sur rue, disposant de bureaux et, pour les plus puissantes, d'immeubles portant le sigle du gang.

La pénétration de plus en plus profonde du tissu économique par la pègre (1) – dont témoigne, entre autres, un scandale qui menace l'establishment politique, celui de la société de transport Sagawa Kyubin – conjuguée aux pressions internationales pour que le Japon se dote d'une législation conforme à celle des autres pays développés dans la lutte contre le crime, ont conduit le gouvernement à prendre une série de mesures.

Les premières sont contenues dans la loi contre le crime organisé qui entre en vigueur le 1er mars. Les secondes, sur le blanchiment de l'argent, seront appliquées avant l'été. Elles autorisent la saisie des avoirs obtenus grâce à des activités illégales et obligent les banques à déclarer toute opération douteuse.

Ce arsenal juridique va modifier en profondeur la configuration du milieu japonais, contraint à se réorganiser.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 5

(1) Voir *le Monde diplomatique* de mars 1992.

Les doutes de M. Millon

Le président de Rhône-Alpes souhaitait un débat électoral sur la décentralisation. On en est loin

LYON

de notre bureau régional

La route fait des vagues, s'enroule sur les flancs escarpés des plateaux. Au loin, des maisons de pierres brutes et colorées, parfois serrées en hameau, les volets toujours clos. Même désolée par le départ de ses enfants à la ville, la haute Ardèche brille de beauté sous le soleil de l'hiver. Mais, ce matin-là, M. Charles Millon, d'humeur fort maussade, ne goûte pas aux charmes du paysage.

La préparation de ces élections ne lui dit rien qui vaille. Le mode de scrutin *« rend fou les politiques »*. La loi qui réduit les dépenses de campagne et interdit les affiches *« étouffe le débat »*. Les électeurs *« font preuve d'un incroyable incivisme »*. Et, hors du Front national, il ne se voit pas d'adversaire. Lui qui voulait transformer cette échéance en explication de texte pour réclamer plus de décentralisation, démontrer le rôle *« d'impulsion et d'incitation »* d'une assemblée régionale et présenter Rhône-Alpes comme *« une référence »* en la matière, se met à douter. Il se demande si la discussion, qu'il juge essentielle, sur les nouvelles compétences à confier à l'échelon régional ne va pas passer à la trappe d'une élection en rase campagne. Le 22 mars approche, le temps passe, augmente son impatience : là-haut, au bout de la route, à Saint-Félicien, un bourg de mille deux cent quarante-deux habitants, le maire, des conseillers généraux et le directeur de l'hôpital rural l'attendent depuis plus d'une heure.

BRUNO CAUSSÉ

Lire la suite page 8 et nos informations sur la préparation des élections régionales pages 8 et 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

1492 - 1992

Pour Christophe Colomb

par Jean Métellus

PENDANT des années on a porté au pinacle Christophe Colomb, comme le noble responsable de la découverte du Nouveau Monde. Le demi-millénaire a transformé ce héros en bouc émissaire de la mauvaise conscience de l'Occident. A dire vrai, cette *métamorphose a commencé du* vivant de Colomb. C'est à cette mauvaise gloire, créée autour de lui, qu'il faut s'en prendre et non à son indéniable génie qu'il n'a pas fini de payer.

On sait qu'il lui a fallu quinze ans pour obtenir les moyens sommaires de la première expédition d'août 1492. Six mois plus tard, il revient avec les preuves de l'existence d'un autre monde, les Caraïbes, que, dans son entêtement, il baptise les Indes ; l'Espagne lui manifeste alors sa reconnaissance.

Mais on oublie trop souvent les conditions humiliantes et précaires du premier voyage : les trois bateaux offerts par les souverains espagnols portent des noms de putains : *la Nina, la Pinta* et *la Gallega*. Et Christophe souffre de partir à la tête de « cette collection » qui pourrait laisser croire qu'il est « *le padre d'un bordel et non l'amiral d'une flotte* ». Il finira par obtenir que *la Gallega* soit rebaptisée *la Santa-Maria*, nom qui convient mieux au caractère religieux qu'il imprimait habituellement à ses actes. De plus, en dehors des frères Pinzon et de Juan de la Cosa, des prisonniers et des individus douteux constituent l'essentiel de l'équipage, ce qui peut expliquer les menaces de mort dont il fut l'objet durant les heures pénibles de cette traversée, ce qui explique *peut-être aussi* le premier et sanglant affrontement entre ces Espagnols-là et les Indiens d'Hispaniola au fort de la Nativité.

Après avoir été célébré et honoré en Espagne, il entreprend un nouveau voyage vers ce monde qu'il vient de « découvrir » au sens propre, c'est-à-dire de tirer de son obscurité. Il dispose cette fois d'une flotte considérable de dix-sept navires, une véritable armada, lourdement chargée de provisions dont l'équipage est composé de fils de famille et de nobles. « *Et si le fou avait raison ? Si nous devenions tous riches ?* » écrivait Juan de la Cosa, son second ; c'était aussi l'espoir de la reine Isabelle. Dès lors et jusqu'à son arrestation en août 1500 par un dignitaire espagnol, Bobadilla, qui le fait arrêter en même temps que ses deux frères et les renvoie tous trois en Espagne enchaînés, accusés, Colomb est exclu de toute décision concernant ces fameuses Indes qu'il *a découvertes huit ans plus tôt, et il* n'y retournera jamais.

Certes Hispaniola est déjà meurtrie, endeuillée et pillée par les Espagnols, mais elle compte encore deux cacicats debout : le Higuey gouverné par Cotubanama et le Xaragua dirigé par la reine Anacaona dont l'époux Caonabo fut malheureusement fait prisonnier par Colomb. Les amis de Bobadilla vont alors organiser ce que Colomb et ses frères ne s'étaient pas décidés à accomplir : le génocide des habi*tants de l'île.*

A la même époque, en Espagne, *on appelle Colomb « amiral des moustiques »*. Quand on lui permettra en 1502 d'entreprendre un nouveau voyage avec interdiction de toucher Hispaniola, le plus beau fleuron de son empire rêvé, c'est avec des moyens matériels déri*soires et encore plus rudimentaires* qu'en 1492 qu'il pourra partir.

Tentateur et apprenti sorcier

On aurait pu croire que le cinquième centenaire serait l'occasion de rédimer le comportement de l'Espagne envers le génial navigateur, et de panser cette blessure de *la mémoire qui saigne encore si l'on* se rappelle que Colomb fut enchaîné sur la terre qu'il avait découverte et qu'il y fut interdit de séjour. On aurait pu croire que ces festivités souhaitaient vraiment marquer d'une pierre dorée la terre sur *laquelle Christophe Colomb* avait construit le fort de la Nativité avec les débris de *la Santa-Maria* naufragée. Mais rien de tout cela ne semble au programme, on préfère s'engager dans des dissertations désuètes : « Christophe Colomb, homme du Moyen Age ou homme du monde moderne ? ».

La vérité est que Colomb a joué le rôle de tentateur en proposant à *un monde à l'étroit et en quête d'or* un nouveau monde riche en minerais et en hommes, bref un plat trop bien garni qui a été avalé trop goulûment. La conséquence c'est le génocide que l'on connaît, c'est aussi la déportation de millions *d'Africains de quatorze à vingt ans* pour remplacer les Indiens décimés par les armes, les chevaux, les épidémies, c'est l'esclavage, la traite des Noirs, et leurs conséquences aujourd'hui très visibles. De tout cela, les successeurs de Colomb sont responsables, mais non pas Colomb.

On ne doit pas assimiler le comportement de Colomb à *celui* des Conquistadores. On ne peut pas faire porter à Colomb la responsabilité du naufrage humain des Amériques et de l'enfer dans lequel sont entrées les civilisations précolombiennes. Colomb, apprenti sorcier, *déchaîna des événements qu'il ne* pouvait maîtriser.

Les prétendus *censeurs occidentaux* ne connaissent à la vérité nullement l'homme qui suscite leur réprobation. On lui impute à tort la responsabilité de ce qui est devenu, en dehors de lui et après lui, une entreprise funeste aux intérêts de l'humanité. On a l'impression que ces penseurs, pressentant clairement la critique impitoyable qui pourrait émaner des cendres des Indiens disparus, prennent les devants en *désavouant la découverte. Je dis* que ce n'est pas la découverte de Christophe Colomb qui est à l'origine du malheur de la moitié de la planète. C'est une certaine vision du monde qui fait que – même lorsque les théories sont égalitaires *ou égalitaristes – l'inégalité s'impose*, irrésistible. Il faut changer l'homme pour qu'il soit plus généreux, plus ouvert, moins âpre, moins malfaisant, moins arrogant, pour qu'il apprenne à partager non pas seulement le pain mais aussi la *parole, l'espace de la respiration.* Colomb fut, au prix de sa liberté et de sa réputation, non un conquistador, mais un homme des horizons et des commencements.

L'impossible dialogue

On interpelle avec emphase Christophe Colomb pour le ridiculiser. Mais que pouvait-il faire, lui, seul, en tant qu'individu, s'il n'était *poussé, soutenu, délégué, appuyé* par tout l'appétit occidental ? Aucune malédiction, aucune imprécation, aucun exorcisme, rien ne nous fera oublier que Colomb n'était pas maître des conséquences de sa découverte. Il fut et il est encore une victime de ceux qui l'avaient envoyé en service commandé.

La fièvre des revendications, le caractère désormais conflictuel des rapports Nord-Sud, l'atmosphère de méfiance entre *les peuples*, les hommes, les Etats, ont bouleversé la splendide limpidité de la figure du héros par qui le nouveau monde est entré en contact avec l'ancien. Puisqu'il faut expliquer ceci et cela, il fallait trouver un trouble-fête. Christophe Colomb passe pour être le responsable de l'impossibilité du *dialogue Nord-Sud. N'est-ce pas lui*, dit-on, qui a découvert, fragilisé et donc assassiné ou incité à tuer ces populations qui vivaient confortablement dans l'ignorance du reste du monde ? Car si Colomb ne les avait pas découvertes, sans doute seraient-elles encore dans leurs vêtements d'Adam, et le monde moderne, *devenu sage, aurait traité* ces autochtones avec les égards conformes aux droits de l'homme.

C'est en cela que Colomb a tort. Et les *stratèges de la pensée occidentale* semblent naïvement croire que les orphelins du nouveau monde et les transplantés qui y vivent donneront quitus à l'Occident chrétien qui affirme ne pas se reconnaître dans l'homme de 1492. *Il en faudra plus aux victimes du* génocide indien et aux enfants des *dizaines de millions* de Noirs déracinés d'Afrique, transportés en Amérique et asservis sur ces mêmes terres pour absoudre l'Occident. Oublie-t-on que le génocide physique à peine terminé, l'extermination économique commençait ?

▶ **Jean Métellus est écrivain, d'origine haïtienne, médecin et linguiste. Auteur notamment d'une pièce de théâtre, *Anacoana*, et d'une nouvelle pièce sur Christophe Colomb.**

COURRIER

Il y a cinquante ans sept fusillés

Le 23 février 1942, il y a exactement cinquante ans, sept hommes, cofondateurs du journal *Résistance* et du réseau Musée de l'homme, ont été fusillés au Mont-Valérien. Ils se nommaient Jules Andrieux, Georges Ithier, Léon-Maurice Nordmann, Anatole Léwitzki, René Sénéchal, Boris Vildé et Pierre Walter.

Ils comptent parmi les plus anciens résistants de la France occupée, car le journal *Résistance* fut diffusé dès décembre 1940. Les arrestations, dues à un agent de l'Abwehr, s'étirèrent de *décembre 1940 à avril 1941. Il y* eut dix-neuf inculpations.

GERMAINE TILLION
cofondatrice du réseau Musée de l'homme

La première Europe

par Carmen Bernand et Serge Gruzinski

ON a trop répété combien notre culture, ou ce qui en tient lieu, se raccroche aujourd'hui désespérément aux dates du calendrier. Mais les commémorations deviennent des rites encore plus factices quand leur contenu et leurs enjeux ne sont pas *clairement définis. A quoi bon*, dans ces conditions, évoquer le *cinquième centenaire* de la découverte de l'Amérique ?

Evidemment, l'aventure de Christophe Colomb le Génois suscite encore bien des questions et des réflexions. Mérite-t-elle pour autant de capter notre attention une année durant, qu'on s'extasie sur ce Mozart de l'exploration ou qu'on le charge du malheur de l'Amérique ? Certes, l'année 1492 *en Espagne et dans le monde fut* une année « admirable » comme d'excellents ouvrages se sont chargés de le rappeler. Etonnante et tragique par les événements qu'elle a rassemblés autant que par les perspectives qu'elle a entrouvertes. Mais, à trop braquer nos projecteurs sur des personnalités emblématiques ou des dates fatidiques, on risque de passer trop vite à côté de *l'essentiel*.

1492 ne fut que le prélude d'une gigantesque *entreprise qui à tous* égards exige d'être longuement exa*minée et discutée : la conquête de* l'Amérique. A condition, il va sans dire, d'écarter les vieux manichéismes qui assignent à l'Espagne une impérissable « mission civilisatrice » ou qui l'accusent d'avoir englouti, corps et âmes, un continent tout entier.

La conquête signifia d'abord la mainmise sur des territoires, des êtres et des cultures qui s'étaient développés sans aucun contact avec l'Europe occidentale. Le choc a laissé des montagnes de morts. Les massacres, l'exploitation, le travail dans les mines, les *moulins* à sucre et les ateliers-prisons furent des *réalités sur lesquelles tous les* spécialistes s'accordent aujourd'*hui. Les épidémies, plus encore* que l'oppression des Européens, *ont* fauché les populations amérindiennes et africaines, entraînant des millions d'êtres dans un interminable voyage au bout de la nuit, pulvérisant les mémoires, interrompant la transmission du savoir, brisant la chaîne des générations. Que deviennent des cultures exploitées, des populations dépourvues de sys*tème de défense immunitaire ? La* question que l'on commence à se *poser aujourd'hui* à l'endroit de l'Afrique ne mérite-t-elle pas de la *part* de nos experts un petit retour en arrière ?

Un héritage ambigu

Mais la conquête de l'Amérique fut également une colossale opération de transplantation qui impliqua autant l'Europe occidentale que l'Espagne. Pour la première *fois l'Europe tentait de se reproduire* à l'échelle d'un immense *continent en y projetant ses* manières de vivre, de croire, de tuer et de mourir. A travers les guerres de conquête, les profits des marchands, mais également l'utopie de Thomas More, l'érasmisme des franciscains, l'humanisme des *fonctionnaires de la couronne espagnole*, ce furent les objectifs et les valeurs de l'Europe du seizième siècle que les envahisseurs plaquèrent sur ces terres lointaines. Le cinquième centenaire nous offre l'occasion de réfléchir sur la dynamique de cette Europe *renaissante*, mosaïque de peuples, de cultures et de *projets, qui n'était pas encore* prise dans le carcan des Etats-nations. Bruxelles, des années durant, ne fut-elle pas la capitale d'un empire qui s'étendait de Vienne à Lima et de Naples à Mexico ?

Cette Europe conquérante donna en fait le coup d'envoi de l'uniformisation du globe en inculquant sa conception du travail et du marché, de la personne et de l'*individu*, en diffusant ses langues, sa *morale et même son esthétique*. Comment ignorer aujourd'hui cette étape fondatrice ?

L'occidentalisation charrie le *meilleur et le pire*, le poison et son antidote, souvent inextricablement imbriqués. Elle conjugue les visées ethnocentriques et les visions universalisantes. C'est à ce moment de l'histoire occidentale et au dominicain Las Casas que l'on doit la réflexion sur le droit des peuples conquis et la première mise en *cause du colonialisme. Mais c'est* également à cette époque qu'est *affirmé* le droit d'intervention face aux crimes « contre nature », l'anthropophagie indigène et la pratique du sacrifice humain. Quand maintenant nous revendiquons le droit d'ingérence en matière de crimes commis contre l'humanité, n'oublions pas qu'un principe analogue fut invoqué au seizième siècle et qu'il servit à légitimer les guerres de conquête.

L'héritage est ambigu. A nous, aujourd'hui, de le débrouiller. *Pourquoi* donc ne pas *revenir*, à l'occasion de ce cinquième cente*naire, sur la constitution historique* des valeurs que nous défendons ? *On s'apercevrait* que la *nécessité* de détenir des repères essentiels, c'est-à-dire des principes universels, doit s'accommoder d'un constat paradoxal mais inévitable : cette revendication de l'universalité s'est affirmée dans le contexte singulier de l'Europe de la Renaissance, du christianisme et de leur expansion américaine. Combattre pour les droits de l'homme interdit *d'oublier qu'ils sont un produit* historiquement daté de la pensée et de l'histoire occidentales, à ce titre fragile et périssable. Raisonner différemment incite à mésestimer les résistances que d'autres sociétés, d'autres peuples leur opposent et ne cesseront de leur opposer.

La conquête de l'Amérique nous concerne à un autre titre, tout aussi crucial et brûlant. La « réplication » de l'Europe sur le continent américain s'est faite en déclenchant des réactions en chaîne, elle a précipité l'évolution de l'*humanité en généralisant* les métissages. Dès le seizième siècle, Amérindiens, Européens, Africains et Asiatiques apprirent à coexister sur le continent américain. Ce sont, à vrai dire, des centaines de cultures qui se croisèrent, s'affrontèrent, s'interpénétrèrent : Basques, Galiciens, Andalous, Catalans, Por*tugais*, Normands, Saintongeais, chrétiens de vieille souche et marranes, morisques, Nahuas, Otomies, Aymaras, Quechuas, Gês, Cantonais, Philippins, etc.

Bien sûr, la distance était grande entre le capitaine espagnol, l'intellectuel jésuite, le marchand français et leurs esclaves noirs ou leurs serviteurs indigènes. *Mais tout ne* se jouait pas là. Les milliers de *liens tissés entre les homme* d'Europe, les femmes indiennes et africaines, la vie au jour le jour entre les « petits Blancs » et les mulâtres immergés dans les populations indigènes, les mille compromis du quotidien ont suscité chez ces déracinés de tous bords des *formes* et des pratiques culturelles sans précédent. De ces échanges *mouvementés* sont issues aujourd'hui les *populations de* l'Amérique latine, qu'elles soient métisses, blanches ou indiennes. Autrement dit, des cultures dont l'apport à notre monde et à notre imaginaire est incalculable.

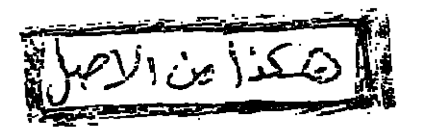
Des cultures métissées

Malgré cela, une certaine ethnologie, amplifiée par les médias, véhicule des lieux communs apparemment séduisants : célébra*tion* de l'Indien retrouvé, énième avatar du « bon sauvage », *exaltation des* ethnies « intactes », recherche de *survivants miraculeusement préservés*, tous porteurs d'un savoir mil*lénaire et détenteurs* d'un rapport privilégié avec la nature... comme si les paysans d'Estrémadure en eussent été dépourvus ! Les rapports avec l'extérieur étant ramenés à des processus de contamination et de dégradation inéluctables. A l'heure du déclin des principes universalistes et du repli frileux sur l'identité et le patrimoine – régional, biologique et écologique, – comment s'étonner que le bon indien à plumes tende à remplacer *dans nos consciences désorientées* le prolétaire de naguère, dorénavant *remisé* au rayon des antiquités ?

Méfions-nous pourtant de ce culte à tout crin de l'identité chez *l'autre qui déjà parmi nous – à* l'extrême droite – éveille d'inquié*tantes contreparties. On glisse vite* de l'Indien authentique au Blanc pur. Souhaiter préserver le mode de vie des Indiens de l'Amazonie ou dénoncer le sort des populations amérindiennes ne saurait nous faire oublier qu'à côté de ces cultures traditionnelles en sursis survivent des millions d'êtres anonymes. *Des* êtres qui, dans les campagnes et les villes, s'escriment depuis *le seizième siècle* à construire de bric et de broc des *cultures nouvelles et métissées*, *patchworks* ratés ou géniaux d'éléments africains, américains, asiatiques et occidentaux. Faut-il rejeter ces mélanges avec mépris ou indifférence, ou bien y reconnaître le produit par excellence de cette « rencontre des deux mondes » et y puiser des éléments pour comprendre notre présent ?

L'histoire ne livre pas de réponse toute faite, encore moins de recettes. L'exploration de cet immense *laboratoire* humain que fut l'Amérique du seizième siècle *s'impose pourtant plus* que jamais. L'amnésie dans laquelle nous cantonne ce qui nous tient lieu aujourd'hui de culture et de savoir – trop peu d'école et beaucoup de mauvaise télévision – est d'autant plus pernicieuse qu'elle frappe citoyens et gouvernants. En matière de cinquième centenaire, nos pouvoirs publics ont cru bon de remplacer leur manque d'imagination et d'argent par un *pauvre logo et de* bons sentiments. Quel gâchis, quelle occasion manquée ! La commémoration du cinquième centenaire ouvrait pourtant la possibilité de mener une opération didactique de grande envergure : c'eût été l'occasion d'apprendre – n'ayons pas peur de ce mot – à nos contemporains ce que *fut*, ce que *voulut* cette première Europe, et de mettre sur la table quelques-unes des questions que nous venons sommairement d'évoquer.

▶ **Carmen Bernand, professeur à l'université Paris-X-Nanterre, et Serge Gruzinski, directeur de recherche au CNRS, sont les auteurs de *l'Histoire du Nouveau Monde, de la découverte à la conquête*, (Fayard, 1991).**



emiere Europe

ÉTRANGER

AFRIQUE DU SUD : le référendum du 17 mars sur la politique de réformes

M. De Klerk semble assuré de la victoire du « oui »

Le président Frederik De Klerk a indiqué, lundi 24 février, lors d'une allocution radiotélévisée, que les électeurs blancs auraient à se prononcer, *« sans ambiguïté »*, lors du référendum du 17 mars, sur le processus de réformes et les négociations constitutionnelles engagées par son gouvernement depuis 1990. De l'avis des experts, les partisans du « oui » devraient l'emporter largement.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

« Etes-vous favorable à la poursuite du processus de réformes engagées par le président de la République le 2 février 1990, qui, par les négociations, déboucheront sur une nouvelle constitution ? » : c'est la question à laquelle les trois millions d'électeurs blancs sud-africains devront répondre par « oui » ou par « non », le 17 mars. Décidé à profiter de l'effet de surprise (*le Monde* du 22 février et du 23-24 février), le président De Klerk a révélé, lundi, ce qu'il estime être *« une question raisonnable, offrant aux électeurs un choix sans ambiguïté »*. Poussé dans ses derniers retranchements par le Parti conservateur (CP) du pasteur Andries Treurnicht, accusé de ne plus représenter la communauté blanche, il a retourné la situation en sa faveur. En reprenant l'initiative, il compte bien obtenir de la population blanche un nouveau contrat de confiance. *« Bientôt, je devrai engager le gouvernement dans des accords irrévocables. Je dois savoir si ceux qui m'ont accordé un premier mandat sont toujours derrière moi et m'autorisent à aller plus avant »*, a expliqué M. De Klerk.

Le « oui » ou le « chaos »

« Il y a deux principaux courants politiques chez les Blancs. Ceux qui sont favorables à une nouvelle constitution, éliminant les discriminations raciales et offrant une vraie participation démocratique à tous les Sud-Africains » devront voter « oui », sans réserve. Quant à *« ceux qui souhaitent diviser le pays en entités différentes, selon des critères raciaux ou ethniques, ils seront tentés de voter « non » »*.

« J'insiste sur cette division politique, parce qu'elle n'existe que chez les Blancs. Nous devons régler ce différend interne à notre communauté, une bonne fois pour toutes », a-t-il ajouté, réfutant ainsi, implicitement, les critiques du Congrès national africain (ANC) qui voit dans ce référendum une tentative d'instaurer *« un veto blanc »*.

Avant cette déclaration, M. De Klerk avait eu un entretien *« civil mais froid »* avec le pasteur Treurnicht. Ce dernier devait annoncer la position de son parti mardi. Les nostalgiques de l'apartheid, à force de crier à l'imposture, semblent être tombés dans leur propre piège : le *« coup de poker »* présidentiel les met au pied du mur, les contraignant à faire campagne soit pour le « non », soit pour l'abstention. La marge de manœuvre est d'autant plus étroite que cette consultation sera certainement la dernière à être réservée à la seule communauté blanche.

« Je connais bien le CP. La non-participation est aussi une forme de participation », a fait observer M. De Klerk, soulignant, de manière narquoise, que *« seul un parti ne croyant pas en sa propre politique »* refuserait l'occasion de se mesurer *« à la politique et au processus de réformes, pour lesquels je demande un soutien populaire »*. Affichant sa confiance, il a précisé sa pensée au cours d'une conférence de presse, lundi soir : *« Une majorité simple est tout ce qui est requis dans des élections démocratiques ou des référendums. Si j'obtiens cette majorité, j'aurai un mandat. Si j'obtiens plus, j'en serai conforté. »*

Le dirigeant du Parti démocrate (DP), M. Zac De Beer, a d'ores et déjà annoncé que son parti soutiendrait le président. Le slogan des partisans du « oui », *« De Klerk ou le chaos »*, fait rapidement son chemin. Et l'on agite l'épouvantail d'un retour aux sanctions économiques, à la conscription, à la guerre aux frontières, aux actions de masse et... au boycottage des sportifs sud-africains dans les rencontres internationales. M. De Beer n'hésite pas à affirmer qu'une victoire du CP pourrait *« certainement conduire à la guerre civile »*.

Les experts en sciences politiques estiment que la question posée par M. De Klerk est *« honnêtement posée et équitable »*. M. Donald Simpson, qui avait prédit, à la décimale près, la victoire du CP lors des récentes élections partielles, considère qu'une alliance du Parti national et du Parti démocrate l'emporterait avec 57 % des suffrages, contre 43 % à une coalition d'extrême droite favorable au « non ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Le voyage du pape en Afrique

Jean-Paul II a exhorté les Guinéens à « promouvoir la justice et la démocratie »

Après le Sénégal et la Gambie, le pape est arrivé, lundi 24 février, en Guinée, dernière étape de son huitième voyage en Afrique. Il a salué la « naissance du pluralisme » et exhorté les Guinéens à « promouvoir les droits de l'homme, la justice et la démocratie ».

CONAKRY

de notre envoyée spéciale

Des spectateurs, bien rangés sur trois files, le long de la route de l'aéroport, contenus par une ostensible présence militaire ; derrière eux, dans la poussière rouge, quelques blindés plus discrets ; et les premiers bidonvilles, au pied des immeubles officiels. C'est un pays exsangue, en plein marasme économique, rongé par la corruption, qui a accueilli Jean-Paul II lundi 24 février .

« Le pape est venu nous dire de ne plus avoir peur, il nous enseignera à avaler la pilule, parfois amère, de la démocratie », commentait à l'antenne, avec une liberté de ton toute neuve, une journaliste de la radio officielle.

Quelques minutes auparavant, à sa descente d'avion, le pape, évoquant les vingt-six ans d'une dictature qui a *« temporairement transformé une terre heureuse en vallée de larmes »*, avait rendu hommage aux victimes de la répression, en particulier à Mgr Tchidimbo, emprisonné neuf ans dans une cellule où il ne pouvait se tenir debout.

« La lumière de la Providence »

Jean-Paul II a ensuite prodigué des encouragements appuyés au président actuel, le général Lansana Conté, porté au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat militaire après la mort de Sekou Touré, en 1984. Saluant les *« efforts courageux entrepris pour la reconstruction nationale »*, la *« promulgation d'une nouvelle Constitution en décembre »* et la *« naissance du pluripartisme »*, Jean-Paul II a appelé les Guinéens à s'unir pour *« promouvoir les droits de l'homme, la justice et la démocratie »*.

Avec une Eglise renaissante mais réduite à sa plus simple expression et qui doit s'entremettre, à l'occasion, pour tenter d'apaiser une jeunesse frustrée par la crise économique, qui attend avec impatience la tenue d'élections pluripartites, le message n'était pas facile à formuler. Aussi le pape a-t-il délibérement choisi de *« peser »*, laisse-t-on entendre dans son entourage, sur les côtés positifs de ce lent apprentissage de la démocratie.

Jean-Paul II s'y est notamment employé lors de sa rencontre en tête à tête avec le président Conté, au Palais des nations de Conakry, plus gardé qu'une poudrière. Mgr Tchidimbo a pu assister au début de ces entretiens et sa seule présence en ce lieu était le plus éclatant symbole des progrès déjà accomplis. *« La venue du pape ici, c'est un peu la lumière de la Providence »*, expliquait-il à sa sortie. Mais le chemin n'est-il encore bien long jusqu'à la démocratie ? *« En Afrique, un mouvement s'est créé, chaque peuple progresse à son rythme. On peut le juger lent, chez nous, mais j'ai l'intime conviction que nous irons jusqu'au bout. »*

En dépit d'incontestables progrès, le régime, qui n'hésite pas à renouer, le cas échéant, avec les vieilles méthodes d'arbitraire et de brutalité, n'a toujours pas convaincu la population, surtout les étudiants, de son entière bonne foi . Plus décourageante encore, la crise économique a jeté dans la misère nombre de fonctionnaires : les « déflatés », ces laissés-pour-compte du libéralisme, qui a réduit presque de moitié les effectifs du secteur public, ne savent guère de quoi l'avenir sera fait. Et la méfiance à l'encontre des milliers de Guinéens expatriés durant la dictature et qui tentent aujourd'hui de revenir alourdit le climat.

D'où l'attention particulière accordée par Jean-Paul II à tous ces jeunes qui, entre la faillite du rêve socialiste et la fascination pour la société de consommation, cherchent une nouvelle identité. *« Vous ne serez pas surpris,* devait-il conclure devant la foule rassemblée, *si je ne vous propose pas de plans d'action pour répondre aux problèmes de la jeunesse guinéenne. Je voudrais plutôt vous aider à réfléchir sur le sens de votre vie. »* Face à la tribune, derrière une haie de soldats, de grandes banderoles rétorquaient en silence : *« Sans justice, pas de paix ! »*, *« Halte à la répression, pas de soldats au campus ! »*, ou encore : *« Huit ans de pouvoir, huit ans de souffrance, huit ans de chômage ! »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

DIPLOMATIE

Au nom de France-Libertés

Mme Mitterrand a dénoncé devant l'ONU la condition des Tibétains, des Timorais et des Kurdes

GENÈVE

de notre correspondante

Modeste, discrète mais convaincante, Mme Danièle Mitterrand a parlé le 24 février devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, au nom de la fondation France-Libertés, du sort des peuples tibétain, timorais et kurde.

Rappelant qu' *« un Tibétain sur dix a été emprisonné durant sa vie et la plupart de ceux-ci battus et torturés en prison »*, elle a également évoqué la politique inhumaine du contrôle des naissances de Pékin qui n'autorise qu'un seul enfant par couple, sauf pour les Chinois implantés au Tibet. La politique de peuplement du Tibet par les Chinois de souche *« risque de faire de la population tibétaine une minorité sur son propre territoire »*, a déclaré Mme Mitterrand, qui s'est élevée aussi contre les entraves à la liberté religieuse et à l'enseignement de la langue tibétaine et contre la dilapidation des ressources naturelles et les ravages écologiques qui sont infligés au Tibet. Elle a souhaité qu'une résolution réclame une solution à ces problèmes et surtout que les pays membres *« se donnent les moyens de la faire appliquer »*. Un projet de résolution parrainé par les Douze sera sans doute adopté si l'on parvient à faire céder les Etats-Unis, qui semblent tenir absolument à un texte portant plus généralement sur la Chine.

Mme Mitterrand a aussi dressé un tableau accablant de la situation à Timor-Orientale : *« Depuis seize ans, ce peuple résiste à une politique d'assimilation forcée et de contrôle des naissances. Victime d'une politique d'appropriation des richesses et ressources naturelles, il continue son combat pour son identité culturelle, linguistique, ethnique et religieuse »*. *« L'annexion de Timor par l'Indonésie s'est faite en violation du droit international »*, a ajouté Mme Mitterrand en se demandant : *« Le moment ne serait-il pas venu enfin pour les Est-Timorais d'accéder à l'autodétermination ? »* Une résolution en ce sens a été déposée par les Douze. Enfin, à propos du *« peuple martyr »* kurde, Mme Mitterrand a dénoncé *« le désastre causé par l'embargo organisé par les dirigeants irakiens eux-mêmes à l'encontre d'une partie de leur population »* et *« la destruction systématique des villes et villages »*. *« Tout défenseur des droits de l'homme »*, a-t-elle dit, devrait exiger pour le moins *« la garantie pour ce peuple de pouvoir retourner librement dans ses villes et villages pour les reconstruire ; la présence des instances onusiennes sur toute l'étendue des régions de Kirkouk, Kifri et Kalar, où les populations sont encore menacées de mort ou de déplacements forcés ; tous les moyens possibles pour faire lever par le gouvernement irakien l'embargo qu'il fait subir aux populations kurdes »*.

Il n'y a pas de projet de résolution sur le problème kurde, mais celui-ci figurera en bonne place dans un texte très sévère sur l'Irak.

ISABELLE VICHNIAC

□ **ALGÉRIE : la Ligue de défense des droits de l'homme lance un « appel de détresse ».** – La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) a lancé, lundi 24 février, à Alger, un *« appel de détresse »* pour dénoncer la violence dans laquelle le pays *« s'enfonce chaque jour davantage »*. Selon l'organisation, *« les morts se comptent par dizaines sinon par centaines, les arrestations se chiffrent par milliers »*. Nombre de détenus auraient été transférés dans le désert du Sahara, où ont été installés des *« camps de concentration et de déportation massive »*. – *(Reuter.)*

□ **MALI : faible taux de participation aux élections législatives.** – Selon les résultats partiels parvenus à Bamako lundi 24 février, moins d'un électeur sur cinq a participé, dimanche, au premier tour des élections législatives. Comme en janvier, lors des municipales, l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) semble obtenir les meilleurs scores. Mais nombre d'observateurs étrangers restent sceptiques : avec un taux de participation aussi faible, *« on ne peut pas dire que la démocratie est réelle »*, a ainsi estimé un député français, M. François Massot (soc. Alpes-de-Haute-Provence) – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Nouvelle condamnation de dissidents

Sept dissidents ont été jugés par un tribunal de la capitale chinoise pour leur participation au « printemps de Pékin », en 1989, *a-t-on* appris, mardi 25 février, de source judiciaire. Ils étaient accusés de *« propagande contre-révolutionnaire »*. Un ancien responsable du *Quotidien du peuple*, M. Wu Xuecan, a été condamné à quatre ans de prison pour avoir publié une version non officielle de l'organe du PC chinois pour soutenir l'ancien secrétaire général Zhao Ziyang, révoqué peu après pour *« libéralisme »*. Deux ans de détention ont été infligés au dirigeant étudiant Peng Rong, arrêté en 1990. Parmi les cinq autres condamnés, dont les peines ne sont pas connues, figure notamment le dirigeant étudiant Zhai Weimin, qui se trouvait en sixième place sur la liste des dissidents les plus recherchés, et M. Li Minqi, qui avait pris la parole sur le campus de l'université de Pékin à l'occasion du premier anniversaire de la répression. – *(AFP, UPI.)*

[Le 20 mars dernier, des représentants de la Cour suprême et du parquet chinois avaient affirmé à une délégation de juristes américains qu'il n'y aurait plus de procès de dissidents du « printemps de Pékin » (*le Monde* du 22 mars 1991).]

Pékin a fermé son ambassade en Lettonie

La Chine a annoncé, mardi 25 février, sa décision de fermer *« pour le moment »* son ambassade en Lettonie, sans toutefois rompre ses relations diplomatiques, après que ce pays eut autorisé Taïwan à ouvrir un consulat général à Riga. Cinq mois après l'établissement de relations diplomatiques entre Pékin et les trois pays baltes, cette affaire constitue un précédent dans les relations entre les deux Chines et la communauté internationale. Selon le ministère chinois des affaires étrangères, Riga a passé outre à ses *« représentations solennelles »* contre l'établissement de relations consulaires avec Taïwan. Pékin considère qu'il s'agit d'une forme de double reconnaissance dont il ne veut pas entendre parler.

Taïwan avait manqué le coche lors de l'accession à l'indépendance des pays baltes. Mais elle restait déterminée à obtenir des avantages politiques grâce à ses ressources financières substantielles. Cette affaire pose un problème de droit international : l'ouverture de liens consulaires relève-t-elle, comme l'affirme Pékin, de rapports *« officiels »* ? A défaut, plusieurs pays occidentaux pourraient être intéressés à suivre la *« voie lettone »*. – *(Corresp.)*

SRI-LANKA

Le chef des Tigres tamouls souhaite un règlement politique

Alors que l'armée sri-lankaise prépare un assaut majeur contre le bastion séparatiste tamoul du nord de l'île, le chef des Tigres pour la libération de l'Eelam (LTTE), M. Velupillai Prabhakaran, s'est prononcé en faveur d'une solution politique de la crise, dans une interview publiée, dimanche 23 février, dans l'hebdomadaire indépendant *Sunday Island*. Faisant état de pénuries alimentaires graves dans la région qu'il contrôle, M. Prabhakaran préconise un règlement négocié sous l'égides des Nations unies. En rabattant sur leurs prétentions initiales à l'indépendance, les Tigres se contenteraient désormais d'une autonomie des provinces du Nord et de l'Est, où les Tamouls sont en majorité. Le président Premadasa semblerait prêt à cette solution, mais il fait face à une vive opposition de son armée et du clergé bouddhiste.

Le gouvernement a décrété, à partir de lundi 24 février, un couvre-feu sur trois districts septentrionaux contrôlés par le LTTE. Les habitants de ces zones ont fait état, ces derniers jours, d'importants mouvements de troupes et de chars en direction de la péninsule de Jaffna, le réduit des rebelles. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

GRÈCE : commandant en chef de l'Armée démocratique pendant la guerre civile

Le général Markos est mort

Markos Vafiadis, ancien commandant en chef de l'Armée démocratique pendant la guerre civile grecque (1946-1949) et premier ministre du gouvernement démocratique provisoire (1947-1949) installé par les communistes dans les montagnes du nord de la Grèce, est décédé dans un hôpital athénien, à l'âge de quatre-vingt-six ans, dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 février. Il avait été hospitalisé le 12 février, après être entré dans le coma à la suite d'une congestion cérébrale.

ATHÈNES

de notre correspondant

Grande figure communiste de la résistance contre l'occupation allemande, le général Markos était député socialiste depuis 1985. Rentré en Grèce le 25 mars 1983 à l'âge de soixante-dix-sept ans, il avait mis fin à un long exil en URSS grâce à une loi, votée par les socialistes, autorisant le retour des réfugiés politiques communistes qui vivaient dans les pays de l'Est depuis la fin de la guerre civile.

Dès son retour en Grèce, Markos Vafiadis s'était employé à panser les plaies du passé. Il avait rencontré son grand ennemi, le général Thrassyvoulos Tsakalotos, ancien commandant des troupes régulières victorieuses des communistes réfugiés dans la montagne de Grammos, dans le nord-ouest de la Grèce. Il s'était également attaché à réunir les communistes grecs, déchirés depuis l'intervention soviétique de 1968 en Tchécoslovaquie, avant de rejoindre le Parti socialiste (PASOK) de M. Andréas Papandréou. Élu député socialiste en 1985, il avait été réélu en avril 1990.

Né en 1906 à Théodossia, en Asie mineure, dans une famille pauvre, orphelin à l'âge de quatorze ans, Markos Vafiadis arrive en 1923 à Salonique, où il est tour à tour ouvrier dans le bâtiment et dans le secteur du tabac. Il devient membre du Parti communiste (KKE) en 1924 et poursuit dans la clandestinité une carrière de militant, avec son lot d'arrestations et d'évasions. Pendant la guerre, il est envoyé à Salonique et entre au comité central du KKE en 1942. Il devient, en Macédoine, « Kapétanios » du quartier général de l'ELAS, la résistance contre les Allemands dirigée par les communistes en mars 1944.

Pendant la guerre civile, il est commandant en chef de l'Armée démocratique, d'octobre 1946 à février 1949, et premier ministre ainsi que ministre de la défense du «gouvernement des montagnes» de décembre 1947 à février 1949. Après la défaite communiste, il se réfugie à Moscou. Accusé notamment de titisme, il est exclu du KKE par le secrétaire général, Nikos Zahariadis. Réhabilité en mars 1956, il est exclu de nouveau en 1961. Il vit dès lors isolé à Penza, dans l'Oural, où il travaille comme ouvrier horloger jusqu'à son retour à Athènes.

DIDIER KUNZ

□ **GÉORGIE : Attentat des partisans de M. Gamsakhourdia.** – Les partisans du président géorgien déchu, M. Zviad Gamsakhourdia, ont fait sauter, vendredi 21 février, à proximité de Soukhoumi (Abkhazie, République autonome dépendant de la Géorgie), un pont de la voie ferrée reliant Tbilissi, la capitale géorgienne, à Moscou, a rapporté lundi 24 février l'agence ITAR-Tass. Les fidèles du président Gamsakhourdia, qui s'est enfui de Tbilissi le 6 janvier, ont commis 13 attentats à la bombe contre les chemins de fer en Abkhazie depuis cette date. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MALTE : victoire du Parti nationaliste aux élections générales.** – Le Parti nationaliste au pouvoir a remporté les élections générales qui ont eu lieu à Malte samedi 22 février. Selon les résultats rendus publics dans la nuit de lundi à mardi, le parti du premier ministre sortant, M. Eddie Fenech Adami, obtient 51,8 % des suffrages, contre 46,5 % au Parti travailliste et 1,7 % au nouveau parti Alternative démocratique. – *(AFP.)*

□ **SAINT-MARIN : crise gouvernementale.** – Une crise gouvernementale a éclaté, lundi 24 février, dans la petite République de Saint-Marin, à la suite de la démission des démocrates-chrétiens du gouvernement de coalition tripartite qu'ils formaient avec le parti progressiste démocratique (ex-parti communiste) et le parti socialiste. Le secrétaire général de la démocratie-chrétienne, M. Pier-Marino Menicucci, a affirmé que l'alliance constituée en 1986 entre les trois partis avait échoué du fait de l'ex-parti communiste, qui la juge *« incapable de faire face aux problèmes d'aujourd'hui et de demain »*. Les anciens communistes se sont élevés, pour leur part, contre cette crise *« immotivée »*. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : manifestation anti-allemande à la veille de la visite de M. Kohl.** – Près de sept mille Tchèques, selon l'agence officielle CSTK, ont manifesté, lundi 24 février à Prague, contre la signature d'un traité bilatéral entre la Tchécoslovaquie et l'Allemagne. Le traité, qui doit être signé jeudi à Prague lors de la visite du chancelier allemand Helmut Kohl, a réveillé de vifs sentiments anti-allemands dans une partie de la population, qui craint que le gouvernement de Prague n'offre de restituer les propriétés confisquées aux Allemands après 1945. – *(Reuter.)*

□ **TURQUIE : assassinat d'un journaliste kurde** – Un journaliste kurde de vingt-cinq ans, Cengiz Altin, a été tué par balles en pleine rue, lundi 24 février. C'est le deuxième journaliste assassiné en moins d'une semaine, dans le Sud-Est anatolien, à majorité kurde (*le Monde* du 20 février). – *(AFP.)*

Un entretien avec le président de l'Arménie

« Nous accepterons n'importe quelle solution au Haut-Karabakh pourvu que la population l'accepte elle-même », nous déclare M. Ter Petrossian

Alors que les affrontements entre les forces azéries et arméniennes s'intensifient dans le Haut-Karabakh, une région enclavée en Azerbaïdjan mais peuplée en grande majorité d'Arméniens, le président arménien, M. Levon Ter Petrossian, a insisté, dans un entretien donné à quelques journalistes français, sur la nécessité de trouver une force d'interposition internationale susceptible de faire cesser les combats.

EREVAN

de notre envoyé spécial

« Pourquoi l'Arménie n'a-t-elle pas reconnu la République du Haut-Karabakh proclamée après le référendum d'autodétermination du 11 décembre 1991?

– Nous voulons tout faire pour éviter que ce problème soit considéré comme un conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Il est faux de dire que l'Arménie a des revendications territoriales sur l'Azerbaïdjan. Ce n'est pas non plus un conflit religieux ou interethnique. Le seul vrai problème est celui de l'autodétermination du Haut-Karabakh. Nous accepterons n'importe quelle solution pourvu que la population du Haut-Karabakh l'accepte elle-même.

Ce territoire a proclamé son indépendance. L'Arménie va l'aider à assumer cette décision. Mais si nous reconnaissons officiellement la République du Haut-Karabakh, on pourrait nous accuser d'ingérence, voire de provocation. Nous essayons de faire en sorte que la Communauté internationale envisage la reconnaissance. Jusqu'à présent nous avons mené un certain nombre de pourparlers dans ce but et avons obtenu quelques promesses.

– Venant de quels pays?

– Vous comprendrez que je ne peux pas vous en dire plus.

– Pourtant vous reconnaissez les frontières existantes de l'Azerbaïdjan?

– Oui, nous l'avons fait en signant tant les documents constitutifs de la CEI que les instruments de notre adhésion à la CSCE. L'essentiel pour nous serait d'obtenir la présence d'observateurs internationaux au Haut-Karabakh pour tempérer l'agressivité des attaques azéries. Si l'Azerbaïdjan s'obstine à refuser la présence de ces observateurs, alors nous soulèverons le problème de la violation des droits de l'homme par Bakou. Avec comme objectif de placer le Haut-Karabakh sous la protection de la communauté internationale.

– Il y a actuellement à Stépanakert une garnison de l'ex-armée rouge. Son attitude vous satisfait-elle?

– Oui, car elle se tient neutre. Pas comme avant! Souvenez-vous : en avril et mai 1991, l'armée soviétique avait aidé les Azéris à déporter la population de 24 villages arméniens du Haut-Karabakh. Aujourd'hui, en revanche, ce sont les Azéris qui s'insurgent contre le maintien de cette présence. Pour nous, celle-ci constitue un facteur de stabilisation.



– Redoutez-vous que l'Azerbaïdjan nationalise la 4e armée soviétique basée sur son territoire pour se lancer dans une vraie guerre contre l'Arménie?

– Ce danger existe. L'Azerbaïdjan n'est menacé de nulle part. En souhaitant la nationalisation de cette armée, il n'a qu'un but : régler par la force la question du Haut-Karabakh pour contraindre, par la suite, la population arménienne à l'exode. Juridiquement, l'Azerbaïdjan n'a pas ratifié les différents documents constitutifs de la CEI : Bakou ne peut se permettre une telle nationalisation.

Pas d'armée nationale

– Y a-t-il actuellement une armée arménienne?

– Non, nous n'avons pas d'armée nationale. Nous n'entretenons que des gardes-frontières à la frontière avec l'Azerbaïdjan. Celles avec la Turquie et l'Iran sont gardées par des troupes de la CEI. Quant à notre frontière avec la Géorgie, au nord, elle est entièrement ouverte.

– Envisagez-vous de créer une armée?

– Non. L'Arménie doit seulement avoir une petite garde nationale. Nous souhaitons l'installation de contingents militaires de la CEI en Arménie. Actuellement, 8 000 soldats de l'ex-armée soviétique sont stationnés sur notre sol. Il est prévu de porter ce chiffre à 20 000, ce qui nous satisfait pleinement. Il serait souhaitable que la CEI dispose de bases permanentes chez nous.

– Quel rôle la CEI devrait-elle jouer dans le conflit du Haut-Karabakh? En avez-vous parlé avec Boris Eltsine ou le maréchal Chapochnikov?

– Oui, nous en avons parlé souvent. De part et d'autre, nous souhaitons l'intervention de forces de paix de la CEI. Mais, pour le moment, les mécanismes d'une telle intervention n'existent pas. La plupart des Etats de la CEI, dont la Russie et le Kazakhstan, sont favorables à la constitution de forces de paix. Mais pour l'instant, l'Ukraine, la Moldavie et l'Azerbaïdjan s'y sont opposés.

Des relations diplomatiques avec Ankara avant l'été

– Et Boris Eltsine lui-même?

– Il est très favorable à l'envoi de forces de paix au Haut-Karabakh. Car il sait que ces forces ne seraient pas seulement utiles dans le conflit du Haut-Karabakh, mais aussi éventuellement sur le territoire de la fédération de Russie. Moscou a besoin de forces neutres pour ne pas être accusé de chauvinisme ou d'impérialisme. Eltsine, s'il doit intervenir, veut le faire un peu comme les Etats-Unis l'ont fait au Koweït sous la bannière de l'ONU.

– Quand allez-vous établir des relations diplomatiques avec la Turquie?

– Je suis sûr que nous établirons des relations diplomatiques avec Ankara avant l'été. Les questions techniques sont déjà réglées. L'accord de principe a été donné aussi bien à Erevan qu'à Ankara. Des deux côtés, la presse se fait l'écho de réticences quant à l'abandon de préconditions : certains Arméniens réclament la reconnaissance officielle par Ankara du génocide de 1915, tandis que certains Turcs exigent d'Erevan la renonciation officielle à toute idée d'une Grande Arménie. Mais les deux capitales sont d'accord pour ne poser aucune précondition à l'établissement de leurs relations diplomatiques.

– Est-ce à dire que vous ne reconnaissez pas les frontières existantes de la Turquie?

– Trouvez-moi une seule déclaration officielle de l'Arménie faisant état d'une quelconque revendication territoriale. Là encore, en adhérant à la CSCE, nous avons reconnu les frontières actuelles de la Turquie. Aujourd'hui, ce qui est important c'est que l'Arménie et la Turquie nouent de fructueuses relations commerciales, scientifiques, culturelles. Plus tard, nous pourrons discuter des questions politiques.

– L'Iran vous paraît-il jouer un rôle positif dans le conflit du Haut-Karabakh? Le gouvernement de Téhéran vous semble-t-il vraiment neutre?

– Jusqu'à présent, rien ne nous permet d'affirmer que la Turquie et l'Iran se soient départis de leur neutralité officielle. Certes, dans les deux pays, l'Azerbaïdjan bénéficie de la sympathie de certains milieux. Il y a même des armes qui sont arrivées clandestinement aux Azéris *via* la Turquie. Cette semaine, je recevrai le ministre iranien des affaires étrangères, qui se sera rendu également à Bakou. J'apprécie les efforts de l'Iran. Si Téhéran propose un plan de paix juste, nous ne le rejetterons pas.

– Les autorités arméniennes du Haut-Karabakh ne se montrent-elles pas plus extrémistes que vous?

– Bien sûr. Nous avons des divergences. Les dirigeants du Haut-Karabakh ne veulent pas entendre parler d'un quelconque maintien dans l'entité azérie. Cet extrémisme s'explique par l'extrémisme des Azéris, qui, eux, ne veulent rien céder. Pour ma part, j'ai simplement proposé, à maintes reprises, le retour au statut ancien : région autonome au sein de la République d'Azerbaïdjan. Il y a un an, encore, les responsables du Haut-Karabakh étaient d'accord. Mais mon opinion ne suffit pas : il faut surtout l'assentiment des populations concernées.

– N'assiste-t-on pas actuellement à une escalade du conflit?

– La menace est effectivement réelle. Les pourparlers ont pris du retard, de même que la mise sur pied de forces de paix. La mission de paix, dont les présidents Eltsine et Nazarbaev avaient pris l'initiative le 23 septembre dernier, n'a guère eu de résultats. Nous faisons tout pour localiser le conflit et éviter qu'il ne dégénère en une guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Propos recueillis par
JOSE-ALAIN FRALON

Un important dépôt d'armes de l'ancienne armée soviétique est tombé aux mains des Azéris

Les combats s'intensifient dans le Haut-Karabakh, cette région peuplée en grande majorité d'Arméniens mais située en Azerbaïdjan. Selon l'agence Tass, les forces azéries auraient tiré, dimanche 23 février et lundi 24 février, de nombreuses salves de lance-roquette «Grad» sur le chef-lieu de la région, Stépanakert, et sur la ville de Martouni. Ces bombardements auraient provoqué de nouvelles victimes et causé de nombreuses destructions. Un civil aurait été tué, quatre autres grièvement blessés et une dizaine de maisons détruites à Choucha, un village peuplé d'Azéris, à la suite d'un pilonnage à l'artillerie par les milices arméniennes.

Alors que les troupes de l'ancienne armée rouge stationnées dans le Haut-Karabakh ont reçu l'ordre d'ouvrir le feu en cas d'attaque, des formations armées azerbaïdjanaises se sont emparées, dans la nuit de dimanche 23 à lundi 24 février, d'un important dépôt d'armes et de munitions de l'ex-armée soviétique près d'Agdam, une localité située en Azerbaïdjan, à l'est du Haut-Karabakh. Les employés du dépôt ont été emmenés vers une destination inconnue.

Les attaques contre des militaires ou des objectifs des forces armées de la Communauté des Etats indépendants (CEI) se sont ainsi intensifiées ces derniers jours. Dans la seule journée du dimanche 23 février, le véhicule du commandant de la IVe armée a été mitraillé, un militaire a été tué et quatorze autres blessés, lors des tirs contre la caserne du régiment blindé motorisé 366 de la CEI, à Stépanakert, le chef-lieu du Haut-Karabakh. Après cette attaque, le commandant du district militaire de Transcaucasie a donné l'ordre à ses troupes de riposter et, selon l'agence Tass, *« d'écraser les positions des attaquants »*. A Bakou, un officier russe, le général Guennadi Klimentov, a été nommé conseiller militaire personnel du président azéri, M. Ayaz Moutalibov. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Les yakusa hors la loi

Suite de la première page

Il comporte aussi des risques que reconnaissent, en privé, les policiers : une rupture de l'équilibre entre le monde du crime et la société civile. Les nouvelles lois délogent les yakuza du terrain connu de leurs agissements, les déplaçant vers un autre, peut-être plus difficile à circonscrire. L'une des premières réactions des organisations criminelles a été de se constituer en sociétés commerciales, en mouvements politiques, voire, dans le cas d'une bande de Nagoya, en association religieuse.

On peut se demander si le nouvel ordre sera plus sûr que l'ancien. Il n'y avait pas que laxisme et complaisance des autorités – conséquence des liens entre pègre et monde politique et des services mutuels qu'ils se rendaient – à l'origine de la situation antérieure. Peu meurtrière, ayant un pied dans la société civile sous couvert d'associations exerçant des activités légales et l'autre dans le monde du crime (contrôle des jeux clandestins, de la prostitution, du trafic des amphétamines, extorsions,...), la pègre régentait le monde de la marginalité. Ne dépassant pas un seuil de tolérance, elle bénéficiait d'une bonne marge de manœuvre. Les 3300 organisations de gangsters – *boryokudan*, ou « groupes violents » – recensés par la police, rassemblant 90000 membres, dont plus de la moitié appartiennent aux trois grands syndicats du crime (Yamaguchi-gumi, Inagawa-kai et Sumiyoshi-kai), contrôlent la petite délinquance.

Six milliards de yens de chiffre d'affaires

Pour faire fructifier leurs affaires – d'un montant officiel de 1300 milliards de yens mais, en réalité, comparable au chiffre d'affaires du géant des télécommunications NTT, avec 6000 milliards – les gangs s'entendaient pour limiter l'action des francs-tireurs. C'est une des explications du faible taux de criminalité que connaît le Japon.

La nouvelle législation a deux objectifs : la mise hors-la-loi de groupes considérés comme ayant des *« activités antisociales »* et la prévention de l'extorsion de fonds par une définition plus précise de ce type de délit. L'intimidation et les extorsions sont parmi les principales sources de revenus de la pègre qui, depuis une dizaine d'années, a rompu avec le principe du yakuza traditionnel : ne pas gêner la vie des citoyens ordinaires.

L'un des critères de désignation des organisations criminelles est la proportion de leurs membres ayant un casier judiciaire. Après enquête, s'il est démontré qu'il s'agit d'organisations criminelles, elles seront repertoriées comme telles dans le *Journal officiel* et placées sous surveillance ou contraintes à se dissoudre. Les sept principales d'entre elles ont d'ores et déjà été désignées par des comités de sécurité publique départementaux dépendant d'une commission nationale. Ceux-ci opèrent en liaison avec les associations de voisinage, une disposition visant à impliquer la population locale dans la lutte contre les gangs.

Le grand problème auquel est confrontée la police est la forte intégration sociale dont la pègre bénéficie. Héritage du passé certes, lorsque elle était la garante de l'ordre dans les couches marginales de la population, mais aussi connivences plus récentes avec le pouvoir politique – par exemple la fourniture de briseurs de grève dans les années 1950-1960 – qui s'expliquent par des facteurs nouveaux.

Raiders et « avocats de la rue »

Au cours des dix dernières années, la société nippone est devenue plus fragmentée. La pègre en a profité pour étendre son influence sur une zone grise du corps social où s'opèrent les arbitrages de coulisses. Traditionnelle dans une société où les liens personnels prévalent sur la notion de contrat, cette pratique d'arbitrage a été renforcée par les lacunes du système judiciaire et, désormais, l'amoralisme du monde des affaires.

La flambée spéculative, boursière et immobilière, a favorisé l'apparition d'une nouvelle race de raiders et d'arnaqueurs de gros calibre. La pègre a été partie prenante dans le jeu. Comme « arrière-garde » des spéculateurs fonciers délogeant par la force les petits propriétaires récalcitrants, comme récupérateur des mauvaises dettes, puis comme acteur à part entière sur le marché immobilier ou boursier : Nomura, la première maison de titres, avait ainsi comme gros client un « parrain » de Tokyo. A la base, le petit truand joue les « avocats de la rue » en palliant les lenteurs des tribunaux pour régler, par exemple, un litige consécutif à un accident de la circulation. Selon la police, en 1990, les yakuza sont intervenus dans 22844 litiges civils, contre 9665 en 1981.

Une nouvelle alchimie du crime

Il sera difficile d'entamer cette connivence. *« Le crime organisé est devenu une force puissante dans la société »*, reconnait M. Takagi Kunimatsu, directeur général de la police. Il admet qu'un relatif vide juridique favorise l'action de médiateur du truand. Mais il estime que la nouvelle loi devrait permettre de limiter les sources de revenus de la pègre en jugulant ses activités d'extorsion. Jusqu'à présent, du seul fait de son appartenance à telle grande bande, le truand pouvait faire chanter sans menacer de manière explicite. Ce ne sera théoriquement plus possible.

Pour l'instant, la pègre serre les rangs : depuis un an, le nombre de règlements de compte entre bandes a brutalement chuté. La police n'en est pas moins préoccupée : une nouvelle alchimie du crime est en train de se constituer sans que l'on sache ce qui en sortira. Le risque de voir apparaître une criminalité puissante mais agissant dans la clandestinité et en quête de nouvelles sources de financement, engagée dans le trafic de la drogue – pour l'instant, les yakuza sont peu impliqués dans le trafic international des narcotiques – n'est pas à exclure. Parallèlement à ce repli de la grande pègre, pourrait se développer une petite délinquance non organisée et en cela plus dangereuse.

La nouvelle loi comporte un dernier risque : entamer les libertés publiques en criminalisant des catégories sociales minoritaires qui, certes parfois à la marge de la pègre, ne peuvent pourtant en tant que telles lui être assimilées : les marchands forains, le petit monde des tatoués (l'un des signes de reconnaissance des yakuza) comme les contestataires de tous bords. A l'initiative d'avocats défenseurs des droits de l'homme, des manifestations d'opposition à la loi antigang ont, ces dernières semaines, réuni inopinément gauchistes, membres de l'extrême droite et truands.

PHILIPPE PONS

OCÉANIE

AUSTRALIE : la visite d'une « agréable grand-mère anglaise »

La reine Elizabeth a fait face à la montée du sentiment républicain

La reine Elizabeth a achevé, mardi 25 février, une visite officielle d'une semaine en Australie. Sa venue a relancé le débat sur le maintien des liens de Canberra avec la Couronne britannique. La presse populaire britannique de mardi a violemment réagi aux *« sarcasmes républicains »* du premier ministre travailliste Paul Keating et à son comportement envers la souveraine, qu'il a prise familièrement par la taille lors d'une réception à Canberra, tandis que son épouse Annita refusait de faire la révérence. *« Bas les pattes ! »* a écrit le *Daily Mirror*, et *« Pas touche mon pote ! »* le *Daily Star*.

SYDNEY

de notre correspondante

Le jeune Mouvement républicain, soucieux de ne pas susciter les passions, s'est donné jusqu'en 2001 – centenaire du Commonwealth australien – pour *« éduquer »* l'opinion. Les sondages montrent en effet que la majorité des Australiens restent attachés à la monarchie. Pourtant beaucoup partagent l'avis de l'ancien premier ministre Bob Hawke, selon lequel l'avènement de la République semble *« inévitable »*.

Cette visite a coïncidé avec la commémoration d'un événement qui marqua un tournant dans les relations anglo-australiennes. Les anciens habitants qui, avec M. Keating, ont commémoré la semaine dernière le bombardement japonais du 19 février 1942 contre Darwin n'ont pas oublié le choix de Churchill.

« Cinquante ans plus tard, il y a toujours des leçons à tirer (du bombardement), a-t-il déclaré à cette occasion. *Par exemple, on peut se rappeler combien il était insensé de compter si totalement sur la Grande-Bretagne, à la fois pour notre défense et notre politique. (...) Les Australiens, habitués à se voir comme des Britanniques, se sont résolument tournés vers l'unique pays qui pouvait les sauver – sans renier leurs origines britanniques – et ils ont forgé une amitié avec les Etats-Unis, qui continue jusqu'à ce jour. »*

Le premier ministre a enfoncé le clou lundi, en recevant la reine à Canberra. Il a expliqué que son pays se détachait graduellement de ses liens traditionnels avec la Grande-Bretagne et que Canberra, comme Londres, cherchait des partenaires dans sa propre région. Parlant des *« profonds changements »* dans ces relations, il a ajouté : *« Notre vision* (du monde) *est nécessairement indépendante. »* Propos condamnés par l'opposition comme mal élevés et prorépublicains. Lors de la crise constitutionnelle de 1975, le rôle du gouverneur général, représentant la reine à Canberra, fut remis en question.

La majorité conservatrice au Sénat refusant de voter le budget du gouvernement travailliste, le gouverneur général, Sir John Kerr, révoqua le premier ministre travailliste Gough Whitlam. Il avait outrepassé ses fonctions honorifiques, et la reine n'intervint pas. *« Ils ont beau dire « God save the Queen », rien ne sauvera le gouverneur général »*, déclara M. Whitlam. Cet épisode reste encore vif dans la mémoire des Australiens.

« L'attachement à l'Histoire »

D'autres développements avaient déjà rendu le terrain plus propice au républicanisme. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE a changé ses relations avec les pays du Commonwealth. Dans une déclaration publiée à la veille de l'arrivée de la reine, le président du Mouvement républicain, M. Tom Keneally, a affirmé : *« La souveraineté du monarque se dissolvant dans la CEE, il* [lui] *deviendra impossible de représenter à la fois nos intérêts et les intérêts légitimes de ses sujets britanniques. On prendra enfin conscience – comme on le fait à chaque fois qu'on atterrit à l'aéroport de Heathrow – que les Australiens sont les autres. »* C'est aussi dans les années 70 que l'Australie a mis fin à sa politique d'immigration blanche. La nouvelle vague d'arrivants a changé la composition démographique du pays.

Certains affirment que se défaire de la monarchie ne changerait rien, car la reine a déjà perdu tous ses pouvoirs. Pour les partisans de la monarchie, l'argument peut se résumer dans les propos du conservateur John Howard : *« L'attachement à l'Histoire, les déficiences avérées des alternatives et un sentiment instinctif que si cela fonctionne il ne faut rien changer, ont conduit à plaider en faveur de la monarchie. »* Pour les républicains en revanche, couper le cordon ombilical ne signifie pas la remise en cause des institutions ni le rejet de l'appartenance au Commonwealth.

Comment remplacer un chef de l'Etat qui jusqu'ici n'avait pas d'affiliation politique ? Doit-il être nommé par le gouvernement ou élu ? Quels pouvoir aura-t-il ? Telles sont les questions que posent les adeptes de la monarchie et qui n'ont pas encore reçu de réponse définitive de la part des républicains. Pour sa part, M. Keneally avait souhaité la bienvenue à la reine et conseillé de ne pas se montrer *« discourtois »* envers *« cette agréable grand-mère anglaise »*.

SYLVIE LEPAGE

THAÏLANDE : premier anniversaire du putsch

« Nous avons tout obtenu sauf la lune et les étoiles »

Les officiers de la classe 5 de l'Académie militaire thaïlandaise de Chulachomklao, promus en 1957 et qui dominent les forces armées depuis le coup d'Etat du 23 février 1991, se sont réunis, le 21 février, pour fêter leur premier anniversaire au pouvoir. *« Nous avons tout obtenu sauf la lune et les étoiles »*, leur a dit le commandant de l'armée de l'air, le général Kaset Rojananil, également membre du Conseil national de maintien de la paix (CNMP), titre officiel de la junte. Présent, l'homme fort du Conseil, le général Suchinda Krapayoon, qui est aussi le patron de l'armée de terre et le commandant suprême des forces armées, a manifesté son approbation.

BANGKOK

de notre correspondant

Estimant leur autorité sur les forces armées mise en cause, les membres de la classe 5 étaient passés à l'action, voilà un an, en évitant toute effusion de sang. Aux arrêts pendant quinze jours, le premier ministre de l'époque, M. Chatichai Choonhavan, s'était, ensuite, *« volontairement »* exilé pendant quelques mois. Accusant l'ancien gouvernement de corruption et de *« dictature parlementaire »*, les généraux avaient promis une nouvelle Constitution et des élections dans un délai d'un an et demi. L'armée s'était, une fois de plus, arrogé le *« devoir »* de remettre de l'ordre dans le royaume, qui évolue au rythme de coups d'Etat depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932.

Les militaires ont tenu certaines de leurs promesses. L'Assemblée nommée par le CNMP au lendemain du putsch a adopté, en décembre, une Constitution introduisant un régime semi-électif. Un Sénat de deux cent soixante-dix membres nommés, la première fois, par les militaires contrebalancera les pouvoirs d'une Assemblée élue. Les deux Chambres participeront aux votes de censure du gouvernement.

Comme les trois cent soixante membres de l'Assemblée législative, dont le président choisira le futur premier ministre, doivent être élus le 22 mars, la campagne électorale bat son plein. Sur ce plan, les changements sont moins sensibles. Dans un pays où les idéologies et les programmes ne comptent guère, les alliances se font ou se défont au gré des intérêts. Le débat sur les achats de voix remplit donc les colonnes de journaux qui ont recensé, jusqu'ici, six meurtres d'agents électoraux.

L'emprise de l'armée sur le pays

Les mœurs électorales n'ayant apparemment pas changé, les six ou sept formations politiques qui comptent s'efforcent de s'attacher les services de barons ou de parrains aux assises locales solides. En outre, la lutte contre la corruption connaît des limites, et une commission d'enquête officielle n'a ordonné la saisie partielle des biens que de neuf personnalités de l'ancien régime, dont l'ancien premier ministre, déclarées *« anormalement riches »*.

En revanche, les militaires ont eu l'intelligence de confier le gouvernement à un homme, M. Anand Panyarachun, qui s'est bien tiré d'affaire. Saturant l'Assemblée de projets de loi, son cabinet provisoire, sur lequel les militaires ont gardé la haute main, a fait adopter une série de réformes économiques et financières qui contribuent à la modernisation du royaume. Le rythme de croissance économique, après une période de surchauffe, n'en a guère pâti : 7,9 % en 1991 contre 10 % l'année précédente. Un taux d'environ 8 % est prévu en 1992.

Sur le plan social, certains efforts ont également été entrepris pour corriger les aspects les plus repoussants d'une société de laisser-faire. La police a mené un bon nombre de raids contre des entreprises exploitant des *« esclaves »* et des lieux de prostitution enfantine. Pour la première fois, la lutte contre l'épidémie de sida a pris une tournure sérieuse. Dans ce cadre, un projet de loi controversé sur la légalisation de la prostitution est devant le Parlement. Le cabinet a même fait voter de premières mesures antitabac.

Dans moins d'un mois, les militaires passeront officiellement la main en se targuant, ce qui n'est pas faux, de n'avoir pas si mal géré le royaume pendant treize mois. Mais le poids de la classe 5 demeurera considérable quoi qu'il advienne. En dehors de *« la lune et* [des] *étoiles »*, l'emprise de l'armée sur le pays semble désormais assez établie pour que les politiciens – qui sont souvent d'ailleurs d'anciens généraux – soient tentés par une épreuve de force, ce qui fut peut-être le cas voilà plus d'un an. Avec le résultat que l'on sait.

JEAN-CLAUDE POMONTI

PROCHE-ORIENT

L'ultimatum américain sur les garanties bancaires

M. James Baker pose des conditions à l'attribution d'une aide financière à Israël

Entre Israël et les Etats-Unis, le temps ne paraît plus à la négociation, et le désaccord est maintenant ouvert sur la question de l'aide financière que le premier sollicite des seconds pour l'installation des immigrants juifs soviétiques. Pour la première fois, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a rendu publiques, lundi 24 février, les conditions que l'administration met à cette assistance, et le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, les a aussitôt rejetées en les qualifiant de « diktat américain ».

WASHINGTON

de notre correspondant

« C'est à prendre ou à laisser », aurait dit M. Baker à l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Zalman Shoval, à la fin de la semaine passée, lors d'un nouvel et infructueux entretien sur cette affaire. Confirmant lundi matin, devant une sous-commission du Congrès, ce que la presse disait depuis pas mal de temps, le secrétaire d'Etat a détaillé son offre. Israël ne pourra obtenir la garantie des Etats-Unis *sur les 10 milliards de dollars de prêts* qu'il cherche à contracter auprès de banques privées qu'en arrêtant totalement la construction d'implantations dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza (la question de Jérusalem est laissée dans le vague).

C'est la colonisation ou la garantie, cette dernière devant permettre à l'Etat hébreu d'emprunter à de bonnes conditions. Le marché vaut pour les constructions en cours, qui doivent, elles aussi, être interrompues.

Si le gouvernement Shamir formule une requête plus modeste, c'est-à-dire demande une garantie sur un montant moins élevé – M. Baker n'a pas fourni de chiffre – les Etats-Unis pourraient envisager l'offre suivante : les implantations en cours pourraient être achevées – l'assistance américaine étant cependant diminuée du coût des travaux – à la condition que la colonisation soit ensuite gelée. La formule suppose que les deux parties s'entendent *sur le nombre de logements* aujourd'hui en construction dans les implantations, ce qui n'est pas le cas : les Etats-Unis avancent un chiffre – 6 000 logements – beaucoup moins élevé que celui du gouvernement israélien.

La reprise des négociations de paix

Le ton de M. Baker a semblé sans appel et la manière plutôt brutale dans la mesure où le secrétaire d'Etat n'a, en principe, pas fini de négocier avec M. Shoval et n'ignore pas que la proposition américaine est irrecevable pour M. Shamir. Autant dire, observait un journaliste israélien, que *« l'affaire des garanties est quasiment enterrée »*. Les Etats-Unis considèrent les implantations comme *« un obstacle à la paix »*. Ils estiment avoir été roulés par Israël il y a un an : ils avaient alors accordé leur garantie sur 400 millions de dollars, et M. Shamir avait aussitôt lancé *un des plus vastes programmes* de colonisation jamais entrepris en Cisjordanie.

Les Etats-Unis n'ignorent pas non plus que les pays arabes et les Palestiniens renâcleraient à poursuivre les négociations de paix, amorcéees dans la foulée de la conférence de Madrid de novembre, si l'administration n'établissait pas ce *« lien »* entre la garantie bancaire et le gel de la colonisation. Les délégués jordaniens et palestiniens aux pourparlers se sont d'ailleurs déclarés satisfaits de la position définie par M. Baker.

Avec leurs collègues syriens et libanais, ils ont repris lundi à Washington, au département d'Etat, la série de conversations bilatérales entamées en novembre avec leurs vis-à-vis israéliens. Cette quatrième séance de pourparlers – après des réunions en novembre, décembre et janvier – devrait s'achever la semaine prochaine. Les uns et les autres polémiquent toujours sur la nécessité de déplacer le lieu de la négociation vers le Proche-Orient (ce que veut Israël) ou de rester à Washington (ce que veulent les Arabes).

Un des éditorialistes du *New York Times*, M. Leslie Gelb, résumait ainsi la politique de l'administration : *« Le président Bush et M. Baker semblent décidés à adopter une stratégie du « tout pour le tout » dans la perspective des élections israéliennes en juin prochain : favoriser la défaite du premier ministre Itzhak Shamir, dont le parti, jugent-ils, est un obstacle à la paix, ou l'obliger à entrer dans un gouvernement de coalition avec le nouveau chef de file travailliste, M. Itzhak Rabin, qu'ils considèrent comme beaucoup plus raisonnable. »*

ALAIN FRACHON

« Il faudra choisir... »

Suite de la première page

Simplement une garantie qui permettrait de lever, sur le marché financier américain, 10 milliards de dollars en cinq ans. Non seulement la « signature » de M. George Bush permettrait à Israël de trouver l'argent sans problème, mais elle lui ferait également économiser un demi, voire trois quarts de point sur le taux d'intérêt. Sur une somme pareille, c'est loin d'être négligeable. Une opération similaire avait d'ailleurs eu lieu en février 1991, sans complication aucune. *Mais elle portait sur un* montant beaucoup plus limité de 400 millions de dollars.

L'enjeu, cette fois, est d'autant plus important qu'à défaut de la garan*tie bancaire américaine*, l'Etat juif risque de voir ses chances d'obtenir une seconde garantie, sollicitée de l'Allemagne celle-là, et pour une somme supplémentaire de 5 milliards de dollars, sérieusement réduites. Les autorités allemandes, qui ne sont déjà pas très chaudes vu les besoins colossaux qui sont les leurs pour l'intégration de l'ancienne RDA, seraient trop heureuses, craint-on en Israël, de s'abriter derrière un veto américain pour refuser à leur tour le service demandé... A Jérusalem, on a bien pensé aussi aux Japonais, mais ces *derniers auraient fait savoir qu*'au-delà de 1 ou 2 milliards de dollars, ils n'étaient pas candidats...

Or les besoins de financement d'Israël, pour les cinq années à venir, *ont été estimés*, de source officielle, à 25 milliards de dollars, et même 30 à 40 milliards s'il faut en croire l'Agence juive, qui s'occupe, juste*ment, de favoriser l'immigration et* l'intégration des centaines de milliers de juifs soviétiques qui arrivent dans le pays.

Officiellement, on le sait, c'est *pour financer* l'absorption des juifs de l'ex-URSS, que l'Etat hébreu a déposé ses demandes de garanties. *« Depuis la fin de 1989*, écrivait M. Itzhak Modaï dans sa lettre, *trois cent quatre-vingt-six mille immigrants »* sont arrivés en Israël. Les fonds nécessaires à leur intégration *« dépassent »* tout simplement, reconnaissait le ministre, *« les capacités économiques actuelles d'Israël »*.

La concrétisation partielle du vieux rêve sioniste de voir tous les juifs de la planète se retrouver un jour en *« Eretz Israël »*, provoque, c'est vrai, de sérieux embouteillages démographico-économiques. La population nationale atteint désormais cinq millions d'âmes, sans compter près de deux millions de Palestiniens qui survivent, mal *pour la plupart*, dans les territoires occupés. Avec près de 11 % de la population active, le chômage est à son plus haut niveau historique et il touche plus d'un tiers des nouveaux immigrés en âge de travailler. Il n'est plus rare, désormais, de voir des ingénieurs formés à Minsk balayer les rues de Tel-Aviv, des médecins d'Ukraine laver les vitres d'Ashkelon, ou des *musiciens* d'opéra tendre la sébille dans les quartiers piétonniers de Jérusalem.

L'Amérique, laisse-t-on souvent entendre en Israël, a tout fait pour favoriser l'immigration des juifs soviétiques chez nous, à elle de nous aider maintenant à absorber tous ces gens. C'est ce que M. Shamir et son gouvernement appellent la dimension *« humanitaire »* du problème, *celle-ci justifiant, selon* eux, qu'aucun lien ne soit établi entre la question des garanties bancaires et un vulgaire *« problème politique »* comme la colonisation juive accélérée des territoires arabes occupés. Officiellement, en effet, les garanties sollicitées ne doivent servir qu'à mener à bien cette *« noble mission humanitaire »* pour le principe de laquelle, prise dans les contradictions et l'accélération récente de l'Histoire, l'administration américaine a toujours affirmé son soutien.

Seulement voilà, M. George Bush, c'est peu de le dire, n'a pas une confiance démesurée dans les promesses de M. Itzhak Shamir. Et lorsque le premier ministre, qui a quand même dépensé plus de 1 milliard de dollars de fonds publics pour les colons des territoires pendant la seule année 1991, jure ses grands dieux que *« pas 1 dollar obtenu grâce aux garanties »* ne sera investi pour les implantations, il ne convainc personne. Les garanties bancaires, si elles sont accordées, permettront à Israël de dégager d'autres fonds qui, eux, pourraient être consacrés à la colonisation des terres arabes. Ainsi des capitaux, obtenus grâce à *la « signature » de l'Amérique*, seraient utilisés pour atteindre le principal objectif idéologique du gouvernement le plus à droite que l'Etat juif ait jamais connu.

Le pays est bon payeur

Eventualité inacceptable à Washington où l'on a toujours considéré les implantations juives comme de concrets *« obstacles »* à une paix possible avec les Arabes, et où l'administration joue précisément, en ce moment même, une partie de sa crédibilité régionale sur un processus de paix entre l'Etat juif et ses principaux voisins arabes. Pas question, pour le secrétaire d'Etat James Baker, de compromettre les intérêts bien compris de l'Amérique au Proche-Orient pour sauver la face, et l'économie, d'un pays qui veut tout à la fois la prospérité, la paix, l'immigration, les territoires et les colonies. *« Il faudra choisir »*, déclarait tout récemment M. Baker. Voilà pour l'aspect politique du problème.

Le courrier de M. Modaï au secrétaire d'Etat vise à porter le débat sur le plan purement économique. Dans la partie publique de sa lettre, le ministre semble surtout chercher, tout en démontrant la vitalité de l'économie nationale, à suggérer que tout surplus de croissance israélienne profite aussi, par le biais des importations, à l'économie américaine.

« Malgré un recul d'environ 2 % dû à la guerre du Golfe, souligne M. Modaï, *la croissance du produit intérieur brut israélien (PIB) a atteint 5,2 % en 1991 »* – mais la population ayant augmenté de 6,1 %, la performance par tête d'habitant aurait baissé d'un point... – et *« nos investissements en équipements et machines se sont encore accrus de 24 % l'an dernier »*. Les importations de biens d'investissements auraient pour leur part *« continué de progresser de 37 %, ce qui renforce la base de l'économie »*.

Evidemment, ces belles performances ont eu un impact négatif sur le déficit de la balance commerciale, lequel a augmenté de 2 milliards de dollars en douze mois, pour atteindre 5,5 milliards de dollars. *« En 1991*, écrit encore le ministre, *les exportations américaines vers Israël ont atteint 3,3 milliards de dollars contre 2,4 milliards l'année précédente. »* C'est beaucoup, surtout si l'on table, comme M. Modaï, sur *« un nouvel accroissement de 2 milliards dans les deux ou trois années à venir »*. CQFD, c'est pour cela, *« pour financer ces coûts à court terme (...) qu'Israël recherche des ressources extérieures »*.

Est-il vrai que le pays est bon payeur, qu'il rembourse ponctuellement ses dettes ? demandait-on récemment à M. James Baker. *« C'est vrai que nous avons toujours été remboursés*, a rétorqué méchamment le secrétaire d'Etat, *mais c'est parce que nous avancions l'argent pour nous rembourser nous-mêmes. »* A Jérusalem, les ministres ont failli en avaler leurs chapeaux . *« Mais c'est faux !* s'est écrié M. Modaï. *Cette affirmation n'a aucune base réelle. Et d'ailleurs un tiers seulement de notre dette extérieure est due aux Etats-Unis. Nos autres créditeurs peuvent témoigner en notre faveur. »* Passons.

L'Etat juif a-t-il alors, comme certains économistes du cru le prétendent, la capacité d'emprunter *les fonds dont il a besoin sans la* garantie bancaire américaine ? *« Le bruit fait autour de cette question ne facilitera certainement pas l'opération »*, estime un expert occidental. *« Mais contrairement à ce que certains instituts américains cherchent à faire accroire, Israël n'est pas surendetté. »* Un peu moins de 16 milliards de dollars : c'est, à la fin de 1991, le montant de la dette extérieure nette de l'Etat hébreu, c'est-à-dire autour de 30 % du produit national brut (PNB). Selon une projection réalisée par le gouvernement, l'endettement net du pays pourrait, sans problème, plus que doubler pour atteindre quelque chose comme 33,5 milliards de dollars d'ici quatre ans.

Comment financer pareil débit quand on sait que le service de la dette – qui n'a pourtant pas cessé de baisser depuis 1985 – s'est déjà établi à 2,8 milliards de dollars l'an dernier ? C'est toute la question. Si Israël reçoit toute l'immigration souhaitée, *c'est-à-dire que sa population totale* – y compris l'accroissement naturel – atteint le niveau des six millions d'âmes d'ici 1995, le produit intérieur brut n'aura pas de mal, sauf catastrophe, à monter jusqu'à 75 voire 80 milliards de dollars actuels (53,6 milliards en 1991). En revanche, si les juifs de la CEI, comme cela semble être le cas depuis quelques mois, décident, quelle qu'en soit la raison, de rester là où ils sont, il faudra revoir toutes les projections. Celles des ressources à venir, bien sûr, mais aussi celles qui concernent les dépenses à prévoir...

PATRICE CLAUDE

ÉGYPTE : reçu mercredi par M. Mitterrand

M. Moubarak s'inquiète d'éventuelles représailles occidentales contre la Libye

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, sera reçu mercredi 26 février en fin de matinée par M. Mitterrand, pour tenter de résoudre la crise franco-libyenne au sujet du sabotage de l'avion d'UTA. La médiation du raïs traduit son inquiétude face aux retombées négatives qu'entraîneraient, pour l'Egypte, des représailles contre la Libye.

LE CAIRE

de notre correspondant

Depuis l'ouverture de la frontière entre l'Egypte et la Libye, en juillet, cette dernière a remplacé l'Irak comme principal marché d'accueil de la main-d'œuvre égyptienne non qualifiée. On a en effet enregistré de juillet à novembre un million d'entrées d'Egyptiens en Libye. Sur ce million, quelque quatre à cinq cent mille Egyptiens se sont installés en Libye, soit l'équivalent du nombre de travailleurs expulsés d'Irak du fait de la crise du Golfe.

La Libye est aussi devenue un important marché d'exportation pour des produits égyptiens allant de la casserole à l'électrode en passant par les meubles et les cosmétiques. Même si une bonne partie de ce commerce est effectué par des trafiquants égyptiens et libyens, ces échanges sont d'autant plus importants pour Le Caire qu'ils sauvent de la *faillite nombre* d'usines qui vivaient jusqu'à une période récente d'exportations vers l'ex-Union soviétique.

Or, tous ces avantages pourraient être remis en question en cas de représailles occidentales contre la Libye. De simples mesures d'embargo entraîneraient la perte d'un important marché d'exportation, sans parler d'un retour massif d'expatriés égyptiens qui viendraient encore alourdir le chômage. L'éventualité de représailles militaires serait encore plus préoccupante pour l'Egypte car elle la placerait dans la situation embarrassante où elle devrait choisir entre la solidarité arabe et l'Occident. Un dilemme où l'Egypte est perdante, quel que soit son choix.

Un rôle de médiateur

Choisir l'Occident c'est, en plus des retombées négatives sur l'économie, prêter le flanc aux attaques de l'opposition islamiste, tandis que soutenir la Libye c'est mettre en danger les milliards de dollars d'aide économique occidentale.

Pour éviter *un tel dilemme*, le président Moubarak s'est personnellement attelé à une médiation entre la Libye d'un côté, la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni de l'autre. Les responsables égyptiens ont amené la Libye à renoncer officiellement à tout soutien au terrorisme et surtout à faire des concessions dans l'affaire des deux Libyens accusés d'être derrière le sabotage des avions d'UTA.

Les pressions égyptiennes ont provoqué des réactions hostiles de la part de certains responsables libyens, dont notamment le numéro deux, le commandant Jalloud. Après s'être tendues à la suite de violentes sorties du commandant, les relations entre Tripoli et Le Caire se sont améliorées avec les visites en Egypte des ministres libyens des affaires étrangères et de la justice.

Reste maintenant à savoir ce que M. Moubarak pourra offrir à son homologue français lors de sa visite à Paris. *A-t-il pu obtenir* quelque chose de nouveau du colonel Kadhafi ou se contentera-t-il de souligner « les concessions » faites par Tripoli ?

ALEXANDRE BUCCIANTI

PROCHE-ORIENT

et les réactions dans l'Etat hébreu

Jérusalem dénonce une « ingérence grossière » dans la campagne électorale

JÉRUSALEM

de notre correspondant

S'agit-il d'une *« ingérence grossière »* dans la campagne électorale israélienne ? En frappant du poing sur la table, en déclarant explicitement que *« ce gouvernement »* actuellement en place en Israël avait un problème lorsqu'on lui demandait de geler les implantations, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a donné l'impression de souhaiter la mise en place, après les élections du 23 juin, d'une équipe dirigée par le nouveau leader travailliste Itzhak Rabin, qui a succédé la semaine dernière à M. Shimon Pérès. C'est ainsi, en tout cas, que la plupart des commentateurs et hommes politiques ont interprété les propos de M. Baker.

Visiblement gêné par cette situation, M. Rabin – que les sondages donnent souvent favori face à M. Itzhak Shamir dans la course électorale – a tenu à rejeter ces marques de soutien des Etats-Unis. Prenant la parole devant les dirigeants du judaïsme américain réunis à Jérusalem, M. Rabin leur a demandé de faire comprendre à l'administration Bush qu'elle devait *« s'abstenir de s'immiscer dans les affaires intérieures d'Israël »*.

Dans la foulée, le numéro un travailliste a aussi affirmé son *credo* sur le problème qui est au centre de l'actuelle polémique israélo-américaine. Il s'est déclaré *« opposé aux implantations politiques »* dans les territoires occupés, c'est-à-dire celles qui, à ses yeux, ne servent pas la sécurité d'Israël, et il a souligné que les travaillistes avaient un ordre de priorité différent de celui du gouvernement (Likoud) de M. Shamir : *« En tête de nos préoccupations, il y a les problèmes sociaux et l'intégration des nouveaux émigrants, et non pas les implantations. »*

Alors, M. Baker a-t-il effectivement cherché à favoriser les chances du candidat travailliste, dont les vues sont proches de celles des Américains ? De l'avis de nombreux commentateurs, ce dossier des garanties bancaires restera bloqué jusqu'aux élections du 23 juin car le gouvernement Shamir refuse catégoriquement toute idée de gel des implantations.

Pour essayer de prouver le caractère *« irréaliste »* de cette idée, le ministre du logement, M. Ariel Sharon, vient même de citer un chiffre inédit : 23 000 logements sont, selon lui, actuellement en construction dans les colonies de peuplement. Quant au ministre des affaires étrangères, M. David Levy, il s'insurge contre cette *« tentative américaine d'imposer ses vues »*. Il estime également *« que les divergences seront surmontées et qu'un compromis sera finalement trouvé »*. – *(Intérim.)*



Selon le quotidien « Hadashot »

Une unité de la police israélienne serait « spécialisée » dans la torture en Cisjordanie

La police israélienne a créé une unité spéciale d'enquêteurs qui ont systématiquement recours à la torture en Cisjordanie, a affirmé lundi 24 février le quotidien israélien *Hadashot* (indépendant). Citant les témoignages de policiers, d'agents de sécurité et de détenus, le journal accuse une équipe de cinq policiers, constituée il y a dix-huit mois, d'avoir recours à des méthodes extrêmement violentes pour obtenir des aveux, comme la torture par électricité sur les parties génitales ou des coups de tessons de bouteilles.

Ces policiers, qui n'opèrent que la nuit, portant des masques effrayants, se livrent à des exercices de karaté sur les prisonniers et simulent des exécutions. *« Le matin, la salle d'interrogatoire, qui se trouve dans une aile de l'administration militaire de Hébron, ressemble à un champ de bataille, le sol est jonché de bâtons brisés et de cordes et maculé de sang »*, témoigne un membre des services de sécurité qui a requis l'anonymat. *« Les prisonniers, les habits en lambeaux,* poursuit-il, *ne sont plus capables que de ramper à la fin de l'interrogatoire. »*

Cette équipe de policiers, qui se déplace de prison en prison en Cisjordanie, a *« réussi à extorquer les aveux de 9 prisonniers sur 10 alors que ce taux est en général de 1 sur 10 »*, a déclaré un membre des services de sécurité. Le quotidien, qui ne donne que les initiales des membres de l'équipe, affirme posséder leur identité complète. Selon *Hadashot*, les responsables de la police et de l'armée couvrent les exactions de ce groupe, créé il y a un an et demi par le commandant de la police de Judée (Cisjordanie), le commissaire Dany Brinker.

Les dépositions de huit Palestiniens de Hébron âgés de quatorze à vingt-trois ans, remis à l'avocat américain Jeffrey Dillman, membre du Centre d'information sur les droits des prisonniers palestiniens, confirment ces pratiques de torture pendant les interrogatoires. Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), six détenus palestiniens ont trouvé la mort dans les sections d'interrogatoires israéliennes depuis 1989. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Washington presse l'armée d'accepter l'accord pour le rétablissement de la démocratie

Tandis que la Cour suprême des Etats-Unis, confirmant les décisions d'instances inférieures, se prononçait, par huit voix contre une, en faveur de la poursuite du rapatriement forcé de milliers de réfugiés haïtiens, le gouvernement américain décidait, lundi 24 février, d'apporter son *« soutien total »* au protocole d'accord signé dimanche à Washington entre le président renversé de Haïti, M. Jean-Bertrand Aristide, et les représentants du Parlement de son pays.

Le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Bernard Aronson, a estimé que *« l'armée haïtienne »*, qui ne participait pas à ces négociations organisées sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA), avait *« une profonde obligation de ne pas faire obstruction à cet accord »*, sous peine *« d'être tenue pour responsable aux yeux de la communauté internationale »*.

Ce protocole prévoit l'installation d'un gouvernement de consensus dirigé par le député communiste modéré René Théodore en attendant le retour, à une date non précisée, du président élu ainsi que le maintien, pour trois années au moins et contre la volonté du Père Aristide, du général Raoul Cédras, l'un des auteurs du putsch du 30 septembre, au poste de chef des armées.

Il stipule en outre que l'armée devra être séparée de la police, une réforme prônée par le Père Aristide. Plus de deux cents personnes, opposées à toute idée de retour du président élu, ont violemment manifesté lundi à Port-au-Prince, à l'appel du pasteur Vladimir Jeanty, président du Parti haïtien de Dieu. Le président Aristide doit s'exprimer jeudi à Genève devant la commission des droits de l'homme de l'ONU. Le rapport de cette dernière dénonce les *« violations massives des droits fondamentaux »* depuis le putsch (plus de mille cinq cents personnes tuées et plus de deux mille cas d'arrestations arbitraires et de torture), mais souligne aussi les *« erreurs »* du président Aristide, lorsqu'il était au pouvoir, en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : report des négociations de paix.** – Les pourparlers de paix entre Bogota et la guérilla colombienne, qui devaient reprendre, lundi 24 février, à Caracas, ont été reportés à la demande du gouvernement vénézuélien, en raison de la situation tendue créée par la tentative de coup d'Etat du 4 février. Le gouvernement colombien et la coordination Simon Bolivar envisagent de retourner à Caracas après le 8 mars (date des élections municipales en Colombie) mais étudient aussi la possibilité de se rendre dans un autre pays. – *(Corresp.)*

□ **ÉTATS-UNIS : M. Jerry Brown souhaite que M. Jesse Jackson soit son colistier.** – M. Jerry Brown, ancien gouverneur de Californie et candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle du 3 novembre prochain, a annoncé, lundi 24 février, qu'il souhaitait que le pasteur noir Jesse Jackson soit son colistier. M. Brown a fait cette déclaration-surprise lors d'une interview à la chaîne CNN. Il était difficile, mardi matin, de connaître l'opinion de M. Jackson sur la proposition qui lui a été ainsi faite publiquement. Le pasteur noir, qui a lui-même quelques ambitions, dirige une « Coalition Arc-en-ciel », dont M. Brown a eu jusqu'ici le soutien.

□ **GUATEMALA : « progrès importants » dans les négociations de paix.** – La sixième série des pourparlers de paix, qui s'est tenue à Mexico, du mercredi 19 au dimanche 23 février, entre le gouvernement et la guérilla guatémaltèques, a permis de réaliser des *« progrès importants »*, a estimé Mgr Rodolfo Quezada, médiateur dans ces négociations visant à mettre fin à trente années d'affrontements armés. Ce dernier a estimé qu'un projet d'accord en matière des droits de l'homme, sur lesquels les discussions achoppaient, sera prochainement élaboré, avec le représentant des Nations unies dans ces négociations. – *(AFP.)*

POLITIQUE



La préparation des élections

Les propositions économiques des Verts remettent en cause la «logique productiviste»

Les Verts ont présenté, lundi 24 février à Paris, une première synthèse de leurs analyses et de leurs propositions dans le domaine de l'économie. *«Baisse massive et rapide»* de la durée du travail, permettant de ne pas dépasser trente heures par semaine, en moyenne, d'ici à la fin du siècle, et cela sans compensation pour les plus hauts revenus, suppression de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, mais établissement, en revanche, de nouvelles taxes fondées sur le caractère inégalitaire des salaires versés dans une entreprise ou sur le degré de concentration du capital, telles sont quelques-unes des mesures, parmi les plus spectaculaires, envisagées par la commission économique du mouvement écologiste animé par M. Antoine Waechter. En matière sociale, les Verts se prononcent pour une fiscalisation complète de la branche famille de la Sécurité sociale, tandis que les dépenses de maladie seraient financées par la TVA et que seul le système des retraites continuerait à être supporté par les cotisations sociales des entreprises et des salariés.

La plaquette présentée notamment par M. Alain Lipietz, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et tête de liste des Verts dans le Val-de-Marne, ne constitue pas cependant *«un programme économique détaillé et chiffré»* du mouvement écologiste. Tout au plus apporte-t-elle un éclairage supplémentaire sur la volonté des Verts de remettre en cause, à terme, la *«logique productiviste»* défendue, selon eux, par tous les gouvernements, de droite comme de gauche. Comme l'a dit le porte-parole de la commission économique des Verts, l'application d'un véritable programme économique supposerait *«un changement culturel radical»* et une profonde *«évolution des mentalités»*. *«C'est pourquoi nous ne souhaitons pas arriver au pouvoir trop vite»*, a-t-il ajouté.

Les propositions des Verts en matière économique reposent, en effet, sur une modification des *«modes de consommation, de répartition, de production et d'échange»*, sur les notions de partage *intra muros* et de solidarité avec les pays du tiers-monde. Pour aboutir à de tels résultats, les Verts *«ne nient pas un certain appauvrissement en termes matériels»* pour les citoyens les plus favorisés des sociétés occidentales. Mais, précisent-ils, *«la réduction du temps de travail ne sera acceptée par la grande majorité que si elle est perçue comme une conquête du temps libre, libre pour les loisirs, la création, la démocratie, l'amitié, l'amour»*. Les Verts ne contestent pas, par ailleurs, que certaines contraintes seraient nécessaires *«pour assurer la survie de la nature et la solidarité vis-à-vis des autres individus, des autres peuples et des générations futures»*. S'ils ne remettent pas en cause les lois du marché, du moins pour *«les choix secondaires»*, ils se déclarent favorables à *«une certaine déconnexion des communautés par rapport aux pressions de la concurrence mondiale»*.

J.-L. S.

Le «lobby» des chasseurs contre l'Europe

BERGERAC

de notre envoyé spécial

La campagne des européennes de 1989, qui leur avait permis de glaner 749 741 voix (4,13 %), n'aura été qu'un coup de semonce. «Ils» reviennent et «ils» ne sont pas contents. Le mouvement Chasse, pêche, nature, traditions (CPNT) compte bien profiter des régionales pour donner libre cours à l'exaspération que procurent le «réglementarisme de Bruxelles» et les menaces qui pèsent, selon lui, sur «le mode de vie».

«Nous aurons des élus en Aquitaine, en Midi-Pyrénées, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Picardie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur», assure, péremptoire, M. André Goustat, maire de Mauzac (Dordogne) et président national de CPNT. Le Sud-Ouest, terre de Nemrods et berceau de CPNT, devrait faire une fête aux listes de M. Goustat et de ses amis.

«Nous serons au moins dix au conseil régional d'Aquitaine, devant les Verts et Génération Ecologie, nous serons les vrais arbitres», prédit le porte-parole des chasseurs, qui n'a que peu de considération pour *«les bateleurs d'estrade»* que sont les *«écolos urbains»*. *«La grande différence entre eux et nous, c'est que nous, nous mettons notre propre argent dans la défense de l'environnement»*, ajoute-t-il.

Un sigle et un pin's aujourd'hui, des élus demain. CPNT aura bientôt toutes les apparences d'une formation politique. *«Nous ne sommes pas un parti et nous ne sommes pas corporatistes, nous sommes un mouvement qui fait du lobbying politique»*, proclame M. Goustat. Les élus CPNT profiteront des tribunes des conseils régionaux pour dire tout le mal qu'ils pensent de *«la 79-409»*, qui, en langage chasseur, désigne la directive européenne réglementant la chasse aux oiseaux migrateurs, et du rapport Amendola, dont le seul nom fait bondir de son siège M. Henri Capdeville, placide notaire de Saint-Sever, qui conduira la liste CPNT dans les Landes.

«Ce rapport, soumis à Bruxelles, prône l'interdiction des violences subies par les animaux, encourage les agences de voyages à rayer de leurs programmes les spectacles de cruauté envers les animaux et propose également la suppression de l'alimentation forcée de certaines productions animales», souligne M. Capdeville, qui est également le président des sociétés taurines de France.

L'entrée dans l'arène politique du mouvement CPNT, solidement campé sur les fédérations de chasseurs, nettement plus engagées que celles des pêcheurs, n'effarouche pas M. Goustat, qui se retranche derrière un discours de saison sur *«l'apolitisme»*, vertu de *«ceux qui condamnent les professionnels de la politique»*, un héritage poujadiste, aux yeux de certains, vite récusé par les chasseurs. Gare à qui leur cherchera des crosses : *«Nous avons les moyens de faire battre les maires qui nous mettront des bâtons dans les roues»*, prévient le chef de file périgourdin.

«Pour l'instant, nous ne sommes candidats que dans des scrutins proportionnels à un tour, ce qui fait que la question des alliances ne se pose pas. Pour l'élection du président du conseil régional, nous aurons notre propre candidat ou nous nous abstiendrons», précise le maire de Mauzac, qui voue aux mêmes gémonies *«la droite et la gauche, qui nous ont trahis à Bruxelles»*, ainsi que le Front national qui est pour lui *«un parti totalitaire»*. En Aquitaine, il ne reconnait d'ailleurs des mérites qu'aux communistes de *«Dédé Lajoinie»* et aux gaullistes (*«pas les RPR, les gaullistes comme Guéna* [M. Yves Guéna, maire RPR de Périgueux] », précise-t-il) pour leurs convictions anti-communautaires.

MM. Capdeville et Goustat avouent ne s'être jamais remis du départ du général de Gaulle, mais soulignent aussitôt que le chef de file de CPNT en Lot-et-Garonne est un conseiller général socialiste. Qui entre à CPNT laisse, selon eux, son étiquette politique au vestiaire. *«Ceux qui tenteront d'utiliser notre label à des fins électorales seront exclus»*, avertit M. Goustat.

M. Capdeville n'ignore pas que la cynégétique et ses principes ne constituent pas la matière principale du travail d'une assemblée. *«Des revendications catégorielles ne font pas une politique régionale»*, juge, catégorique, M. Guéna. Qu'importe, les chasseurs apprendront *«sur le tas»*. *«Nous déciderons au coup par coup»*, ajoute M. Capdeville. *«Nous avons les uns et les autres un passé professionnel qui nous servira»*, assure M. Goustat, qui ne songe pas seulement à réformer les sociétés de chasse françaises, *«où il faudrait remplacer le mandarinat par l'élection»*, mais qui a également des idées sur tout, de l'agriculture à la formation professionnelle, en passant, migrations obligent, par les relations internationales...

GILLES PARIS

Les têtes de listes CPNT

Le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) présente des listes dans trente-cinq départements répartis dans seize régions. **Aquitaine.** – Dordogne : M. André Goustat; Gironde : M. Jean Seinlary; Landes : M. Henri Capdeville; Lot-et-Garonne : M. Guy Berny; Pyrénées-Atlantiques : M. Jean Saint-Josse. **Auvergne.** – Allier : M. Gérard Paquet; Cantal : M. Jean-Pierre Lalitte. **Bourgogne.** – Nièvre : M. Dominique Croenne; Saône-et-Loire : M. Michel Raymond; Yonne : M. Roger Clerot. **Centre.** – Indre : M. Christian Sylvain. **Champagne-Ardenne.** – Ardennes : M. Françis Duczynski; Aube : M. Pierre Pescarollo. **Ile-de-France.** – Seine-et-Marne : M. Richard Bertin. **Languedoc-Roussillon.** – Gard : M. Roger Amalric; Hérault : M. Georges Cabanes; Pyrénées-Orientales : M. Bernard Galte. **Limousin.** – Corrèze : M. Jean-Louis Hironde. **Midi-Pyrénées.** – Haute-Garonne : M. Pierre Fuzies; Tarn : M. Hubert Galan; Tarn-et-Garonne : M. René Bacou. **Nord-Pas-de-Calais.** – Nord : M. Marcel Castelain; Pas-de-Calais : M. Didier Fremaux. **Haute-Normandie.** – Eure : M. Daniel Bolle; Seine-Maritime : M. Gilles Ondet. **Pays de la Loire.** – Loire-Atlantique : M. Jean-Louis Bernie. **Picardie.** – Aisne : M. Pascal Tordeux; Oise : M. Bernard Hédin; Somme : Hubert Baledent. **Poitou-Charentes.** – Charente-Maritime : M. André Chauvières. **Provence-Alpes-Côte d'Azur.** – Haute-Alpes : M. Jean-Marie Tesnières; Bouches-du-Rhône : M. Daniel Portalis; Var : M. Alain Millanello. **Rhône-Alpes.** – Drôme : M. Bernard Dinges; Haute-Savoie : M. Jean-Louis Prevond.



Les directeurs de «Minute» et de «Présent» conduisent la liste FN à Paris

M. Serge Martinez, secrétaire de la fédération de Paris du Front national, membre du comité central et directeur de l'hebdomadaire *Minute-la France*, a rendu publique, jeudi 20 février, la liste qu'il conduira dans la capitale aux élections régionales. Celle-ci comprendra trente-trois hommes et onze femmes. Tous sont adhérents du Front national, et six travaillent dans la presse. En 1986, le parti d'extrême droite avait eu cinq élus à Paris : Mme Soraya Djebbour a quitté le Front national, MM. Serge Jeanneret et Jean-François Delenda ne se représentent pas, MM. Pierre Durand et Robert Hemmerdinger sont respectivement deuxième et quatrième sur la liste soumise au vote le 22 mars.

M. Martinez a fait part des difficultés rencontrées, selon lui, pour trouver des salles afin de tenir des réunions publiques à Paris. Faisant référence au collectif Ras le Front, qui s'oppose aux thèses du parti d'extrême droite, il a déclaré : *«J'ai pris toutes les dispositions pour qu'en cas de problème la police soit aidée. Nous avons procédé à des séances de photos pour savoir qui nous avons en face de nous. Nous aurons des huissiers, et si nous sommes agressés nous donnerons toutes les suites.»* Le directeur de *Minute* a précisé que M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national au conseil régional d'Ile-de-France, tête de liste dans les Hauts-de-Seine, sera candidat à la présidence de cette assemblée.

La liste est composée de la façon suivante :

(1) M. Serge Martinez, secrétaire de la fédération de Paris, membre du comité central, directeur de l'hebdomadaire *Minute-la France*;

(2) M. Pierre Durand, membre du bureau politique, conseiller régional, directeur du quotidien *Présent*;

(3) M. Jean-Pierre Reveau, membre du bureau politique, ancien député;

(4) M. Robert Hemmerdinger, membre du comité central, conseiller régional, vice-président du Cercle national des Français juifs (structure du Front national);

(5) M. Patrice Le Barbier de Blignières, membre du comité central;

(6) M. Sid Hamed Yahiaoui;

(7) M. Bertrand Robert;

(8) M. Loïc Le Henand;

(9) Mme François Vidal;

(10) M. Jacques Lafay, président du Cercle national des corps de santé (structure du Front national);

(11) M. Alain Vauzelle;

(12) M. Pierre-Dominique Lo Méo;

(13) M. Xavier Voute;

(14) Hugues-Marie Aguettaz;

(15) M. Gérard Philippe;

(16) Mme Suzanne Legrand;

(17) M. Alexis Petraud;

(18) M. Hervé Fourcin;

(19) M. Jeanne Gérard;

(20) M. Jean-Pierre Chabrut;

(21) M. Jehan Vialatel;

(22) Mme Nicole Moussu;

(23) M. Serge Palmier;

(24) M. Pierre Combe;

(25) Mme Marie-France Marcetteau de Brem;

(26) M. Bruno Laplace;

(27) Mme Jeanne Lair;

(28) Mme Françoise Ferry;

(29) M. Jean-Claude Poulain;

(30) Mme Nicole Herbin;

(31) Mme Colette de Montrosty;

(32) M. Jean Deirmendjian;

(33) M. Marcel Bourliot;

(34) Mme Madeleine Dinahet;

(35) Mme Dominique Denoyelle;

(36) M. Jean-Marc Boissier;

(37) M. Etienne Brière;

(38) M. Serge de Beketch;

(39) M. Claude Daziron;

(40) M. Francis Moulin;

(41) M. Paul Robert;

(42) M. Jean Nouyrigat.

Cinq cents élèves des écoles normales supérieures dénoncent «la banalisation de l'extrême droite»

Nous avons reçu la lettre suivante, signée par cinq cents élèves des écoles normales supérieures de Fontenay-Saint-Cloud, Ulm-Sèvres et Cachan, avec le soutien d'une partie du corps enseignant et du personnel, par le club Réformes de Fontenay-Saint-Cloud et par le Comité de lutte antinégationniste :

Les élèves des écoles normales supérieures de Fontenay-Saint-Cloud, d'Ulm-Sèvres et de Cachan pensent qu'il est de leur devoir de manifester à la fois leur inquiétude et leur étonnement devant l'attentisme de certains politiques face à la banalisation de l'extrême droite. Il ne s'agit pas seulement de dénoncer, au nom de la morale, les thèses de l'extrême droite, les alliances contractées ici ou là; il faut mener une véritable politique sociale, seule capable d'enrayer un mouvement qui a ses stratégies propres et qui, pour cela, n'est pas inéluctable. Ne nous trompons pas d'interlocuteurs, nous qui refusons de nous résigner : ce n'est pas aux électeurs indécis, dont on dit qu'ils votent pour Le Pen en désespoir de cause, qu'il faut nous adresser, comme si la raison avait prise sur ce désespoir. On ne dit pas à quelqu'un dont les conditions matérielles d'existence sont intolérables qu'il ne doit pas désespérer, qu'il n'a pas le droit de se retourner contre la politique par la violence ou par ce qu'il est convenu d'appeler un vote-sanction. On peut toujours le penser, sans pouvoir convaincre qui que ce soit.

C'est pourquoi nous nous adressons aux pouvoirs législatif et exécutif afin que des mesures soient prises, d'une part, pour sanctionner juridiquement, plus fermement, les infractions commises quotidiennement par ceux qui prônent la violence et soutiennent des thèses qui tombent sous le coup de la loi, notamment au sein de l'institution universitaire; d'autre part, pour que la politique sociale et économique à suivre actuellement fasse l'objet d'un débat contradictoire afin que la question de l'exclusion soit ramenée à ce qui la motive.

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Les doutes de M. Millon

Suite de la première page

Car au moment où il quittait son bureau de président (UDF-PR) du conseil régional une nouvelle alerte à la désunion de la droite a été déclenchée, mettant en émoi le microcosme lyonnais : trois jours avant le dépôt officiel des listes pour les régionales, M. Michel Noir revendique des cantons pour ses amis de Nouvelle Démocratie. Au téléphone, M. Millon a conseillé à ses interlocuteurs, un peu paniqués, de céder à la demande, car *«le calendrier avantage Michel Noir»*, les candidatures aux cantonales étant recevables jusqu'au 6 mars. M. Millon veut d'abord préserver ses listes uniques, si chèrement négociées, ces derniers mois, avec les autres poids lourds de la région, le maire de Lyon ou celui de Grenoble.

Certes, des déçus, qui ont fait les frais des tractations, ont décidé de briser la vitrine unitaire en ouvrant des boutiques électorales concurrentes, par exemple dans le Rhône, l'Isère ou l'Ain. Dans un bon jour, M. Millon explique doctement que cela n'est pas pour lui déplaire. Tant de convoitises prouvent, selon lui, que le conseil régional est devenu un enjeu politique incontournable. Mais, là, il peste contre ces dissidents, surtout experts de la calculette électorale : il leur suffit d'être un peu connus dans un département pour espérer obtenir 5 % des suffrages exprimés et grappiller quelque siège. *«Ce scrutin risque de tuer la région»*, lâche-t-il, désabusé.

A la manière de François Mitterrand

Pour sa part, M. Millon, maire de Belley, député de l'Ain et candidat dans le Rhône, a régionalisé son message électoral. Il est le seul dans ce cas. Dans tous les départements, les listes de l'exécutif sortant ont le même intitulé, empruntant la typographie des documents de promotion du conseil régional. Une équipe centralise les initiatives locales, édite trois numéros d'un journal, tiré à deux millions d'exemplaires. Une plaquette a été imprimée pour être distribuée au cours de la trentaine de réunions publiques prévues avant le 22 mars. Le même décor est installé dans les théâtres municipaux ou autres salles des fêtes où sont conviés, par courrier, les habitants de la commune. Chaque soir, la mise en scène se reproduit : clip vidéo, musique, apparition des candidats entourant M. Millon. Le coût de ce quadrillage méthodique d'une région *«plus grande que la Suisse et plus peuplée que le Danemark»*, selon la formule consacrée, s'élève, d'après le directeur de campagne de M. Millon, à 14 millions de francs pour les huit listes.

En Ardèche, comme partout ailleurs, le président du conseil régional, accompagné des principaux candidats du département, visite quelques réalisations auxquelles son assemblée a apporté sa contribution financière, trois usines, une maison de retraite, inaugure le local du district d'Annonay, et célèbre l'anniversaire d'une association d'aides aux familles. L'occasion surtout de dialoguer, *par* petits groupes, avec les acteurs économiques, les élus ou les responsables d'associations, tous des relais potentiels de son message. C'est sa manière préférée de faire de la politique. M. Millon répète souvent qu'il la tient d'un certain... François Mitterrand.

Le «permis de réussir»

Les contacts avec les Ardéchois, même pressés par le retard accumulé, lui redonnent du baume au cœur. *«Il y a quatre ans, si j'étais venu leur parler de Rhône-Alpes, ils m'auraient ri au nez»*, dit-il. M. Millon en est persuadé : la région est la collectivité territoriale d'avenir. Lui qui a voté contre les lois de décentralisation de Gaston Defferre œuvre en ce sens, depuis qu'il a succédé à Charles Béraudier, en 1988.

Tout n'est pourtant pas encore bien calé dans les têtes, à entendre les interventions du public réuni le soir à Annonay. Il y est beaucoup question de jardins particuliers, de dossiers d'intérêts très ciblés. Certes, parmi les deux cents personnes qui composent l'assistance, ce sont surtout des élus qui prennent le micro, transformant presque la réunion en campagne pour les sénatoriales. Mais, bien remis de ses troubles matinaux, M. Millon garde son cap, passe en revue les acquis de sa gestion – le «permis de réussir», une opération destinée à financer les initiatives pédagogiques des enseignants, qui a ouvert une brèche dans le monopole de l'éducation nationale; la négociation avec M. Lionel Jospin pour le plan «Universités 2000» –, dresse les grandes lignes du futur aménagement du territoire régional.

Pendant que l'Etat patine, la région va de l'avant, déclare-t-il en substance. Il explique comment le gouvernement trompe et endort les Français en affirmant qu'il n'y a pas d'autre politique possible que celle de Mme Edith Cresson et de M. Pierre Bérégovoy. *«Cette élection à portée régionale sera à résonance nationale»*, affirme-t-il.

Encore une fois, il convie l'assistance à convaincre *«les sceptiques et les désabusés»* d'aller voter le 22 mars. Encore une fois, il dit son refus de toute concession au Front national.

La réunion finie, M. Millon serre des mains, en oublie quelques-unes, puis s'éclipse. La journée a été longue. Celle du lendemain lui en promet autant. Il a prévu de réunir des militants pour les encourager à distribuer des tracts sur le marché. Il espère que les socialistes, même s'il ne les craint guère, vont enfin entrer de plain-pied dans la bataille électorale, battre les estrades, avancer des arguments. M. Millon redoute que la prochaine assemblée, *éclatée* en multiples groupes politiques, reflets des *«corporatismes»*, soit bien difficile à gouverner.

Pour éviter ce mauvais pas au conseil régional, il voudrait tant que la campagne s'emballe. Qu'elle soit belle comme une journée d'hiver sous le soleil d'Ardèche.

BRUNO CAUSSÉ

POLITIQUE

cantonales et régionales

Franche-Comté : M. Jean-Noël Jeanneney sur les terres d'Edgar Faure

VESOUL

de notre correspondant

Succéder à Edgar Faure, M. Jean-Noël Jeanneney l'a déjà fait il y a quatre ans. Il a en effet remplacé l'ancien président du conseil, alors président du conseil régional de Franche-Comté, à sa mort, le 30 mars 1988, comme président de la Mission du bicentenaire de la Révolution française. A la présidence du conseil régional était élu M. Pierre Chantelat (UDF-PR), alors député et maire de Vesoul (Haute-Saône), qui concédait une vice-présidence à un représentant du Front national.

Aujourd'hui, MM. Jeanneney et Chantelat se retrouvent face à face, non seulement comme têtes de liste en Haute-Saône, mais encore comme candidats à la présidence de l'assemblée régionale. M. Chantelat n'est plus député et il a été le seul président de région à perdre sa mairie en mars 1989. Aujourd'hui, il refuse l'alliance que lui propose, au nom du Front national, M. Jean-Marc Brissaud, secrétaire général du groupe des droites européennes au Parlement de Strasbourg. Et il a contre lui une liste de personnalités qui, sortantes ou non, sont mécontentes de n'avoir pas obtenu l'investiture de l'UPF aux élections cantonales.

Secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Jeanneney, qui n'a jamais appartenu à un parti politique, mène sa première campagne électorale dans un département où son père, Jean-Marcel, et son grand-père, Jules, qui furent tous deux ministres du général de Gaulle, étaient élus à Rioz près de Vesoul. Il doit aussi compter avec la présence de deux listes écologistes, de celle du PCF et d'une concurrence du MRG.

ANDRÉ MOISSÉ

□ **Alpes-Maritimes : une liste socio-professionnelle veut défendre la «santé d'abord».** – Profitant d'une densité médicale très supérieure à la moyenne nationale, des représentants des professions de santé des Alpes-Maritimes – médecins généralistes et spécialistes, dentistes, pharmaciens, kinésithérapeutes et infirmier (e) s – ont constitué une liste conduite par M. Patrick Folgado, infirmier libéral. Sur les vingt-huit candidats, dix-neuf résident à Nice. Intitulée «Ma santé d'abord», cette liste socio-professionnelle dénonce les *«directives gouvernementales écrasantes»*

□ **Régionales 804 listes ont été déposées.** – Le ministère de l'intérieur a enregistré le dépôt de 804 listes en métropole, pour les élections régionales du 22 mars. Pour la Corse où le mode de scrutin prévoit deux tours les 22 et 29 mars, 13 listes sont en présence.

Martinique : la gauche dans tous ses états sous la pression des indépendantistes

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

Si toutes les candidatures annoncées vont jusqu'au bout des intentions qu'elles proclament, il n'y aura pas moins d'une quinzaine de listes *en compétition en Martinique pour* solliciter les suffrages des quelque deux cent vingt mille électeurs inscrits. L'éparpillement des forces est général.

L'union de la gauche, qui avait été bâtie, en 1986, autour du Parti progressiste martiniquais (PPM) – la formation de M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste – et qui avait permis à M. Camille Darsières d'accéder à la présidence de l'assemblée régionale a depuis longtemps volé en éclats. Chacune de ses composantes fera cavalier seul et la mosaïque de la gauche martiniquaise sera d'autant plus bigarrée que des dissidences ont rendu le paysage politique encore plus complexe.

La liste du PPM, conduite par M. Darsières, sera concurrencée par cinq listes. Deux listes socialistes : celle de la fédération du PS, intitulée Nouvelle génération socialiste, dirigée par son premier secrétaire fabiusien, M. Jean Crusol, et celle du Parti martiniquais socialiste (PMS), né d'une scission du PS, qui sera formée par deux des principaux notables socialistes de l'île, MM. Maurice Louis-Joseph-Dogué, député PS, maire de Ducos, et Ernest Wan-Ajouhu, ancien pionnier du PS sur la commune du François. Une liste du Parti communiste martiniquais (PCM), conduite par le maire du Lamentin, M. Pierre Samot. Une liste locale, celle du Renouveau de Sainte-Marie, emmenée par M. Guy Lordinot, député apparenté PS. Une liste dissidente de cette dernière, annoncée par M. Félix Fortuné, l'un des hommes les plus en vue de Sainte-Marie, qui veut rassembler les gens soucieux du respect des particularismes locaux.

Mais l'électorat de gauche sera aussi sollicité par quatre listes indépendantistes formées par des mouvements minoritaires qui ont en commun d'accuser le PPM et ses anciens alliés d'avoir mené au conseil régional une politique économique privilégiant trop les intérêts du patronat. L'intransigeant maire et conseiller général de Rivière-Pilote, M. Alfred Marie-Jeanne, président du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), conseiller régional sortant, reconduira sa liste de «patriotes». Mais il devra compter, dans les autres communes, avec la liste du Centre national des comités populaires (CNCP), dirigée par M. Robert Saé, élu en 1990 (après l'annulation du scrutin de 1986) sur la liste du MIM ; avec la liste de Défense des intérêts des travailleurs de la Martinique, constituée par Mme Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM et par ailleurs animatrice du groupe trotskiste Combat ouvrier, proche de Lutte ouvrière ; enfin, avec celle de l'Union pour une alternative populaire, annoncée par M. Garcin Malsa, maire de Sainte-Anne, conseiller général, conseiller régional sortant, qui veut combiner indépendantisme et écologie et fait équipe, notamment, avec M. Gilbert Pago, l'un des dirigeants du Groupe rvolution socialiste (GRS, trotskiste) et le secrétaire général de la CDTM, M. Denis Lange.

Cet afflux de candidatures indépendantistes a été encouragé par le succès électoral remporté au scrutin partiel d'octobre 1990 par les listes de M. Marie-Jeanne (sept élus) et de M. Malsa (deux élus).

Les formations qui se réclament de l'opposition métropolitaine sont un peu moins écartelées. A côté de la liste officielle de l'UPF rassemblant les départementalistes proches du RPR et de l'UDF, sous la houlette du maire de Morne-Rouge, M. Pierre Petit, conseiller régional sortant, et du responsable martiniquais de l'UDF, M. Miguel Laventure, il y aura une liste Martinique avant tout ! formée par l'ancien secrétaire départemental du RPR, M. Michel Renard, qui a fondé son propre mouvement, et une liste Martinique Avenir mise en lice par un autre ancien secrétaire départemental du RPR, M. Yann Monplaisir, qui prétend devenir *«le turbo de l'opposition.»*

L'électorat modéré est également sollicité par le directeur du Crédit agricole, M. Maurice Laouchez, chantre du développement, pénétré de doutes sur la valeur et l'efficacité des hommes politiques locaux, qui a formé une liste sur laquelle figurent notamment un ancien dirigeant du PS, M. Siméon Salpétrier, et une syndicaliste très connue pour son dynamisme, Mme Marie Adhémar, déléguée des marins-pêcheurs.

En revanche, comme en Guadeloupe, le Front national est absent de la compétition faute d'avoir trouvé assez de volontaires pour constituer une liste complète.

ÉTIENNE MARIE

Loir-et-Cher : des dissidents contre M. Lang

BLOIS

de notre correspondant

M. Jack Lang n'avait pas envie d'y aller. Il a fini par céder à la pression de ses amis. Il conduira donc la liste socialiste sobrement intitulée «Jack Lang pour le Loir-et-Cher» (*nos dernières éditions du 25 février*). Le regrette-t-il déjà ? Lundi, quelques minutes avant la clôture, une liste concurrente imprévue était déposée à la préfecture de Blois. Intitulée «Solidarités et environnement», elle se réclame du patronage du mouvement AGIR, fondé récemment par M. Jean-Marie Cambacérès, député du Gard en rupture de ban avec le Parti socialiste. Derrière le maire de Molineuf, M. Robert Terrien, divers gauche, apparaît en seconde position M. François Mortelette, conseiller régional socialiste sortant et député socialiste avant l'arrivée de M. Jack Lang dans le Loir-et-Cher.

La liste comporte aussi les noms d'un ancien adjoint aux finances de M. Lang et d'un de ses conseillers municipaux. Elle a déjà reçu le soutien d'un autre de ses anciens adjoints, M. Claude Leymarios, qui a quitté ses fonctions pour se consacrer à Génération Ecologie, mais auquel M. Lalonde a, dit-il, *«retiré sa confiance»* parce que cette démission était *«une faute politique»*. M. Mortelette affirme qu' *«il y en a marre de la politique politicienne et des candidatures-spectacle»*. Pour M. Roland Baduel, premier secrétaire de la fédération socialiste de Loir-et-Cher, c'est plus simple : M. Mortelette, membre du courant chevènementiste, ne pouvait plus prétendre être en position éligible et ne l'a pas accepté. Il s'est *«mis de fait en dehors du parti»*.

JACQUES BUGIER

□ **Intentions de vote : 23,5 % pour le PS en Limousin et 24,5 % dans le Nord-Pas-de-Calais.** – Les sondages réalisés par BVA pour Antenne 2, FR 3, France Inter, France Info et *Paris-Match* dans les deux seules régions à présidence socialiste donnent dans le Limousin 23,5 % d'intentions de vote au PS contre 31 % à l'union UDF-RPR, 13,5 % au PCF, 10,5 % aux écologistes (dont 8 % aux Verts et 2,5 % à Génération Ecologie), 6 % au Front national ; et dans le Nord-Pas-de-Calais 24,5 % au PS contre 24 % à l'union UDF-RPR, 14 % au PCF, 13 % au Front national, 11 % aux écologistes (6,5 % aux Verts et 4,5 % à Génération Écologie), 7 % aux listes Oxygène de M. Borloo, maire de Valenciennes (enquêtes effectuées par téléphone du 20 au 23 février auprès d'un échantillon représentatif d'environ huit cents personnes).

Côte-d'Or : deux listes se disputeront les suffrages socialistes

En dépit des négociations menées jusque tard dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 février, les différents courants ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la composition de la liste socialiste pour les élections régionales en Côte-d'Or. Les tentatives de conciliation ont buté sur la question de la place accordée à M. François Rebsamen, fabiusien, conseiller municipal de Dijon. Deux listes devaient donc être déposées, lundi matin à la préfecture. Celle que soutient la majorité de la fédération est conduite par M. Roland Carraz, député, maire de Chenôve, membre de Socialisme et République, sanctionné en 1991 pour avoir voté contre l'engagement de la France dans la guerre du Golfe. M. Carraz est suivi de MM. Michel Neugnot, jospiniste, Michel Etiévant, Socialisme et République, premier secrétaire fédéral, M. Claude Patriat, rocardien, et Mme Marie-Thérèse Mutin, poperéniste. La liste «officielle» est conduite par M. Hervé Vouillot, mauroyiste.

Essonne : un transfuge du PS avec le PCF

M. Amaury Couderc, conseiller régional sortant de l'Essonne, a annoncé, lundi 24 février, que, après avoir quitté le Parti socialiste, il avait rejoint la liste du Parti communiste dans son département. En troisième position sur cette liste, conduite par M. Gérard Lefranc, maire d'Etampes, M. Couderc dénonce *«les concessions faites à la droite, ces trois dernières années, par les gouvernements de M. Michel Rocard et de Mme Edith Cresson»* et appelle *«ceux et celles qui croient qu'une politique de gauche est nécessaire et possible, ceux qui, par désespoir, envisagent de s'abstenir, à se rassembler pour exprimer clairement leur amertume, leur déception et leur colère»*.

Membre du courant Gauche socialiste, qu'animent trois parlementaires de l'Essonne hostiles, en 1991, à l'engagement de la France dans la guerre du Golfe, M. Couderc occupait la troisième place de la liste adoptée à l'automne dernier par la fédération départementale du PS. Cette liste n'avait pas été entérinée par la convention nationale du 12 octobre ; au fil des semaines, M. Couderc avait été déplacé jusqu'au septième rang, où il ne pouvait plus espérer être réélu. Fondateur et président de l'association Pour nous c'est lui, qui, au début de 1988, avait lancé un appel à la candidature de M. François Mitterrand pour un nouveau septennat, M. Couderc s'estime sanctionné pour *«délit d'opinion»* en raison de la position de son courant sur la guerre du Golfe.

Au moment où M. Couderc rejoint la liste du PCF, un élu communiste en rupture avec son parti, M. Jean-Loup Englander, maire de Saint-Michel-sur-Orge, prend la tête d'une liste «pluraliste», associant l'ADS (Alternative démocratie et socialisme, anciens communistes), l'AREV (Alternative rouge et verte, ex-PSU et Nouvelle Gauche) et des groupes locaux. Cette liste se propose, elle aussi, d'*«offrir une alternative aux électeurs de gauche qui sont tentés de s'abstenir parce qu'ils ne veulent plus voter pour les partis traditionnels»*. *«Je suis persuadé qu'un vent de gauche se lèvera de nouveau,* explique M. Englander. *Nous sommes là pour voir s'il souffle déjà sur l'Essonne.»*

Guyane : un membre de l'UTG en deuxième position sur la liste du PS

Comme prévu, c'est M. Pierre Rivardière, directeur des opérations de lancement au centre spatial de Kourou, qui conduira, en Guyane, la liste du Parti socialiste aux élections régionales (*le Monde* du 13 février). Il sera secondé par M. Maurice Saint-Pierre, membre du bureau de l'Union des travailleurs guyanais, un syndicat qui n'a jamais caché ses orientations indépendantistes.

M. Saint-Pierre, trente-huit ans, compagnon de route de l'Unité guyanaise et de son leader autonomiste, M. Albert Lecante, sera deuxième de liste. Il a expliqué qu'il ne voulait pas, s'il était élu, *«être un simple gestionnaire au conseil régional pendant six ans»*, expliquant que *«les développements véritables de la Guyane – culturel, économique, social – ne pourront être efficaces sans un changement du statut institutionnel actuel, sans l'élaboration d'une nouvelle entité territoriale acceptée par tous»*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Pons : «M. Mitterrand devra se soumettre ou se démettre»

Participant à une réunion publique en présence des candidats aux élections régionales sur la liste d'union UDF-RPR à Paris, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré, lundi soir 24 février, que, dans l'hypothèse d'une victoire de la droite en 1993, *«le gouvernement devra assurer toute la responsabilité de la conduite des affaires de l'Etat»*. *«Les décisions se prendront à l'hôtel Matignon et plus à l'Elysée. M. Mitterrand devra se soumettre ou se démettre»*, a dit M. Pons.

Affirmant son soutien à M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, qui conduit cette liste, M. Jacques Dominati, député (UDF-PR) de Paris, a dénoncé ceux qui sont des *«ferments de division»*. Visant implicitement M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (Rép. et ind.) des Hauts-de-Seine, qui brigue la présidence du conseil régional, M. Dominati a affirmé : *«Quels que soient les mérites de tel ou tel vice-président, aux finances ou ailleurs, nous avons un seul candidat, Alain Juppé.»*

Il s'en est pris vigoureusement à l'extrême droite et au PS en déclarant : *«Avec le Front national, nous avions le chagrin. Avec les socialistes, nous avons maintenant la pitié.»*

M. Charasse met en garde M. Giscard d'Estaing contre une «alliance scélérate» avec le FN

M. Michel Charasse, ministre délégué au budget et tête de liste du PS aux élections régionales dans le Puy-de-Dôme, a demandé à M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF), président de région sortant, de s'exprimer *«clairement»* sur le refus d'une alliance électorale avec le Front national.

Interrogé lundi 24 février sur Europe 1, M. Charasse a observé *«qu'avec le nombre de listes en présence»*, M. Giscard d'Estaing *«sait parfaitement qu'il ne peut pas avoir la majorité absolue»*. *«La seule chose que je souhaite entendre,* a déclaré M. Charasse, *c'est qu'il ne va pas gâcher l'image de l'Auvergne républicaine en faisant une alliance scélérate avec le Front national.»*

Si cet engagement est pris par le président sortant, *«alors tout est possible»*, a ajouté M. Charasse, qui a souligné *«qu'avant d'être socialiste»* il était *«d'abord républicain»* et qu'il était *«prêt à faire beaucoup de choses pour ne pas collaborer avec le Front national»*.

M. Bianco : «Les hommes politiques français sont généralement honnêtes»

M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, tête de liste de la majorité présidentielle aux élections régionales dans les Alpes-de-Haute-Provence, a estimé, lundi 24 février sur Télé-Monte-Carlo, que les hommes politiques français sont *«généralement honnêtes»*. *«Le Parti socialiste est accusé sur son financement,* a souligné M. Bianco. *Il a quelques personnes qui sont malhonnêtes. Il y en a aussi ailleurs. Ce n'est pas au nom de cela que l'on peut jeter l'opprobre sur tous les hommes politiques.»*

Interrogé sur son engagement au côté de M. Tapie dans la campagne électorale en Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Bianco a déclaré : *«Je suis préoccupé de la montée du Front national, et c'est pour cela que je suis sur la liste Energie Sud, parce que Bernard Tapie me paraît, lui, capable de s'opposer à cette poussée.»*

A l'ENA

Une mise au point de cinq des dix lauréats du «troisième concours»

Cinq des dix élèves de l'ENA lauréats du «troisième concours» qui avaient publiquement protesté contre les conditions de leur scolarité (*le Monde* du 18 février) démentent formellement avoir signé cette protestation (1).

Ils refusent catégoriquement *«les revendications et les opinions»* qui y sont exprimées. Dans une lettre qu'ils viennent d'adresser au *Monde* après en avoir informé la direction de l'Ecole, ces cinq élèves écrivent notamment : *«Pour nous, servir l'Etat est une grande ambition et un vrai défi. Notre choix de l'ENA implique le respect des règles de neutralité et d'impartialité de l'Etat et de la fonction publique. Il vaut également acceptation du régime de scolarité unique pour les lauréats du troisième concours. L'égalité de traitement entre élèves demeure non seulement la meilleure règle d'accès à la fonction publique mais aussi la seule manière efficace d'éviter un statut de «sous-énarque.»*

Sur les cinq autres signataires, l'un, M. B. Philizot, a donné sa démission de l'ENA au début du mois de février, et les quatre derniers maintiennent les critiques qu'ils ont formulées contre le statut et la scolarité des élèves admis au «troisième concours».

(1) Il s'agit de MM. G. du Cheyron d'Abzac, R. Hacquin, A. Le Sueur, M. Mathey et A. Triolle.

Le congrès de la Ligue communiste révolutionnaire

Le parti de M. Krivine se prononce pour «un socialisme unitaire et féministe»

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a profité de son dixième congrès national, qui s'est tenu du 20 au 23 février à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pour tirer notamment les leçons de l'écroulement des régimes communistes d'Europe de l'Est.

Les résolutions proposées par l'actuelle majorité de l'organisation trotskiste, soutenues par le porte-parole de la LCR, M. Alain Krivine, ont recueilli 60 % des suffrages des cent quatre-vingts délégués présents à Saint-Denis.

La majorité de la LCR, qui reste convaincue que *«le système capitaliste ne peut être transformé graduellement»*, prône cependant *«l'expérience loyale»* d'un grand parti *«commun et démocratique»* avec tous ceux et celles qui, ne partageant pas cette conviction, *«seraient déterminés à lutter pour une défense intransigeante des exploités et des opprimés»*, dans *«la perspective d'un socialisme unitaire et féministe»*, et où la LCR ne serait qu'une *«tendance»*.

Le projet du courant minoritaire de la LCR, «Tendance 13» (regroupant treize membres du comité central), animé par M. Gérard Filoche, qui préconisait au contraire la refondation d'une LCR également rebaptisée, a recueilli 23 % des votes.

Un texte de tendance intermédiaire a été soutenu par 16 % des délégués.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue du congrès, M. Krivine a indiqué à propos des prochaines élections que la LCR, qui soutiendra des *«candidats de gauche indépendants du gouvernement»* et en principe les listes de Lutte ouvrière, l'organisation trotskiste de Mme Arlette Laguiller, présente dans trente départements, ne donnera pas de consigne de vote au deuxième tour lorsqu'un candidat du PS ou du PCF sera opposé à un candidat de la droite, sauf lorsqu'il s'agira d'un candidat du Front national.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Une décision du tribunal administratif d'Orléans

Le ministère de l'intérieur est condamné pour expulsion abusive

Alors que le Conseil constitutionnel, saisi par le gouvernement, devait statuer, mardi 25 février, sur la constitutionnalité de l' « amendement Marchand » sur la « zone internationale » dans les aéroports, le ministère de l'intérieur est condamné pour l'expulsion abusive d'un étranger « en urgence absolue ».

M. Achour Ait Slimane, un Algérien de vingt-six ans, revient de loin. Le 22 novembre dernier, il se débattait pour échapper à l'avion qui devait le reconduire à Alger en vertu d'un arrêté d'expulsion «en urgence absolue». Cette décision vient d'être annulée par le tribunal administratif d'Orléans, qui a condamné le ministère de l'intérieur à lui verser 5 000 F. Loin d'être un ange, M. Achour Ait Slimane a gravi les échelons de la délinquance plus vite que ceux du système scolaire. Arrivé en France à l'âge de douze ans, il vit dans une famille nombreuse installée dans la région de Vierzon. A peine majeur, il participe à l'attaque d'un grand magasin de bricolage, avant de passer au trafic de drogue. Au retour de son service militaire en Algérie, il est condamné à cinq ans de prison. A sa sortie, le 9 février 1991, il est immédiatement assigné à résidence dans le département du Cher, où ses papiers sont renouvelés pendant neuf mois, jusqu'au jour où tombe l'arrêté d'expulsion « en urgence absolue », concrétisation de ce que l'on appelle désormais la «double peine».

L'« urgence absolue permet de passer outre la disposition légale qui empêche d'expulser certaines catégories d'étrangers, ceux qui vivent régulièrement en France depuis dix ans notamment. Ayant refusé d'embarquer dans l'avion pour l'Algérie, M. Ait Slimane est déféré devant le tribunal correctionnel de Créteil, qui le relaxe du délit de séjour irrégulier pour illégalité de l'arrêté d'expulsion. C'est la voie suivie par le tribunal administratif d'Orléans qui, suivant les arguments de Mᵉ Alain Mikowski, a jugé, le 4 février dernier, que la *« gravité des faits reprochés* (...) *n'est pas telle que l'expulsion* (...) *constitue une nécessité impérieuse pour la sécurité publique »*. Les juges s'appuient sur *« l'ancienneté des faits »*, et le comportement de l'intéressé en prison, où il a bénéficié d'une importante réduction de peine. Le tribunal a aussi estimé que le fait d'avoir attendu neuf mois pour expulser M. Ait Slimane ne permet guère de justifier l'« urgence absolue ». Une formule qui, selon une circulaire du ministère de l'intérieur lui-même, est applicable en cas d'atteinte à la sûreté de l'Etat, de terrorisme, de meurtre, de viol ou de *« infractions répétées et de gravité croissante sur les biens et les personnes »*.

PHILIPPE BERNARD

L'enquête sur l'assassinat de Chapour Bakhtiar

Les autorités suisses acceptent l'extradition de l'Iranien Zia Sarhadi

BERNE

de notre correspondant

La Suisse a répondu favorablement, lundi 24 février, à la demande d'extradition présentée par la France du ressortissant iranien Zia Sarhadi, soupçonné de complicité dans l'assassinat de l'ancien premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar, tué avec son garde du corps le 6 août 1991 à Suresnes (Hauts-de-Seine). *(Nos dernières éditions du 25 février.)*

Arrêté le 23 décembre 1991 devant l'ambassade d'Iran à Berne, Sarhadi était recherché par la justice française pour sa participation éventuelle à la préparation de ce crime et son aide à la fuite des assassins en Suisse. Sarhadi, précise-t-on à Berne, dispose encore d'un délai de trente jours pour introduire, le cas échéant, un recours auprès du tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire de la Confédération. Lors de la procédure d'extradition, indique un communiqué du département fédéral de justice et police, l'autorité compétente *« ne se prononce pas sur la question de la culpabilité; elle examine en particulier si l'acte imputé est également punissable selon le droit suisse »*.

L'arrestation de Sarhadi avait provoqué un incident diplomatique entre Berne et Téhéran. L'un des deux meurtriers présumés de l'ancien premier ministre iranien Ali Rad Vakili, arrêté le 21 août 1991 à Genève, avait été extradé en France quelques jours plus tard, après avoir renoncé à faire appel et accepté une procédure simplifiée.

JEAN-CLAUDE BUHRER

CATASTROPHE

Après l'accident du mont Sainte-Odile

M. Quilès demande à Airbus une étude sur l'ergonomie des A-320

Le ministre de l'équipement, M. Paul Quilès, a annoncé, lundi 24 février, plusieurs mesures conservatoires visant à améliorer la sécurité du transport aérien à la suite du rapport préliminaire sur l'accident d'un Airbus A-320 d'Air Inter près de Strasbourg, le 20 janvier. Conformément aux recommandations de la commission d'enquête présidée par M. Alain Monnier (*le Monde* du 25 février), il a demandé à Airbus Industrie de fournir, dans un délai d'un mois, *« un programme précis d'étude et de mise en œuvre d'une modification de l'ergonomie »* des commandes liées aux modes de descente de l'avion et de leur procédure d'utilisation, afin de réduire tout risque éventuel de confusion. Airbus Industrie a annoncé, le jour même, avoir chargé *« une équipe de spécialistes de travailler sur cette question »*.

Le ministre a également demandé à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de rendre obligatoire la présence d'un dispositif avertisseur du sol sur tous les avions d'une taille suffisante pour permettre leur équipement. Les appareils français, déjà pourvus des câblages nécessaires, devront être équipés sans délai. Air Inter a annoncé qu'elle équiperait rapidement 12 avions de sa flotte (6 A-320, 4 A-300 et 2 Mercure) de ces avertisseurs et qu'elle demanderait, dans les deux mois, des améliorations au constructeur *« afin d'éviter au maximum les alarmes intempestives »*. D'ici à l'été, précise la compagnie, l'ensemble de sa flotte pourra être équipé et les nouvelles consignes d'utilisation deviendront opérationnelles. La troisième recommandation porte sur les balises radioélectriques de signalisation du lieu d'un accident. La Direction de l'aviation civile est priée d'accélérer les travaux de l'organisation de l'aviation civile internationale pour rendre cette balise moins vulnérable.

M. La.

MÉDECINE

En dépit de la publication d'un arrêté ministériel sur le non-remboursement des produits non chauffés

Des hémophiles ont été contaminés par le virus du sida après le 1er octobre 1985

Dans une lettre parvenue le 5 septembre 1988 à Mᵐᵉ Marie-Thérèse Pierre, de la direction générale de la santé, le docteur Yvette Sultan, coordonnateur du centre d'accueil et de traitement des hémophiles de l'hôpital Cochin (Paris), faisait deux révélations : dès mars 1985, de nombreux médecins spécialistes savaient que les produits antihémophiliques lyophilisés non chauffés étaient contaminés par le virus du sida; d'autre part, après le 1ᵉʳ octobre 1985, des produits coagulants non chauffés ont été prescrits malgré les textes réglementaires. Ce document, transmis il y a quelques jours à la justice par le ministère de la santé, éclaire d'un jour nouveau l'affaire du sang contaminé.

« Je tiens à votre disposition, écrivait Mme Sultan à la direction générale de la santé, *de nombreux dossiers d'hémophiles qui ont été contaminés pendant la période de juillet à octobre 1985. Je tiens même à votre disposition des dossiers d'hémophiles qui ont été contaminés par des produits non chauffés après la date du 1ᵉʳ octobre 1985, délivrés par des banques du sang qui n'avaient pas pris la précaution de s'approvisionner en produits chauffés »*.

Le docteur Sultan ajoutait : *« Le recul au 1ᵉʳ octobre du décret sur l'utilisation obligatoire de produits chauffés aura été fatidique pour certains hémophiles. Nous entendrons souvent parler de cette date par les hémophiles eux-mêmes, car il est évident que nous avons commis là une erreur grave. Nous savions, nous, médecins d'hémophiles, depuis au moins mars 1985, sinon avant, que les produits anti-hémophiliques lyophilisés non chauffés transportaient le virus HIV. »*

La lettre se concluait de la manière suivante : *« Je suis prête à discuter avec vous de ces problèmes de responsabilité et je pense même qu'il serait temps d'envisager sinon une réparation auprès des hémophiles, ce qui est actuellement hors de nos possibilités, au moins quelques réparations. »*

Ainsi, depuis mars 1985, les médecins spécialistes de l'hémophilie savaient que les produits anti-hémophiliques qu'ils prescrivaient pouvaient être contaminés par le virus du sida. Tout comme les principaux responsables de la transfusion sanguine, à commencer par ceux du CNTS. Mais ils n'en ont rien dit. Sans doute, objectera-t-on, les certitudes sur les moyens de prévenir ce risque furent-elles difficiles à établir. Ainsi, dans un article publié dans le numéro de mars de la revue *l'Hémophile*, le docteur Sultan écrivait que seule *« une déduction purement intellectuelle »* permet de penser que les produits chauffés ne transmettent pas le sida. *« En conclusion*, ajoutait-elle, *il existe une forte présomption pour que les techniques mises au point pour éviter la transmission de l'hépatite B par les concentrés de facteur VIII soient également valables pour la transmission du virus du sida: mais d'autres études sont nécessaires. »*

Le docteur Sultan faisait partie du petit groupe qui, dès le 11 juillet 1983, avait réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour assurer la thérapeutique de l'hémophilie A, et qui se transforma en Comité national de l'hémophilie, en mai 1985, sur décision du professeur Jacques Roux, directeur général de la santé (1). Très tôt, elle s'était intéressée aux techniques de chauffage. En attestent deux lettres en date du 1ᵉʳ et du 2 juin 1983, qui lui étaient adressées par le docteur Jean-Pierre Allain (à l'époque chef du service recherche et développement du CNTS) et le professeur Jean-Pierre Soulier (à l'époque directeur général du CNTS). Dès cette période, elle avait commencé à réclamer au CNTS des produits chauffés pour traiter ses malades.

Un groupe de spécialistes savait

En mars 1985, le docteur Sultan et ses confrères savaient donc. Quelques jours plus tard, le 1ᵉʳ avril 1985, un groupe de spécialistes chargés de conseiller le docteur Bahman Habibi (CNTS) pour la rédaction de son rapport «Sida et transfusion sanguine» établissaient que *« les résultats partiels concernant l'incidence de l'anti-LAV parmi les donneurs français (0,5 à 1 %) permettent d'affirmer la contamination statistique de tout pool de plasma d'au moins 500 donneurs »*. Cette constatation, ajoutaient ces experts, parmi lesquels le professeur Jean-Claude Gluckman (hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris), Françoise Barré-Sinoussi (Institut Pasteur de Paris) et le docteur Jean-Jacques Huart (CRTS de Lille), *« renforce l'utilité de techniques permettant d'inactiver le LAV dans les produits finis »*. Dès le 22 novembre 1984, devant la commission consultative de la transfusion sanguine, le docteur Jean-Baptiste Brunet, de la direction générale de la santé, avait affirmé : *« Des études ont déjà été menées qui ont pu prouver une inactivation du virus* [du sida] *après un chauffage des dérivés sanguins (68 °C pendant 24 heures). »*

Cent à deux cents malades par mois

Comment un petit groupe de spécialistes a-t-il pu être en possession d'une information à ce point capitale sans, apparemment, trouver les moyens de la transmettre dans les premiers mois de l'année 1985 aux autorités sanitaires ? Le professeur Jean-Pierre Soulier révèle, dans son récent ouvrage *Transfusion et sida, le droit à la vérité (2)*, que le docteur François Pinon, à l'époque au CTS de l'hôpital Cochin, avait fait part, dès le 10 janvier 1985 à la direction générale de la santé de sa certitude de l'existence d'une transmission du sida par voie sanguine et de la nécessité de recommander une diminution ou une abstention de transfusion toutes les fois que cela est possible.

Sur ce chapitre, les responsables de la santé publique n'ont pas tenu compte de ce cri d'alarme, pas plus que de celui que leur adressa quelques semaines plus tard, le 12 mars 1985, le docteur Brunet. Ce dernier écrivait pour sa part que, si les résultats de l'enquête du docteur Pinon étaient représentatifs de la région parisienne, *« il est probable que tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés »*. La veille, les résultats de l'enquête du docteur Pinon avaient été publiés à la une du *Quotidien du médecin*.

Il fallut attendre le 1ᵉʳ août 1985 pour que le dépistage de l'infection par le virus HIV devienne obligatoire dans les dons de sang. Le bilan de ces retards est très lourd . Le professeur Soulier estime, en effet, que chaque mois de retard a pu se traduire par la contamination de cent à deux cents malades.

Concernant la mise au point de la technique de chauffage pour les produits anti-hémophiliques, on mesure l'importance du retard accumulé par les responsables du CNTS à la lecture de la lettre adressée le 2 juin 1983 par le docteur Allain au docteur Sultan. On y apprend qu'une étude comparant le facteur VIII chauffé de la firme Travenol au produit non chauffé du CNTS va être entreprise de manière à déterminer si le chauffage peut avoir une certaine efficacité contre le sida... Il faudra attendre deux ans pour qu'au colloque qui avait lieu le 1ᵉʳ juin 1985 à Pont-à-Mousson un groupe de médecins spécialistes de l'hémophilie recommande *« l'application des méthodes d'inactivation virale aux produits lyophilisés »*. Et encore ajoutaient-ils que *« les risques encourus par les hémophiles infectés (anti-LAV positifs) de développer un sida ou une de ses formes cliniques sont probablement faibles »*.

L'autre révélation essentielle de la lettre du docteur Sultan à Mᵐᵉ Pierre concerne l'existence de contaminations par le virus du sida après le 1ᵉʳ octobre 1985. La circulaire du 20 octobre 1985 de la direction générale de la santé (n° 3 B/142) précisait en effet, à la suite des arrêtés du 23 juillet 1985 (rendant obligatoire le dépistage systématique de l'infection par le virus du sida à l'occasion de chaque prélèvement de sang et prévoyant que les produits anti-hémophiliques non chauffés ne seraient plus remboursés à partir du 1ᵉʳ octobre 1985), que les concentrés stables «chauffés» *« doivent se substituer, au 1ᵉʳ octobre 1985, aux produits stables équivalents qui n'ont pas bénéficié d'une inactivation virale par la chaleur »*.

Cette circulaire précisait, en outre, que *« tout produit congelé ou cryodesséché préparé avant la mise en œuvre systématique du test de dépistage ne doit être ni délivré par les ETS ni utilisé par les centres hospitaliers qui en détiendraient un stock sans avoir été auparavant contrôlés soit directement, soit par une nouvelle convocation du donneur ». « Dans ces conditions, les stocks de plasma frais congelé, de concentré de globules rouges congelés, de cryoprécipité congelé, ainsi que ceux de plasma cryodesséché et de cryoprécipité cryodesséché qui n'auraient pu faire l'objet d'une vérification de l'absence d'anti-corps anti-LAV doivent être retournés au CTS qui les a délivrés »* .

« Infecté en novembre ou décembre 1985 »

Il n'était donc pas fait expressément mention du rapatriement des produits anti-hémophiliques non chauffés pas plus que de l'interdiction de la prescription des produits non chauffés. Ce texte précise bien en revanche que les produits chauffés *« doivent se substituer »* aux produits non chauffés . Selon le docteur Sultan, ces contaminations tardives, après octobre 1985, seraient le fait de banques de sang qui n'avaient pas pris la précaution de s'approvisionner en produits chauffés. *« Même si sa publication dans la presse va être pour moi très lourde à porter, je ne renie nullement le texte de cette lettre et je peux démontrer tout ce que j'affirmais à cette époque*, nous a déclaré le docteur Sultan. *Je pense en particulier au cas très précis de la contamination d'un homme actuellement en train de mourir et dont on a pu démontrer qu'il a été infecté en novembre ou en décembre 1985. Cette infection est due à l'usage de produits non chauffés dans un centre de province qui ne s'était pas approvisionné en produits chauffés. J'ajoute, ce qui est énorme, que l'on n'a pas interdit l'usage des produits non chauffés mais quel'on s'est borné, fort tardivement d'ailleurs, à ne plus les rembourser. »* Pour sa part, M. Francis Graeve, président d'honneur de l'Association française des hémophiles, nous a déclaré avoir connaissance de plusieurs cas de prescriptions de produits non chauffés au début de 1986 dans des centres de transfusion de province.

Ces contaminations tardives posent à nouveau le problème de savoir s'il exact, comme ne cessent de l'affirmer les responsables du CNTS de l'époque, que 90 % des hémophiles contaminés l'ont été avant mars 1985. En théorie, tous les hémophiles séronégatifs devaient être traités avec des produits chauffés à partir de juillet 1985. Peut-on penser qu'après cette date il ne s'est pas produit de nouvelles contaminations ? Il semble en fait qu'il n'en ait rien été. La raison en est simple : beaucoup d'hémophiles ne connaissaient pas leur statut sérologique et il a pu arriver que certains d'entre eux – séronégatifs mais ne le sachant pas – aient reçu tout de même des produits non chauffés. Le docteur Sultan le dit d'ailleurs expressément quand elle affirme connaître *« de nombreux dossiers d'hémophiles contaminés pendant la période de juillet à octobre 1985 »*.

On rejoint là le deuxième chapitre de l'affaire du sang contaminé : le retard dans la mise en place du test de dépistage. Ce retard a eu deux conséquences très graves : il a contribué à augmenter le nombre de contaminations par l'intermédiaire des transfusions sanguines; il a, en outre, fait que de nombreux hémophiles n'ont connu leur statut sérologique qu'avec retard. Le professeur Soulier écrit dans son ouvrage que, s'il était exact que des produits non chauffés ont été injectés dans la période intermédiaire (entre juillet et octobre 1985) à des hémophiles dont on ne connaissait pas le statut sérologique, *« la faute en reviendrait au médecin prescripteur et non au centre producteur. Il est évident qu'en cas d'urgence un hémophile de sérologie inconnue devait être considéré et traité comme un séronégatif »*.

La lettre du docteur Sultan, qui confirme aujourd'hui une série d'hypothèses qui n'avaient pu, jusqu'à présent, être vérifiées, éclaire l'affaire du sang contaminé d'un jour nouveau : non seulement les responsables du CNTS savaient que les produits qu'ils écoulaient pouvaient transporter le virus du sida, mais des médecins prescripteurs, tout en connaissant ce risque, n'en ont pas tenu compte. Au même moment (début 1985), on savait au ministère de la santé que tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens avaient de grandes chances d'être contaminés.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) Ce groupe était notamment constitué par le docteur Jean-Pierre Allain (à l'époque chef du service recherche et développement du CNTS et aujourd'hui inculpé dans l'affaire de la contamination des hémophiles), M. P. Caissal, président de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles, le docteur Maurice Chassaigne, président de l'Association pour le développement de la transfusion sanguine, le docteur Jean Ducos, président de la commission consultative de transfusion sanguine, le docteur M. Goudemand, directeur du CRTS de Lille, M. Jean Leroux, président de l'Association française des hémophiles et le docteur Michel Garretta (à l'époque directeur général adjoint du CNTS et aujourd'hui inculpé dans l'affaire de la contamination des hémophiles).

(2) Éditions Frison-Roche.

EN BREF

□ **Vague de froid sur le Proche-Orient.** – Une troisième vague de froid en moins de deux mois frappe tout le Proche-Orient. La neige est tombée sur la Turquie, l'Iran, l'Irak, la Syrie, le Liban, la Jordanie, Israël, Chypre, la Grèce. En Turquie, de nouvelles avalanches se sont abattues sur plusieurs villages de l'Est du pays et le froid aurait tué au moins deux personnes. En Israël, le mauvais temps a provoqué des coupures d'eau et d'électricité. A Jérusalem, la circulation est bloquée par la neige. Quant au littoral libanais, il a été noyé sous des trombes d'eau qui ont provoqué des inondations et d'énormes embouteillages. Nicosie, la capitale chypriote, Athènes et son Acropole sont recouvertes de neige, ce qui se produit rarement. A Chypre, deux enfants sont morts noyés dans une rivière en crue. En Egypte, la température est anormalement basse (11 °C) à Alexandrie, dont le port a dû être fermé en raison de la tempête qui souffle sur le sud-est de la Méditerranée. – *(AFP, AP.)*

□ **Les Editions Amaury rachètent Thierry Sabine organisation (TSO).** – Les Editions Amaury, propriétaires de *l'Equipe*, du *Parisien*, du *Courrier de l'Ouest*, du *Maine libre*, de la Société du Tour de France et d'Events Co, ont signé, lundi 24 février, un protocole d'accord pour l'acquisition de TSO, organisatrice du Paris-Dakar devenu cette année le Paris-Le Cap. La vente, qui devrait s'effectuer dans un mois, se ferait au bénéfice d'Emilie, héritière de Thierry Sabine, majeure depuis le mois de janvier. Gilbert Sabine, qui avait assuré la succession de son fils après son décès accidentel en 1986, demeurerait à la tête de l'épreuve pour quelques années encore.

□ **Nucléaire : trois ouvriers contaminés au Bugey (Ain).** – Trois employés d'une société de nettoyage ont été légèrement contaminés, lundi 24 février, lors d'une opération sur un chantier en « zone contrôlée » du réacteur numéro trois de la centrale nucléaire du Bugey (Ain). Selon les premiers examens, le niveau de contamination de ces trois personnes, qui doivent faire l'objet de nouveaux contrôles de la part du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), est resté inférieur *« à la limite fixée par la réglementation »*.

□ **Air France accusé de polluer la Marne.** – Dans un communiqué publié lundi 24 février, M. Didier Julia, député RPR de Seine-et-Marne, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, chargé de l'environnement, *« dénonce la pollution de la Marne par la société Air France »*. Selon lui, des quantités massives de détergent provenant de la station de lavage d'Air France installée à Roissy sont déversées de manière habituelle et sans traitement dans un ruisseau dont les eaux finissent par se déverser dans la Reneuse, un affluent de la Marne. Cette pratique compromettrait, selon le député, le succès de l'opération « Marne-pollution zéro » lancée il y a un an par le conseil régional.

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Trois viols en quinze jours dans les taxis londoniens

La réputation des « cabs » en péril

LONDRES

de notre correspondant

La renommée des *black cabs*, ces taxis noirs de Londres, est-elle compromise ? Trois viols commis en moins de quinze jours dans des taxis, cela fait beaucoup, pour un moyen de transport qui bénéficiait jusqu'à présent d'une réputation – méritée – de sécurité et de fiabilité.

Mais les faits sont incontestables : il y a au moins deux « brebis galeuses » parmi les 21 000 taxis *licenciés de la* capitale. Les deux derniers cas de viol se sont produits les vendredi 14 et samedi 15 février. Le troisième remontait à deux semaines. A chaque fois, une femme seule a été violée par le *chauffeur en fin de soirée.*

Il semble que l'un des trois taxis incriminés soit une voiture dépourvue de licence officielle, mais le doute n'est pas permis pour les deux autres. Un homme âgé de vingt-deux ans, propriétaire d'un taxi licencié, a été arrêté, mardi 18 février, en relation avec les faits reprochés.

La police vérifie, d'autre part, l'identité des propriétaires des quelque 200 *black cabs* vendus aux enchères le mois dernier. La récession économique force un nombre croissant de chauffeurs à quitter la profession et, chaque semaine, plusieurs dizaines de taxis sont vendus aux enchères. Mais la crise incite aussi des chômeurs à se lancer dans cette activité avec leur voiture personnelle. La multiplication de ces taxis sans licence, dont les conducteurs n'ont pas subi la formation – très poussée – *des chauffeurs licenciés*, risque d'entamer un peu plus la réputation des *cabbies.*

LAURENT ZECCHINI

PARIS/ILE-DE-FRANCE

La polémique entre la Ville et l'Etat sur le projet présidentiel du quai Branly

La « cité de chantier » du centre de conférences internationales va être « démontée »

L'affaire de la construction du centre de conférences internationales du quai Branly (7e arrondissement) connaît un nouveau rebondissement : dans une lettre du 19 février à M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, M. François-Régis Bastide, président de l'établissement public du centre de conférences internationales, annonce que la « cité de chantier » de 3 500 mètres carrés et de cinq niveaux, bâtie en bord de Seine, port de La Bourdonnais, va être « démontée ».

Le centre de conférences internationales du quai Branly est l'un des *« grands projets »* de M. François Mitterrand. Il doit permettre d'accueillir dans la capitale les sommets de chefs d'Etat et les grandes réunions diplomatiques. Son inauguration est prévue pour 1995, lors de la présidence française de la CEE.

La mise en place d'une « cité de chantier » était nécessaire aux travaux de construction du nouveau centre de conférences internationales. La décision de M. Bastide, président de l'établissement public, de *« démonter »* ce bâtiment de béton de 3 500 mètres carrés est l'application d'une décision de justice. En effet, rappelant que *« l'obligation du permis de construire s'impose aux services publics »*, le tribunal administratif saisi par la Ville avait, le 27 janvier, annulé l'arrêté préfectoral autorisant la construction de cette énorme bâtisse provisoire (*le Monde* du 29 janvier).

Au secrétariat d'Etat chargé des grands travaux, après la décision de M. Bastide, on affirme qu'un *« autre terrain »* est recherché pour édifier cette cité de chantier. Il est vrai que, dans sa lettre à la Mairie de Paris, M. Bastide emploie le mot *« démontage »*, et non *« démolition »*. Et, sans baraquement de chantier, comment construire, dans les délais, le futur centre de conférences dont, déjà en mars 1990, M. Christian Cléret, directeur de l'établissement public, estimait que le *« le calendrier était très tendu »* et qu'*« il fallait démarrer très vite »*.

Depuis, l'affaire tourne à la polémique. L'Etat agit à coups de *« diktats »* et la Ville réplique en saisissant le tribunal administratif. En juin 1989, le président de la République choisit le projet de l'architecte Francis Soler, dont les études prévoient de disposer, quai Branly, trois *« écrins »* de verre communiquant entre eux, à l'intérieur desquels trouveront place une grande salle réservée aux congrès internationaux, des espaces polyvalents, des restaurants et des salons de réception. Coût de l'opération : 2,75 milliards de francs, dont le financement serait assuré par la vente de l'actuel Centre de conférences, avenue Kléber, dans le 16e arrondissement.

Révision autoritaire du POS

Mais les études de l'architecte ne sont pas conformes aux dispositions prévues par le plan d'occupation des sols de la capitale, notamment à propos de la hauteur de l'édifice et de la surface de l'espace vert reconstitué et ouvert au public. Pour obtenir le permis de construire, il faut donc modifier le POS de Paris. Ce que refusent les élus, estimant que la qualité du site est menacée par la future construction de l'Etat.

Par arrêté du 18 octobre 1991, M. Christian Sautter, préfet de région, brusque les choses. Il qualifie le projet du Centre de conférences d'*« intérêt général »* et met en demeure la Ville de procéder à la révision du POS. Enfin, il ordonne l'abattage de 109 arbres, quai Branly, effectué sous la protection de la police. La municipalité saisit alors le tribunal administratif, qui condamne l'Etat..., mais les arbres ne seront pas replantés.

La bataille rebondit à la fin de l'année dernière, quand l'Etat décide de se substituer à la Mairie pour modifier le plan d'occupation des sols de la Ville (*le Monde* du 5 décembre 1991). A l'issue de l'enquête publique qui vient d'avoir lieu à la mairie du 7e arrondissement, le Conseil de Paris va être à nouveau saisi. Si les élus confirment leur refus de voir altérer les règlements d'urbanisme de la Ville, le préfet pourra passer outre et *« imposer unilatéralement »*, pour la première fois à Paris, une modification du POS.

C'est dans ce climat que les services de l'Etat ont élevé, sans permis de construire, la cité de chantier, qui vient d'être condamnée par le tribunal administratif. A l'issue de ces péripéties, on affirme à l'établissement public, à propos du calendrier de l'opération : *« Nous n'avons plus de marge de sécurité, mais nous tenons encore les délais. »* Jusqu'à quand ?

JEAN PERRIN

COLLECTIVITÉS LOCALES

A la suite d'un conflit sur les primes

Les éboueurs de Brest sont en grève

BREST

de notre correspondant

Les poubelles s'amoncellent dans les rues de Brest et des villes avoisinantes, où elles n'ont pas été ramassées depuis le 7 février. Les éboueurs et l'ensemble des agents techniques de catégorie C de la communauté urbaine et dela ville de Brest, qui représentent 80 % du personnel, observent depuis quinze *jours un mouvement de grève* tournante.

Ils entendent protester contre le nouveau régime de primes qui leur est proposé par M. Pierre Maille, maire (PS) de Brest et président de la communauté urbaine. Celui-ci *leur offre une indemnité mensuelle* de 100 francs, alors que les syndicats, notamment la CFDT majoritaire, en réclament 310.

Le conflit qui les oppose résulte de la publication du décret du 6 septembre 1991 sur le régime *indemnitaire des fonctionnaires* territoriaux (*Le Monde Heures locales*, daté 8-9 septembre 1991). Ce texte devant entrer en vigueur le 6 mars prochain, les élus sont amenés à reviser – et à renégocier – le système de primes de leurs collaborateurs.

Lorsque le décret est paru, un grand nombre d'élus et l'ensemble des syndicats avaient protesté. Ils *estiment que ce texte encadre de* façon trop rigide le système des primes, qui devient insuffisamment attractif pour le personnel d'encadrement. M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, avait introduit une *mesure destinée aux catégories* les plus défavorisées : il s'agit d'une enveloppe indemnitaire facultative, dont le calcul représente, au maximum, 50 % de la masse des indemnités pour travaux supplémentaires de la collectivité. La plupart des syndicats avaient estimé que ce pourcentage était ridiculement bas.

Or, à l'heure où se préparent les budgets locaux, il apparait que certains élus sont disposés à donner moins que ce que prévoit le décret. Ainsi, à Brest, les agents techniques *de catégorie C ne percevraient* qu'une enveloppe de 33 %. Ce qui se traduirait par une prime de 100 francs au lieu de 150 francs.

GABRIEL SIMON

DÉFENSE

L'hélicoptère franco-allemand Tigre pour l'armée de terre britannique

Le consortium franco-allemand Eurocopter et le groupe britannique British Aerospace sont convenus, mardi 25 février, à Singapour, de coopérer pour proposer à l'armée de terre britannique une version *dérivée de l'hélicoptère d'atta*que Tigre, qui a déjà été retenu par les armées de terre française et allemande.

Les besoins britanniques sont évalués à une centaine d'exemplaires et l'hélicoptère, *dans sa* version destinée à l'armée britannique, pourrait être produit avant la fin de 1999.

*Par cette coopération qui donne*rait à British Aerospace un rôle de leadership pour l'adaptation du Tigre aux besoins de l'armée britannique, le consortium Eurocopter entend écarter la candidature *outre-Manche de l'hélicoptère amé*ricain AH-64 Apache.

Les Français ont, pour leur part, évalué à 215 exemplaires le nombre de Tigre en version anti-hélicoptères et anti-chars qui commen*ceraient de leur être livrés au début* de 1999. L'Allemagne, de son côté, estime ses besoins à 138 hélicoptères anti-chars en l'an 2005.

NOMINATIONS

Au conseil des ministres

Le général Hérisson devient le premier officier de gendarmerie à recevoir une cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 19 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Gendarmerie.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Jacques Hérisson, nommé inspecteur général des armées à compter du 1er mars (*le Monde* du 15 février).

[Né le 20 avril 1933 à Chantilly (Oise) et ancien Saint-Cyrien, Jacques Hérisson a servi, en Algérie, comme officier de l'arme des transmissions avant d'entrer, en 1959, dans la gendarmerie. Après plusieurs postes en province, il est affecté à la direction de la gendarmerie et de la justice militaire à Paris. En 1978, il prend le commandement du groupement de gendarmerie des Alpes maritimes, avant d'être nommé, de 1982 à 1986, commandant militaire du palais de l'Elysée. Il commande ensuite la Garde républicaine à Paris, puis la 1ère région de gendarmerie (Ile-de-France). Depuis octobre 1988, le général Hérisson était major général de la gendarmerie, le numéro 2 de la hiérarchie après le directeur général, un magistrat de tradition. La gendarmerie compte en 1992 vingt-sept officiers généraux. Le général Hérisson est le premier officier de gendarmerie à recevoir une cinquième étoile (*le Monde* du 15 février) depuis la création de cette arme il y a quelque neuf siècles.]

Est promu général de division, le général de brigade Jean-François auprès du chef d'état-major de l'argendarmerie.

Est promu général de brigade, le colonel Jean Cusin-Gogat.

● **Terre.** – Sont promus général de brigade, les colonels Patrick Boucher, Maurice Godinot et Jean-Claude Glevarec.

Est nommé inspecteur du train, le général de brigade Michel Léger.

● **Marine.** – Sont nommés : commandant l'escadre de la Méditerranée, le vice-amiral Charles Lefebvre ; sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Jean-Yves Le Dantec ; adjoint au directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le vice-amiral Marc Merlo.

● *Air. – Est élevé au rang et à* l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Pierre Duvivier.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Eugème Cœuret et Gérard Coldebœuf (nommé président du conseil permanent de la sécurité aérienne) ; général de brigade aérienne, les colonels Michel Gachelin, Christian Zyromski, Jacques Facomprez et Hugues Silvestre de Sacy (nommé chargé de mission Sardet, nommé major général de la mée de l'air).

Sont nommés : adjoint militaire au directeur central de l'infrastructure de l'air, le général de brigade aérienne Alain Jeantet ; commandant le centre d'opérations des forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Jean-Pierre Kermorgant ; commandant le 1er groupement de missiles stratégiques, le général de brigade aérienne Michel Nicolas.

● **Armement.** – Sont promus ingénieur général de deuxième *classe, les ingénieurs en chef Michel* Clamen, Christian Grosjean, Jean Golinger et Michel Simon.

Sont nommés : chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de première classe René Julier ; adjoint au directeur régional du nord du Service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Pechamat.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Bernard Maistre ; médecin général, les médecins chefs François Leterrier et Daniel Huot.

Est nommé inspecteur technique des réserves du sevrice de santé, le médecin général André Malafosse.

M. Yves Pietrasanta président de l'Institut français de l'environnement

Par décret paru au *Journal officiel* du 20 février, M. Yves Pietrasanta, maire (MRG) de Mèze (Hérault) et jusqu'ici président de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED), a été nommé président de l'*Institut francais* de l'environnement.

Cet organisme, créé le 18 novembre 1991, devrait être à la fois un observatoire de l'environnement, un centre de recherches, un bureau d'expertise et le correspondant de l'Agence européenne de l'environnement. Installé à Orléans (Loiret), il disposera d'une cinquantaine de collaborateurs et d'un budget estimé à 30 millions de francs (*le Monde* du 21 novembre 1991).

[Né le 19 août 1939 à Mèze (Hérault). M. Yves Pietrasanta est diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier et docteur ès sciences. Après avoir été professeur à l'école de chimie de Montpellier, il a été élu, en 1972, conseiller général (MRG) de l'Hérault, puis en 1977 maire de Mèze et, en 1986, conseiller régional de Languedoc-Roussillon. M. Pietrasanta est président de la fédération Languedoc-Roussillon du MRG. Par ailleurs, il a créé dans sa commune, en 1980, un centre original de traitement des eaux usées par lagunage et de recyclage des matières plastiques. Cette expérience lui a valu d'être nommé, en 1990, président de l'ANRED.]

CULTURE

CINÉMA

Estouffade berlinoise

Beaucoup de films mais peu de révélations au quarante-deuxième Festival de Berlin

BERLIN

de notre envoyé spécial

Comme si de rien n'était, le Festival de Berlin, qui a eu lieu du 13 au 24 février, vient d'accoucher d'un palmarès conforme à sa tradition de point de rencontre hautement diplomatique entre l'Ouest et l'(ex-) Est. Ours d'or pour l'Américain *Grand Canyon*, de Lawrence Kasdan. Ours d'argent pour le Hongrois *Douce Emma, chère Böbe*, d'Istvan Szabo. Et, afin que nul ne soit oublié dans ce partage, le prix d'interprétation féminine est allé à Maggy Cheung, l'actrice chinoise de *Ruan Ling-yu*, celui d'interprétation masculine à Armin Mueller-Stahl, vedette de l'«europudding» *Utz*.

Ce palmarès reflète mal la réalité de la sélection officielle : sur les trente films proposés, cinq seulement représentaient l'Europe de l'Est, du fait de l'effondrement de la production dans toute cette région. Encore est-ce comptabiliser *le Cercle intérieur*, d'Andreï Konchalovski, évocation de l'époque stalinienne à travers le projectionniste particulier du dictateur, tournée en anglais par un cinéaste désormais basé à Hollywood. Quant au très attendu *Une vie indépendante*, de l'auteur de *Bouge pas, meurs, ressuscite*, Vitaly Kanevski – et par ailleurs production française, – il a été retiré du Festival au dernier moment, et remplacé au pied levé par *Tous les matins du monde*.

Avec neuf titres, les Américains tenaient le haut du pavé, forts du prestige des Woody Allen, Martin Scorsese, Barry Levinson et Paul Shrader. A côté de l'évidemment superbe *Ombres et brouillard*, c'est de ce dernier qu'est venue la meilleure surprise avec un *Light Sleeper* audacieux et maîtrisé. Bizarrement, ses interrogations morales et sa foi dans le cinéma entraient en résonance avec celles des deux meilleurs films français en compétition, *le Conte d'hiver*, d'Eric Rohmer et l'étonnant *Céline*, de Jean-Claude Brisseau. Sur un registre très différent, *la Guerre sans nom*, hors concours, déclenchait un intérêt de bon aloi chez le public allemand.

Plus bourratif que nourrissant

Complémentaire du grand documentaire de Tavernier et Rotman, la série d'interviews réalisée par Richard Copans avec les membres du réseau Jeanson était l'un des attraits de sections parallèles prolifiques, mais elles aussi en demi-teinte grisaillée. Hormis le superbe *Brighter Summer Day* du Taiwanais Edward Yang, déjà projeté dans plusieurs autres festivals, seuls le nouveau Kaurismaki, *la Vie de bohème*, et un premier film lituanien, *Trois jours*, de Sarunas Bartas, apportaient de rares rayons d'espoir cinéphilique, malgré leur regard sombre sur la réalité. Il restait pour se consoler l'hilarant kung-fu anticolonialiste de Tsui Hark *Il était une fois en Chine*.

Près de trois cents titres, toutes *sections confondues, faisaient* un Festival plus bourratif que nourrissant. Mais le marché du film, organisé parallèlement au Festival était, lui, en pleine forme. Becky Probst, son organisatrice, accueillait avec intérêt les nouvelles sociétés privées, semi-privées, en voie de privatisation (...) des pays de l'Est, au sein desquelles elle retrouvait le plus souvent les représentants des anciennes structures étatiques. Elle observait avec quelque circonspection la nébuleuse des structures *européennes*, dont la bonne volonté à aider les cinématographies des pays de la CEE, du traité de Rome ou de tout autre agrégat, ne va pas sans confusion et risque *de dérive bureaucratique*.

L'Europe représente pourtant le seul espoir du cinéma allemand, à en croire l'envoyé de *Die Zeit* à la «Berlinale», Andreas Kilb, qui dresse un constat pessimiste sur la situation de son pays. Alors que seules quelques comédies à gros sabots mettant en valeur des vedettes de la télévision parviennent à se faufiler dans un box-office complètement dominé par les Américains, le financement soumis à la triple bureaucratie de l'Etat, des Länder et des chaînes de télévision publique n'est guère stimulant. Et la célébration fervente du dixième anniversaire de la mort de *Fassbinder tournait* vite à la litanie sur l'absence d'une nouvelle génération.

Economiquement, la réunification a plutôt aggravé les choses : les immenses studios de la DEFA à Babelsberg attendent de munificents mais pour l'instant fantomatiques investisseurs en louant le mythique Dietrichhalle (le plateau de *l'Ange bleu*) à une exposition d'arts ménagers. Les professionnels de l'ex-RDA piétinent aux portes des studios de l'Ouest, tandis que la fréquentation s'est effondrée dans la partie orientale, frappée par la crise économique.

Du moins la chute du Mur et ses conséquences alimentent bon nombre de scénarios, *fortement imprégnés* des traditions documentaires chez les réalisateurs nés à l'Est, plus inventifs dans la fiction chez leurs confrères de l'ancienne RFA. Ainsi la découverte des méandres du capitalisme par une brave villageoise dans *Der Brocken*, qui a fait la clôture du Festival, ou les retrouvailles d'anciens amants séparés depuis quarante-cinq ans par la coupure du pays, dans *Das alte Lied*, la privatisation d'un cinéma (*Das Capitol*) ou l'évocation en forme de thriller des méfaits de la Stasi (*la Boîte noire*).

Le cinéma allemand, comme le Festival de Berlin, n'a pas fini de digérer les récents bouleversements. Le dynamisme de l'un et de l'autre dépend pour une bonne part d'une éventuelle stabilisation en Europe orientale pour alimenter la programmation de la «Berlinale», dans le pays même pour raffermir sa production et ouvrir la porte à de *nouveaux talents*.

JEAN-MICHEL FRODON



« Douce Emma, chère Böbe », d'Istvan Szabo, Ours d'argent au Festival de Berlin

INSTITUT

Jacquemart-André : la guerre des communiqués

Les objets disparus du Musée Jacquemart-André ont été retrouvés. *Piquée par cette information* (*le Monde* du 25 février) émanant de milieux proches de l'Institut, la Cour des comptes, qui voit ainsi son travail remis en question, vient, *«à titre exceptionnel»*, de faire paraître un communiqué contestant les chiffres publiés... par la Cour des comptes dans un rapport qui fit grand bruit (*le Monde* du 12 avril 1991). Ce ne sont plus 325 pièces qui se seraient volatilisées comme elle l'avait indiqué, mais 463. Elle fonde cette précision renouvelée sur un inventaire *récent effectué* à la demande de l'Institut de France et affirme donc que, pour elle, *«l'affaire n'est pas close»*.

Pour comprendre cette guerre de communiqués et cette querelle chiffrée, il faut remonter en arrière. En novembre 1990, M. Jean-François Collinet, rapporteur à la Cour des comptes, demande à Mme Lydie Huyghe, *femme de l'académicien* René Huyghe et conservatrice du Musée Jacquemart-André, un inventaire de ses collections. Devant la mauvaise volonté de la responsable du musée, il somme l'Institut d'avoir à lui soumettre un tel document. M. Loïc Rousseau, contrôleur financier de l'Institut, charge Mme Christine Solans, fonctionnaire de l'éducation nationale détachée à l'Institut, de faire ce récolement. Mme Solans ne peut venir à bout de sa tâche. Elle indique néanmoins dans son mémoire que 325 objets sont *«réputés manquants»*. La Cour des comptes retient ces chiffres. Son rapport, qui fait état de *«divers dysfonctionnements de l'Institut»*, est divulgué. Scandale. Lydie Huyghe est inculpée. Et le couple est *«interdit de musée»* par le juge d'instruction. L'Institut nomme un administrateur provisoire, M. Jean-Luc Dumont, expert agréé auprès des tribunaux.

Ce dernier fait entreprendre un inventaire minutieux. En janvier 1992, il annonce que, sur *«130 numéros réputés manquants, il a pu en récoler 69»*. Mais pour simplifier la question il faut préciser qu'un *«numéro»* peut comporter plusieurs pièces (une paire de fauteuils ou six tasses, par exemple). En outre, le 14 février, en présence du juge d'instruction, M. Jacques Clavière-Schiele, le bureau et la bibliothèque de M. et Mme Huyghe *sont inventoriés* pour la première fois. On y retrouve certains objets disparus. Une semaine plus tard, dans un placard situé dans un petit couloir, on met la main sur les 152 dessins anciens (en deux lots) que la Cour des comptes inscrit au nombre des 463 pièces évaporées. Une tapisserie, enfin, est repérée chez un restaurateur.

Si les recoins de l'hôtel n'ont pas tous été explorés et peuvent révéler des trouvailles qui modifieront une fois encore le total de l'inventaire, une chose est certaine : la gestion de la conservatrice a été pour le moins... désordonnée. Et peu rentable : le musée recevait de 15 à 20 visiteurs par jour. Pourtant, *on prête à Lydie* Huyghe, qui sera vraisemblablement «blanchie» par le juge d'instruction, le désir de retrouver son établissement en dépit de la nomination, *«provisoire»* dit-elle, du nouveau conservateur, Nicolas Sainte-Fare Garnot (*le Monde* du 25 février). A l'Institut, on redoute cette obstination...

EMMANUEL DE ROUX

MUSIQUES

Dirty District redécoupé

Sept ans après l'explosion alternative, un groupe entre fidélité et professionnalisme

Qui jette de temps en temps un œil sur les palissades encollées d'affiches de la capitale a déjà vu le nom de Dirty District. Formé en 1985 à l'apogée de la vague alternative, le groupe a connu plusieurs formations, écumant régulièrement les hauts lieux du mouvement. Aujourd'hui Dirty District aspire à la stabilité. N'empêche, une semaine avant le concert de l'Espace Ornano, Dirty District faisait subir un cours de formation accélérée à un nouveau guitariste dans les sous-sols de l'Hôpital éphémère, anciennement Bretonneau.

Le lieu est assez symbolique des mutations d'une génération de musiciens. On est passé d'un moment – incarné par Bérurier Noir – où la politique était aux postes de commandes à une préoccupation plus esthétique. Dirty District, sans rien renier de son passé, de son discours (ils viennent du punk et reprennent *That's Entertainment* du Clash, ils ne comptent plus les concerts de soutien et arborent toujours le label rude, rock, reggae) a changé. Le groupe s'est élargi : c'est un sextette à deux batteurs (comme les Allman Brothers, *mais la ressemblance s'arrête* là). Au commencement, la musique de Dirty District mélangeait rock violent et reggae lourd, selon la recette brevetée par les groupes punks britanniques en 1977. Aujourd'hui, la musique s'est ramassée sur elle-même, plus agressive et plus précise.

Le retour de la formation correspond à l'entrée officielle du groupe dans le circuit professionnel : ils organisent leurs concerts avec un tourneur. *«Les structures alternatives qui ont survécu sont devenues lourdes, organisent tout elles-mêmes, billetterie, service d'ordre, nous essayons de garder le contrôle, mais c'est plus difficile qu'avant»*, reconnaissent-ils.

Reste le problème du disque. Enregistré début 1989, distribué en 1989, leur unique album a vu le jour sur le label Bondage, *qui fut celui de Bérurier* Noir. Il s'agit maintenant de savoir si le groupe va sauter le pas en signant avec une major company. Pour : *«Nous n'avons pas d'objection de principe, l'important est de travailler avec des individus en qui nous avons confiance»*. Contre : *«Nous avons enregistré un titre sur une compilation Barclay* (Raggadubforce) *et nous nous sommes rendu compte que nous n'avions rien à faire avec eux»*.

En attendant de résoudre ce choix cornélien, Dirty District caresse un autre projet : *«Nous voudrions partir en Afrique et échanger des instruments avec les musiciens là-bas. Ils ont besoin avant tout de cordes de guitare, de baguettes de batterie. Nous sommes aussi en contact avec un luthier pour faire construire les guitares les plus résistantes et les moins chères possible.»* En attendant de collectionner les balafons et de distribuer les médiators, Dirty District est donc décidé à baliser une bonne fois pour toute son territoire parisien.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 27 février à 19 h 30 à l'Espace Ornano, 78 bd Ornano, Paris 18e. En première partie, Parkinson Square.

□ **Préemptions : de la Bourgogne à la Perse.** – Les musées nationaux ont préemptées deux œuvres à l'Hôtel Drouot, le 21 février. Il s'agit d'une *Présentation au Temple*, élément d'un tryptique bourguignon du quinzième siècle, qui ira au Musée de Cluny. Le panneau a été enlevé pour 750 000 F. Et pour 1 million de francs le Musée du Louvre a emporté une peinture persanne du seizième siècle provenant du manuscrit du *Livre des présages*.

Comédie-ballet de notre siècle

Création en Val-de-Marne d'un spectacle total, adaptation un peu folle de bandes dessinées

LES AMOURS DE MONSIEUR VIEUX-BOIS
à Vitry

Un peu moins populaire en France que Christophe, l'ingénieux auteur de *la Famille Fenouillard*, le dessinateur suisse Rodolphe Tœpffer (1799-1846) ne lui cède en rien pour la cruauté assassine du trait et l'ironie lapidaire des légendes dont il parsemait ses albums. *Les Amours de Monsieur Vieux-Bois*, sorte de Werther sur le retour, qui soupire en vain et se suicide avec une régularité maniaque, les aventures de *Monsieur Cryptogame*, savant botaniste persécuté par une amoureuse intraitable, forment la matière de deux de ces histoires dont Caroline Gautier a eu l'idée un peu folle de tirer l'argument d'une comédie-ballet (1). Elle en demanda la musique à Gérard Pesson, actuellement pensionnaire à la Villa Médicis, auteur de musiques souvent diaphanes, fragmentées, d'une sensibilité exacerbée, au bord du silence, confia la chorégraphie à Dominique Boivin, un danseur aux allures de sylphe pince-sans-rire dont on devinerait, si ce n'était écrit dans le programme, qu'il a travaillé avec Merce Cunningham (c'est lui qui incarne Monsieur Vieux-Bois, puis l'Abbé).

Pour le décor – panneaux blancs sur lesquels se détachent d'incertaines lignes noires amovibles, pour figurer tantôt un cheval, tantôt une épée, tantôt une corde pour se pendre – elle a fait appel à Jean-François Lacalmontie, peintre *marqué, lui aussi, par le courant* minimaliste. Selon la règle mathématique, le résultat de ces moins par moins donne un «plus» éblouissant.

De cette économie rigoureuse où le moindre geste de Dominique Boivin et de ses comparses, la moindre césure de phrase, la moindre note des musiciens sur scène est tellement contrôlée qu'elle jaillit en direction des spectateurs avec l'efficacité de l'étincelle électrique, naît un spectacle divertissant au meilleur sens, où tout fait mouche. On y peut rire ou sourire selon son tempérament, mais jamais un clin d'œil appuyé, une concession vulgaire ne viennent gâter le plaisir d'une délectation savoureuse. On pourrait craindre *que cette constance dans l'ironie et* la caricature (d'une étonnante fidélité au modèle, soit dit en passant) ne finisse par lasser, mais, dans *Monsieur Vieux-Bois*, l'intervention d'un troisième personnage, le Rival, vient jeter la perturbation et un peu de passion dans le jeu formel qui prévalait jusque-là, tandis que, *dans Monsieur Cryptogame*, le passage du héros (Louis Ziegler) dans les entrailles d'une baleine, où il noue avec un abbé une amitié plus solide que ses amours futures avec la Belle Provençale, est l'occasion d'un intermède aquatique du plus bel effet avec amplification des voix et des instruments, glouglous gutturaux et lumière verdâtre.

Il est difficile d'apprécier la musique en elle-même tant elle semble intrinsèquement liée au spectacle. *Ecrite pour trio à cordes*, presque toujours maintenue dans les régions élevées des tessitures instrumentales, elle est présente tout au long de cette heure et demie. Quelques quasi-citations, brefs dérapages stylistiques parfaitement intégrés, viennent à point nommé expliciter la situation. Gérard Pesson ne fait pas pour autant d'entorse à son style personnel, il en élargit seulement le registre. Et les trouvailles malicieuses qui font rebondir la musique ne nuisent pas le moins du monde à la tenue de la partition. La voix de la narratrice, Caroline Gautier, s'y mêle avec l'*autorité* et la *précision* légendaire des coucous suisses.

Une reprise, à Paris ou ailleurs, est plus que souhaitable. Compte *tenu de la morosité actuelle de la* création musicale, elle serait certainement bienfaisante, un peu comme, autrefois, certaine *Histoire du Soldat*.

GÉRARD CONDÉ

(1) *Les Amours de Monsieur Vieux-Bois ont été créées en septembre 1991 à la salle Patino, à Genève.*

Les dissonances de « Sons d'hiver »

Le festival «Sons d'hiver», qui *programmait les 22 et 23 février* le spectacle *les Amours de Monsieur Vieux-Bois* à Vitry en création française, résulte de la fusion, pour la première fois cette année, d'un festival de jazz («Avril Swing») et de manifestations de musique contemporaine («Futurs Musiques») centrées *dans le département* du Val-de-Marne et financées par lui. Le 15 février, Michel Thion, qui avait la responsabilité artistique de «Futurs Musiques» depuis sa création (*le Monde* du 25 janvier 1990), a annoncé sa décision de se retirer pour se consacrer à ses autres fonctions (il est directeur de l'Association départementale d'information et d'animation musicales (ADIAM) du Val-de-Marne).

«Futurs Musiques», outre son exceptionnelle ouverture sur des esthétiques diverses, avait l'originalité *de programmer*, en première partie de ses concerts, des formations d'amateurs ou de semi-amateurs.

De plus, le festival s'était donné comme objectif de rayonner dans les communes les plus défavorisées de la banlieue parisienne, en dehors même du Val-de Marne. *Il en était résulté*, de l'aveu même de Michel Thion, une certaine difficulté d'organisation et, pour l'année passée, un déficit de 200 000 F (sur un budget total de 4,5 millions de francs, dont 2 millions de francs pris en charge par le département) .

«L'avenir est dans ces gens-là», dit Michel Thion en parlant des non-professionnels qu'il était parvenu à mobiliser, dans des conditions parfois précaires, de son aveu même. *«Organiser dix concerts de prestige dans la saison n'est pas notre vocation : le Festival d'automne fait ça mieux que nous»*. Le but de «Sons d'hiver», ex-«Futurs Musiques», selon Michel Thion ? *«Etablir une relation avec la création dans des lieux où elle n'existe pas ou mal.»*

Responsable du service culturel du Val-de-Marne, Mme Delström reconnaît avoir été, ainsi que Mme Hulot, présidente de l'ADIAM *«en désaccord sur la conduite budgétaire»* du festival. *«Nous souhaitons organiser les choses de manière plus professionnelle»*, a-t-elle ajouté. *«C'est nous qui payons»* : la programmation sur le département du Val-de-Marne deviendrait donc la priorité de «Sons d'hiver» dès la saison prochaine.

A. R.


EUROCOM-RESSOURCES

DÉSORMAIS Le Mon
EN PROVINCE LE SOIR MÊ

AFIN de se rapprocher davantage de ses lecteurs, « le Monde » est désormais en vente dans ci quante villes de province le soir même de sa parution. Cette situation nouvelle résulte des perfo mances de notre imprimerie d'Ivry, qui rendent possible une organisation de la diffusion pl souple et mieux adaptée. Toutefois, le délai d'acheminement à partir de Paris n'autorisant pa une mise en place généralisée, le journal sera disponible chez certains marchands de journaux, le pl souvent dans les gares, les aéroports et chez les diffuseurs qui ferment le plus tard.

AIX-EN-PROVENCE (13) – 23 et 57, cours Mirabeau ; place du Général-de-Gaulle ; place Jeanne-d'Arc ; place des Prêcheurs ; 1, avenue Henri-Mauriat ; 2, cours Sexius ; 3, avenue Winston-Churchill ; avenue Gaston-Berger ; 11, cours d'Orbitelle. **AIX-LES-BAINS (73)** – 6, rue du Casino ; bd Wilson ; 14, rue de Chambéry ; 8, place Clemenceau ; 10, avenue de Verdun ; gare. **AMIENS (80)** – 2, rue Gresset ; centre cial, espace Saint-Alban ; 7, rue de Noyon ; centre cial Amiens-2 ; place Alphonse-Fiquet ; 1, 4 et 43, rue des Trois-Cailloux ; 2, rue Delambre ; 69, rue de la République. **ANGERS (49)** – gare ; 8, rue de la Gare ; 1, rue Hoche ; 17, place Kennedy ; 6, rue Toussaint ; 21 et 44, rue Saint-Aubin ; passage du Ralliement ; 92, bd Saint-Michel ; 6 bis et 17, bd Foch ; 8 bis, place du Lycée ; 33 et 104, rue Bressigny ; 25, rue Paul-Bert. **ANGOULÊME (16)** – gare. **ARRAS (62)** – gare ; 12 et 24, rue Gambetta ; 8, rue Ernestale ; 2 et 37, rue Saint-Auber. **BAR-LE-DUC (55)** – gare. **BESANÇON (25)** – gare ; 5, avenue Carnot ; 3 et 26, rue des Granges ; rue de la République ; 3, place du 8-Septembre ; 1, 58, 113 et 136, Grande-Rue ; 10, rue de la Préfecture ; 36, rue Mégevand ; 7, rue Morand ; 8, rue Battant ; 32 et 61, rue de Belfort. **BÉTHUNE (62)** – gare ; 94, bd Poincaré ; 16, rue des Treilles ; centre cial La Rotonde. **BLOIS (41)** – gare. **BORDEAUX (33)** – place de la Comédie ; 22, place Gambetta ; 65, rue Sainte-Catherine ; départ et arrivée gare Saint-Jean ; aéroport Mérignac ; le campus, 42, av. Dr-Schweitzer, Pessac. **BOURG-EN-BRESSE (01)** – gare ; 11, rue Gambetta ; 12, avenue d'Alsace-Lorraine ; rue Alphonse-Baudin ; 26, et 35, rue du Maréchal-Foch ; place Edgar-Quinet ; 8 et « Le Clemenceau », rue Notre-Dame ; 12, cours de Verdun. **BREST (29)** – 64, rue Jean-Jaurès ; 3, place de la Liberté ; 28, rue d'Algésiras ; place de Metz ; 40, rue de Siam ; aéroport. **CAEN (14)** – 11, 51, 56, 76, 147 et 173, rue Saint-Jean ; 47, rue Geole ; 6 bis, rue Pémagnie ; 22, place Saint-Sauveur ; 18, rue Ecuyère ; 28, rue Guillaume-le-Conquérant ; 1, rue de Bayeux ; 60, rue de Saint-Ouen ; 41, avenue du 6-Juin ; 24, quai Vendeuvre ; centre cial Côte-de-Nacre ; 42, bd des Alliés ; 26, avenue de la Libération ; centre cial Saint-Clair ; 77, rue du Vaugueux ; 31, rue de la Pigacière ; 47, rue de la Délivrande ; rue de la Défense-Passive ; 32, 54 et 97, rue Saint-Pierre ; bd du Maréchal-Leclerc ; 12, rue du 11-Novembre ; 53, rue de Vaucelles ; 14, place de la Gare. **CHALONS-SUR-MARNE (51)** – gare. **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08)** – gare. **CHARTRES (28)** – 3, rue du Cheval-Blanc ; 7, avenue Jehan-de-Beauce ; 48, rue Noël-Ballay ; 2, rue Delacroix ; 3, rue du Soleil-d'Or ; 1, rue Sainte-Même ; 13, rue Saint-Michel ; 11, place du Général-de-Gaulle ; 24, place des Halles ; 4, rue du Grand-Faubourg ; 7, place Jeanne-d'Arc ; 4 et 77, rue Saint-Brice ; 4, rue de Civry ; 4, rue Porte-Drouaise ; centre cial Beaulieu ; 22, rue Porte-Guillaume ; 20, mail Jean-de-Dunois, ZUP de la Madeleine ; centre cial Carrefour, RN 10 ; **Luce,** 56 et 57, rue de la République ; 25, rue du Général-Leclerc ; centre comm. Rallye, RN 23 ; centre comm. du Vieux-Puits ; place des Arcades. **Luisant,** 32, avenue Maurice-Maunoury ; 31, av. de la République. **Mainvilliers,** centre comm. Tallemont, 22, avenue des Acacias. **CHATEAU-THIERRY (02)** – gare. **DIJON (21)** – 11, rue Guillaume-Tell ; 6, rue Audra ; 26, rue de la Liberté ; 13, rue des Forges ; centre cial Clemenceau ; gare. **DOUAI (59)** – gare ; 34, rue Bellain ; rue Saint-Jacques. **EPERNAY (51)** – gare. **EVREUX (27)** – gare. **FONTAINEBLEAU (77)** – chez tous les marchands de journaux. **GRENOBLE (38)** – gare ; 2, rue Molière ; 20, rue de Strasbourg ; 9, place André-Malraux ; 14, avenue Maréchal-Randon ; 14, place Sainte-Claire ; 4, rue Lafayette ; 3, place Saint-André ; 2, rue Montorge ; 2, avenue Félix-Viallet ; 1, place de l'Etoile ; 4, rue de Bonne ; 37, avenue d'Alsace-Lorraine ; 5, rue Thiers ; 2, rue Casimir-Perier. **LAON (02)** – gare ; place de la Gare. **LE HAVRE (76)** – gare ; place de l'Hôtel-de-Ville ; 20, rue Th.-Maillard ; 23, rue Paul-Doumer ; 24, rue Georges-Braque ; 91, rue F.-Bellanger ; place Thiers/avenue René-Coty ; 129, rue du Maréchal-Joffre ; 5 et 172, cours de la République ; 27, rue J.-Siegfried ; 103 et 155, bd de Strasbourg ; 10, rue du Général-Archinard ; 18, 51 et 97, rue de Paris ; 26, place du Général-de-Gaulle ; 21, place des Halles ; 42, rue Bernardin-de-Saint-Pierre ; 123, rue Victor-Hugo ; 58, avenue Foch. **LE MANS (72)** – place des Halles ; 241, avenue de la Libération ; 3, rue Saint-Pavin-des-Champs ; 31, 62 et 194, rue Nationale ; 46 et 179, avenue Léon-Bollée ; place Saint-Nicolas ; 9, place Saint-Vincent ; 5, rue Prémartine ; avenue du Général-de-Gaulle ; 1 bis, rue Gambetta ; 36 et 116, avenue du Général-Leclerc ; passage du Commerce ; place de la République ; 4, rue des Maillets ; centre comm. Le Laffitte-les-Sablons ; centre comm. principal Les Sablons. **LENS (62)** – gare ; 22, rue du Maréchal-Leclerc. **LILLE (59)** – 127, rue Meurein ; 145 et 200, rue Colbert ; 302, rue Nationale ; 4, place Cormontaigne ; 58 et 105, rue d'Isly ; 156, rue Solferino ; 7, place Rihour ; 4 et 57, rue de Béthune ; 10, place Sébastopol ; 19, bd J.-B. Lebas ; 43, bd Louis-XIV ; rue de Paris, centre cial Les Tanneurs ; 15, place du Général-de-Gaulle ; 120, rue Esquermoise ; kiosque place de la République ; kiosque Faidherbe, gare ; kiosque bd de la Liberté ; kiosque hôpital rue Nationale ; place Nouvelle-Aventure ; kiosque Molinel ; 3, place Jeanne-d'Arc ; 1, place Guy-Dampierre ; 6, place Simon-Volant ; 9, place Philippe-Lebon ; 41 et 331, rue Léon-Gambetta ; 34, place Nouvelle-Aventure ; gare ; aéroport. **Croix,** 57, rue Holden ; centre cial Groupe Gil. **La Madeleine,** 104 et 239, avenue de la République ; 118, avenue de Saint-Maur. **Marcq-en-Barœul,** 800, 1002 et 1035, avenue de la République ; 70 bis, rue de l'Abbé-Lemire ; rue Nationale, centre cial Match ; 63, bd Clemenceau. **Roubaix,** gare ; 11, rue du Vieil-Abreuvoir ; 118, bd du Général-de-Gaulle. **Tourcoing,** gare ; gare routière rue Carnot ; 11, avenue Gustave-Dron. **Villeneuve-d'Asq,** centre cial Villeneuve-2 ; 42, chaussée de l'Hôtel-de-Ville ; Lille-3, Pont de Bois ; 4, place de Verdun ; 42, rue Baudouin IX ; 58, rue du Général-Leclerc ; rue Trudaine, centre cial Triolo ; 1, place Jean-Moulin ; 140, rue Jean-Jaurès, centre cial Gro ; rue du Barreau, fac de droit. **LISIEUX (14)** – gare. **LYON (69), 1er arrdt :** 7, rue de la République ; 6, rue du Bât-d'Argent ; 23, rue Paul-Chenavard ;

LE HAVRE
CAEN
ROUEN
LISIEUX
ÉVREUX
BREST
CHARTRES
RENNES
LE MANS
ANGERS
BLOIS
TOURS
NANTES
POITIERS
ANGOULÊME
BORDEAUX
TOULOUSE
MONTPELLIER
STRA

Le Monde EST EN VENTE LE SOIR MÊME DE SA PARUTION

50 Villes
700 Points de vente

LILLE · THUNE · LENS · ARRAS · DOUAI · VALENCIENNES · AMIENS · LAON · CHARLEVILLE-MÉZIÈRES · SOISSONS · REIMS · ÉPERNAY · METZ · CHÂTEAU-THIERRY · CHÂLONS-S/MARNE · BAR-LE-DUC · NANCY · STRASBOURG · ONTAINEBLEAU · TROYES · BESANÇON · DIJON · BOURG-EN-BRESSE · LYON · AIX-LES-BAINS · ST-ÉTIENNE · GRENOBLE · NÎMES · MONTPELLIER · AIX-EN-PROVENCE · MARSEILLE · NICE

galerie marchande place Louis-Pradel ; 1, rue Lanterne ; 20, rue d'Algérie. – **2e arrdt :** centre cial Complexe, cours de Verdun ; 67, rue Victor-Hugo ; 35, rue de Brest ; 55, rue de la Bourse ; kiosque place des Jacobins ; 33, rue de la Charité ; 14, place Carnot ; 39, rue Victor-Hugo ; 37, rue Auguste-Comte ; gare Perrache niveau 1 ; gare Perrache, hall informations ; 6, rue Vaubecour ; 33, rue Victor-Hugo ; kiosque place Antonin-Poncet ; kiosque place de Viste ; kiosque place des Cordeliers ; 34, rue Neuve ; kiosque place Antoine-Rivoire ; 23, rue Mercière ; kiosque place Régaud ; kiosque place Bellecour ; 7, rue Président-Carnot. – **3e arrdt :** gare Part-Dieu 1, côté Lyon ; gare Part-Dieu 2, côté Villeurbanne ; 90, cours Lafayette ; niveau 1 et 3, centre cial Part-Dieu ; 35, cours de la Liberté. – **6e arrdt :** 41 et 53, cours Franklin-Roosevelt ; kiosque ba des Belges/cours Vitton ; 76, cours Vitton ; 67, rue Duquesne ; 46, rue Vendôme ; 1, place Puvis-de-Chavanne ; 11, avenue de Grande-Bretagne ; 17, rue Barrème ; aéroport Satolas. **MARSEILLE (13) – 1er arrdt :** 5, quai des Belges ; Canebière face Grand Hôtel ; 5, square Stalingrad ; 54, La Canebière ; vestibule gare Saint-Charles ; plateforme, quai 3 gare St-Charles ; quai 5, gare St-Charles ; métro Saint-Charles. – **2e arrdt :** 18, rue de la République. – **3e arrdt :** 1, rue Honnorat. – **6e arrdt :** 3, 31 et 56, cours Pierre-Puget ; 14, place Félix-Baret ; place Félix-Baret, face poste ; kiosque, 1, place Castellane ; 1, avenue du Prado. – **8e arrdt :** 425, rue Paradis ; place Delibes ; 614, avenue du Prado ; 300, rond-point du Prado ; aéroport Marseille-Provence. **METZ (57)** – 51, rue Serpenoise ; 18, rue Gambetta ; 35, place du Quarteau ; 29 en Fournirue ; 5, rue Taison ; 3, rue du Pont-des-Morts ; place Jean-Spinga ; 6, rue du Palais ; gare. **MONTPELLIER (34)** – 1, place de la Comédie ; rue Cherche-Midi ; centre comm. Le Polygone ; 2, bd Henri-IV ; place Albert-1er ; 32, rue de l'Université ; centre comm. Antigone ; 10, bd des Arceaux ; 1003, avenue Paul-Parguel ; 25, bd Sarrail ; 32, rue C.-de-Cabrières ; avenue Emile-Diacon ; route de Mende ; 1 bis, bd Louis-Blanc ; parc des Graves ; kiosque vestibule gare ; kiosque gare niveau 1. **NANCY (54)** – 1, place Stanislas ; 1, rue de Serre ; 16, rue Héré ; 15, rue d'Amerval ; 20, rue Saint-Jean ; 38, rue Saint-Dizier ; place Maginot ; gare. **NANTES (44)** – vestibule gare sud ; gare vestibule ; 1, place Duchesse-Anne ; 1, place de l'Ecluse ; 2, place Graslin ; 8, allée Brancas ; 1, place du Commerce ; 22, rue Contrescarpe ; 9, rue de Budapest ; 1, rue Alfred-Gautte ; 25, rue Voltaire ; 20, rue Franklin ; 16, rue Racine ; centre cial La Bourgeonnière ; 3, bd du Petit-Port ; 2, rue du Fresche-Blanc. **NICE (06)** – 22, rue Masséna ; bd Gambetta/bd Victor-Hugo ; 126, rue de France ; square Ferrier-Magnan ; aéroport 1 ; aéroport 2 ; 73, bd Edouard-Herriot ; place Wilson ; 1, place Masséna ; avenue Jean-Médecin/rue Biscara ; 18 et 53, avenue Jean-Médecin ; 9, rue Saint-François-de-Paule ; place du Palais-de-Justice ; 39 ter, bd Cimiez ; gare ; **Saint-Laurent** Cap 3000 . **NÎMES (30)** – 2, bd Victor-Hugo ; 6, bd de la Libération ; 1, place des Arènes ; 9, bd de l'Amiral-Courbet ;8, rue du Général-Perrier ; 20, rue Auguste ; 15 et 42 bis, bd Jean-Jaurès ; 27, rue de la République ; aéroport ; 68, avenue Georges-Pompidou ; 23, avenue Feuchères ; gare ; 53, bd Gambetta **ORLÉANS (45)** – Chez tous les marchands de journaux. **POITIERS (86)** – 11 et 33, rue Carnot ; 32, rue Magenta ; 1, place du Maréchal-Leclerc ; 37, rue Gambetta ; 6, rue du Palais ; 6, rue du Marché. **REIMS (51)** – place d'Erlon ; 1, avenue de Laon ; 15, rue Colbert ; place Royale ; place Myrion-Henrick ; 66 et 150, rue de Vesle ; 1, rue du Colonel-Fabien ; gare ; 13, avenue de Paris ; ZUP La Rafale ; esplanade Fléchambault ; 30, rue Simon ; 88, rue Gambetta ; 140, bd Saint-Marceau ; 170, bd Pommery ; 137, avenue Jean-Jaurès ; 9, rue Ponsardin ; 37, rue Cérès ; 3, rue Henri-IV. **RENNES (35)** – gare ; 9, place de la Gare ; 21, rue Saint-Hélier ; 14, rue du Maréchal-Joffre ; 24, boulevard de la Liberté ; 7 et 40, place du Colombier ; voûte de la Poste ; 4, rue de Nemours ; 2, place Saint-Michel ; 12, rue d'Antrain ; 16, place Sainte-Anne ; 5, rue Duguesclin ; 3, rue d'Estrées ; 13, galerie du Théâtre ; **ROUEN (76)** – centre cial Saint-Sever ; 88, rue Orbe ; 57 et 60, rue d'Amiens ; 117, rue Saint-Vivien ; 11 et 142, rue Saint-Hilaire ; 45, rue A.-Carrel ; 66, rue Martainville ; 26, bd d'Orléans ; 7, rue du Grand-Pont ; 20, 71, 176 et 216 bis, rue Beauvoisine ; 59, rue Saint-Sever ; 97, rue du Gros-Horloge ; rue des Charrettes ; place Jacques-Lelieur ; 3, rue Alsace-Lorraine ; 13 et 131, rue Saint-Sever ; 15, rue Saint-Lô ; 6, rue du Bac ; 26, rue des Augustins ; 6 et 42, rue de la République ; 46, rue de la Vicomté ; place du Vieux-Marché ; 150, rue des Charrettes ; 30, rue des Bons-Enfants ; 40 et 84, rue Cauchoise ; 69 bis, rue Verte ; 3, rue du Renard ; 34, rue Saint-Gervais ; 5 et 125, rue du Champ-des-Oiseaux ; 19, place du Général-de-Gaulle ; gare. – 39, rue Jeanne-d'Arc **Mont-Saint-Aignan :** 67, rue Louis-Pasteur ; 32, place Colbert ; 116, rue Saint-Maur ; centre cial des Coquets ; centre cial de la Vatine. **SAINT-ETIENNE (42)** – place du Peuple ; 6, place de l'Hôtel-de-Ville ; 6, rue Michel-Rondet ; 1, place Dorian ; 1, rue Blanqui ; 2 et 7, place Jean-Jaurès ; 70, bd de Fraissinette-la-Métare ; 111 bis, cours Fauriel ; Casino Monthieux ; gare Châteaucreux. **SOISSONS (60)** – gare **STRASBOURG (67)** – gare ; place Kléber ; place Broglie ; place Gutenberg ; place de la Gare ; 15, rue de la Haute-Montée ; 4 et 24, rue du 22-Novembre. **TOULOUSE (31)** – arrivée et départ gare Matabiau ; 41, rue des Lois ; 9, place Arnaud-Bernard ; 8, rue du Poids-de-l'Huile ; 16, place du Capitole ; 20 bis, bd Lascrosses ; aéroport Blagnac ; 55, rue du Taur. **TOURS (37)** – place du Maréchal-Leclerc ; 3, place Jean-Jaurès ; 5, rue de Bordeaux ; 21, 36 bis, 59 et 245 avenue de Grammont ; 3, 24, 47 et 72, rue Nationale ; 6, rue de la Scellerie ; 1, place du Grand-Marché ; patio des Halles ; Galerie Champ-Girault. **TROYES (10)** – gare. **VALENCIENNES (59)** – gare ; 33, avenue du Sénateur-Girard.

AVEC LA COLLABORATION LOGISTIQUE DES NMPP, D'AIR INTER, DE LA SNCF ET DU SERNAM POUR L'ACHEMINEMENT.



CULTURE

EXPOSITIONS

Séville : les conséquences d'un incendie

MADRID

de notre correspondant

Les dégâts importants causés au pavillon des découvertes de l'Expo 92 de Séville par l'incendie du mardi 18 février ont suscité désarroi et interrogations dans l'opinion publique à deux mois de l'ouverture, le 20 avril. Non seulement, l'un des pavillons-phares de cet événement consacré à cinq siècles de découvertes ne fera sans doute pas partie du catalogue de la manifestation, ce qui est pour le moins fâcheux, mais en plus ce sinistre *« incontrôlable »*, au dire des pompiers, a soulevé de nombreuses questions sur les normes de sécurité et les matériaux employés.

Les origines de l'incendie n'ont pu être déterminées avec certitude, mais le feu s'est propagé facilement en raison du retard de l'alerte, mais aussi parce qu'il a trouvé un terrain favorable. Que se serait-il passé si quelques milliers de personnes avaient été dans l'enceinte ? La question ne peut pas ne pas être posée et elle l'a été par la presse espagnole, à tel point que les responsables s'interrogent sur les retombées négatives de cet incendie qui n'a fait aucune victime mais risque de ternir l'image que l'Espagne s'efforce de donner à l'extérieur. Après tout ce n'est qu'un incendie. Il y en a eu d'autres sur ce chantier, de cette envergure. Et puis il y aura, à l'Exposition de Séville, tant de choses à voir qu'un pavillon de moins ne change pas grand-chose à l'affaire. Telle est la réponse officielle.

Il s'agit pourtant de l'un des cinq pavillons emblématiques de cette manifestation. C'est pourquoi *El Pais* demande à ce qu'il *« resurgisse de ses cendres »*, tandis qu'*El Mundo* ironise sur *« les avancées de la civilisation »* et *« le bricolage national »*, se demandant comment on a pu construire *« un pavillon de 12 000 mètres carrés sans sécurité, avec des matériaux si combustibles que la simple étincelle d'un chalumeau de soudure suffit à les transformer en torches »*.

M. B.-R.

Archéologie d'une résidence

LA COUR DES STUART

à Saint-Germain-en-Laye

Le Château-Vieux de Saint-Germain-en-Laye abrite depuis Napoléon III le Musée des antiquités nationales. Ses riches collections – de la préhistoire à l'an mil – sont, hélas ! présentées dans un décor particulièrement sinistre. Le conservateur de l'établissement, Jean-Pierre Mohen, qui a hérité de ces lumières blafardes et de ces linoléums luisants, s'attache à mettre en valeur le bâtiment qui les accueille.

Une exposition évoque donc l'installation des derniers Stuart dans cette résidence, qui allait ainsi connaître une ultime époque faste avant le déclin et la ruine : le château, laissé à l'abandon dès la fin du dix-huitième siècle, sera transformé en prison puis en caserne. Ces affectations le sauveront néanmoins de la démolition à laquelle succomba son voisin, le Château-Neuf, détruit à la veille de la Révolution par son propriétaire, le futur Charles X.

En 1862, l'architecte Eugène Millet « restitua » le Château-Vieux dans son état François Ier. Il supprima les ajouts du XVIIe siècle et reconstitua les parties manquantes. Jacques II Stuart, roi exilé d'Angleterre, installé ici à partir de 1689, ne le reconnaîtrait sans doute pas. Il y vécut au milieu d'une petite cour de partisans (1), entretenue par la France. Comme son fils, Jacques III, et son petit-fils, Charles-Edouard, entre deux tentatives de débarquement en Ecosse.

Le commissaire britannique de l'exposition, Edward T. Corp, a rassemblé les souvenirs de la dynastie déchue et les traces de son passage à Saint-Germain (masque mortuaire de Jacques II, insignes de l'ordre du Chardon, manuscrits, gravures) à côté d'une belle iconographie qui évoque l'évolution du bâtiment. La visite s'achève dans la chapelle, avec une galerie de portraits signés Mignard, Largillière et Gennari.

E. de R.

(1) Pas si petite d'ailleurs. La fuite des Stuart s'accompagna, nous dit Emmanuel Le Roy Ladurie, d'une hémorragie de 50 000 à 60 000 personnes. Un chiffre à rapprocher de celui des huguenots français exilés à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, presque au même moment.

► **« La cour des Stuart à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV » au Musée des antiquités nationales. Jusqu'au 27 avril. Catalogue, 240 pages.**

THEATRE

La brute et le fantôme

Une serpillière et des émeraudes ne font pas toute une comédie

LE MISANTHROPE

au Théâtre Marigny

Du théâtre de Molière, *le Misanthrope* tient le premier rang. Il n'y a pas, à cela, de raisons irréfutables – en est-il en ce domaine? Mais c'est l'habitude. Tout acteur en vue, tout metteur en scène, s'y mesure un moment ou l'autre. Aujourd'hui, c'est Francis Huster.

Il a choisi de jouer Alceste avec une brusquerie extrême. Il porte la main sur Oronte, sur Célimène. Il peut s'autoriser du diagnostic de Célimène : elle signale, chez Alceste, *« extravagance... emportement... sombres regards... l'on n'a jamais vu un amant si grondeur... ce n'est qu'en mots fâcheux qu'éclate son ardeur »*, etc. Molière lui-même était violent ; son domestique un jour lui passa à l'envers une chaussette, il l'envoya, d'un coup de pied, se répandre à 3 mètres de là ; or il n'est pas douteux que Molière a mis pas mal de lui dans Alceste.

Le jeu de Francis Huster est tout de même à sens unique, il ne correspond pas à quelques moments de l'action et des propos, par exemple lorsqu'Alceste, avant de fuir dans un désert, devient soudain gauche et timide pour dire adieu à Eliante. Cela dit, Francis Huster est de ces acteurs d'une grande liberté d'action, qui changent de jeu d'un soir à l'autre, parfois du tout au tout.

Plus déroutante va rester l'interprétation d'Oronte par Robert Hirsch, et il faut s'y attarder car cette vision est le clou de la soirée. Robert Hirsch était peu paru en scène ces dernières années. Il était très attendu. Son Oronte est comme encastré, obturé, dans un costume éblouissant, tout de soierie rouge et de passementerie, et dans une perruque de la grande espèce. Même ses mains sont cachées dans des gants de pilote d'essai. Ne nous est perceptible que le centre du visage, lequel, maquillé très blanc et d'une fixité à peine zébrée par des courts-circuits de nerfs, a tout l'air d'un masque.

Les gestes, rares, saccadés, sans souplesse, sont ceux des automates. Et Robert Hirsch, figé dans cet ensemble d'apparences si marquées, s'emploie à fignoler des effets comiques énormes, des clowneries ultra-spectaculaires, qu'il distille en prenant son temps, en pince-sans-rire, avec un pointu de touche dans quoi il est passé maître, et qui provoque à tout coup le délire de l'assistance.

Oronte d'outre-tombe, spectre tragique s'adonnant à des enfantillages, guignol mortuaire, polichinelle grotesque, attristant parce qu'un peu infirme : la composition de Robert Hirsch, c'est vrai, est un événement. Mais cet Oronte est bien éloigné de l'homme qu'a écrit Molière, qui dispose d'assez d'ascendant pour convaincre le sacro-saint conseil des Maréchaux de convoquer séance tenante Alceste, et qui, aussi, sait être l'un des prétendants entre qui Célimène hésite.

Le boxeur furibard d'Huster, la momie enluminée de Hirsch, rendent un peu pâlichonne une part de l'interprétation. Philinte est peu de chose : un bavard souriant. Célimène et Eliante ne sont ni plus ni moins vides, ni plus ni moins jolies et justes, que des centaines de jeunes filles qui passent leur première scène dans un cours, elles font penser au mot de Picasso : *« Le métier, c'est ce qui ne s'apprend pas. »* Nommons deux méritants : Danièle Lebrun, en Arsinoë, sanguine de Vuillard. Et, en Dubois qui cherche dans ses profondes la lettre oubliée, Robert Manuel donne un jeu franc, coloré.

Huster a compliqué inutilement les choses en insérant, avant la pièce, un bout de scène style *Impromptu de Versailles* : les comédiens sont là, godiches, ils font dire qu'ils vont répéter une pièce. Ce qui justifie, si l'on veut, le décor : un coin de salle de théâtre vide, de guingois, quelques rangs de balcons d'un côté, de l'autre un rideau de scène, baissé (décor Louis Bercut).

L'initiative d'Huster, c'est surtout de nombreux petits jeux de scène surajoutés : un homme de maison passe une serpillière ; un valet accroche, sur le bréchet de Célimène, une parure d'émeraudes ; un maître de musique, à califourchon sur l'appui d'une loge, bat la mesure... Toutes ces mini-attractions s'ajoutent sans s'organiser en un projet vivant. Voilà un *Misanthrope* de plus. Des volées de jeunes filles font chaque soir un accueil d'amour fou à Francis Huster dont le « charisme » remplirait aussi bien le Zénith ou Bercy. Tant mieux, cela le gardera en forme, lui qui peut se dire, comme Molière : *« Je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content. »*

MICHEL COURNOT

► **Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41.**

Un cri

HISTOIRE D'AMOUR

à la Cité Internationale

Sur son lit d'hôpital, un homme et sa machine à écrire. Il essaie de taper les derniers chapitres d'une histoire d'amour entre un architecte et une chanteuse, qu'il aurait voulue drôle, apprend-on en fin de course. Mais il est malade, il ne sait plus où il en est, son écriture bégaie, et le spectacle aussi.

Un homme et une femme – Mireille Herbstmeyer et François Berreur, qui jouent les acteurs chargés de représenter ses personnages – interviennent avec du vin, du champagne, des chips, du riz à la chinoise, des tartes aux pommes. Interviennent également des vidéos qui se répètent sur six écrans : les acteurs se maquillant, une route, des extraits de vieux films américains... Jean-Luc Lagarce, auteur, metteur en scène et interprète (il est l'homme malade) d'*Histoire d'amour*, a rassemblé tout un fatras sur-utilisé pendant ces dernières années. Dans un esprit de dérision? Peut-être, mais ce n'est pas évident.

Ce spectacle n'est pas drôle. Il vaut seulement par quelques moments qui surgissent de ce bafouillis comme un cri, un simple cri désespéré, celui d'un homme qui tente en vain de se raccrocher à ce qui a nourri sa vie, mais dont la vie s'échappe. Naturellement, on pense au sida. Mais montrer les injustices de la mort est un pari difficile à tenir.

C. G.

► **Cité Internationale, le Jardin, du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 21 mars. Tél. : 45-89-38-69.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH

de l'Académie française

Maurice Clavel ou le Verbe menacé

IL arrive qu'il neige, au printemps, du côté de Vézelay. Ce matin d'avril 1979, la basilique s'enveloppait de grésil, on se serait cru dans une bulle de verre comme en agitent les enfants pour faire l'hiver sur la tour Eiffel ou le Sacré-Cœur. Dans la gadoue du cimetière piétinait tout ce qui, alors, pensait haut et protestait fort, ex-maurrassiens, post-marxistes, philosophes chenus ou récents, militants de causes caduques, théâtreux aussi, reconnaissables à leurs masques plus blèmes que les autres, vu l'heure.

La Rive gauche n'enterrait pas seulement ce grand diable de Maurice Clavel, ce prince du coup de gueule halluciné ; elle pressentait qu'elle disait adieu à une époque dorée pour elle : le petit siècle qui, du *J'accuse* de Zola (1898) à l'impérialisme publicitaire d'aujourd'hui, a vu grandir, trôner et s'éteindre le pouvoir des mots sur la conscience publique.

Comme tous les pouvoirs, celui-là tenait beaucoup à la conviction de ses détenteurs de vivre à hauteur d'épopée, à la croisée des signes. Le tout-spectacle a ravalé leur magistère à des ébats d'histrions. A l'heure des chansonniers-qui-pensent et des affiches-éditos, que pèsent encore un raisonnement mûri, un chatoiement de plume?

Quand naît Maurice Clavel (1920), tout lycéen doué en dissertation se rêve forceur de destin, le front dans les nuées et des foules aux trousses. Cette gloire de changer le monde par la parole, on s'y prépare à force d'excellence en classe et de coïncidences flatteuses, où les biographes verront des prédestinations. L'ancienne secrétaire de Clavel n'a eu qu'à se baisser pour glaner les signes annonciateurs de majesté, tant le philosophe agitateur avait le don de les susciter lui-même, de les solliciter, en romancier de soi (1).

Sur sa naissance, déjà, il enjolive. Au lieu de la situer prosaïquement un 10 novembre à Frontignan, ce sera à Sète, le lendemain, anniversaire de l'armistice. Son prix de thème latin au concours général (1936), ce sera Paul Valéry qui le lui remettra, laissant sur le front du petit prodige le souvenir de sa moustache nicotinisée.

Le culte de la personnalité faiseuse d'Histoire a davantage cours à droite qu'à gauche. Clavel vient de la droite, et il ne la quittera pas vraiment, même au plus fort de son gauchisme final. Sa première figure de meneur digne d'être suivi – c'est le Doriot du PPF Maurras, à qui le présente son aîné à Normale, le monarchiste Pierre Boutang – n'a que le défaut de ne pas aimer Kant, dieu du moment.

Le même Boutang l'attire à Vichy. Clavel n'est pas loin de croire qu'il a inspiré certains discours ouvriéristes du Maréchal, et qu'il pouvait devenir ministre. La mystique pétainiste du chef et d'une élite revigorée lui va. Béret sur l'oreille, il bricole dans le feu de camp chevaleresque. Lors de l'après-Mai 68, il lui restera quelque chose de ce scoutisme lyrique.

Pour l'heure, d'autres grands jeux requièrent les impatients. Les avocats Verny et Biaggi font basculer le jeune agrégé (1942) dans la Résistance, à Madrid puis en Eure-et-Loir. La réalité dépasse la fiction épique. Il faut imaginer cet escogriffe myope, imprudent et bavard, courant la Beauce à vélo, flanqué de la tigresse Silvia Montfort, tous deux fous d'amour, d'héroïsme, de théâtre, et finissant par offrir, vraie scène du trois, la cathédrale de Chartres à de Gaulle, lequel, au pire de leurs zizanies futures, n'oubliera pas le grandiose de la scène.

Sitôt que l'Histoire se prête moins aux arrangements de dramaturge, Clavel se tourne vers le théâtre proprement dit : *les Incendiaires, la Terrasse de midi, Maguelone, Candaule*, adaptations de Shakespeare et d'Ugo Betti. Mais la scène ne lui réussit pas trop, ni l'animation pionnière, lors des débuts, à Avignon et au TNP, de son voisin sétois Jean Vilar. Tout en plaçant la philosophie et l'art au-dessus de la politique, tout en reconnaissant à Flaubert le droit de détester la Commune, et à Mallarmé celui de préférer *Hérodiade* à l'affaire Dreyfus, il ne peut s'empêcher de mettre son grain de sel, dès lors que les enjeux de l'actualité reprennent du clinquant.

L'engagement n'a de sens à ses yeux qu'à titre d'aiguillon, à contre-courant, à rebrousse-dogme. S'il se rapproche du communisme, c'est pour le tourner sur sa gauche. Naguère défenseur de l'« Empire », il prône l'indépendance algérienne, mais avec le minoritaire MNA. Partisan du retour au pouvoir de celui à qui il offrit la Beauce libérée, il prétendra lui dicter sa conduite, en Algérie puis dans l'affaire Ben Barka, à coups de « tribunes » étranglées de colère. Sans écouter ces remontrances, ce n'est pas son genre, le Général s'en dira affecté dans une de ses rares tendresses.

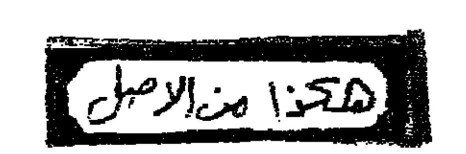
Les lendemains de la décolonisation trouvent Clavel sans sujet d'éructation et, partant, dépressif. Revenu à l'enseignement secondaire et au théâtre (*Saint Euloge*), il n'y rencontre toujours pas les succès espérés. C'est alors qu'un nouvel amour et un retour foudroyant à la Foi de son enfance changent son regard sur la vie, donc sa vie. Dieu prend la place de de Gaulle, et dresse son nouveau fils contre l'ancien père. Toujours la révérence et la référence au sommet, d'abord discrètes puis, comme à l'accoutumée, tonitruantes ! Dans la geste clavélienne, il n'y a place que pour un seul fidèle bien-aimé. Les autres serviteurs ne peuvent être que des comparses déchus. Pompidou, Mauriac, le Général lui-même, plus tard le Pape, ne font plus le poids face à une transcendance que l'écrivain-prophète se réserve d'interpréter, et au nom de laquelle, gaillardement, il fustige.

L'admiration n'en reste pas moins son alcool. Foucault, ce « nouveau Kant », fournira Clavel en superlatifs, de même que Mai 68, où il voit une convulsion venue tout droit du Saint-Esprit, et les « nouveaux philosophes », dont il dit que, les ayant promotionnés et fédérés à la scoute, il *« peut mourir »*...

Peu avant sa disparition, Clavel avait voulu me voir, fort de rencontres anciennes et convaincu que je luttais inutilement contre la Grâce. Je le revois agitant sa crinière d'éternel khâgneux, s'enveloppant de fumée, et remontant ses gros carreaux de myope avec un inimitable froncement du nez, faisant alterner, de sa voix de faux-bourdon, citations de l'abbé Brémond et philippiques contre médicaments et sciences humaines, autant d'écrans aux appels torturants d'en-Haut !

Soif de chefferie glorieuse à l'ancienne (très vite, il distribue les portefeuilles ministériels), ou recherches successives de pères appelant une allégeance extasiée puis la déception oratoire dont sa plume a besoin? Après bientôt quinze ans de silence, le ressort de cette vie toute en foucades adolescentes se voit mieux. Ce n'est pas un hasard si, avec sa sortie télévisée de 1971 (*« Messieurs les censeurs, bonsoir ! »*), il a prouvé lui-même que le silence, en situation, agissait désormais mieux que la parole. Il pressentait le déclin de la vie de l'esprit tel qu'il tourne, de nos jours, au désastre. Il aura illustré l'extinction d'une croyance trois fois millénaire dans la tirade qui tue et sauve, dans la formule qui fait bouger âmes et événements. Jusque dans le messianisme, Clavel savait menacé de mort le pouvoir immémorial du Verbe. D'où son emphase par peur de crier dans le désert, son éloquence du doute, son tragique des crépuscules.

(1) Monique Bel, *Maurice Clavel*, Bayard-Éditions, 370 p., 130 F.



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'« Enfant » du Pacifique est de retour

Le Nino, phénomène hydrologique et météorologique que l'on pensait cantonné aux eaux proches du Pérou et de l'Equateur, est, en fait, d'ampleur planétaire

UN cyclone tropical a balayé Bora-Bora et quelques autres îles de Polynésie française, le 10 décembre 1991. Du 5 au 7 février, une dépression tropicale a fait déferler des vagues énormes sur les atolls des Tuamotu (autre archipel de Polynésie française). Depuis le début du mois de février, des pluies extraordinairement abondantes ont provoqué des inondations coûteuses en vies humaines et en dégâts matériels dans la région de Los Angeles (Etats-Unis). Les trois événements se sont produits à des milliers de kilomètres l'un de l'autre. *A priori*, on pourrait donc penser qu'ils sont totalement indépendants les uns des autres. En fait, le cyclone, la dépression tropicale de Polynésie française et les inondations de Californie ont une seule et même cause : le Nino (1).

Phénomène qui, à des intervalles de temps irréguliers, bouleverse du tout au tout la situation hydrologique, la situation atmosphérique, et donc la météorologie de tout le Pacifique, le Nino, connu depuis la conquête du Pérou par les Espagnols entre 1531 et 1536, est en train de revenir. Très vite, les conquistadores ont remarqué que, certaines années aux alentours de Noël (d'où le nom de Nino, l'Enfant, donné au phénomène), des eaux venues du nord relativement chaudes et pauvres en matière vivante, qui remplacent pendant le mois de décembre ou de janvier les eaux froides et très riches venues du sud baignant habituellement la côte du Pérou et de l'Equateur, persistent pendant un an ou même dix-huit mois.

Ce changement hydrologique est accompagné, sur la terre ferme, de pluies diluviennes qui noient une région littorale d'Amérique du Sud caractérisée par l'absence presque totale de précipitations. Dans les eaux océaniques proches du continent, les poissons (en particulier les *anchovetas*), si nombreux en temps normal, disparaissent et les millions d'oiseaux de mer qui vivent de ces poissons – et qui produisent le *guano*, autrement dit la fiente, exploité, jusqu'à l'apparition des nitrates et phosphates « fabriqués », comme engrais azoté et phosphoré – meurent littéralement de faim.

Pendant quelque quatre cent cinquante ans, on a cru que le Nino était un phénomène limité à cette petite région du Pacifique oriental. Et cette opinion était toujours en vigueur en 1972, lorsque s'est produit un des Ninos les plus catastrophiques que l'on ait jamais observés. Cette année-là, en effet, les prises d'*anchovetas* se sont effondrées : de 10,2 millions de tonnes en 1971, elles sont tombées à 4,2 millions de tonnes, ruinant toutes les activités directes et indirectes liées à la pêche. Il est vrai qu'au Nino ont dû s'ajouter les ravages de l'exploitation inconsidérée des *anchovetas* et donc de la surpêche : les prises étaient passées de 59 000 tonnes en 1955 à 12,6 millions de tonnes en 1970... Cette opinion sur les conséquences de la surpêche est d'ailleurs renforcée par le fait que les prises péruviennes de poissons n'ont jamais retrouvé leur niveau de 1970.


THÉODORE VOGEL

Deux tourbillons symétriques

Quelques années avant ce Nino catastrophique, des scientifiques du centre de l'ORSTOM de Nouméa, suivis par ceux de la Scripps Institution of Oceanography (américaine) et d'autres organismes de recherche, avaient eu l'idée de faire faire des mesures de température, de salinité et de teneur en chlorophylle de l'eau, de température et d'humidité de l'air, de direction et de force du vent par les officiers, volontaires et bénévoles, de bateaux marchands de diverses nationalités sillonnant les océans, en particulier le Pacifique, plus ou moins régulièrement.

Dès le milieu de la décennie 70, les données tout à fait nouvelles réunies par cette « océanographie de routine », la confrontation des observations faites tout autour du Pacifique (en Australie, en particulier) et les mesures et images prises par divers satellites ont commencé à changer l'idée que l'on se faisait du Nino. Idée confirmée par les observations et les mesures recueillies au cours du très fort Nino de 1982-1983.

Il ne s'agit pas d'un phénomène local, mais au contraire d'un phénomène qui « intéresse » tout l'océan Pacifique et déborde sur l'Indonésie et peut-être même sur une partie de l'océan Indien et jusque sur l'océan Atlantique. Le Nino est donc un accident planétaire majeur qu'étudient de nombreuses équipes de spécialistes d'océanographie, de météorologie et de climatologie du monde entier, en particulier celle qu'anime Mme Pascale Delecluse, du laboratoire d'océanographie dynamique et climatologique (LODYC) du CNRS, dirigé par Mme Liliane Merlivat.

En temps normal, la circulation océanique est organisée dans le Pacifique en deux très vastes tourbillons symétriques dont l'un tourne dans le Pacifique nord et l'autre dans le Pacifique sud. Si on simplifie beaucoup, on peut dire que les deux tourbillons ont une branche commune est-ouest qui part de l'Amérique du Sud aux environs de l'équateur. A l'ouest du Pacifique, ce courant équatorial se divise en deux branches : l'une tourne dans l'hémisphère nord dans le sens des aiguilles d'une montre ; l'autre tourne dans l'hémisphère sud dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Dans l'hémisphère sud, la branche du tourbillon qui remonte des hautes latitudes sud vers l'équateur le long des côtes de l'Amérique du Sud est orientée du sud-est au nord-ouest par la forme des côtes du Pérou et du sud de l'Equateur. Or, cette direction est celle des alizés du sud-est et la rotation de la Terre fait que l'eau superficielle est chassée par ces vents à 90° sur la gauche, c'est-à-dire vers le large.

Du phytoplancton aux carnivores

Le long des côtes du Pérou et du sud de l'Equateur, l'eau superficielle chaude est ainsi remplacée par des eaux montées d'une profondeur de quelques centaines de mètres, donc relativement froides et très riches en éléments minéraux nutritifs. Ce que les spécialistes appellent un *upwelling*. D'où l'abondance de la matière vivante tout au long de la chaîne alimentaire, du phytoplancton aux carnivores.

Prises dans la branche est-ouest du tourbillon, les eaux relativement froides forment une langue qui, à la latitude de l'équateur, s'étire jusque bien au-delà des Galapagos. Cette langue d'eau relativement froide se prolonge jusqu'à la longitude 180° à cause d'un autre *upwelling* dû aux conditions de la circulation océanique normale le long de l'équateur.

La situation normale, dans l'est du Pacifique sud-équatorial, est aussi caractérisée par la régularité et la force des alizés du sud-est et par la profondeur de la thermocline (le niveau auquel la température à peu près uniforme des eaux superficielles baisse brusquement) qui est de quelque 50 mètres. Dans le Pacifique ouest au large de l'Australie tropicale et de la Nouvelle-Guinée, la profondeur de la thermocline est à la profondeur d'environ 150 mètres : les eaux superficielles chaudes constituent donc un énorme volume. Plus étonnant encore, le niveau du Pacifique, le long des côtes du nord-est de l'Australie et de celles de la Nouvelle-Guinée est plus haut d'une cinquantaine de centimètres qu'il l'est le long des côtes du Pérou et de l'Equateur.

Tout cela change en période de Nino. Les alizés du sud-est faiblissent et disparaissent par moments. La thermocline descend à la profondeur de 100 mètres devant le Pérou et l'Equateur et monte à celle de 100 mètres au large du nord-est de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée. La pente du Pacifique s'annule.

Lire la suite page 19

YVONNE REBEYROL

(1) Il nous est malheureusement impossible d'imprimer le « n » surmonté du tilde espagnol. Nino doit donc se prononcer Ninio. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser cette faute d'orthographe qui nous est imposée par la technique et qui est d'autant plus regrettable que, pour tous les spécialistes de toutes les langues, le terme espagnol Nino désigne très précisément ce phénomène et n'est jamais traduit.

Les assaillants de la pensée

Un entretien avec M. Emilio Bizzi, directeur du département « Cerveau et sciences cognitives » au Massachusetts Institute of Technology

***« Les sciences cognitives, qui ont pour but d'étudier les facultés et les aptitudes humaines complexes telles que le langage, la mémoire, la perception ou l'action, impliquent une interdisciplinarité sans laquelle aucun progrès significatif n'est envisageable »*, déclarait en janvier 1991 M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie. En France, la nécessité de promouvoir cet immense champ de recherche est désormais reconnue officiellement. Mais les disciplines qui y sont impliquées restent pour l'essentiel dispersées, et beaucoup reste à faire avant que le programme « Sciences de la cognition », déclaré prioritaire par le gouvernement en 1989, se mette véritablement en place.**

Au Massachusetts Institute of Technology (MIT), l'un des plus prestigieux centres de recherche américains, dont les travaux inaugurèrent, dès les années 50, un fort et fructueux courant « cognitiviste », cet objectif est déjà réalité. En 1986, un département « Cerveau et sciences cognitives » y a été créé. Il réunit aujourd'hui une soixantaine de chercheurs de haut niveau, issus de disciplines aussi diverses que la biologie, la psychologie, l'informatique ou la linguistique. M. Emilio Bizzi, directeur de ce département, nous explique les raisons et les résultats de ce choix.

CAMBRIDGE (Massachusetts)

de notre envoyée spéciale

« Votre département constitue aujourd'hui une des lignes de force du MIT. Concrètement, comment les recherches y sont-elles organisées ?

– Pour l'essentiel, nous travaillons autour de quatre pôles principaux. La neurobiologie étudie le fonctionnement des cellules nerveuses, la manière dont les neurones se connectent entre eux, le rôle des neurotransmetteurs dans la bonne marche du cerveau. L'analyse des systèmes sensori-moteurs (vision, mouvement) cherche à comprendre comment l'organisme s'adapte et réagit à l'environnement. La « neuroscience computationnelle » s'interroge sur la façon dont le cerveau décode, traite et traduit en actes les informations qu'il reçoit. Les sciences cognitives, enfin, tentent de cerner les fondements de la nature humaine en étudiant les mécanismes de la pensée, du langage et du raisonnement.

– Les étudiants qui préparent leur doctorat dans votre département sont tenus de recevoir un enseignement théorique complet dans deux de ces domaines de recherche, et d'acquérir un bagage minimum dans les autres. En quoi cette interdisciplinarité est-elle indispensable ?

– Le cerveau humain constitue le système de traitement d'information le plus complexe, le plus sophistiqué et le plus puissant que nous connaissions. Face à ce fabuleux ordinateur biologique, notre objectif est double : mieux comprendre son fonctionnement normal et pathologique (avec d'évidentes implications thérapeutiques), et concevoir des systèmes artificiels plus « intelligents » que ceux dont nous disposons aujourd'hui.

» Au niveau de connaissance – encore très faible – auquel nous sommes parvenus aujourd'hui, les progrès ne peuvent donc venir que d'une approche intégrée. A preuve : si l'on énumère les différents angles de recherche sous lesquels une unique fonction cérébrale peut être étudiée, on constate que plusieurs disciplines complémentaires sont toujours requises. La neurophysiologie, la robotique et la science des ordinateurs, mais aussi, bien souvent, la psychologie et la sémantique.

Une énorme quantité d'informations

– Pourriez-vous illustrer ce constat par un exemple ?

– Prenons la vision. Pour que je puisse percevoir ce verre d'eau posé sur la table, mon cerveau doit traiter une quantité considérable d'informations. Les cellules de la rétine, tout d'abord, doivent capter son image. Une fois transmises par le nerf optique, ces informations sont traitées par le cortex visuel, dans lequel existent au moins deux régions distinctes : l'une spécialisée dans la reconnaissance des couleurs et des formes, l'autre dans l'analyse de la position spatiale de l'image.

» Cet aspect de la vision, pour l'essentiel, est du ressort de la neurophysiologie. Mais il y en a d'autres. On sait par exemple que l'acuité visuelle d'un bébé augmente graduellement au cours de sa première année. En précisant grâce aux travaux des psychobiologistes les modalités et les étapes de cette maturation du système visuel, on comprendra mieux comment se met en place la structure nerveuse et cérébrale correspondante.

» Reste enfin à étudier comment le cerveau apprend à reconnaître les formes, à les mémoriser et à leur donner un sens. On aborde ici le domaine des processus cognitifs, pour lesquels une étroite collaboration entre neurobiologistes, psychologues et spécialistes de l'intelligence artificielle est indispensable.

– Compte tenu du degré inouï de complexité que possède le cerveau humain, la logique mathématique mise en œuvre dans un ordinateur ne représente-elle pas un moyen d'étude extrêmement réducteur ?

– Les fonctions cérébrales, c'est vrai, font appel à des processus infiniment plus complexes que ceux qui président aux capacités du plus puissant ordinateur. Pour chaque décision de la vie quotidienne, le cerveau doit intégrer une énorme quantité d'informations, puisée dans notre mémoire ou fournie par nos cinq sens. En revanche, comme l'ordinateur, il utilise un codage symbolique pour obtenir de ces données une représentation de la réalité extérieure. C'est là qu'intervient la logique mathématique : elle permet de décrire l'un – et seulement l'un – des multiples mécanismes du fonctionnement cérébral.

» Pour concevoir de véritables systèmes experts, capables de reconnaître les formes ou la parole, les informaticiens spécialisés en intelligence artificielle ont, de leur côté, beaucoup à apprendre des neurosciences. L'un des grands avantages du cerveau sur l'ordinateur, on le sait, réside dans sa capacité d'auto-organisation.

Propos recueillis par
CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 18

Les flamboiements du Pinatubo

Les couchers de soleil sont depuis plusieurs mois – et encore pour au moins une année ou deux – d'un rouge extraordinaire. La raison de ces splendeurs qui se déploient tout autour de la Terre ? Les explosions du volcan philippin Pinatubo, qui a projeté dans la stratosphère, au mois de juin 1991, quelque 12 millions de tonnes de sulfates en aérosols. Tout comme après les très violentes explosions du volcan indonésien Krakatoa, en 1883. Le monde entier avait alors bénéficié, pendant deux ou trois ans, de couchers de soleil exceptionnellement rouges et splendides.

Selon M. Yves Fouquart, professeur au laboratoire d'optique atmosphérique de l'université de *Lille-I, les aérosols projetés dans* la stratosphère par le Pinatubo y sont devenus de minuscules gouttelettes (de moins de 1 micron de diamètre) faites d'acide sulfurique hydraté qui diffusent la lumière solaire : les rayons lumineux qui sont entrés dans chaque goutte en ressortent en suivant une direction différente de celle qu'ils avaient avant d'y avoir pénétré.

Cette diffusion par les aérosols vient en plus de la diffusion « normale » de la lumière solaire par les molécules d'air présentes dans la basse et la haute atmosphère. Cette diffusion moléculaire dépend étroitement de la longueur d'onde du rayonnement solaire, alors que la diffusion par aérosols en dépend peu.

Rappelons que le rayonnement solaire est constitué par des ondes électromagnétiques dont les longueurs vont de plusieurs kilomètres au nanomètre (milliardième de mètre). Parmi toutes ces longueurs d'onde, la lumière visible n'occupe qu'une toute petite partie : de plus de 780 nanomètres (infrarouge) à moins de 400 nanomètres (ultraviolet). Entre les valeurs extrêmes de cette « fenêtre » se trouvent, par longueur d'onde décroissante, les sept couleurs de l'arc-en-ciel : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet.

Une lumière essentiellement rouge

Lorsque le soleil est très bas sur l'horizon, ou même couché depuis peu de temps, ses rayons sont très obliques par rapport aux différentes couches *de l'atmosphère. Pour traverser* celles-ci, ils ont donc à parcourir un chemin beaucoup plus long. Ils ont ainsi beaucoup plus d'« occasions » d'être diffusés. Et ils sont d'autant plus diffusés que leur longueur d'onde est courte, c'est-à-dire que le violet, le bleu, aussi le vert et un peu le jaune partent dans tous les sens et que peu ou pas du tout d'entre eux prennent la direction de la surface de la Terre.

Les nuages d'aérosols sont donc éclairés par une lumière où il n'y a plus de violet ni de bleu et qui est faite surtout de rouge. Cette caractéristique s'accentue lorsque l'altitude décroît : les nuages situés le plus haut reçoivent le spectre encore presque complet de la lumière visible, alors que ceux qui sont le plus bas ne reçoivent plus que du rouge.

Y. R.



Le cancer du bronzage

Selon un groupe d'experts internationaux, il est scientifiquement acquis que le bronzage, naturel ou induit artificiellement, augmente le risque de cancer de la peau

LYON

de notre envoyé spécial

LONGTEMPS discutées, les statistiques épidémiologiques sont éloquentes. Dans plusieurs pays industrialisés, elles révèlent une augmentation notable de mélanomes et d'autres types de tumeurs malignes de la peau dans les populations de race blanche souvent exposées au soleil. Dans certains pays, le taux de mélanomes est en hausse d'environ 5 % par an depuis quarante ans. Le taux des autres types de lésions cutanées cancéreuses parait également en augmentation, notamment chez les adolescents et les jeunes adultes, qui, compte tenu de la pratique du bronzage, ont pu être, en bas âge, soumis à des expositions solaires prolongées. Certaines études établissent ainsi que l'augmentation de ces cancers est corrélée à la décroissance de la latitude et à l'augmentation de l'exposition au soleil.

Les experts internationaux de diverses disciplines (physico-chimie, cancérologie, épidémiologie), réunis du 11 au 18 février, au Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de Lyon avaient pour mission de faire le point sur les risques cancérigènes des rayons ultraviolets, qu'ils soient émis par le soleil ou par d'autres sources, au premier rang desquelles les lampes permettant un bronzage d'origine artificielle à partir de leurs rayons.

On sait que, quand il traverse l'atmosphère terrestre, le rayonnement solaire est modifié : il est constitué à 55 % de rayons infrarouges qui réchauffent la Terre. Le reste est constitué de rayonnements qui forment la lumière qui nous est perceptible. 5 % de ces rayonnements sont des rayons ultraviolets. On distingue principalement dans le spectre ultraviolet (UV), les UV C (de 100 à 280 nanomètres), les UV B (280 à 315 nm) et les UV A (315 à 400 nm). Tous les rayons ultraviolets sont filtrés par la couche d'ozone et par d'autres composants de l'atmosphère. Cette même couche d'ozone réduit aussi la quantité de rayons UV B qui atteignent la Terre.

Lampes dangereuses

« Les rayons UV B sont connus comme ceux étant à l'origine des coups de soleil. Ils ont été considérés jusqu'à ce jour comme la partie la plus active, biologiquement, du spectre ultraviolet terrestre », ont expliqué les spécialistes. Ils précisent que l'espèce humaine est également exposée à des sources artificielles de rayons UV. Cette exposition peut être volontaire (lampes à UV, lits solaires et solariums), médicale (traitement de différentes maladies dermatologiques comme le psoriasis), ou professionnelle. Le grand public peut également être exposé à de faibles doses d'ultraviolets provenant des lampes fluorescentes ou des lampes halogènes utilisées pour l'éclairage d'ambiance.

La démonstration de l'effet cancérigène des expositions au rayonnement solaire ainsi qu'aux différents composants des rayons UV est apportée en plus de l'épidémiologie par l'expérimentation sur l'animal. Au terme de l'examen de l'ensemble des données scientifiques actuellement disponibles, le groupe de travail réuni par le CIRC conclut que *« l'apparition de mélanomes malins a une relation de cause à effet avec l'exposition aux rayons solaires »*.

Pour ce qui est des sources artificielles de rayonnement, ces experts estiment que *« quelques indices existent montrant que l'utilisation de certaines lampes solaires et de certains lits solaires induit des cancers de la peau, la partie du spectre UV paraissant la plus dangereuse pour l'induction du cancer se situe approximativement entre 250 nm et 350 nm, mais les longueurs d'onde de part et d'autre de cette zone provoquent aussi des dommages aux organismes vivants »*.

En d'autres termes, contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, on ne peut limiter aux seuls UV B le caractère potentiellement dangereux des rayons UV, le danger pouvant également provenir de tout ou partie des UV A et des UV C. Les spécialistes réunis à Lyon rappellent notamment que les lampes à bronzer utilisées jusque dans les années 70 *« émettaient des quantités relativement importantes de rayons UV B et UV C ; elles ont été remplacées par des lampes émettant principalement des rayons UVA avec de petites quantités variables de rayons UV B »*.

Ces conclusions rejoignent l'une de celles de la conférence de consensus qui avait été organisée en 1988 par l'Académie américaine de dermatologie sur le photovieillissement. Commentant cette conclusion en 1990 dans les colonnes du journal de l'Association médicale américaine (1), le Dr Warwick L. Morison (Baltimore) écrivait : *« Nous sommes tous d'accord pour considérer que l'exposition aux rayons UV endommage la peau, est responsable du photovieillissement et accroît le risque de cancer de la peau. Ce consensus est illustré par le démenti que nous opposons aux affirmations de l'industrie des salons de bronzage. Les propriétaires de ces salons soutiennent qu'un bronzage induit par les UV A, dénué des effets néfastes des rayons UV B, est sans danger et protège en cas d'exposition ultérieure au soleil. Les photobiologistes ont désormais démontré que les rayons UV A ne sont pas dépourvus de risques et qu'un bronzage induit par les UV A assure une faible protection envers les effets du soleil. »*

Les dangers du bronzage, qu'il soit naturel ou induit de manière artificielle, semblent donc aujourd'hui scientifiquement acquis, quels que soient les arguments développés par les industriels spécialisés dans la fabrication des crèmes « protectrices » ou autres « écrans photoprotecteurs ». Les conclusions des experts devraient vite faire l'objet d'une large diffusion auprès du corps médical comme du grand public, trop souvent sensible au charme du bronzage mais ignorant de ses dangers réels. La prochaine et très importante question dans ce domaine concerne les effets potentiels de la modification de la structure de la couche d'ozone sur la fréquence d'apparition des cancers de la peau.

JEAN-YVES NAU

(1) « Bronzer ou ne pas bronzer, une question brûlante », par le Dr Warwick L. Morison, supplément « Dermatologie » du *JAMA*, édition française datée du 15 juin 1990. (24 *bis*, boulevard Verd-de-Saint-Julien, 92190 Meudon). On se reportera également avec le plus grand intérêt à l'article de synthèse « Le soleil, ses dangers et comment s'en protéger » publié par la revue *Prescrire* dans son numéro daté de juin 1991. (BP 459, 75527 Paris Cedex 11.)

Les assaillants de la pensée

Suite de la page 17

» D'où l'intérêt des découvertes récentes sur les « réseaux de neurones », ces groupes de cellules nerveuses qui, dans le cortex cérébral, transforment leur architecture en fonction de l'environnement. C'est à ce type de progrès que l'on doit notamment le superordinateur « Connection machine », dont la structure et le fonctionnement s'approche le plus, à ce jour, du cerveau humain (*le Monde* du 14 février 1990), et dont le prototype a été conçu en 1985 au laboratoire d'intelligence artificielle du MIT.

– Au sein du département, votre laboratoire travaille plus précisément sur le mouvement volontaire. Quel est l'objectif de ces recherches ?

– Reprenons l'exemple du verre d'eau : une fois son image reçue et décodée par le cerveau, celui-ci va maintenant commander à ma main de le saisir. Ce simple mouvement, lui aussi, implique la mise en œuvre de processus extrêmement complexes : sur les dizaines de muscles que contient mon bras, seuls certains vont être activés, qui donneront à mon mouvement la direction et l'amplitude souhaitées. Et ma main, sans même que je m'en aperçoive, anticipera sur la forme tridimensionnelle de l'objet à saisir.

» Comment le système nerveux central réalise-t-il cette performance ? Par quel codage transforme-t-il la représentation visuelle et mentale du geste que je veux accomplir pour que ces signaux, à leur tour, activent les muscles correspondants ? C'est ce que nous cherchons à comprendre.

– Avez-vous enregistré récemment des progrès dans ce domaine ?

– D'un point de vue neurobiologique, le problème se pose en termes quantitatifs. Compte tenu du nombre de muscles différents que contient l'organisme, il ne peut en effet exister, dans le cerveau, une structure spécifique pour chacun de ces muscles. Les recherches menées dans notre laboratoire nous ont permis de découvrir, en 1991, qu'il existait chez la grenouille, à un niveau intermédiaire entre le cerveau et les nerfs, une « centrale de commande » des mouvements des membres.

» Située dans la moelle épinière, celle-ci forme des connexions qui relient entre eux six ou sept faisceaux de muscles différents ; selon la région de cette centrale qui sera activée, chaque membre prendra une position particulière dans l'espace. Reste à comprendre comment ce niveau de commande rudimentaire est relié au cerveau. Et, bien sûr, vérifier si cette découverte est généralisable à d'autres espèces vivantes, notamment à l'homme.



– Si tel était le cas, ces travaux pourraient-ils trouver des applications, notamment dans le domaine de la robotique ?

– Ces recherches intéressent les roboticiens dans la mesure où elles leur fournissent un type de concepts totalement différent de celui sur lequel ils travaillent aujourd'hui. Fabriquer des robots partiellement autonomes, capables de voir et de coordonner leurs mouvements en fonction de leur environnement, pose encore d'énormes problèmes. Les performances des robots restent très stéréotypées, très pauvres, comparées aux performances des organismes vivants. Cela est dû principalement au fait que ces systèmes sont construits sur la logique mathématique, qui ne représente, on l'a vu, qu'une partie des principes biologiques qui gouvernent le cerveau.

» En ce sens, les travaux menés en neurosciences pourraient conduire à la conception de robots plus flexibles, plus adaptables à leur environnement. Mais l'on en sait encore si peu dans ce domaine qu'il s'agit d'une perspective à très long terme. Les roboticiens commencent à s'y intéresser, mais ils ne peuvent encore véritablement exploiter ce domaine de recherche.

– Et dans le domaine médical ?

– De nombreuses maladies ou lésions neurologiques entraînent des déficiences motrices, qui ne doivent rien aux muscles eux-mêmes et contre lesquelles la médecine reste le plus souvent désarmée. Cette impuissance, pour l'essentiel, provient de notre faible connaissance de la manière dont fonctionne le système neuromusculaire. L'étendue de ce qui reste à comprendre ne permet pas, dans ce domaine, d'espérer des avancées très rapides. Mais il n'y aura pas d'autre moyen de progresser...

– L'activité motrice représente-t-elle, selon vous, une forme d'intelligence ?

– Le mouvement volontaire et contrôlé, assurément, implique une haute « intelligence biologique ». Dans le règne animal, la survie dépend du système sensori-moteur, qui permet de percevoir l'environnement et d'agir en conséquence. D'un point de vue évolutif, le cerveau des animaux supérieurs s'est développé avant tout pour permettre la coordination et le contrôle des mouvements. On peut dire, en ce sens, que le système sensori-moteur est à l'origine de l'intelligence.

» Chez l'homme, doué de pensée et de parole, le mouvement volontaire implique également des processus cognitifs. Comment apprenons-nous à effectuer, quasiment automatiquement, un ensemble de gestes aussi sophistiqué que celui qui nous permet de lacer nos chaussures ? Où stockons-nous cette connaissance, dont on sait que la mémoire est extrêmement robuste ? A l'heure actuelle, nous ne savons pratiquement rien des mécanismes impliqués dans l'apprentissage des mouvements. Voilà ce que j'aime dans cette recherche : nous étudions des gestes très ordinaires, que nous faisons tous les jours, mais qui impliquent des mécanismes d'une telle complexité qu'on ne les comprend toujours pas. »

Propos recueillis par
CATHERINE VINCENT

CORRESPONDANCE

Recherche « délocalisée » : une place au soleil !

Nous avons reçu de M. Didier Paris, maître de conférences de géographie, université Lille-I, la lettre suivante :

Dans le cadre du mouvement de délocalisation des services de l'Etat, dont il faut se réjouir par rapport à la nécessité d'aménager le territoire, le premier train des délocalisations de la recherche décidé lors du CIAT du 29 janvier, tel qu'il est présenté dans *le Monde* du 5 février 1992, apparaît pour le moins paradoxal. Il vient renforcer les inégalités géographiques les plus flagrantes, les plus connues, les plus dénoncées par les acteurs du développement économique des régions concernées.

La recherche est l'un des domaines où les disparités Paris-province sont les plus nettes. Mais entre les autres régions de l'Hexagone d'importantes disparités existent également qui sont pour une large part l'héritage des décisions d'implantation de laboratoires et d'équipes de recherche prises depuis trente ans dans notre pays. Les grandes bénéficiaires en ont été les régions méridionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon regroupent aujourd'hui plus de 8 000 chercheurs du secteur public.

En matière de recherche publique, l'effet « sun-belt » n'a rien de spontané, c'est le résultat d'une politique d'aménagement ancienne qui, sur le plan de la recherche, a créé une zone bien dotée derrière le pôle historique de l'Ile-de-France. A contrario, avec près de 4 millions d'habitants, le Nord-Pas-de-Calais en regroupe un peu plus de 400 ; la Picardie une douzaine, la Haute-Normandie 70, la region Champagne-Ardenne une trentaine, la Franche-Comté un peu plus d'une quarantaine.

Ainsi l'effectif des chercheurs du secteur public pour 100 000 habitants dépasse 300 en Ile-de-France, 170 dans les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur, dépasse 100 pour Rhône-Alpes, la Bretagne et l'Alsace, egalement bien dotées. Par contre il n'atteint pas 35 pour dix régions, celles du Nord et de l'Est, hors Alsace et Lorraine (53,5), et le Grand Ouest, hors la Bretagne. Cette situation est bien connue à la DATAR.

On peut s'interroger sur les mécanismes de décision politique qui, depuis toujours, pour ce qui concerne la province, ont aussi largement avantagé la France du sud en matière de recherche publique.

Par ailleurs, une fois amorcée la pompe, l'effet de synergie, d'entraînement, joue à plein pour les régions bien dotées, renforçant ainsi l'environnement, « technopolitain » local. De Lyon à Sophia Antipolis, en passant par Grenoble, Montpellier, ou Toulouse, la dynamique technopolitaine du sud doit beaucoup à la permanence des choix politiques de l'Etat en matière de recherche publique.

Au vu de ce bilan, pouvait-on penser aujourd'hui qu'une politique de délocalisation de la recherche, présentée comme un élément de la politique d'aménagement du territoire, de rééquilibrage, pouvait en fait se traduire par un renforcement des inégalités régionales ? Avant le 29 janvier, cela aurait semblé incongru. Erreur.

Le quart sud-est de l'Hexagone se prépare ainsi à recevoir plus de 1 400 emplois de chercheurs, tandis que le Nord-Pas-de-Calais, avec près de 4 millions d'habitants, en accueillera 121, la Bourgogne 18, la Haute-Normandie 12, la Franche-Comte 6, la Picardie et la Champagne aucun, soit 157 chercheurs ! En ajoutant la Lorraine (140 chercheurs) et l'Alsace (67 chercheurs) déjà bien dotée, les 8 régions du nord et de l'est de la France accueilleront 364 chercheurs, c'est-à-dire l'équivalent exact de Rhône-Alpes ! Vous avez dit rééquilibrage ?

Dans ce secteur extrêmement important qu'est la recherche, l'Etat doit faire maintenant pour les regions les moins dotées ce qu'il a fait pendant trente ans pour les régions du Sud qui aujourd'hui possèdent un appareil de recherche bien développé. On ne peut éviter un phénomène de polarisation des localisations sur les métropoles les plus importantes. Ce sont elles qu'il faut renforcer dans le cadre de la concurrence européenne. Mais les pôles d'excellence, dans leur réalité concrete, celle des laboratoires et du nombre de chercheurs, ne peuvent pas tous se situer au sud d'une ligne Bordeaux-Genève, en tout cas pas lorsqu'il s'agit d'une politique publique qui impose un minimum d'équité.

Toxicomanes sur le divan

La psychanalyse est une pièce maîtresse de l'arsenal thérapeutique du Centre d'accueil et de soins des toxicomanes de Reims

REIMS

de notre envoyé spécial

« *LA drogue fait du bien.* » Cette formule paradoxale est souvent prononcée au Centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes de Reims. Cette institution est née de la volonté de deux hommes de tenter de répondre aux problèmes posés par les toxicomanes. Mais en créant leur association en 1977, le docteur Jean-Pierre Delisle et M. Francesco-Hupo Freda, tous deux psychanalystes, ont inversé la formule *« C'est parce qu'il y a de la drogue qu'il y a des toxicomane »* qui avait cours à l'époque. Ils affirment au contraire que *« le toxicomane crée la drogue »*.

Celui qui choisit d'entrer au 29, rue Grandval, comme ont pu le faire près de 2 000 personnes depuis plus de quinze ans, ne peut donc pas s'attendre à y être accueilli comme simple victime des dealers ou de l'environnement social. *« On ne naît pas toxicomane »*, affirme le docteur Delisle. Le président du centre de Reims reconnaît seulement qu'une certaine *« médicalisation médicamenteuse »* peut créer une atmosphère propice au recours à des produits licites ou illicites.

« S'en sortir »

Les deux médecins, membres de l'équipe d'une vingtaine de personnes du centre de Reims, ne préconisent aucun produit de substitution et ne rédigent pas d'ordonnance de complaisance. Les personnes qui viennent à Reims ont vraiment décidé de « s'en sortir ». Certaines s'avouent même toxicomanes alors qu'elles ont cessé de prendre des produits illicites depuis plusieurs mois. Mais elles ont eu en moyenne pendant plus de onze ans la drogue comme compagne. *« Pour partenaire, même »*, explique M. Freda, aujourd'hui directeur du centre de Reims. *« Le toxicomane a fait de la drogue une personne. Elle lui a tout pris et lui a tout donné. »*

A ceux qui estiment que la toxicomanie est une maladie, M. Freda répond qu'elle est au contraire une illusoire solution aux difficultés relationnelles. MM. Delisle et Freda ont créé cette association pour pouvoir introduire, dans un traitement thérapeutique pour les toxicomanes, *« la psychanalyse, qui réussit là où tout le monde échoue »*. Certains bureaux du centre de Reims comportent donc des canapés. Allongés ou non, les toxicomanes sont invités à parler. La faille ou le gouffre qui s'ouvre alors devant eux conduit certains à partir pour ne plus revenir. Les plus jeunes surtout préfèrent retourner à leurs pratiques. La moyenne d'âge de ceux qui restent est de vingt-huit ans. Ils entreprennent alors une cure d'environ six mois. *« Ils partent ensuite mener leur vie. Ils sont sortis de la toxicomanie parce qu'ils ont changé. C'est la seule indication qu'ils nous laissent »*, explique M. Delisle.

Un patient sur cinq seulement est originaire de l'agglomération rémoise. Les autres ont entendu parler du centre au cours de leur errance d'institution spécialisée en centre de désintoxication. Une douzaine des deux cents toxicomanes qui passent chaque année peuvent séjourner pendant plusieurs mois, jusqu'à deux ans pour certains, dans le centre sanitaire géré par l'association en plein cœur de la ville. *« Je joue ici plus ma peau que quand j'étais toxico »*, disent souvent ceux qui suivent un traitement à Reims. Mais la drogue a un jour cessé de leur *« offrir du bonheur »*, et ils prennent le risque d'affronter ce qu'ils vont découvrir de leur personnalité, ce qu'ils ont voulu se cacher en devenant toxicomanes.

Les militants de l'association rémoise veulent faire partager leur analyse. Ils organisent chaque année des journées internationales sur la toxicomanie et ont créé en 1986 un institut de recherches spécialisées qui fonctionne aussi comme un centre de documentation. Les pouvoirs publics financent en totalité cette association au budget annuel de 5,5 millions de francs.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POINT DE VUE

Le médecin et la marchandise

par Jean Carpentier

M. BRUNO DURIEUX, ministre délégué à la santé, m'a dit, dans ces colonnes (*le Monde* du 19 septembre 1991), de faire des économies. Médecin généraliste conventionné secteur 1 à Paris, je ne pense pas coûter très cher, ni à mes clients, ni par conséquent à la Sécurité sociale. Toujours dans ces colonnes (*le Monde* du 29 janvier 1992), j'ai lu le « Point de vue » « Plaidoyer pour une holding médicale française » signé de M. François Blamont. Le président du groupe Sopha Medical et du Club Biotique Avenir explique que les technologies médicales *« sont un enjeu pour la France »* et que *« aujourd'hui aux alentours de 13 milliards de francs, le secteur peut vite atteindre 20 milliards de francs et être donc voisin des grandes filières industrielles françaises. Mieux soigner l'homme avec les médecins, les chercheurs, et la technologie est une ambition aussi passionnante que l'espace, l'aéronautique et le militaire. »*

Parlons-nous l'un et l'autre du même *« homme »*, ou du *« complexe médico-industriel »* dont il est question dans les colonnes du *New England Journal of Medicine* (1).

Quand M. Durieux nous parle de *« gérer la santé »*, quelle que soit sa bonne volonté, on le sent bien se heurter à cette réalité-là : le politique qu'il est n'a rien à gérer d'autre que le traitement de la maladie que lui propose le *« complexe médico-industriel »* de M. Blamont.

Somme toute, quand on nous demande de faire des économies (et la demande n'est pas nouvelle !), nous pouvons légitimement nous poser une question : la visée concerne-t-elle vraiment la santé ou la gestion d'un matériel mis en place à plus ou moins juste titre, en fonction d'intérêts qui n'ont quelquefois rien à voir avec la santé ?

Il me semble utile de reprendre la question à partir de là où elle se pose.

Je suis médecin dans un quartier : fatigués et déprimés en tous genres, toxicomanes et alcooliques, sidéens, élèves et enseignants perturbés, immigrés en détresse, lombalgiques, hypertendus, cancéreux, diabétiques et accidentés du travail, anxieux, infectés, asthmatiques, et autres dérapages de la vie... Bref ! J'en vois passer des gens porteurs d'une souffrance qui s'exprime sous des formes diverses et variées, dans des histoires particulières.

Quelqu'un, donc, entre dans mon bureau : je l'*« examine »* certes, mais, avant tout, je le regarde, je l'écoute et réciproquement. Il se passe dans cette rencontre quelque chose que certains nommeraient le transfert, quelque chose qui est déjà thérapeutique. Eventuellement, après négociation, ça peut se terminer par une ordonnance de médicaments ou d'examens complémentaires (radios, prise de sang, etc.) ou les deux.

Cela paraît tout simple, mais depuis longtemps se multiplient et se développent des dérives : la plus grave étant la mise en œuvre rapide de l'*« instrumentation technique »*.

Une dame, à qui je prescrivais une crème pour des champignons qui lui abîmaient les pieds, me dit en riant :

« C'est drôle, il y a six mois, j'ai eu la même chose. J'ai été chez un médecin qui m'a posé quelques questions en tapotant sur des touches. Il a sorti une ordonnance et c'était le même produit. »

Anecdote légère, mais nous n'en manquons pas de plus lourdes. Par exemple : je pourrais aussi parler de Madame X qui subit trois fibroscopies pour des vomissements incoercibles, et qui finit par « avouer » un retard de règles qui permet de conclure à la plus naturelle des « maladies »... On ne lui avait rien demandé !

Inquiet, trouvant quelque secours dans la valorisation de tout ce qui est comptable, tout ce qui permet de négliger l'humain, le relationnel et l'affectif, soumis aux vitrines luxuriantes de la technologie véhiculées par de multiples médias (délégués médicaux, revues et autres MEDEC), le « médecin moderne », l'œil rivé à un computer objectivant son malade, prescrit, protocole et consensus, enregistre des données et instruments.

« Tout cela devrait nous ramener à un vieux débat »

Le médecin moderne a du pouvoir (ce n'est pas le sien mais il ne le sait pas) et, tout aussi inquiet, en général, son « client moderne » en redemande. Qu'on ne s'y trompe pas, ce que je viens d'écrire n'est pas une caricature. Même si, grâce à Dieu, quand il y a tendance il y a résistance à la tendance : nous en sommes là. M. Bruno Durieux s'essaye à un pragmatisme illusoire ; de son côté, François Blamont élabore des plans industriels très concrets ; les programmes de santé de tous les partis politiques sont centrés (de manières diverses, mais centrés) sur les structures lourdes et les technologies. Cette situation manifeste l'hégémonie du modèle « scientifique » : la médecine réduite à affronter le symptôme devient un produit de consommation. De fait nous sommes arrivés à un moment où le projet de « gérer la santé » est impossible si nous ne retrouvons pas la médecine.

Tout cela devrait nous ramener à un vieux débat. Dans un livre publié à Paris en 1922, Sir James Mackensie, membre du Collège royal des médecins et consultant du London Hospital, s'inquiétait déjà : *« Pendant ces cinquante dernières années, les hommes de laboratoire et les chirurgiens ont fait de tels progrès dans leur spécialisation qu'ils usurpent la place du médecin. »* On peut encore remonter plus loin dans le temps, jusqu'aux cinquième et quatrième siècles avant Jésus-Christ, à la discussion qui agitait les médecins de Cnide et de Cos, à l'époque où, au-dire de Platon, Hippocrate défendait l'idée selon laquelle *« on ne peut connaître la nature de l'homme sans connaître celle du Tout »* en s'opposant à l'organicisme des médecins de Cnide.

Ce débat a été quasiment clos juste après la guerre, au profit du modèle « scientifique » qui nous conduisait à d'indiscutables avancées. Mais son hégémonie a induit la négation d'une complexité qui était reconnue dès les origines. Faut-il rappeler que la médecine n'est pas une science mais un lieu de confrontation permanente entre la science et le réel de la vie d'un individu qui la questionne ? Il faut relire le travail de Georges Canguilhem et sa mise en question de l'idée de normalité (*le Normal et le pathologique*, 1943, PUF).

En médecine, la question du subjectif est incontournable. On ne peut se passer d'écouter, aussi bien d'ailleurs à l'échelle individuelle qu'à l'échelle collective. On ne peut passer à côté de la prise en considération de tout ce qui n'est pas comptable : l'histoire, le social, la croyance, l'affectif, les désirs (y compris ceux de vivre et de mourir), les phantasmes, le moment de la rencontre entre soignant et soigné, etc. Le qualitatif est irréductible au quantitatif et le gestionnaire, comme le médecin, se doit de prendre en compte le premier au risque de se perdre dans le second.

Passage obligé : inutile d'espérer régler la question des *« économies »* sans nous poser d'abord celle de la qualité de ce qui est distribué. Car nous savons que, même dans une économie de marché, la médecine ne sera jamais réductible à une marchandise. Nous ne sortirons de la crise, des masques et des malentendus, que si nous trouvons la force de mettre en cause les « évidences » sur lesquelles se fonde le discours actuel. Il est indispensable de revaloriser l'écoute et la clinique en général. On ne peut le faire sans définir et promouvoir un modèle de référence qui intègre la science et les techniques comme des instruments de la médecine parmi d'autres, et qui interdise de ce fait que nous risquions d'être, avec ceux qui utilisent nos services, les instruments des holdings.

(1) *NEJM*, 1991, 325, p. 854-859.

▶ **Le docteur Jean Carpentier est médecin généraliste (secteur I) dans le douzième arrondissement de Paris.**

L'« Enfant » du Pacifique est de retour

Suite de la page 17

D'autres modifications se produisent dans l'ensemble des vents. Sur le Pacifique intertropical occidental, les alizés du nord-est (au nord de l'équateur) et ceux du sud-est (au sud de l'équateur) sont remplacés par des vents d'ouest. En temps normal, leur zone de convergence intertropicale (ZIC) est dédoublée : il y a la ZIC nord aux alentours de 10° nord et la ZIC sud aux alentours de 10° sud, marquées l'une et l'autre par des vents d'est très faibles. En période de Nino, la ZIC nord descend vers le sud et la ZIC sud monte vers le nord : elles se fondent au voisinage de l'équateur. Les vents d'ouest arrivent par moment jusqu'aux côtes occidentales des Amériques. Là, les hautes montagnes toutes proches de l'océan expliquent les pluies diluviennes qui s'abattent sur les régions littorales.

Des eaux anormalement chaudes

La ZIC unique s'installe au-dessus d'une anomalie positive des températures superficielles de l'océan Pacifique intertropical. Entre les longitudes de 140° ouest et 180°, ces températures peuvent monter de 2 °C à 5 °C sur une superficie initiale de plusieurs milliers de kilomètres carrés, ensuite sur une bonne partie du Pacifique intertropical. Or, les cyclones tropicaux ne se forment qu'au-dessus d'eaux dont les températures superficielles sont au moins de 26 °C. Ces anomalies de température expliquent que la Polynésie, épargnée par les cyclones en temps normal, soit balayée par ceux-ci en période de Nino. D'après les archives de Météo-France, la Polynésie française a souffert de douze ou quatorze cyclones destructeurs entre 1831 et 1982. Pendant le très fort Nino de 1982-1983, elle en a subi six entre décembre 1982 et avril 1983.

Le Nino de 1982-1983 est survenu à un moment où les scientifiques étaient déjà conscients de l'étendue de ce phénomène. Ils ont donc constaté que, pendant ce Nino, une partie de l'Australie, de l'Indonésie, des Philippines et du Mexique, Sri Lanka et le sud de l'Inde étaient accablés d'une sécheresse catastrophique et rare, alors que la Californie, les déserts du sud-ouest des Etats-Unis, la Louisiane, la Floride et Cuba étaient noyés sous de vrais déluges. Ils ont aussi relevé qu'au-dessus du Pacifique, la répartition des hautes et basses pressions était très différente de ce qu'elle est normalement.

Les observations faites pendant le Nino de 1982-1983 ont fait douter des idées reçues. Jusque-là, on croyait que le phénomène commençait au large du Pérou puis se propageait vers l'ouest. En fait, le Nino s'amorce par les anomalies positives de températures du milieu du Pacifique puis se propage vers l'est avant d'« intéresser » tout l'océan. Cette séquence s'est répétée pendant le petit Nino de 1986-1987.

De même, le satellite Geosat (lancé en 1985) a pu scruter ce petit Nino et il a constaté que la pente du Pacifique ne se modifie pas seulement dans le sens des parallèles (est-ouest), mais aussi dans le sens des méridiens (nord-sud).

Il est certain qu'un Nino est en train de s'installer dans le Pacifique. Les spécialistes pensent que le maximum du phénomène pourrait survenir en mars ou avril prochains. Le 18 décembre 1991, l'anomalie positive des températures superficielles des eaux du Pacifique était déjà de 2 °C dans une zone centrée sur l'équateur et allant de 150° à 170° ouest. Entre le 9 et le 15 février, l'anomalie était de + 2 °C à + 3 °C et elle s'étirait le long de l'équateur entre les longitudes 115° et 170° ouest. Et n'oublions pas qu'un cyclone a balayé la Polynésie en décembre 1991 et que la Californie vient d'être noyée sous des déluges.

Quel est la cause des Ninos ? On n'en sait encore trop rien. Mais Mme Pascale Delecluse nous a fait remarquer que, de toutes façons, tout le système intertropical est instable, en particulier celui du Pacifique qui est le plus grand océan. Il doit donc souvent y avoir des « événements » capables de déclencher un Nino, mais ceux-ci, qui sont donc banals, n'aboutissent pas forcément à l'amplification exceptionnelle qui crée un Nino. Cette banalité même gène sûrement le « dépistage » d'un début de Nino.

Quel que soit le développement que connaîtra le phénomène de cette année, on peut être sûr d'une chose : le Nino 1991-1992 sera celui qui aura jamais été le mieux étudié.

YVONNE REBEYROL

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

MERCREDI

Ma nuit chez Maud (1969), de Eric Rohmer, 18 h 30 ; Dillinger est mort (1968, v.o. s.t.f.), de Marco Ferreri, 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : Vingt Mille Ans à Sing Sing (1933, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 14 h 30 ; Rêves de jeunesse (1938, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 17 h 30 ; Juarez (1939, v.o. s.t.f.), de William Dieterle, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30-)

MERCREDI

Voisins, voisines : *Jeune Public : Bande annonce* : le Capitan (1960) d'André Hunnebelle, le Bossu (1959) d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités *anciennes : Actualités mondiales* (1940), 16 h 30 ; B comme bohème : Aller-Retour (1978) de Monique Enckell, les Surprises de l'amour (1988) de Caroline Chomienne, 18 h 30 ; H comme huis clos : Bande annonce : Rue des Prairies, les Parents terribles (1948) de Jean Cocteau, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.- espagnol, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AMOUREUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) . Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) , Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BAR DES RAILS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65)

BARTON FINK (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) · Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33)

BETTY (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) , 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) , Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) , UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-guinéen) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHER INCONNU (Nor., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

588, RUE PARADIS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

COMME LES OISEAUX (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES COMMITMENTS (Irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DELICATESSEN *(Fr.) : Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE DERNIER SAMARITAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DINOSAURES (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ECRANS DE SABLE (Fr.-It.-Tun.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FOR THE BOYS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : Forum *Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton*, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) . Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. · UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) . *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HAMLET (A., v.o.) . UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE (Esp.-Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JFK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; *v.f. : Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40).

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC* Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Opéra, 9e (45-74-95-40)*.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFUT. *Film français de Yannick Bellon* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS. *Film français de Patrice Noia* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

AU SUD DU SUD. *Film français de Laurent Chevallier* : George V, 8e (45-62-41-46).

EN LIBERTÉ DANS LES CHAMPS DU SEIGNEUR. Film américain d'Hector Babenco. v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

GRAND CANYON . Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Reflet Médicis *Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : v.f. : Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PRINCE DES MARÉES. *Film américain de Barbra Streisand*, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

STORMBOY. Film australien de Henry Safran, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

VILLE A VENDRE. Film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VOYAGE A MELONIA. Film suédois de Per Ahlin, v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

MAYRIG (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MISSISSIPI ONE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NORD (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

OLIVER ET OLIVIA (Dan., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE PREMIER EMPEREUR DE CHINE (Can.-Chin.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : *Denfert, 14e (43-21-41-01)*.

RICOCHET (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA TOTALE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TOTO LE HÉROS *(Bel.-Fr.-All.) : Latina*, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAN GOGH (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VOIX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 17 h.

L'AMOUR EN DEUX (Fr.-Suis.-Bel.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

AU FEU... LES POMPIERS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) (durée 1 h 45) mer. 18 h 30, mar. 16 h 20.

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., jeu., ven. 14 h.

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 45.

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., mar. 16 h, ven. 19 h 45, lun. 21 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h, ven. 19 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h, ven. 17 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., mar. 13 h 45, sam., dim. 15 h.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, ven. 16 h, mar. 22 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45.

ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) (durée 1 h 20) mer. 12 h 30, jeu. 20 h 10, dim. 16 h 50, lun. 13 h 30.

ELECTRE (Gr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) *mer., jeu., ven., lun. 12 h.*

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ESQUIZO (Esp., v.o.) : *L'Entrepôt, 14e* (45-43-41-63) mer., jeu., lun., mar. à 22 h.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, jeu. 21 h 40, dim. 12 h 30, lun. 18 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., mar. 21 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, ven. 18 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 45, ven. 17 h 30, sam. 19 h 50, lun. 22 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, jeu. 22 h, ven. 18 h, mar. 20 h.

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MALINA (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 11 h 50.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h 15, ven. 22 h, sam. 17 h 45, dim. 19 h 40, lun. 18 h 15.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

RASHOMON (*Jap., v.o.*) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 21 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic *Cinémas, 11e (48-05-51-33)* mer., dim., lun. 13 h 50, sam. 13 h 50, 15 h 40, mar. 16 h 10 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 15 h 40, 17 h 20, sam., dim. 13 h 30, 17 h 20, lun., mar. 10 h, 13 h 50, 15 h 30.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 50, jeu. 18 h, sam. 22 h 10, dim. 18 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 17 h, ven. 14 h.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 30.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., ven., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 30.

LES GRANDES REPRISES

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

HAMLET (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MORE *(*) (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RIZ AMER (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) *(It., v.o.) : Accatone*, 5e (46-33-86-86).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; *14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les* Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Les *Trois Luxembourg, 6e* (46-33-97-77).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 FÉVRIER

« Les passages couverts (second parcours). Exotisme et dépaysement assurés », 14 h 30, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois)

« Le château de *la Reine Blanche*, évocation de la Bièvre », 14 h 30 angle avenue des Gobelins et rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et *insolite*).

« Les tombes les plus célèbres et les plus insolites au cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée prin*cipale, boulevard de Ménilmontant (D.* Fleuriot)

« Trésors du Petit Palais, du Moyen-Age au dix-septième siècle », 14 h 30, *hall du Petit Palais (M.-G.* Leblanc).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« Le nouveau Conservatoire national supérieur de musique et de danse ». 15 heures, 209, avenue Jean-Jaurès (Paris et son histoire)

« *Exposition Giacometti* », 17 h 45, 11, avenue du Président Wilson (Mme Cazes).

CONFÉRENCES

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « La demande de la République de l'Equateur à Napoléon III pour devenir un protectorat français, 1859-1862 », par Y. Saint-Geours (Académie du second Empire).

6, rue Albert de Lapparent, *20 h 30 : « Le rêve », par Y. Diénal* (Psychiatrie-Psychanalytique).

BILLET

Une « sécu » outre-Atlantique ?

Accusée de pousser les prélèvements obligatoires à la hausse et raillée pour son déficit perpétuel, notre Sécurité sociale souffre d'une bien mauvaise réputation. Cette défiance n'est certes pas sans fondements. Mais les Français devraient sans doute prêter une oreille plus attentive aux débats qui traversent les Etats-Unis, où l'un des enjeux essentiels de la campagne présidentielle porte justement sur la protection sociale. Ils découvriraient alors qu'on les envie.

Car l'Amérique est en train de faire l'expérience que le libéralisme appliqué à la santé est une voie sans issue, à la fois inégalitaire et budgétivore. Alors que les dépenses de santé y représentent 12,4 % de la richesse nationale (contre 8,9 % en France), 34 à 37 millions de personnes, soit 15 % de la population, sont exclues de toute protection sociale. Pour être soigné sans trop s'inquiéter de son compte en banque, il faut, outre-Atlantique, être âgé de plus de soixante-cinq ans ou disposer de revenus inférieurs de 50 % à 60 % au seuil de pauvreté. Les autres souscrivent, quand ils le peuvent, des contrats auprès des sociétés d'assurance, dont les tarifs – calculés en fonction de l'état de santé des individus – ne cessent d'augmenter.

Perdre son emploi, c'est souvent perdre son droit à la santé et à la retraite. Comment, dans ces conditions, s'étonner que les Etats-Unis n'occupent que le seizième rang mondial pour l'espérance de vie et en revanche le vingt-troisième pour la mortalité infantile ?

Face à ce constat, les hommes politiques américains se posent de sérieuses questions. Sentant le danger, le président Bush envisage de consacrer 100 milliards de dollars sur cinq ans à des incitations fiscales pour aider les ménages à contracter des contrats d'assurance (*le Monde* du 10 février). Quant aux démocrates, ils sont tentés par la mise en place d'un système public généralisant la couverture sociale, sur le modèle canadien. La Sécurité sociale, qu'elle soit financée par l'impôt (comme au Canada ou en Grande-Bretagne) ou par des cotisations (comme en France) est désormais une idée neuve aux Etats-Unis...

Pourtant, ces interrogations consacrent moins une revanche de la « sécu » telle qu'elle existe chez nous qu'une revanche des principes de solidarité. La protection sociale *« made in France »* ne saurait s'ériger en donneuse de leçons. Elle n'occupe que le quinzième rang pour la part des remboursements assurés par les régimes obligatoires. Et, pour ne prendre que cet exemple, la forte croissance des dépassements d'honoraires entraîne notre système de santé sur une pente glissante.

JEAN-MICHEL NORMAND

Avec 2 965 617 demandeurs d'emploi

Le chômage a progressé de 1 % en janvier

Au cours du premier mois de l'année, le chômage s'est de nouveau aggravé, après l'accalmie de décembre. Selon les statistiques rendues publiques le 25 février par le ministère du travail, la hausse a été de 1 % en données corrigées des variations saisonnières pour le mois de janvier. Avec 2 965 617 demandeurs d'emploi, en données brutes, les 3 millions ne sont désormais plus inévitables.

Après une année 1991 déplorable pour l'évolution du chômage, le mois de décembre dernier avait laissé entrevoir les signes annonciateurs d'un léger frémissement, confirmés par une augmentation inattendue, sur douze mois, des effectifs salariés (+0,4 %). Au vu des chiffres de janvier, publiés le 25 février par le ministère du travail, il faut déchanter. Avec 27 200 chômeurs de plus, en données corrigées, on compte désormais 2 860 000 demandeurs d'emploi, soit + 1 % par rapport au mois précédent et + 12,2 % par rapport à l'an passé. Jamais aussi mauvais résultat ne s'était vu depuis janvier 1987.

En données brutes, c'est pire : les listes de l'ANPE enregistrent 46 800 personnes supplémentaires (318 600 en un an) et l'augmentation est de 1,6 %, comme en janvier 1986. Au total, on estime à 2 965 617 le nombre de personnes privées d'emploi. La fameuse barre des 3 millions se rapproche, qui devrait fatalement être franchie dans les prochaines semaines.

Pour se réjouir, il n'y a guère que les évaluations réalisées selon les critères du BIT (Bureau international du travail) qui permettent d'afficher 2 436 000 chômeurs en janvier, contre 2 183 000 en janvier 1991, et un taux de chômage par rapport à la population active, demeuré inchangé depuis deux mois, à 9,8 %.

Les hommes plus que les femmes

L'explication réside dans la faiblesse du volume des sorties de l'ANPE, mauvais indicateur de la conjoncture économique. En cours de mois, celles-ci ont diminué de 7,3 % en données corrigées, et de 4,1 % en un an. Le nombre des inscriptions en stage n'ayant pas progressé depuis l'année dernière, les difficultés proviennent essentiellement de la baisse des reprises d'un emploi (– 4,3 % en un an). Toujours d'un niveau trop faible, avec 45 000 propositions enregistrées pendant le mois en données corrigées, les offres d'un emploi stable, en augmentation de 4,2 % par rapport à janvier 1991, sont d'ailleurs en retrait de 1,3 % en un mois . Or, des signes d'amélioration étaient précisément apparus sur ces indices en décembre...

Parallèlement, les nouvelles inscriptions à l'ANPE démontrent que la situation des entreprises ne s'améliore pas, ou que les suppressions d'emploi demeurent à l'ordre du jour. Considérées comme stables, les entrées en chômage augmentent de 0,3 % en un mois et de 0,6 % en un an, en données corrigées. S'il y a moins d'arrivées de jeunes à la recherche d'un premier emploi (– 8,7 % en un an, soit le chiffre le moins élevé depuis janvier 1988), les licenciements économiques poursuivent leur hausse : + 13,1 % depuis un an.

Cela signifie que les entreprises confirment leurs plans de réduction d'effectifs, notamment dans les secteurs industriels. Sont donc touchés, plus que les femmes, massivement salariées du tertiaire, les hommes, davantage présents dans les emplois traditionnels. Sur un an, les moins de vingt-cinq ans, en début de carrière, voient leur chômage augmenter à peine moins vite (+ 12,2 %) que celui des vingt-cinq à quarante-neuf ans (+ 15,5 %), victimes des restructurations actuelles.

Les motifs de satisfaction sont rares. Certes, le nombre de contrats de travail progresse pour les intérimaires (+ 5,4 % en un an), mais ceux-ci, avec les contrats de travail à durée déterminée, figurent toujours parmi les premières causes d'entrée dans le chômage. Quant aux journées indemnisables au titre du chômage partiel, elles croissent de 58,1 % en un an, sans que l'on puisse y trouver une raison d'espérer. Même si le recours à cette indemnisation a permis de limiter la croissance du chômage.

ALAIN LEBAUBE

Grâce à une politique monétaire rigoureuse

Les autorités monétaires russes espèrent un raffermissement durable du rouble

Moins de deux mois après le lancement de la réforme économique en Russie, les indicateurs économiques continuent de se dégrader. Selon le ministre russe de l'économie, M. Andreï Nechaïev, la production industrielle devrait poursuivre sa chute au cours des prochains mois, tandis que le gouverneur de la Banque centrale, M. Gueorgi Matiouchine, estime que le déficit budgétaire ne pourra pas être ramené en deçà de 10 % du produit intérieur brut. Depuis plusieurs jours cependant, le cours du rouble se redresse contre le dollar.

Le rouble, la monnaie de l'Union soviétique, traverse une période de fortes turbulences, après des décennies de stabilité. En décembre 1991, M. Boris Eltsine décidait de libéraliser les opérations de change, permettant aux établissements bancaires de négocier librement les devises, et, rapidement, le cours du rouble s'écroulait. Il fallait 100, voire 130 roubles, pour obtenir un précieux dollar. Or, depuis quelques jours, le cours du rouble s'est nettement raffermi et le dollar s'échange actuellement à 70 roubles environ.

Selon le gouverneur de la banque centrale de Russie, M. Gueorgi Matiouchine, de passage à Paris lundi 24 février, les autorités monétaires russes ont décidé d'intervenir sur le marché. *« Il est possible de jouer avec le taux de change »*, a déclaré M. Matiouchine lors d'un débat organisé par l'Association française des banques (AFB). Selon lui, 5 milliards de dollars sont actuellement dans les mains de la population, qui se trouve à court de roubles en raison de la très forte inflation déclenchée par la libération des prix du 2 janvier. La Banque centrale de Russie aurait vendu plusieurs millions de dollars sur le marché afin d'apaiser les tensions. A terme, M. Matiouchine comme M. Andreï Nechaïev, ministre de l'économie, espèrent obtenir un cours de 20 roubles par dollar. Une évolution qui convaincrait sans nul doute les pays occidentaux de mener à bien la création d'un fonds de stabilisation du rouble.

M. Matiouchine explique aussi que la hausse du rouble face au dollar résulte de la politique monétaire stricte menée depuis quelques semaines en Russie. M. Nechaïev a pour sa part déclaré lundi à Moscou qu'une nouvelle chute de la production, conséquence de la crise de liquidités vécue par les entreprises, serait inévitable au cours des prochains mois. Le ministre, qui s'est félicité du ralentissement de la hausse des prix (15 % environ début février, contre 350 % en janvier), a annoncé la libération des prix pétroliers vers la fin du mois d'avril.

F. L.

Les difficultés et les projets de l'industrie automobile mondiale

General Motors donne le détail des 16 300 premières suppressions d'emplois

General Motors, numéro un mondial de l'automobile, a annoncé lundi 24 février une perte annuelle record pour 1991 – la plus importante de l'histoire de l'industrie américaine – et présenté le détail du vaste programme de fermeture d'usines et de dizaines de milliers de licenciements dont le principe avait été arrêté en décembre dernier (*le Monde* du 20 décembre 1991).

NEW-YORK

de notre correspondant

Le géant de Detroit (Michigan) a subi en 1991 une perte de 4,45 milliards de dollars (25 milliards de francs), dont 2,47 milliards provenant du dernier trimestre, après un déficit de 1,99 milliard de dollars pour l'ensemble de l'exercice précédent. Ce chiffre dépasse la perte de 4,41 milliards affichée en 1987 par la firme pétrolière Texaco. Dans le même temps, le chiffre d'affaires mondial de General Motors a légèrement régressé pour s'établir à 123,1 milliards de dollars en 1991, contre 124,7 milliards l'année précédente.

En communiquant cette information (qui a fait baisser de 62,5 cents le cours de l'action General Motors à la Bourse de New-York), le groupe a tenu à préciser que la perte de 1991 comportait une provision avant impôts de 2,8 milliards de dollars destinée à payer les indemnités de licenciement. De même, la perte de 520 millions de dollars, hors provisions, du quatrième trimestre 1991 constitue *« une amélioration significative »* par rapport au résultat des neuf premiers mois de l'exercice et comparativement au dernier trimestre 1990.

En expliquant l'origine de ces résultats catastrophiques, qui additionnés aux 2,26 milliards de dollars perdus par Ford en 1991 et aux 795 millions de déficit de Chrysler portent à 7,51 milliards de dollars la perte totale des *big three* l'année dernière, M. Robert C. Stempel, président de General Motors, a mis en cause le marché automobile américain qui, en 1991, a subi *« des pertes sans précédent dans son histoire »*. La société se refuse à décomposer ses résultats par zones géographiques, mais, selon certains analystes spécialisés, le groupe aurait perdu environ 5,5 milliards de dollars en Amérique du Nord, soit le double de l'année précédente. Et c'est essentiellement grâce au bon résultat de ses activités européennes – bénéficiaires à hauteur de 2,1 milliards de dollars environ – que General Motors doit d'avoir « limité » sa perte totale l'année dernière.

La colère dans certaines usines

Pour remédier à cette situation, le groupe avait annoncé en décembre dernier son intention de fermer vingt et un sites et de procéder à la suppression de 74 000 emplois (dont environ 20 000 cadres) sur un total de 600 000 au cours des quatre prochaines années dans le monde entier. La première étape a été confirmée, le 24 février, avec la fermeture de douze installations et la suppression de 16 299 emplois en Amérique du Nord. En 1995, General Motors n'emploiera plus en Amérique du Nord que 250 000 ouvriers et 71 000 « cols blancs », moitié moins qu'en 1985.

Jusqu'au dernier moment, la liste des sites condamnés est restée secrète mais sa publication a déclenché la colère dans certaines usines, notamment à Flint, dans la banlieue de Detroit, où l'usine de moteurs V-8 fermera ses portes en 1995, et à Willow-Run, dans le même Etat du Michigan, où les 4 000 ouvriers promis au chômage à partir de l'été 1993 critiquent le choix de la direction de transférer la production de cette installation à l'usine General Motors d'Arlington, au Texas. Pour les syndicats de l'United Auto Workers de Detroit, il ne fait pas de doute que la proximité du Mexique et la possibilité d'y faire fabriquer des pièces détachées, après la signature de l'accord de libre-échange actuellement négocié entre Mexico et Washington, ont fait pencher le plateau de la balance.

Sur place, à Arlington, où les 3 800 ouvriers de General Motors ont lancé des vivats en apprenant que leur emploi était sauvé, on ne cache pas que la « flexibilité » de ces personnels, notamment sur les horaires, très critiquée par leurs collègues de Detroit, constituait un atout au moment des choix critiques que devait opérer la direction. Au moins autant que l'énergie déployée par les élus locaux et le lobbying efficace de plusieurs hommes politiques pour conserver ce site industriel au Texas. M. Stempel, lui, se défend de toute arrière-pensée. Pour le patron de General Motors, seuls des arguments industriels et techniques ont prévalu.

SERGE MARTI



Renault investit 8 milliards de francs pour la Safrane

La Safrane, nouveau modèle haut de gamme de Renault, a pris la place de la R25 depuis jeudi 13 février. Pour elle, le processus de fabrication a été entièrement modifié. Un investissement de 8 milliards de francs.

SANDOUVILLE

de notre envoyée spéciale

A quelques kilomètres du Havre, le long du canal de Tancarville à proximité du célèbre pont, l'usine Renault de Sandouville commence à produire les premières Safrane. Le système de production, complètement modifié, suscite autant la curiosité que la voiture elle-même. L'investissement de 8 milliards de francs engagé pour ce nouveau modèle haut de gamme a été consacré pour moitié aux achats, pour 30 % à la distribution et pour 20 % à la fabrication (soit 1,6 milliard sur un total d'investissements industriels de Renault pour l'automobile de 8,8 milliards de francs en 1991).

La Safrane est aussi le premier véhicule réalisé selon la nouvelle organisation par projet, mise en place par M. Raymond Levy, patron du groupe Renault. Un directeur de projet, M. Jean-Baptiste Duzan, polytechnicien, a quitté, en 1989, la direction financière du groupe pour coordonner les différentes directions impliquées dans la conception et l'industrialisation d'un véhicule. Sa mission était de briser les cloisons étanches qui séparent habituellement les différentes directions d'un constructeur (études, achats, production, commercial, etc.), d'effectuer les arbitrages pour raccourcir le temps de conception et d'industrialisation d'un véhicule, mais aussi améliorer la productivité de l'ensemble.

Premier arbitrage : à la question de savoir s'il fallait ou non récupérer le maximum d'investissements de la R25, il tranche par la négative et opte pour une nouvelle boîte de vitesse, et un nouveau moteur. Deuxième arbitrage : au lieu d'adopter le style des voitures allemandes de ce niveau, avec un coffre nettement séparé de l'habitacle (trois parties ou « corps »), il choisit d'être fidèle à la ligne Renault avec un hayon à l'arrière (2,5 corps). Deux choix audacieux. Le premier, en raison du niveau des investissements nécessaires, alors que le contexte économique n'est guère favorable à l'achat de véhicules haut de gamme, et que la concurrence s'accroît : de 6,2 % en 1986, la part de marché européenne de la R25 est tombée à 2,8 % en 1991. Le second, parce qu'il pourrait accroître la difficulté de séduire la clientèle allemande (près de la moitié des 1,8 million d'acheteurs européens de véhicules haut de gamme), habituée des Mercedes et autres BMW.

Un stock réduit de moitié

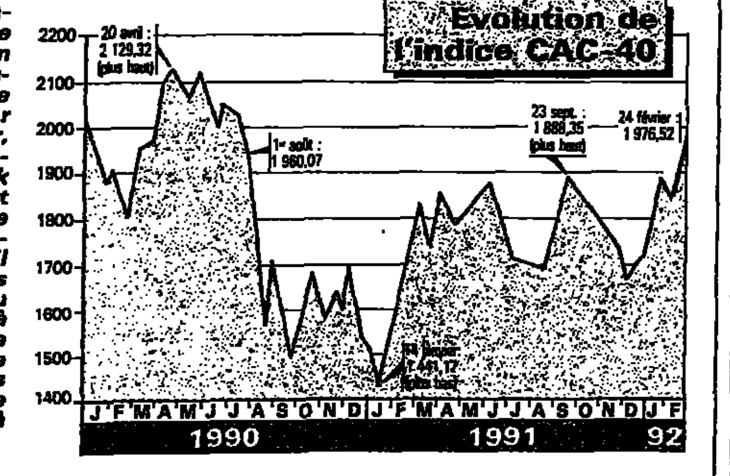
L'organisation de la production est aussi complètement repensée. Dans l'atelier de tôlerie, les robots jaunes Acma de Renault Automation font jaillir des gerbes d'étincelles pour souder la partie avant, la partie arrière, puis les côtés de la caisse. Sans interruption. La tôlerie est automatisée à 92 % (contre 45 % pour la R25) c'est-à-dire que 92 % des 3 600 points de soudure sont effectués par l'un des cent huit robots de cet atelier. La peinture est, elle aussi, complètement automatisée. Au montage, en revanche, la robotisation a été limitée aux tâches pénibles nécessitant de travailler les bras en l'air ou de porter des éléments trop lourds. Pour raccourcir la chaîne, des opérateurs situés au rez-de-chaussée de l'usine montent les gros sous-ensembles (le tableau de bord et son pédalier, la mécanique, etc.). Une fois terminés, ces éléments sont convoyés par ascenseur pour être placés dans ou sous la carcasse de l'automobile située sur la chaîne au premier étage de l'usine.

Cette organisation (associée au système de « juste à temps », désormais classique dans l'industrie automobile, ainsi qu'aux procédures de contrôle qualité tout au long de la chaîne) a permis de faire passer de trente-quatre à vingt-six heures le temps de fabrication d'un véhicule (ce temps est de vingt heures environ au Japon) et de réduire de 50 % environ le stock de composants.

Actuellement fabriquée au rythme de cinquante par jour, la Safrane devrait, en rythme de croisière, sortir au nombre de cinq cents unités, quand le niveau de qualité requis sera atteint, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui. Raison pour laquelle les voitures produites sont soit envoyées à la casse, soit conservées pour être utilisées en interne. Au plus tard le 21 juin, les Safrane rejoindront le réseau commercial de Renault, après avoir été présentées pour la première fois au public le 2 mars, jour de l'ouverture du Salon automobile de Genève.

ANNIE KAHN

Avec six séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris s'est mise au diapason de Wall Street. Le marché français joue nettement la reprise économique. Après avoir retrouvé, vendredi 21 février, son niveau atteint avant l'invasion du Koweït par l'Irak (1 960,07 points le 1er août 1990), l'indice des quarante principales valeurs s'est approché lundi 24 février du seuil psychologique des 2 000 points en s'inscrivant au cours de la séance à 1 993,44 points. A la clôture de cette première séance du terme boursier de mars – élément moteur – l'indice CAC 40 a gagné 0,72 % à 1976,52 points.





ÉCONOMIE

CONJONCTURE

La production nationale a stagné au quatrième trimestre

Les chefs d'entreprise plus optimistes en début d'année

La croissance économique n'aura pas dépassé 1,2 % en 1991 du fait de la totale stagnation de l'activité au quatrième trimestre *(nos dernières éditions du 25 février)*. En 1990, la croissance avait été de 2,6 %, et de 3,7 % en 1989. Encore le PIB marchand (produit intérieur brut excluant les administrations) n'aura-t-il progressé l'année dernière que de 1 % après + 2,8 % en 1990 et + 4,5 % en 1989.

La stagnation de l'activité au quatrième trimestre s'explique par la baisse de la production industrielle (– 0,1 %) provoquée par les grèves d'octobre chez Renault. La consommation des ménages s'est heureusement accélérée (+ 0,7 % après + 0,3 % et + 0,4 % au deuxième et au troisième trimestre), compensant le recul des investissements (– 0,6 %) et celui des exportations (– 0,2 %).

Sur l'ensemble de l'année 1991, la production industrielle augmente de 1,5 % comme en 1990, mais nettement moins vite qu'en 1989 (+ 3,6 %). La faible croissance du PIB marchand (1 %) est le résultat d'évolutions contrastées : baisse sensible de l'investissement des entreprises (– 3,6 % après + 5,4 % en 1990), progression en net ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,5 % après + 3,2 % l'année précédente), très bonne tenue des exportations (+ 4 % en volume après + 5,1 % en 1990) malgré un environnement mondial déprimé qu'a compensé le boom de la demande allemande. Les importations auront augmenté deux fois moins rapidement qu'en 1990 : + 3,2 % *après* 6,3 % *et même* + 8,2 % en 1989.

La publication lundi 24 février par l'INSEE des comptes trimestriels montre qu'après une reprise qui s'est bien produite durant l'été 1991 (+ 1,5 % de croissance au *cours des deuxième et troisième* trimestres) l'activité est retombée en fin d'année. La dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise montre qu'un mouvement de reprise s'est peut-être de nouveau amorcé début 1992 : interrogés en février, les industriels se sont montrés nettement plus confiants. Non seulement la production industrielle aurait progressé, rattrapant le retard causé par les grèves de l'automobile, mais les stocks se seraient allégés partout (sauf dans l'automobile) et les carnets de commandes se seraient regarnis. Enfin les perspectives générales comme les perspectives personnelles des chefs d'entreprise apparaissent sensiblement mieux orientées.

Signe peut-être d'un climat meilleur : les réponses des industriels font prévoir des hausses de prix un peu plus fortes qu'au cours des derniers mois.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Croissance : + 2,3 % prévus pour 1992.** – Selon la National Association of Business Economists, important institut de conjoncture, la croissance économique atteindra 2,3 % cette année aux Etats-Unis, contre + 1 % en 1990, et – 0,7 % en 1991. La croissance enregistrée en 1992 sera, selon cet institut, la plus faible enregistrée par les Etats-Unis l'année suivant une récession, depuis la seconde guerre mondiale.

JAPON

• **Activité : l'indice composite est resté faible en décembre.** – L'indice composite japonais, censé préfigurer l'activité économique dans les mois qui viennent, s'est établi à 27,3 % en décembre, après 25 % en novembre, restant en deçà de la barre des 50 % pour le seizième mois consécutif, a annoncé, mardi 25 février, l'Agence de planification économique.

FINANCES

Avec un deuxième résultat annuel bénéficiaire

Le CIC a achevé son redressement

Après trois exercices déficitaires, le CIC Paris, la plus grosse banque de la constellation du CIC, affiche en 1991 son deuxième résultat bénéficiaire, après celui de 1990. *Son résultat courant d'exploitation* – en fait son véritable résultat avant plus-values et provisions à caractère exceptionnel – a augmenté de 12,5 % à 149 millions de francs, grâce à une progression de 6,8 % de sa marge financière (produit net bancaire) et à une augmentation moins rapide des frais généraux (+ 5,5 %). La banque a été modernisée et le réseau rénové, les rythmes des investissements, notamment en informatique, ayant triplé en trois ans pour atteindre en tout 1 milliard de francs. Elle est en passe de se spécialiser d'abord sur le grand public (*particuliers et professionnels*) avec 120 points de vente, et ensuite sur les PME, avec 7 *« centres d'affaires »*.

En septembre 1992, la réorganisation sera achevée, avec une *réduction de l'effectif dépassant* 15 % en trois ans, et un apurement du bilan réalisé grâce à la vente, fin 1990, d'un des immeubles de la banque, pour 1,7 milliard de *francs. Pour M. Jean-Pierre* Aubert, qui a commencé il y a dix ans sa carrière bancaire et a pris ses fonctions de PDG en juin 1989, 1992 est l'année où commence *la phase de développement*, après la fin d'un redressement amorcé sous la présidence de M. Jean-René Bernard et la direction de M. François Arsac.

Ce développement passera notamment par une bonne maîtrise du risque d'exploitation, grâce à un dispositif d'alerte et de provisionnement *automatique* en cas de retard de paiements, aujourd'hui l'un des principaux soucis des banques. M. Aubert se déclare confiant dans l'avenir d'un groupe dont tous les *présidents vont être renou*velés en juin prochain.

FRANÇOIS RENARD

COMMUNICATION

Pour étudier la création d'un quotidien

Bernard Guetta quitte « l'Expansion »

Bernard Guetta, directeur de la rédaction du bimensuel *l'Expansion* depuis décembre 1990, *« a demandé à être déchargé de ses responsabilités »*, indique un communiqué de la direction du groupe Expansion du 24 février. Bernard Guetta avait mis au point la nouvelle formule de *l'Expansion (le Monde* du 11 janvier).

A la demande de trois quotidiens européens, *la Repubblica* (Rome), *El Pais* (Madrid) et *The Independent* (Londres), il étudiera le lancement d'un quotidien national en France. Cette étude devrait durer de quatre à *six mois. Une* société de droit français, présidée *par M. Jean Daniel, directeur du Nouvel Observateur*, sera créée. L'étude pourrait déboucher sur la constitution d'une rédaction, la préfiguration d'une maquette et la recherche d'actionnaires. *« Ce quotidien sera cousin des trois titres existants*, indique Bernard Guetta. *Toutes les hypothèses, notamment celle concernant sa parution, le matin ou le soir, seront étudiées. »*

Ce projet avait déjà été évoqué par les trois titres européens, il y a trois ans (*le Monde* du 13 décembre 1989). Il avait déjà été confié à M. Jean Daniel, mais avait été retardé, *compte tenu du conflit* entre M. Silvio Berlusconi et *M. Carlo De Benedetti, en* 1990, pour le contrôle de la maison d'édition italienne Mondadori, dont dépend *la Repubblica*. Lors de la résolution de ce conflit, *la Repubblica* et *El Pais* sont entrés dans le capital de *The Independent*, et tous trois avaient créé, à l'automne 1990, une société d'édition, destinée *« à acquérir des participations dans des journaux européens, selon les opportunités, ou à fonder de nouveaux titres »*.

Les J.O. ont dopé l'audience de la télévision

Avec 25,3 % d'audience chez les téléspectateurs de six ans et plus, Antenne 2 s'est taillé le jour de la cérémonie d'ouverture, le 8 février, une part de marché de 75,1 % ; soit un record historique de 12,5 millions de personnes !

Selon Médiamétrie, les XVI[es] Jeux olympiques d'hiver ont littéralement dopé l'audience des chaînes françaises au cours des quinze derniers jours. Avec la descente hommes, qui avait lieu le 9 février à midi, TF 1 a obtenu 32,3 % d'audience (16 millions de téléspectateurs), soit 69,4 % de part de marché. Le mercredi 12, à 12 h 30, l'épreuve moins prestigieuse du combiné a drainé 13,9 % d'audience (6,5 millions de personnes), soit 54,9 % de part de marché. Le 17 février, TF 1, qui avait modifié sa programmation pour diffuser l'épreuve de danse sur glace, a recueilli 27,7 % d'audience (13,5 millions de personnes, soit 53,4 % de part de marché). Un téléspectateur sur deux qui regardait la télévision à ce moment-là avait choisi le patinage. De 21 h 35 à 22 h 34, heure à laquelle évoluait le couple des Duchesnay, l'audience avait grimpé à 28,4 % (14 millions de personnes).

Qu'il s'agisse du match de hockey France-États-Unis (10,5 % d'audience ; 5,2 millions de téléspectateurs et 26 % de part de marché pour Antenne 2), de la prestation de Surya Bonaly (29,5 % d'audience, soit 15 millions de personnes et une part de marché de 61,5 % pour TF 1), ou de la cérémonie de clôture (16 millions de téléspectateurs et 70,7 % en parts de marché pour TF 1), il est peu d'événements qui aient mobilisé autant les Français devant leur récepteur.

SOCIAL

Appel à la grève dans les banques le 27 février

Les syndicats CFDT, FO, CGT et SNB-CGC de la banque ont *lancé un mot* d'ordre de *grève pour* le jeudi 27 février afin de protester contre la politique salariale. Les débrayages, dont la durée sera variable (une demi-journée ou une journée entière), font suite à une consultation organisée auprès du personnel. *Selon la CFDT*, 60 % des personnes interrogées se sont *déclarées favorables à cette action*.

Les syndicats protestent contre *l'accord salarial* pour 1992 portant sur une hausse de 2,25 % conclu *entre l'Association française des* banques (AFB), qui regroupe 250 000 salariés répartis dans plus de quatre cents établissements, et la seule CFTC. Non adhérents à l'AFB, le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Caisses d'épargne et les services financiers de La Poste ne sont pas concernés par ce mouvement.

Selon un rapport

Les associations à vocation économique et sociale se multiplient

L'intérêt des Français pour les associations ne cesse de croître. Le Conseil national de la vie associative, CNVA (1) relève dans son rapport 1990-1991, publié (2) mercredi 19 février, que 655 521 nouvelles organisations conformes à la loi de 1901 ont vu le jour entre 1975 et 1990. Le rythme lui-même va en croissant : en *1975* et *1976*, 23 000 associations ont été créées, *en* 1989 et 1990 il y *en* a eu 58 000.

Mis à part les associations sportives, dont l'essor est régulier, on note une prolifération récente des associations liées à l'emploi, à la réinsertion, un développement de *celles qui ont une vocation économique* ainsi que des cercles ésotériques, des organisations à vocation européenne, d'aide au tiers-monde ou liées à un pays particulier (Roumanie *par exemple*).

Croissance moindre en revanche *pour les foyers ruraux*, les groupements de sapeurs-pompiers, les associations multisports d'entreprises, celles liées à l'enseignement catholique, les clubs du troisième âge, *les radios libres, les centres* sociaux et les associations de loisirs polyvalentes, probablement parvenues à leur point de saturation.

Géographiquement, l'augmentation est nettement supérieure (Paris excepté) au sud d'une ligne *qui va de Nantes à Genève*. Les records étant détenus par la Corse, le Languedoc et les Hautes-Alpes. A la queue du peloton on découvre la banlieue parisienne (tout particulièrement la Seine-Saint-Denis) et le Nord (qui possède cependant *une tradition* associative très *forte*).

Ch. Ch.

(1) Le CNVA a été créé par décret en 1983 et placé auprès du premier ministre *pour établir un bilan annuel de la vie associative*, conduire des études et faire des propositions pour améliorer la vie associative. Ses membres sont nommés par le premier ministre. CNVA : 100, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris.

(2) Publié à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Prix : 90 F.

ÉTRANGER

RJR Nabisco allège ses charges financières

Le groupe *américain* RJR Nabisco (tabacs et produits alimentaires) a annoncé lundi 24 janvier le rachat pour 1 milliard de dollars de *junk bonds* (5,6 milliards de francs d'obligations à haut risque et haut rendement) afin de réduire le coût de son endettement.

Ces *junk bonds* rachetés portaient un taux d'intérêt annuel d'environ 15 %, alors que la nouvelle ligne de crédit bancaire a un taux voisin de *5 % seulement*. Même si cette opération se traduit par une charge exceptionnelle de 160 millions de dollars, *« la transaction est avantageuse pour les actionnaires en termes à la fois de marge brute d'autofinancement et de bénéfices »*, a souligné le président de RJR Nabisco, M. Louis Gerstner.

En 1988, ce groupe avait été acquis en LBO (*leveraged buy out* ou rachat d'entreprise par endettement), *par la firme d'investissements* KKR (Kohlberg Kravis Robert) pour un montant record de 25 milliards de dollars (170 milliards de francs). Dans ce système, la charge de la dette est dévolue à l'entreprise achetée, qui s'emploie ensuite à réduire cette charge en vendant des actifs ou en échangeant ses emprunts.

Ainsi, RJR Nabisco est sorti du rouge l'an dernier en dégageant un bénéfice net de 368 millions de dollars (2 milliards de francs) contre une perte de 429 millions en 1990. Son chiffre d'affaires a progressé de 8 % pour totaliser 14,99 milliards contre 13,88 milliards précédemment.

EN BREF

□ ***Accord Transroute-Tarmac pour* la concession d'autoroutes à péage en Grande-Bretagne.** – Transroute, filiale de Scetauroute (groupe Caisse des dépôts et consignations) s'est alliée à Tarmac – l'une des grandes sociétés britanniques du bâtiment et des travaux publics – pour promouvoir la concession d'autoroutes à péage en *Grande*-Bretagne, a-t-on appris le 21 février auprès de la société française. Une entreprise commune, T-Route, détenue à parts égales, sera créée. Le marché est considérable dans un pays où le système autoroutier reste désuet et le gouvernement britannique penche de plus en plus *pour la concession privée d'autoroutes* à péage, a-t-on indiqué chez Transroute. Premier marché en vue : le contournement ouest de Birmingham.

□ **Orlyval : débuts difficiles.** – Près de cinq mois après sa mise en service (mercredi 2 octobre 1991), Orlyval – qui relie Antony (Hauts-de-Seine) à l'aéroport d'Orly – compte un trafic quotidien de 4 000 à 5 000 utilisateurs, inférieur de plus de la moitié aux prévisions (10 000 à 12 000 *passagers par jour*). Cette situation s'expliquerait, selon un porte-parole de la société d'exploitation de ce métro automatique léger construit par Matra Transports, par le manque de notoriété de ce nouveau service et non par une insatisfaction des utilisateurs. Ceux-ci ne verraient aucun inconvénient à changer *de train à Antony, la station* terminus de ce véhicule, puisque la correspondance avec la ligne « B » du RER se fait sur le même quai. La société Orlyval envisagerait de créer de nouveaux tarifs destinés à une clientèle autre que celle des hommes d'affaires.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La huitième session de la CNUCED, à Carthagène

Le Nord et le Sud en panne d'idées neuves

L'utopie créatrice n'est plus de mise à la CNUCED dont la huitième session se tient à Carthagène (Colombie) depuis le samedi 8 février. La Conférence s'oriente vers un consensus de résignation entre le Nord et le Sud, sur fond de réforme de l'institution et d'adhésion progressive aux règles libérales.

CARTHAGÈNE

de notre envoyé spécial

Du haut de ses fortifications battues par la mer des Caraïbes, Cartagena de Indas, ancienne ville au trésor des colons espagnols, invite à déposer les armes plutôt qu'à les brandir. Placée sous le signe d'un partenariat renouvelé entre le Nord et le Sud, la huitième CNUCED (1) a bien choisi son point d'ancrage. Les canons enchâssés dans la pierre n'ont plus tonné depuis les assauts du pirate Francis Drake et ceux de l'armée d'Espagne, défaite ici par Bolivar.

Au Centre des congrès, depuis le 8 février, on parle développement plus souvent que commerce, l'Uruguay Round n'ayant pas livré ses conclusions. On a aperçu M. Michel Rocard. Le ministre français des affaires étrangères s'est fait représenter quelques jours par le secrétaire d'Etat, M. Alain Vivien. Plusieurs ministres latinos-américains et africains sont venus avant de sauter dans le premier avion. A de rares exceptions, les médias occidentaux ont boudé la CNUCED.

L'esprit tiers-mondiste a vécu. Cette huitième CNUCED est un événement réservé aux passants de la Plaza de la Aduana. Son fonds de commerce irréfutable ce sont – hélas! – les pays les moins avancés (PMA), un concept qu'elle a forgé en 1971. A l'époque, elle en recensait vingt-cinq. En septembre 1990, la Conférence de Paris en dénombrait quarante et un auxquels vint se joindre le Libéria. Fin décembre 1991, la famille grossit de cinq nouveaux Etats : le Cambodge, les îles Salomon, Madagascar, le Zaïre et la Zambie. Le Ghana, tout en remplissant les conditions d'accès, a décliné l'offre.

Etre PMA aujourd'hui, c'est déclarer un revenu annuel par habitant compris entre 473 et 567 dollars; c'est trahir un état physique alarmant en termes d'espérance de vie, de rations caloriques, de scolarisation et d'alphabétisation des adultes; c'est pêcher par une économie peu diversifiée, sous-industrialisée, aux exportations trop concentrées. C'est manquer d'électricité.

Acquiescements de principe

Derrière ces indicateurs chiffrés, il y a plus de 500 millions d'êtres humains dont les besoins en aide publique au développement (APD) devraient atteindre 51,7 milliards de dollars (292 milliards de francs) en l'an 2000. Un montant supérieur aux 43,8 milliards de dollars prévus il y a deux ans, et ce en raison du gonflement de la catégorie des PMA. A Carthagène, le secrétariat de la CNUCED a demandé une augmentation des engagements pris par les donateurs. Il n'a obtenu que des acquiescements de principe, même si dans l'ensemble les participants ont admis la nécessité d'accroître leur soutien aux plus pauvres suite à la situation nouvelle intervenue depuis la Conférence de Paris : l'impact de la guerre du Golfe; le renchérissement temporaire des importations; le coût d'absorption des travailleurs rentrés du Moyen-Orient; la perte de marchés et de l'aide en provenance des Pays de l'Est (sensible pour l'Afghanistan, l'Ethiopie, la Guinée, le Mozambique, le Laos et le Yémen); l'irruption du système des préférences dans un contexte de libéralisation du commerce.

Sans oublier d'autres phénomènes devenus chroniques : les arrivées massives de réfugiés; le poids de la dette malgré les annulations ou allègements successifs; le manque d'argent frais; la chute des investissements. Hormis les PMA d'Asie stimulés par un «effet de ruissellement» venu de pays voisins prospères, les nations les plus démunies semblent hermétiques au développement.

Même quand la volonté est là, les moyens manquent. Il suffit de voir, à Carthagène, ces délégations-croupions de PMA réduites à une seule personne alors que les pays développés envoient jusqu'à dix ou quinze représentants. *«Il faut être partout pour vraiment imprimer sa marque»*, explique l'un d'eux. *«C'est un travail de longue haleine où les choses nouvelles passent par inadvertance, par lassitude ou turpitude.»* Les textes sont sans cesse modifiés, de groupes de travail en *task force*. On se demande de quel poids pèse l'unique représentant du Niger. Des donateurs lui ont payé son billet d'avion. Le bureau des PMA lui a écrit une partie de son discours. *«On ne peut être au four et au moulin, comme vous dites, vous les Français»*, ironise le représentant du Togo...

Ainsi, dans le domaine longtemps en flèche des produits de base, la CNUCED de Carthagène a adopté un profil très modeste : son programme intégré de 1976 (accords de produits, stocks régulateurs) est à peine mentionné. L'encouragement à renégocier les accords café et cacao est d'une grande timidité. L'accent est mis en revanche sur la nécessaire transparence des marchés. Il s'agit désormais d'aider les pays du Sud à utiliser au mieux les techniques libérales de l'échange, à améliorer leur compétitivité, à ajuster leur offre à la demande. Le volontarisme a vécu et la proposition colombienne d'organiser une Conférence mondiale sur les matières premières a reçu un accueil gêné du secrétariat.

Un consensus de résignation

Forum d'idées entre le Nord et le Sud, la CNUCED de Carthagène s'oriente vers un consensus de résignation. *«Il n'y aura pas de percée conceptuelle»*, confie un diplomate français. *«La Conférence a échoué en 1979 et 1983. Elle a fait illusion en 1987. Elle connaîtra cette fois un soubresaut si elle parvient à se réformer de l'intérieur.»* Pour le reste, elle s'apprête à lancer l'idée de futures conférences, sur le développement humain, sur l'efficacité du commerce, sur le financement du développement, avec l'espoir d'annexer les thèmes de l'environnement et du désarmement. C'est à ce prix que l'institution survivra. Quant aux pays pauvres, ils continuent à se payer de mots : efficacité, concurrence, bonne gestion, démocratie. Des mots entrés souvent par effraction dans leur vocabulaire.

ERIC FOTTORINO

(1) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

Alors que le Japon et l'Allemagne redoublent d'efforts

Les Etats-Unis diminuent leurs dépenses de recherche et de développement

Militaires ou civils, les investissements consacrés aux Etats-Unis à la recherche et au développement diminuent, qu'il s'agisse pour l'Etat de réduire son déficit budgétaire ou pour les entreprises d'abaisser leurs coûts tant que la reprise tardera. Une situation qui commence à préoccuper sérieusement aussi bien l'administration fédérale que les organismes privés...

NEW-YORK

de notre correspondant

Au moment où la récession – et les enjeux électoraux – conduit nombre d'économistes à s'interroger sur la situation des Etats-Unis en matière de compétitivité et de productivité et sur les perspectives de relance face à la concurrence internationale, le rapport que vient de publier le National Science Board confirme le recul préoccupant, après une période de stagnation, des dépenses américaines en matière de recherche et de développement. Alors que, dans le même temps, l'Europe (surtout l'Allemagne) et le Japon, privilégiant des investissements à long terme, mettent les bouchées doubles dans ce domaine.

D'après cet organisme qui dépend de la National Science Foundation, agence fédérale chargée de soutenir la recherche scientifique, les dépenses annuelles en recherche-développement, qui avaient régulièrement progressé aux Etats-Unis depuis 1975 jusqu'à atteindre leur plus haut niveau en 1989, avec un montant de 154,31 milliards de dollars, ont commencé à fléchir à partir de cette date. En 1990, calculés en dollars constants sur la base de l'année 1991, ces investissements retombaient à 151,57 milliards et, de l'avis des spécialistes, le recul s'est encore amplifié l'année dernière ainsi que devraient le confirmer les statistiques au cours des prochains mois.

Un nouveau signal d'alarme

Cette baisse s'explique en partie par la diminution des dépenses gouvernementales liées au secteur militaire, tributaires des coupes budgétaires opérées par l'administration tant pour se conformer à un nouveau schéma d'après-guerre froide que pour alléger le déficit fédéral. Mais l'industrie américaine a aussi sa part de responsabilité dans ce retournement de tendance.

Alors qu'elles culminaient à 78,83 milliards de dollars en 1989, les dépenses civiles en recherche et développement ont régressé à 77,84 milliards l'année suivante, ce qui, d'après les auteurs de ce rapport publié tous les deux ans depuis 1972, constituait alors la plus importante baisse intervenue en près de trente ans. Pour 1991, il ne faut espérer aucune amélioration, compte tenu de la décision prise par de nombreuses entreprises (à l'exception de celles opérant par exemple dans l'industrie pharmaceutique ou dans certains secteurs technologiques) de réduire leurs budgets de recherche, voire de fermer des laboratoires entiers pour comprimer les coûts et s'ajuster à une économie qui, depuis l'été 1990, n'arrive pas à mettre la tête hors de l'eau.

Le résultat de cette étude ne surprendra pas les observateurs qui connaissent l'état réel de la recherche aux Etats-Unis. L'été dernier déjà, *Business Week* examinait le cas de 910 entreprises américaines cotées en Bourse pour aboutir à la conclusion que les dépenses consacrées par ces firmes à la recherche et au développement en 1990 (70 milliards de dollars au total), en très légère augmentation sur l'année précédente après avoir été ajustées en fonction de l'inflation, reflétaient la plus faible augmentation, en termes réels, constatée depuis le début des années 70. *«Et 1991 pourrait être pire»*, avertissait le magazine économique.

A présent, de l'aveu du Dr James Duderstadt, président du National Science Board, le nouvel état des lieux dressé par son organisme constitue *«un élément de réelle préoccupation en ce qui concerne la vitalité de notre entreprise de recherche»*. Il n'est pas le seul à être de cet avis. Pour M. Kent Hughes, directeur général du Conseil de la compétitivité, un organisme privé de Washington, il s'agit là *«clairement d'un nouveau signal d'alarme»* tiré sur la dégradation de la recherche aux Etats-Unis. Un pays qui reste, il est vrai, l'endroit où l'on trouve encore les meilleures universités et les meilleurs chercheurs. Pourtant, de nombreux spécialistes indépendants avaient lancé des mises en garde dans un passé récent. Au début de 1990 – six mois avant le début de la récession – ils s'étaient émus de constater que les Etats-Unis, surtout préoccupés par le souci d'additionner des capacités de production, ne consacraient que 10 % de leur produit national brut à des investissements en biens d'équipement, contre 24 % pour le Japon, focalisé, lui, sur le repositionnement de sa base industrielle.

Un an plus tard, en mars 1991, le Conseil de la compétitivité publiait une étude consacrée cette fois à la recherche et au développement confirmant le glissement technologique des Etats-Unis. A partir d'une liste-étalon de 94 secteurs (allant de l'intelligence artificielle à l'instrumentation de précision), cet organisme constatait que l'industrie américaine conservait certes une relative avance dans 61 technologies (notamment les biotechnologies, le software), mais que, dans le même temps, elle avait perdu pied dans 33 autres domaines.

D'où l'idée avancée alors par plusieurs chefs d'entreprise, universitaires, économistes et dirigeants syndicaux, de lancer un programme alliant la capacité industrielle du privé et l'aiguillon gouvernemental pour permettre à l'Amérique de retrouver sa compétitivité. Une sorte de première ébauche de politique industrielle, timidement inspirée de l'exemple japonais, mais à laquelle l'administration Bush, fidèle à son credo consistant à laisser jouer les seules règles du marché, reste fermement opposée.

SERGE MARTI



VIE DES ENTREPRISES

Alors que ses tarifs augmentent de 1,3 %

EDF a réalisé un bénéfice de 1,9 milliard de francs en 1991

Un hiver plus ou moins froid, des barrages plus ou moins remplis... Quelques « aberrations » climatiques mineures et, d'un exercice à l'autre, voici le résultat d'Electricité de France (EDF) *changé du tout au tout*. En 1990, l'Electricien avait terminé l'exercice avec un bénéfice dérisoire d'une centaine de millions de francs. En partie grâce à *« un hiver plus rigoureux après une année 1990 clémente »*, le résultat de 1991 a meilleure mine.

Il se solde par un bénéfice de 1,9 milliard de francs. Résultat *« honorable »*, selon M. Jean Bergougnoux, directeur général d'EDF, qui présentait, mardi 25 février, les comptes de l'entreprise publique. Mais résultat qui demeure modeste malgré tout, comparé au chiffre d'affaires d'EDF (171 milliards). Outre la rigueur de l'hiver, qui a favorisé la consommation électrique des particuliers (+ 9,2 % en volume), *l'entreprise publique a* aussi bénéficié de la croissance de ses exportations d'électricité, notamment en direction de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. En hausse de 13,1 % d'une année sur l'autre, *« elles représentent désormais plus de 7 % du chiffre d'affaires de l'entreprise »*.

Un autre élément positif a pesé : la baisse des investissements nucléaires, qui ont atteint *« un minimum historique »* (8,4 milliards). Moyennant quoi, EDF a économisé l'an dernier 1 milliard de francs, il est vrai en partie compensé par une hausse des dépenses liées à l'amélioration de la distribution. Le léger mieux dans les comptes de l'entreprise publique est encore perceptible au niveau de l'endettement. En baisse de 12,1 milliards de francs, il ne représentait « plus » que 214 milliards *fin 1991 (soit 1,2 fois le chiffre d'affaires annuel)*. La charge de cet endettement pèse lourd sur l'entreprise sous forme de frais financiers. Ils atteignent 14 % de son chiffre d'affaires, mais *« en 2005 ils ne pèseront pas plus de 5 % »*, promet M. Bergougnoux.

Encore faut-il que d'ici là les autorités de tutelle donnent leur feu vert à la stratégie que souhaite mener la direction de l'entreprise au cours des prochaines années : privilégier le désendettement et limiter à 1 % par an la hausse moyenne des tarifs (contre 1,3 % à partir du 25 février). Ce seront là les deux points-clés du contrat de plan que va prochainement négocier EDF avec les pouvoirs publics.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

□ **Les agences Explorator et Terres d'aventures sous la même bannière.** – M. Jean-Pierre Picon, PDG du voyagiste Explorator, spécialisé depuis 1971 dans le voyage d'aventures haut de gamme, a cédé 66 % du capital de celui-ci, dont il était l'unique propriétaire, au groupe Tinos dirigé par M. Patrick Oudin. Le groupe Tinos avait auparavant pris le contrôle de 51 % du capital de l'autre voyagiste spécialisé, Terres d'aventures, créé en 1976 par MM. Hervé Derain et Daniel Popp. Ces deux agences, qui se livraient à une rude concurrence, ont décidé de croiser leurs administrateurs et de se présenter unis face à leurs prestataires de services. Explorator (35 millions de francs de chiffre d'affaires pour 3 000 clients) et Terres d'aventures (80 millions de francs pour 8 000 clients) conserveront leurs marques et ne seront pas fusionnés.

□ **Maariv : les parts de Robert Maxwell trouvent un repreneur.** – M. Yaakov Nimrodi, homme d'affaires israélien, s'est porté acquéreur des parts que Robert Maxwell détenait dans le quotidien israélien *Maariv*. Pour 14,5 millions de dollars (75 millions de francs environ), M. Nimrodi s'apprête à devenir le principal actionnaire (86,7 % du capital) du deuxième quotidien d'Israël derrière le *Yedioth Aharonot*.

DÉPARTS

□ **Chrysler : départ du vice-président.** – Chrysler, troisième constructeur automobile américain, a annoncé lundi 24 février la démission de son vice-président, M. Robert Miller, qui était considéré comme un des successeurs probables du président Lee Iacocca. M. Miller, cinquante ans, rejoint en effet la firme d'investissements new-yorkaise James D. Wolfensohn, dont il va prendre la direction. Ce départ ne devrait pas remettre pas en cause le processus de désignation d'un nouveau président, affirme-t-on chez Chrysler. Le conseil d'administration de Chrysler doit se prononcer sur le nom du successeur de M. Iaccoca d'ici à la fin de cette année. Chrysler a été lourdement déficitaire l'an dernier avec une perte nette de 795 millions de dollars (près de 4 milliards de francs).

CRISES

□ **IBM : réduction attendue de 40 % du salaire du PDG en 1992.** – Le président d'International Business Machines Corp. (IBM), M. John Akers, verra son salaire amputé de probablement 40 % en 1992 en raison de la première perte annuelle essuyée par le groupe en 1991, a indiqué lundi 24 février le premier constructeur mondial d'ordinateurs. Les appointements de base de M. Akers seront ainsi ramenés à 1,6 million de dollars (8 millions de francs) cette année. En janvier dernier, IBM avait annoncé une perte de 2,8 milliards de dollars (14 milliards de francs) pour 1991, qui incluait toutefois des provisionnements exceptionnels pour couvrir les coûts de son dernier programme de restructuration et garantir le financement des caisses de retraite de ses employés.

□ **M. Xavier de la Fournière démissionne de son poste d'adjoint au maire de Paris.** – M. Xavier de la Fournière, conseiller de Paris (UDF), qui avait été déclaré *« susceptible d'être inculpé »* par le parquet de Paris pour des délits financiers, *« a donné sa démission de son poste d'adjoint au maire »* chargé de l'administration et du personnel, a annoncé lundi 24 février M. Jacques Chirac devant le Conseil de Paris. M. de la Fournière, qui ne quitte pas ses fonctions de conseiller de Paris, avait été déclaré *« susceptible d'être inculpé de faux en écriture et usage, abus de biens sociaux et escroquerie »* par le parquet de Paris, en sa qualité d'ancien membre du directoire de la société de Bourse Meunier-de la Fournière. A la mi-décembre, Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, avait porté plainte contre X... pour escroquerie et abus de confiance après la reprise de la société de Bourse Meunier-de La Fournière (*le Monde* du 25 janvier).

RÉSULTATS

□ **Saab : réduction de 31 % des pertes en 1991.** – La firme automobile suédoise Saab a enregistré en 1991 une perte avant éléments financiers de 2,24 milliards de couronnes suédoises (soit autant de francs), en réduction de 31 % par rapport à l'année précédente *(3,25 milliards de couronnes)*, a indiqué lundi 24 février le constructeur. Le chiffre d'affaires a, lui, progressé de 2 % en 1991, à *15,081 milliards de couronnes*. Bien que les conditions économiques défavorables aient pesé sur les ventes en 1991, Saab a augmenté *sa part sur les principaux marchés*, comme en Suède, où sa part de marché a crû de 9,6 %, son plus haut niveau depuis 1986. Selon Saab, ces meilleures performances sont à mettre sur le compte de *« l'amélioration de la productivité »* et de la réunification de toutes les opérations d'assemblage dans son usine de Trollhaettan.

□ **Nouvelles frontières : résultats en hausse de 61,8 % en 1991.** – Le chiffre d'affaires du deuxième voyagiste français s'est élevé en 1991 à 4,464 milliards de francs, soit une progression de 14 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre d'affaires inclut les filiales Corsair pour 184 millions de francs et Nouvelles frontières hôtellerie pour 100 millions de francs. *Le nombre de clients* s'est élevé à 1,272 million, ce qui représente une progression de 12 %. Le résultat net consolidé du groupe est de 112,87 millions de francs (+ 61,8 % par rapport à 1991), y compris un bénéfice exceptionnel de près de 16 millions de francs lié à la vente des 50 % d'actions détenues dans la société propriétaire de l'hôtel Opéra-Cadet. Seule l'activité hôtelière est en baisse, avec un déficit de 4,7 millions de francs.

□ **Exor : Mme Mentzelopoulos n'apportera pas ses titres à l'OPA de BSN.** – Mme Corinne Mentzelopoulos, *deuxième actionnaire* d'Exor, le holding qui contrôle Perrier, a annoncé lundi 24 février qu'elle n'apportera pas ses titres à l'offre publique d'achat (OPA) *« brutale »* lancée par BSN vendredi 21 février. Elle s'aligne ainsi sur la position de son allié, l'IFINT, holding luxembourgeois de la famille Agnelli, qui est aussi le premier actionnaire d'Exor. Mme Mentzelopoulos détient 14,4 % du capital d'Exor (13,78 % des droits de vote) et l'IFINT 39,84 % (42,12 % des droits de vote). Pour elle, la seule justification de l'OPA de BSN est *« une tentative d'encerclement du bloc d'actionnaires majoritaires d'Exor, pour le contraindre à céder Perrier »*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 février ↑

La hausse continue

Sur sa lancée de la semaine dernière et de cinq séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris affichait toujours lundi, pour le premier jour du *mois boursier de mars, un optimisme* étonnant. En avance de 0,48 % au début de la séance, les valeurs françaises gagnaient jusqu'à 1,58 % en début d'après-midi avant de revenir à une hausse de 0,72 % en clôture à la suite de prises de bénéfices. *L'indice* CAC 40 s'est même approché vers 14 heures de la barrière psychologique des 2 000 points à 1 993 points avant de revenir à 1 976 à 17 heures.

Les valeurs françaises bénéficient toujours de la faveur des investisseurs étrangers. A nouveau, les entreprises dont l'activité est sensible aux cycles économiques, les « cycliques », sont particulièrement recherchées. Cela prouve que Paris, à l'image de Wall Street, joue résolument une reprise des économies au cours des prochains mois. Parmi les *hausses, on remarquait plus particulièrement* celles de 8,9 % de Hachette avec 48 000 transactions et dans le même groupe de 6,2 % de MMB, le holding de contrôle de Hachette.

Progression de 9,1 % de Bail équipement avec 14 000 échanges et 5,8 % de Nord-Est dans un marché de 48 000 titres. Bonne performance toujours de La Rochette qui gagne *5,4 % avec 133 000 titres échangés*. En revanche, très forte baisse de 18,7 % de Métrologie (42 000 transactions) après l'annonce d'un plan drastique de redressement. Repli *aussi de 1,5 % du certificat d'investissement* Rhône-Poulenc, victime de prises de bénéfices.

NEW-YORK, 24 février ↑

Nouveau record

Pour la quatrième fois de suite, la hausse a exercé ses effets mardi *24 février* à la Bourse de New-York et un nouveau record a été atteint. Mais elle a quand même eu du mal à s'imposer. La tendance fut la majorité du temps très irrégulière et *ce n'est qu'à la toute dernière minute que le Dow* Jones devait légèrement décoller. Il s'inscrivait finalement à la cote 3 282,42 avec un modeste gain de 2,23 points. Le bilan de la journée a été contraire à ce résultat puisque sur 2 233 valeurs traitées, 1 019 ont baissé alors que 716 seulement progressaient et que 498 ne variaient pas.

Après avoir pendant des semaines joué et gagné sur une baisse des taux d'intérêt, les investisseurs craignent que la désescalade ne soit définitive*ment arrêtée, voire que des tensions* réapparaissent. *« Une hausse des taux risque d'être plus dommageable pour le marché que les perspectives d'une augmentation des bénéfices industriels ne sont encourageantes »*, déclarait M. Ricky Harrington, directeur de la politique d'investissement chez Marion Bass Securities. Reste qu'autour du « Big Board », le sentiment est toujours assez optimiste malgré les pertes record de General Motors pour 1991. L'activité a diminué et 177,47 millions de titres ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 20 fév.
Alcoa	69 5/8	70 1/8
ATT	37 5/8	37 3/8
Boeing	46 7/8	47
Chase Manhattan Bank	24 7/8	24 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 1/8
Eastman Kodak	48 5/8	48 1/8
Exxon	58 1/8	57 5/8
Ford	37 1/2	38 7/8
General Electric	80 3/8	80 1/4
General Motors	38 3/8	37 3/4
Goodyear	64 3/8	64
IBM	89 7/8	89 3/8
ITT	61 3/8	60 1/4
Mobil Oil	60 3/8	60 7/8
Pfizer	72	73 7/8
Schlumberger	59 3/4	60 1/8
Texaco	57 3/8	58 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	155 1/4	153 1/2
Union Carbide	25	24 3/4
United Tech.	51 3/4	50 1/4
Westinghouse	20 3/8	20 7/8
Xerox Corp.	78 1/4	78 5/8

LONDRES, 24 février ↑

Bonne séance

Les valeurs ont nettement progressé, lundi 24 février, au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie *des cent grandes valeurs a gagné* 17,4 points, soit 0,7 % à 2 559,7. Le volume des échanges s'est sensiblement contracté passant de 565,2 millions de titres vendredi à 438,3.

La tendance avait été initialement soutenue par les achats de début de terme boursier, la fermeté du marché à terme et un regain de spéculations sur un abaissement des taux d'intérêt. *Toutefois, l'enthousiasme des investisseurs* s'est légèrement essouflé en fin de séance après l'ouverture morose de Wall Street.

TOKYO, 25 février ↑

Très légère reprise

Après une nouvelle séance de *baisse, une légère reprise s'est* produite, mardi 25 février, au Kabuto-Cho. Elle ne s'est déclenchée que pendant la deuxième partie de la séance après que la tendance a évolué très irrégulièrement. En clôture, l'indice Nikkei s'établissait à la cote 21 025,55, soit à 62,31 points (+ 0,25 %) au-dessus de son niveau précédent. Au plus haut de la journée, il avait gagné 229,68 points.

La bonne tenue de Wall Street et la fermeté du marché obligataire ont convaincu les opérateurs de reprendre *quelques positions. L'absence* d'éléments vraiment positifs a toutefois freiné les initiatives.

VALEURS	Cours du 21 fév.	Cours du 24 fév.
Akai	678	690
Bridgestone	1 070	1 060
Canon	1 370	1 370
Fuji Bank	2 030	2 060
Honda Motors	1 470	1 500
Matsushita Electric	1 350	1 340
Mitsubishi Heavy	833	831
Sony Corp.	4 050	4 020
Toyota Motors	1 460	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3980	3960
Arnault Associés	280	....
B.A.C.	89	....
Bque Vernes	795	....
Boiron (Ly)	365	366
Boisset (Lyon)	235	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	760	759
Calberson	395	....
Cardif	834	....
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	270 50	....
C.N.I.M.	956	950
Conforama	1033	....
Creeks	220	....
Dauphin	300	....
Delmas	1100	....
Demachy Worms Cie	340	....
Devanlay	970	975
Deville	220	....
Dolisos	125	....
Editions Belfond	219 90	....
Europ. Propulsion	246	246
Finacor	108 30	....
GFF (group.fon.f.)	119 90	123 50
Grand Livre	360	....
Gravograph	190	....
Guintoli	790	800
Idianova	86 20	95 d
Immob. Hôtelière	1035	1030
Interni. Computer	159	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.P.B.M.	89	....
Loca investis	195	....
Locamic	83	....
Mara Comm.	108	108
Molex	167 20	....
Publ.Filipacchi	363	....
Razel	440	....
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	341 70	....
Select Invest (Ly)	85 50	....
Serbo	320	..
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	275	....
TF1	395	....
Thermador H. (Ly)	350	...
Unilog	211	....
Viel et Cie	100	....
Y. St-Laurent Groupe	860	....

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du *24 février 1992*
Nombre de contrats estimés : 72 665

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,46	108,88	109,08
Précédent	107,60	108,98	109,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
108	0,03	1,37	0,52	0,49

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 393

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 977,50	1 993	2 011,50
Précédent	1 977,50	1 994	[illegible]

CHANGES

Dollar : 5,60 F ↓

Mardi 25 février, le dollar fléchissait sur les marchés des changes européens, les opérateurs se montrant prudents dans l'attente de la publication de l'indice de *confiance des consommateurs* américains. A Paris, le billet vert a ouvert en léger repli à 5,60 F contre 5,6350 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	24 fév.	25 fév.
Dollar (en DM)	1,6583	1,6475

TOKYO	*24 fév.*	*25 fév.*
Dollar (en yens)	129,26	129,32

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (25 février) ..... 9 13/16 - 9 15/16 %
New-York (24 février) ..... 3 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	21 fév.	24 fév.
Valeurs françaises	111,40	112,20
Valeurs étrangères	104,90	105,60

(SBF, *base 100 : 31-12-81)*

Indice général CAC	518,50	523,20

(SBF, *base 1 000 : 31-12-87)*

Indice CAC 40	1 962,30	1 976,50

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 fév.	24 fév.
Industrielles	3 280,19	3 282,42

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 fév.	24 fév.
100 valeurs	2 542,30	2 559,70
30 valeurs	1 982,90	1 999,70
Mines d'or	130,80	128,60
Fonds d'Etat	88,21	88,19

FRANCFORT

	21 fév.	24 fév.
Dax	1 717,63	1 729,10

TOKYO

	23 fév.	25 fév.
Nikkei Dow Jones	20 973	21 026
Indice général	1 536	1 536

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5890	5,5920	5,6665	5,6725
Yen (100)	4,3280	4,3240	4,3708	4,3782
Ecu	6,9574	6,9640	6,9550	6,9665
Deutsche mark	3,3975	3,4015	3,3995	3,4058
Franc suisse	3,7605	3,7650	3,7805	3,7880
Lire italienne (1000)	4,5300	4,5344	4,5069	4,5148
Livre sterling	9,7825	9,7917	9,7758	9,7920
Peseta (100)	5,4150	5,4207	5,3795	5,3906

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	5 1/16	5 3/16	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Deutsche mark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 9/16	7 11/16	7 1/2	7 5/8	7 7/16	7 9/16
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	11 3/4	12	11 11/16	11 15/16
Livre sterling	10 3/8	10 1/2	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/8	12 3/8
Franc français	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 FÉVRIER

Cours relevés à 10 h 14

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C.N.E 3%	4320	4320	4320	....
888	B.N.P. T.P.	870	870	870	....
842	Cr.Lyon. T.P.	850	851	851	+ 0 12
1245	Renault T.P.	1279	....	....	....
1460	Rhone Poul. T.P.	1485	1518	1518	+ 2 22
1073	Saint Gobain T.P.	1076	....	....	
901	Thomson T.P.	923	....	....	
775	ACCOR	789	789	792	+ 0 38
740	Air Liquide	758	764	753	- 0 66
605	Alcatel-Alsthom	606	603	603	- 0 50
1500	Ala.Superm.	1507	1520	1520	+ 0 86
330	A L S P I	330	332	332	+ 0 61
530	AGF Sté Centrale	533	535	530	- 0 56
1110	Aux. Entrepr.	1055	1060	1050	- 0 47
161	Avenir H. Média	157 10	161	161	+ 2 48
930	Axa (ex Cie Midi)	945	945	945	....
139	Bafip	147	....	....	....
129	Bail-Equipem.	150	....	....	....
750	Bail Investiss.	779	780	780	+ 0 13
490	Bancaire	501	503	502	+ 0 20
680	Bazar H.-V.	695	681	681	- 2 01
585	Beghin-Say	608	605	603	- 0 82
1090	Berger (M)	1080	1080	1080	....
340	Bertrand Faure	350	355	355	+ 1 43
670	Bic	690	681	681	- 1 30
1040	B.I.P.	1080	....	....	....
320	BIS	310	309 90	309 90	- 0 03
365	B N P (CI)	359	355	355	- 1 11
775	Bollore Tech.	801	....	....	....
2900	Bongrain	2756	2780	2780	+ 0 87
800	Bon-Marché	813	814	816	+ 0 37
590	Bouygues	610	609	609	- 0 16
123	BP France	126	128	128	+ 1 59
1110	B S N	1106	1101	1101	- 0 45
1080	Canal Plus	1100	1092	1092	- 0 73
300	Cap Gem.S.	307 90	308	308	+ 0 38
2460	Carrefour	2514	2500	2510	- 0 16
158	Casino	156	157	157 40	+ 0 90
100	Casino ADP	99	99	99	....
1920	Castorama D.I.	1972	1995	1995	+ 1 17
193	C.C.F.	200 60	198	199 30	- 0 65
53	CCMC Ly.	53 50	58 85	58 85	+ 10 0
370	C.D.M.E.	378	379	379	+ 0 80
192	C.E.G.I.D.	195 80	....	....	....
159	Centrest (Ny)	158	163	163	+ 4 49
385	C.E.P. Comm.	391	395	395	+ 1 02
124	Ceres	134 50	136	136	+ 1 12
730	Cetelem	753	755	755	+ 0 27
305	CF Int.	303 50	305	305	+ 0 49
350	CGI Info.	341	344	344	+ 0 88
1170	C G I P.	1163	1188	1184	+ 1 81
575	CGP	585	....	....	....
1140	Chargeurs S.A.	1155	1150	1155	....
376	Christian Dior	385 50	390	390	+ 1 17
580	C I C A (M)	570	....	....	....
315	Ciments franc.	314	314	314	....
705	Clarins	700	708	708	+ 1 14
510	Club Méditer.	540	541	541	+ 0 19
193	CMB Packa.	189	186 60	186 50	- 1 32
790	Colas	800	782	782	- 2 25
270	Cpt. Entrep.	265	....	....	....
1230	Compt Mod.	1240	1249	1249	+ 0 73
270	CPR (Paris Réa.)	280	282	282	+ 0 77
1000	Créd. Foncier	990	990	990	....
235	Crédit Loc France	238	239	239	+ 0 42
590	Cr Lyon.(CI)	565	570	570	+ 0 88
1110	Credit Nat.	1170	1160	1170	...
245	CSEE	243	....	....	....
2850	Damart	2750	2749	2749	- 0 04
345	Dassault Aviation	351	355	355	+ 1 14
195	Dassault Electr.	200	195	195	- 2 50
1410	De Dietrich	1400	....	....	....
90	Dév.P.d.C.(Li)	99	99 45	99 45	+ 0 45
168	Dév.R.Sud-Est	164 50	164 90	164 90	+ 0 24
280	D M C	290	....	....	....
405	Docks France	416 50	416	416	- 0 12
330	Dynaction	344	345	345	+ 0 29
2200	Eaux (Gle)	2234	2239	2254	+ 0 90
800	E.B.F.	812	820	820	+ 0 99
410	Ecco	406	....	....	....
375	Elf Aquitaine	387 10	389	389	+ 0 49
250	Erap-Elf (Certif)	265	270	270	+ 1 89
380	Essilor	384 10	385	385	+ 0 23
181	Essil.Int.(DP)	181 90	181 90	181 90	....
670	Esso	665	660	660	- 0 75
1440	Eurafrance	1455	....	....	....
575	Eurocom	574	571	571	- 0 52
149	Eurodisneyland	154 70	155	155	+ 0 19
890	Europe 1	895	900	900	+ 0 56
44	Eurotunnel	44 75	44 90	45	+ 0 56
1490	Exor	1490	....	....	....
118	Finextel	117 20	117 20	117 20	....
325	Fives Lille	347 20	350	350	+ 0 81
2740	Fromager. Bel.	2795	....	....	....
1470	Gal.Lafayette	1473	....	....	....
1950	G.A.N.	1993	1980	1980	- 0 65
500	Gascogne (B)	519	520	520	+ 0 19
1280	Gaz et Eaux	1205	....	....	....
625	Geophysique	627	629	629	+ 0 32
665	Gerland Ly.	620	600	600	- 3 23
475	Groupe Cité	488	485	485	- 0 61
390	GTM-Entrep.	402	404	404	+ 0 50
1510	Guyenne-Gas.	1630	....	....	....
155	Hachette	156	156 10	156 10	+ 0 06
485	Havas	502	505	505	+ 0 60
370	Idia	362	365	365	+ 0 83
300	Imetal	315	312	312	- 0 95
145	Immob. Phénix	150	....	....	....
81	Ingénico	84 90	85	85	+ 0 12
5560	Inst. Mérieux	5660	5660	5660	....
445	Interbail	449	449	449	....
700	Intertechnique	710	....	....	....
900	J. Lefebvre	908	910	910	+ 0 22
580	Klépierre	594	595	595	+ 0 17
705	Labinal	765	755	755	- 1 31
355	Lafarge	356 10	....	....	....
315	Lebon	316	....	....	....
4100	Legrand	4172	4200	4200	+ 0 67
2340	Legrand (DP)	2400	2380	2380	- 0 83
415	Legris Industries	421	421 80	421 80	+ 0 19
695	Locindus	695	688	688	- 1 01
4610	L.V.M.H.	4590	4610	4600	+ 0 22
510	Lyon.Eaux/Dumez	508	....	....	....
116	Majorette Ly.	128	129	129	+ 0 78
340	Mar. Wendel	339	339	339	....
172	Matra	180	182	181	+ 0 56
535	Merlin-Gerin	537	540	540	+ 0 56
83	Metaleurop	90 40	90	90	- 0 44
42	Métrologie In.	34 55	....	....	....
168	Michelin	169 80	169 60	169 50	- 0 18
156	Min. Salag (Ma)	156 10	....	....	....
75	MMB	80	80 70	80 70	+ 0 88
166	Moulinex	177 50	176	176	- 0 85
1180	Navig. Mixte	1183	....	....	....
101	Nord-Est	110	110	110	....
280	Nordon (Ny)	283 80	....	....	....
455	Nouv Galeries	470	....	....	....
166	Olipar	177	177 50	177 50	+ 0 28
760	Oréal	775	775	775	....
395	Paribas	416	....	....	....
190	Pechiney Int.	192	....	....	....
330	Pechiney (CIP)	343 50	340	340	- 1 02
1490	Pernod Ricard	1512	1504	1510	- 0 13
730	Peugeot	733	732	731	- 0 27
275	Pinault	294	292 50	290	- 1 36
630	Plasto-Omn.	632	635	635	+ 0 47
470	Poliet	471	480	480	+ 1 91
705	Primagaz	707	708	708	+ 0 28
850	Printemps	849	849	841	- 0 94
3030	Promodes	3039	3030	3030	- 0 30
545	Radiotechn.	595	....	....	....
5390	Redoute (La)	5350	....	....	....
184	Rémy Cointreau	191	....	....	....
610	R. Poulenc CIP	611	607	611	....
310	Robur Financ.	320	....	....	....
61	Rochette(La)	68		....	....
2130	Roussel Uclaf	2155	....	....	....
2900	R. Impé.Ly *	2980	....	....	....
183	Sade (Ny)	182	182	182	....
1760	Sagem	1760	1730	1720	- 2 27
530	Saint Gobain	536	536	536	....
1300	Saint Louis	1369	1369	1365	- 0 29
1670	Salomon Ly	1730	....	....	....
330	Salvepar (Ny)	331	....	....	....
1190	Sanofi	1210	1220	1220	+ 0 83
1530	S A T	1600	....	....	....
230	Saul. Chât.	235	236 50	236 50	+ 0 64
1060	Saupiquet (Ns)	1075	1070	1070	- 0 47
690	Schneider	713	715	707	- 0 84
19 50	SCOA	19 95	20 05	20 05	+ 0 50
480	Scor s.a.	465	....	....	....
1970	S.E.B.	1980	....	....	....
460	Sefimeg	478 90	460 10	460 10	- 3 93
113	Selectibanque	112 60	112 30	112 30	- 0 27
220	Sextant A.	227	228	228	+ 0 44
830	S F I M	850	845	845	- 0 59
235	S.G.E.	245	247 80	247 80	+ 1 14
460	Simco	464	465	460	- 0 86
835	Sk. Rossignol	835	....	....	....
500	Sligos	497	492	492	- 1 01
545	Société Géné.	539	542	541	+ 0 37
65	Sodecco(B)	70	70	70	...
144	Sodero(Ns)	146 50	....	....	....
970	Sodexho	976	....	....	....
78	Sogenal(Ny)	81 90	83	83	+ 1 34
385	Sogerap	378	....	....	....
1430	Som.-Allib.	1455	1450	1454	- 0 07
415	SOPHIA	400	....	....	....
1517	Source Perrier	1517	....	....	....
810	Sovac	835	838	838	+ 1 58
330	SPEP	346	....	....	....
330	Spie-Batignol.	340	....	....	....
790	Strafor Facom	775	775	775	....
340	Suez	342	341 60	341 60	- 0 12
1170	Synthelabo	1198	....	....	....
162	Thomson CSF	167 20	166 20	166 20	- 0 60
260	Total	254	252 60	254	....
170	- (certif.)	170	167	167	- 1 76
220	Truffaut Fin.	223 60	223 60	223 60	....
570	U.A.P	567	570	570	+ 0 53
295	U F B Locab.	310	....	....	....
730	U I C	728	....	....	....
480	U I F	459	....	....	....
720	U I S.	723	....	....	....
515	Unibail	522	....	....	....
705	Valéo	700	699	699	- 0 14
275	Vallourec	274 10	....	....	....
325	Via Banque	321	....	....	....
370	Worms et Cie	365	365	365	....
1300	Zodiac	1298	....	....	....
1030	Elf Gabon	1035	1032	1032	- 0 29
123	Amax	115	115 20	115 20	+ 0 17
155	Amer. Barrick	153	152	152	- 0 65
119	Amer Express	123 90	119 40	119 40	- 3 63
215	A.T.T.	212 50	....	....	....
178	Anglo Amer.C.	187 40	186	186	- 0 75
350	Amgold	350	....	....	....
250	Banco Santander	240	250	250	+ 4 17
840	B.A.S.F.	839	....	....	....
1020	Bayer	1021	1030	1030	+ 0 88
41	Blenheim Plc	41 15	41 50	41 50	+ 0 85
45	Buffelsfont.	42 80	42	42	- 1 87
138	Chase Manh.	139 40	138 40	138 40	- 0 72
2540	Daimler Benz	2598	2588	2588	- 0 38
132	De Beers	137	136 40	136 40	- 0 44
2460	Deutsche Bank	2480	2489	2489	+ 0 36
1220	Dresdner Bank	1217	1227	1227	+ 0 82
61	Driefontein	61 60	61 30	61 30	- 0 49
265	Du Pont-Nem.	274	267 90	267 90	- 2 23
260	Eastman Kodak	262 60	....	....	....
15 50	East Rand	15 30	15 05	15 05	- 1 63
40	Echo Bay	40	40 50	40 50	+ 1 25
230	Electrolux	244 10	....	....	....
105	Ericsson	108 50	106 60	106 60	- 1 75
325	Exxon Corp	330 20	....	....	....
220	Ford Motor	215	210	210	- 2 33
49	Freegold	46 90	47 20	47 20	+ 0 64
16	Gencor	16 30	16 30	16 30	....
450	Gén. Elect.	454 10	451 20	451 20	- 0 64
220	Gén. Motors	219 90	214 90	214 90	- 2 27
360	Gén. Belgique	379	..	..	..
92	Gd. Métropol	94	95	95	+ 1 06
56	Guinness	57 50	58 90	58 90	+ 2 43
21	Hanson PLC	21 20	21 30	21 30	+ 0 47
31	Harmony Gold	31 70	31 60	31 60	- 0 32
425	Hewlett Packard	421	420	420	- 0 24
37	Hitachi	37 70	37 10	37 10	- 1 59
860	Hoechst	871	...	...	.
90	Homestake	85 50	86 65	86 65	+ 1 35
125	I.C.I.	126 60	128	128	+ 1 11
510	I.B.M.	514	507	507	- 1 36
345	I.T.T.	345 50	341 30	341 30	- 1 22
179	Ito Yokado	177 60	178	178	+ 0 23
59	Matsushita	59 40	58 55	58 55	- 1 43
3 55	Maxwell	3 55	...	..	..
235	Mc Donald's	242 10	242	242	- 0 04
825	Merck	830	838	838	+ 0 96
525	Minnesota M.	530	....	.	....
48	Mitsubishi	48 30	47	47	- 2 69
340	Mobil corp.	340 60	...	...	....
340	Morgan J.P.	333	...	....	....
35480	Nestlé	35690	35800	35800	+ 0 31
118	Norsk Hydro	119 50	120	120	+ 0 42
105	OFSIL	103 80	104	104	+ 0 19
1740	Petrofina	1734	1740	1740	+ 0 35
415	Philip Morris	426	422 50	422 50	- 0 82
98	Philips	97 60	98 10	98 10	+ 0 51
58	Placer Dome	57	57	57	.
560	Procter Gamble	575	568	568	- 1 22
199	Quilmès	205	...	...	...
26	Randfontein	25 70	.	.	..
345	Rhone Poul. Rorer	350	.	...	....
420	Royal Dutch	433	436	436	+ 0 69
52	R T Z	53 40	..	.	....
1 65	Saat.& Saatchi	1 72	1 71	1 71	- 0 58
35	St Helena	34 20	...	...	....
340	Schlumberger	338 50	.	...	..
43	Shell transp.	44 80	...	....	....
2310	Siemens	2327	...	...	.
470	Siemens Nixdorf	460	...	...	..
176	Sony	175	175	175	..
78	Sumitomo Bank	75 90	....	....	....
181	T.D.K.	180	....	.	...
63	Telefonica	60 50	.	...	.
27	Toshiba	26 90	....	..	..
595	Unilever	589	....	....	...
290	Unit.Techn	286 60	....	....	....
335	Vaal Reefs	331	...	..	..
1180	Volkswagen	1220	....	..	..
350	Volvo	361	....	..	..
184	West. Deep	179	...	....	..
440	Xerox Corp	441	...	...	....
124	Yamanouchi	122 70	124 50	124 50	+ 1 47
1 67	Zambia Cop.	1 68	1 70	1 70	+ 1 19

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	....	5 68
Emp.Etat 9,8%78	....	6 10
10,80% 79/94	....	5 13
Emp.Etat 13,4%83	....	2 41
Emp.Etat 12,2% 84	....	4 66
Emp.Etat 11% 85	99 90	10 94
10,26% mars 86	....	9 81
OAT 10% 5/2000	....	7 48
OAT 9,9% 12/1997	....	2
OAT 9,8% 1/1996	....	0 69
PTT 11,2% 85	....	2 53
CFF 10,30% 86	....	0 91
CFF 10,25% nov 90	....	9 71
CNA 10 % 1979	....	0 14
CNB Bques 5000F	....	1 35
CNB Paribas 5000F	....	1 35
CNB Suez 5000F	....	1 35
CNE 11,5% 85	....	7 55
CNI 1/82 5000F	....	1 35
CNT 9 % 86	....	7 17
CRH 10,90% déc.85	....	1 52
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cens	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	970	....
Applications Hydr.	1545	....
Arbel	480	....
Bains C.Monaco	1085	1082
B.Hypoth.Europ.	380	....
B N.P. Intercont.	340	342
Beghin-Say (C I)	480	....
Bénédictine	3000	2708 o
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2095	....
B T P	69 80	70
Cambodge	980	....
Carbone Lorraine	506	....
Case Poclain	9 15	9 10
C.E.G.F (Frigor.)	540	....
Cerabati Blanzy	395	....
Cerabati	74 50	....
Champex Ny	100	....
CIC (CIP)	218 10	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1245	1200
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	352	352
Comiphos	541	....
Cie Industrielle	6530	....
Cpt Lyon Alemand	395	392
Concorde	650	650
Constr.Méc.Prov.	31	....
Crédit Gén.Ind.	130	....
Cr Universel (Cie)	405	....
Darblay	640	....
Degremont	1719	1701
Delmas Vieljeux	3300	....
Didot Bottin	1199	....
Docks Fr. R. Picardie	1200	....
Eaux Bassin Vichy	2550	....
Eaux Vittel	960	960
Ecia	294	286
Electro-Banque	330	....
Ent.Mag. Paris	4250	....
Etex (ex Eternit)	1880	1876
Finalens	260	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1760	1795
Foncière (Cie)	478	....
Foncières Euris	370	....
Fonc.Lyonnaise	615	615
Foncina	425	....
Fougerolle	768	770
France I.A.R.D.	700	....
France SA (La)	1914	1915
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	654	650
Genefim	310	310
Gévelot	498	....
G.F.C.	345	345
Groupe Victoire	1270	....
G.T.I (Transport)	267	....
Immobail	312	315
Immobanque	680	....
Im.Marseillaise	5200	....
Immofice	420	420
Invest.(Ste Cle.)	3260	3260
Lambert Frères	275 50	....
Lille Bonnières	1080	....
Locafinancière	519	...
Louis Vuitton	747	747
Louvre	2640	2600
Lucia	957	....
Machines Bull	37 60	....
Mag.Uniprix	162	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	428	....
Mors	71	72 90
Navigation (Nle)	210	....
Oparg	238	231
Oréal (CI)	390	....
Ongny-Desvroise	750	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Palais Nouveauté	1193	....
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	160	....
Paris France	268 80	242 70o
Paris Orléans	220	....
Partbena Invest.	290	290
Pathé Cinéma	630	....
Piper Heidsieck	1350	1219 o
Porcher	440	....
Promodès (CI)	1493	....
Publicis	704	....
Rochefortaise	107	....
Rosario	185 50	....
Rougier	315	....
S.A.C.E.R.	420	....
S.A.F.A.A.	247	....
S.A.F.I.C Alcan	250	....
Saga	347	....
Saint Dominique (F.)	113 80	114 50
Salins du Midi	590	585
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	730	....
Senelle	420	....
S.Esud.Part. (M)	136	....
Silic	598	597
Siovim	139 20	143
S.I.P.H.	185	....
S.M.C.I.	70	....
Sofal	533	....
Soffo	366 80	....
Sofical	1225	....
Sofitam (ex Satam)	74	....
Sofragi	2450	2374
Soudure Autogène	950	950
Sovabail	371	....
Stami	501	...
Taittinger	2800	....
Testut-Aequitas	430 :	...
Tour Eiffel	238	...
Ufiner	1115	....
Vicat	419	403
Viniprix	1588	....
Virax	104	114 60d
Maroc Sté Brasserie	255 10	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	742	...
Akzo Nv Sico	400	..
Alcan Aluminium	116 10	...
American Brands	249 40	...
Arbed	603	...
Asturienne Mines	133	....
Banco Popular Espa.	601	....
B.Reglements Int.	19460	...
Can.Pacifique	81 50	....
Chrysler Corp.	89	...
C I R	7 90	.
Commerzbank	811	...
Dow Chemical	319	....
Fiat	21 60	....
GBL (Brux Lamb.)	540	....
Gevaert	980	...
Glaxo Holdings Ltd	89 70	..
Goodyear Tire	360	....
Grace and Co (WR)	247	....
Honeywell Inc.	403	....
Johannesburg	75 50	....
Koninklijke Pakhoed	147	....
Kubota	22	...
Midland Bank	21 60	..
Noranda Mines	82	..
Olivetti priv.	8 90	..
Pfizer Inc.	404	..
Ricoh	20 50	..
Robeco	300 30	
Rodamco NV	161	..
Rolinco	299	.
Saipem	5 90	....
Sema Group	19 40	..
SKF Aktiebolaget	90	
Tenneco Inc.	189	....
Thorn Electrical	77 50	...
Toray Ind.	25 20	..
West Rand Cons.	8 50	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	.
Calciphos	95 80	.
C G H Cogenhor	12 50	..
Coparex	665	.
Drouot Assurances	325	
Europ. Accum.	79	
Europ Soutres Ind.	20	..
Gachot S.A.	65	..
Guy Degrenne	442 50	
Lecteurs du Monde	140	154 30d
Nicolas	1260	..
Paternelle RD	1410	.
Particip. Perrier	385	..
Quadrant	20 10	..
Rorento N.V.	217 10	
St-Gobain-Emballage	2160	1941 o
S.E.P.R.	741	
S.P.R. act. B.	279 80	...
Waterman	903	

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 635	....	....	....
Ecu	6 959	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 940	....	....	....
Belgique (100 F)	16 531	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 170	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 531	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 710	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 800	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 950	....	....	....
Suisse (100 f)	375 200	....	....	....
Suède (100 krs)	93 830	....	....	....
Norvège (100 k)	86 810	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 307	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 426	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 954	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 744	....	....	....
Japon (100 yens)	4 356	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/2
Or fin (kilo en barre)	63650	.....
Or fin (en lingot)	63700	.....
Napoléon (20f)	359	.....
Pièce Fr (10 f)	460	.....
Pièce Suisse (20 f)	366	.....
Pièce Latine (20 f)	365	.....
Souverain	457	.....
Pièce 20 dollars	2065	.....
Pièce 10 dollars	1102 50	.....
Pièce 5 dollars	657 50	.....
Pièce 50 pesos	2335	.....
Pièce 10 florins	375	.....

SICAV (sélection) 24/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	218 65	212 80
Agepargne	823 24	787 79
Amen-gan	8200 25	7884 66
Ampla	259562 30	259562 30
Amplitude	657 53	638 38
Arbitrages Court T.	7018 69	7018 69 •
Associc	1070 19	1070 19
Atout Futur	410 18	400 18
Aurecic	1245 20	1208 93
Avenir Alizes	1754 05	1719 66
Axa Capital	167 76	160 54
Axa Court Terme	7722 87	7722 87
Axa Europe	130 87	125 23
Axa Investments	120 90	115 69
Axa NFI	133 71	127 95
Axa Première	116 67	116 32
Axa Sélection	148 71	142 31
Axa Valeurs PER	127 18	121 70 •
Cadence 1	1051 28	1030 67
Cadence 2	1041 01	1020 60
Cadence 3	1052 06	1031 43
Capmonétaire	6144 56	6138 42
Capoblig	6313 67	6189 87
Capitacic	1286 32	1267 31
Coeris	1294 35	1262 78
Comptavalor	3421 13	3416 01
Converimmo	358	349 02
Credimer	487 44	473 24
Crédit Mutuel Capital	1259 63	1234 93 •
Cred.Mut.Ep Cour.T.	654 79	654 79 •
Cred.Mut Ep.long T.	202 74	197 31
Dieze	1315 82	1283 73
Drouot France	880 97	843 03
Drouot Investiss.	1007 93	964 53
Drouot Sécurité	249 45	238 71
Ecocic	1079 30	1047 86
Ecupar	135 13	129 31
Ecureuil Capitalisation	2524 32	2499 33
Ecureuil Géovaleurs	2322 76	2265 11
Ecureuil Invest.	448 10	435 05
Ecureuil Monepremière	65275 36	65275 36
Ecureuil Monétaire	38436 25	38436 25
Ecureuil Trésorerie	2372 36	2372 36
Ecureuil Trimestr.	2009 46	1989 56
Elicash	2 720230	2 720230
Energia	273 18	260 79
Eparcic	3505 41	3505 41
Eparcourt-Sicav	4542 33	4531
Epargne Associat.	26507 52	26284 11
Epargne Capital	10523 33	10419 14
Epargne Croissance	1800 21	1752 03
Epargne Industrie	98 32	95 69
Epargne J.	67838 43	67838 43
Epargne Monde	1287 33	1252 88
Epargne Obligat.	205 66	200 06
Epargne Première	14174 45	14088 93 •
Epargne Quatre	1105 42	1075 83 •
Epargne-Unie	1358 10	1324 98
Epargne Valeurs	463	450 61
Eufi Cash cap	8101 51	8101 51 •
Eufinvest cap.	648 86	629 96 •
Eurocic Leaders	1119 64	1088 93
Eurodyn	1235 76	1205 62
Euro Gan	6374 71	6129 53
Europe Nouvelle	562 40	536 90
Fonsicav	14025 18	14025 18
France-gan	10081 15	9693 41
France Garantie	276 99	276 44
France Index Sicav	115 64	112 26
France Obligations	489 62	484 77
Francic	478 97	465 02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	107 14	104 02
Francic-Régions	1238 12	1202 06
Fructi-Associations	34 45	34 45
Fructi-Cap	41 03	40 42
Fructidor	236 36	232 87
Fructifrance act c&d	921 21	898 74
Gestilion	14475 67	14403 65
Gest.Associations	175 03	171 18
Horizon	1248 80	1212 43
HLM Monétaire	13561 80	13561 80
Indust.Fse.Court.T.	1431 16	1431 16
Interepar	109821 34	106622 66
Interoblig	13897 20	13624 71
Intersélection Fce	537 59	527 05
Japacic	163 24	158 49 •
Jeunepargne	280 65	278 50 •
Latitude	2199 02	2195 73
Leumi C.T.	12250 57	12250 57
Leumi L.T.	6825 72	6626 91
Lion Association	11065 04	11065 04
Lion Institution	28977 97	28905 71
Lionplus	958 30	939 51
Lion Trésor	2249 64	2227 37
Lion 20 000	25626 38	25626 38
Livret Bourse Inv.	583 02	566 04
Livret Portefeuil.	742 78	721 16
Méditerranée	188 62	180 50
Mensuel CIC	10096 08	9995 12
Monedem	66194 29	66194 29
Mone.J.	70864 96	70864 96
Monévalor	79905 08	79905 08
Mutualité dépôts	13164 78	13138 50
Mutuelle Unie Sel.	141 78	135 67
Natio Court Terme	276712 00	276712
Natio-Epargne	17324 56	17153 03
Natio-Ep. Ret.	128 62	125 18
Natio Epargn.Trésor	7645 69	7630 43
Natio-Imm.	1130 42	1100 17
Natio-Inter	1410 50	1372 75
Natio-Monétaire	24716 20	24716 20
Natio-Patrimoine	1377 89	1341 01
Natio-Placements	62812 77	62812 77
Natio-Revenu	1028 75	1018 56
Natio Sécurité	11781 34	11781 34
Natio-Valeurs	907 52	883 23
Nippon-Gan	5423 89	5215 28
Nord Sud Dévelop.	1559 68	1556 57
Obli-Associations	150 74	149 25
Oblicic-Mondial	2624 75	2585 96
Oblicic-Régions	1071 58	1055 74
Oblifutur	2792 96	2724 84
Oblig. ttes caté	174 81	172 23
Oblilion	1360 27	1346 80
Oblisécurité Sicav	12564 22	12564 22
Oraction	1058 67	1032 85
Orvalor	7091 54	6952 49
Paribas Capitalisation	1480 14	1458 27
Paribas Opportunités	135 18	129 67
Paribas Patrimoine	599 60	575 16
Patrimoine Retraite	218 48	214 20
Pervalor	618 24	606 12
Placement A.	1450 82	1432 37 •
Placement J	7047 22	7033 15 •
Placement M.	65160 81	65030 75 •
Placement Nord	993 77	974 28 •
Plénitude	133 87	130 29
Poste Croissance	21254 61	21233 38
Poste Gestion	64046 39	64046 39
Première Oblig.	11209 10	11197 90
Prévoy. Ecureuil	117 34	116 18
Prév'Associations	28725 97	28725 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficus	992 88	968 66
Quartz	137 03	133 69
Réalvalor	840 38	823 90
Rentacic	160 49	158 12
Revenus Trimestr.	5296 03	5243 59
Revenu-Vert	1139 09	1122 26
St Honoré Bio-Alim.	1009 09	963 33
St Honoré Bons du Tr.	10951 27	10896 79
St Honoré Global	239 51	228 65
St Honoré Invest.	785 17	749 57
St Honoré Mat Plac.	203 18	193 97
St Honoré Pacifique	597 06	569 99
St Honoré PME	534 85	510 60
St Honoré Real	14589 38	14531 25
St Honoré Services	458 99	441 34
Sécuricic	1701 61	1701 61
Sécuri-Gan	12500 52	12255 41
Sécuritaux	1357 75	1357 75
Sicasden	710 48	699 98
Sicav Associations	1800 76	1800 76
SFI-CNP Assur.	691 48	671 34
S.G. Fr. opportunités	1171 66	1148 69
Sicav 5.000	451 08	439 01
S.I. Est	1465 25	1402 15
Slivafrance	699 89	681 16
Slivam	422 08	410 78
Slivarente	221 25	216 91
Slivinter	450 40	438 35
S.N.I.	1225 89	1190 18
Sogenfrance	1118 76	1096 82
Sogépargne	311 59	305 48
Sogevar	1091 77	1070 38
Soginter	1335 56	1309 37
Soleil Investissements	825 09	801 05
Solstice	2159 07	2153 69
State Street Act. Eur.	10398 92	10047 27 •
State Street Act. Fce	10864 26	10547 83 •
State Street Emer. Mts	13029 82	12403 39 •
Stratégie Actions	832 02	800 02
Stratégie Rendement	1381 40	1337 92
Technocic	1113 61	1081 17
Techno-Gan	6044 54	5812 06
Thesora	649 41	642 98
Transplus	149 99	143 53
Trésor Plus	1259 82	1247 35
Trésor Real	13907 24	13907 24 •
Trésoricic	126309 22	126309 22
Trilion	5221 85	5154 84
UAP Investissement	465 01	448 20
UAP Actions France	630 28	607 50
UAP Act. Select	666 31	642 23
UAP Aedificandi	581 64	560 62
UAP Altefi	214 52	206 77
UAP Alto Sicav	168 65	162 55
UAP Moyen Terme	136 61	131 67
UAP Première Cat.	11394 89	10983 03
Uni-Associations	120 42	120 42
Uni-Foncier	1264 20	1233 37
Unifrance	608 02	593 19
Uni-Garantie	1264 47	1242 11
Uni Régions	1358 29	1325 16
Univar	231 20	231 20
Univers Actions	1294 95	1263 37
Univers-Obligation	1865 46	1819 96
Valorg	2008 67	2004 67
Valreal	51943 77	51917 81

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



ÉCHECS

Le tournoi de Linares

Kasparov bat Karpov

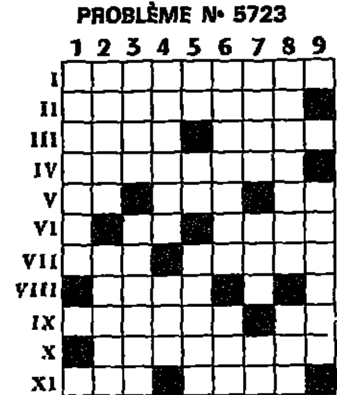
Le traditionnel tournoi d'échecs de Linares (Espagne) a commencé dimanche 23 février. Comme chaque année, le plateau des invités est exceptionnel : *le tenant du titre* mondial, Kasparov, les quatre démi-finalistes du championnat du monde de 1993, Karpov, Short, Timman et Youssoupov, les trois « nouvelles terreurs » de l'échiquier, Guelfand, Anand et Ivantchouk (vainqueur de l'édition 1991), *plus six grands maîtres* parmi les meilleurs. Tout cela amène le tournoi à la catégorie XVII, la *plus élevée* dans le barème de la Fédération internationale des échecs.

La première ronde a été *féroce*. Kasparov et Karpov, chacun avec les Noirs, ont battu Timman et Ljubojevic, *Guelfand a disposé du* « régional de l'étape », l'Espagnol Illescas, mais Ivantchouk, avec les *Blancs, est tombé face* à Salov, tandis qu'Anand était battu par Youssoupov.

Lundi, Kasparov retrouvait, pour la cent soixante et unième fois depuis 1981, son vieux rival Karpov. *Dans une Caro-Kahn*, le champion du monde a forcé son adversaire à l'abandon au quarante et *unième coup, inscrivant par* là sa vingt-cinquième victoire face à lui, contre vingt défaites et cent *seize nulles*. Youssoupov et Guelfand marquaient, eux aussi, leur deuxième point devant Speelman et Salov. Mercredi, Kasparov rencontre Ivantchouk, qui a eu le mauvais goût l'année dernière de le mettre mat sur l'échiquier...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5723



HORIZONTALEMENT

I. Donne la note. – II. Ne suit pas longtemps la piste. – III. Met fin à une partie *de plaisir*. Est *là pour* faire prendre contact. – IV. Placées à l'intérieur. – V. Fit beaucoup paraître. *Qui peut nous faire voir* tout en rose. Belle des champs. – VI. Conjonction. Sait se montrer lumineux. – VII. Préféré par le cœur. Contenu de certaines cuvettes. – VIII. Faisait l'union. – IX. *Qui a peut-être sa place dans le* club. Pronom. – X. Certains pèlerins les portent toujours sur eux. – XI. *Est porté par des fillettes*. Met un sens en pratique.

VERTICALEMENT

1. De quoi se faire vider. – 2. Victime d'un abus. Fis naître un *motif de plainte*. – 3. *Contribuent* à la protection du globe. Un certain test lui est indispensable. – 4. *Contrôle en milieu rural*. Fut longtemps une réponse attendue. – 5. Note. Élément d'un réseau. Vont *dans le quartier*. – 6. *Met peut-être* noir sur blanc. La grande époque. – 7. Bête noire ou homme blanc. Élé*ment vital. Pronom*. – 8. *Il lui faut* du temps pour agir. Abréviation. – 9. N'appartiennent pas qu'à des *majeurs*.

Solution du problème n° 5722

Horizontalement

I. *Mannequin*. – II. *Email. Sou*. – III. Dû. Cis *(sic)*. Le. – IV. Illettré. – V. C.E.E. Eau. – VI. Atre. Eban. – VII. Stimulant. – VIII. Tenon. Nie. – IX. *Suée. On*. – X. *Eu. Pont*. – XI. Coulisse.

Verticalement

1. Médicastre. – 2. Amulette. UC. – 3. Na. Lérins. – 4. Nice. Emoulu. – 5. Elite. Une. – 6. Staël. *Epi*. – 7. Us. Ruban. Os. – 8. Iole. Anions. – 9. Nue. Entente.

GUY BROUTY

RECTIFICATIF. – Une erreur *s'est glissée dans les définitions* du problème n° 5722 (*le Monde* du 25 février). Il aurait fallu lire, au 5 vertical, la seconde définition : « *Article d'usage courant* » au lieu de : « *Cours étranger* ». Nous prions le lecteur de bien vouloir nous en excuser.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Béatrice CHAMBRAUD, Christophe HOUDART** et **Alice,**

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et petite sœur

Clara,

le 7 février 1992, à La Rochelle.

10, rue Gustave-Drouineau,
17000 La Rochelle.

– **Marie REYNAUD** et **Philippe VOIGT,** ainsi que **Paul,**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Gabrielle,

le 1er février 1992.

Décès

– Les familles Bajec-Becirspahic,
Becirspahic-Faure,
Becirspahic-Trottein,
Et les familles Sokoloff, Lamarre et Miljkovic,
ont la douleur d'*annoncer* le décès de

Azra BECIRSPAHIC,

survenu le 24 février 1992, à Belgrade.

18, rue Alexandre-Dumas.
75011 Paris.
11, rue du Tertre.
91330 Yerres.

– Les familles Ber et Lucas
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Léon BER,
née Ruth Weingrow,

survenu le 17 février 1992.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 25 février dans l'*intimité familiale*.

– M. et Mme Jean-Dominique Boinot,
M. et Mme Jacques Chevrel,
Le colonel et Mme Georges Favreau,
M. et Mme François Réquillart,
M. et Mme Michel Boinot,
M. et Mme Philippe Boinot,
M. et Mme François Boinot,
Et *tous* les petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques BOINOT,
née Elisabeth Guertin.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Etienne de Niort (Deux-Sèvres), le mercredi 26 février 1992, à *14 h 15*.

– Noémie et Yaacov Jaïs,
Inbal, *Liron et Gil*,
Annette Bursztein
et Georges Bensoussan,
Daniel et Elisabeth,
Béatrice Bursztein,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lola BURSZTEIN,

survenu le 22 février 1992.

Les obsèques auront lieu le 26 février, à *16 h 30, au cimetière parisien de* Bagneux (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Kibboutz Nakhchonim, Israël.
4, rue des Couronnes,
75020 Paris.
58, rue de Belleville.
75020 Paris.

– M. et Mme Lucien Fayman,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Calamaro,
et leurs enfants,
Mme veuve Volcovici-Nadelar,
ses enfants et petits-enfants,
Familles, parents et alliés,
font part du décès, survenu à Marseille, *le 20 février 1992*, de

Mme veuve Paul CALAMARO,
née Violette Schamasch,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation a eu lieu le 24 février 1992.

Mas de Raganeu,
83740 La Cadière-d'Azur.
Darro 3
28002 Madrid.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 février 1992 :

DES DECRETS

– du 21 février 1992 portant reconnaissance de la Fondation Brigitte Bardot comme établissement d'utilité publique ;

– *n° 92-157 du 19 février 1992* portant code de déontologie vétérinaire.

Sont publiés au Journal officiel des 24 et 25 février 1992 :

DES DECRETS

– n° 92-166, du 20 février 1992, relatif aux vins délimités de qualité supérieure ;

– n° 92-167, du 20 février 1992, *relatif au rendement des vignobles* produisant des vins à appellation d'origine contrôlée ;

- *du 19 février 1992 portant* classement parmi les monuments historiques du château de Rosay et de son *domaine (Yvelines)*.

– L'Amicale du camp des aspirants a la grande tristesse de faire part du décès subit, le 22 février 1992, de son président

Georges CHARLOT,
chevalier de *la Légion d'honneur.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Symphorien à Versailles (*Yvelines*). *Elle* sera suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Louis de Versailles.

46, rue de Londres,
75008 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu à Paris, le 9 février 1992, de

Mme Marcelle DUPRIEZ,
chevalier de l'*ordre national du Mérite*,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Selon sa volonté expresse, son corps a *été incinéré.*

– Mme Jean Fauconnier,
son épouse,
Mme le docteur Marie-Dominique Ghnassia,
sa fille,
M. Jean-Claude Ghnassia,
son gendre,
Christophe, Géraldine et Coralie,
ses petits-enfants,
Mme Paul Maurin,
Mme Michèle Fauconnier,
ses sœurs,
Les familles Ricord, Bosio, Thieblemont, *Bernard et Ghnassia*,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean FAUCONNIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médecin de la marine (E. R.),

survenu *le 19 février 1992.*

Les obsèques seront célébrées le vendredi 28 février 1992, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Paris-*15e*.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être adressés à l'Institut Pasteur dont il était diplômé (ordre : *ADIP*).

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue de l'Armorique,
75015 Paris.
7, rue Saint-Amand,
75015 Paris.

– Le professeur P. Jeammet,
Le professeur S. Consoli,
Et l'ensemble du personnel soignant du département de psychiatrie,
ont la tristesse d'*annoncer le décès du*

professeur Hubert FLAVIGNY,
fondateur du service
de psychiatrie de l'adolescent
et *du jeune adulte*
de l'Hôpital international
de l'université de Paris,

et prient la famille d'accepter le témoi*gnage de leur profonde sympathie.*

– Le docteur Paul Israël,
président de *la Société psychanalytique* de Paris,
a la tristesse de faire part du décès de

René R. HELD,
membre titulaire
de la Société psychanalytique de Paris.

Il défendait dans ses écrits et illustrait dans sa pratique une conception chaleureuse de l'analyse. Pour lui, psychanalyse et psychothérapie n'avaient de sens *qu'en fonction de ce que, par elles, son* patient pouvait retrouver de liberté de pensée et de liberté de vivre.

(Le Monde du 25 février.)

– Ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort du *peintre*

Lorenzo JARAMILLO,

survenue à Bogota, le 21 février 1992, à l'âge de trente-six ans, et convient tous ceux qui l'ont connu et aimé à venir se *recueillir le samedi 21 mars, à 11 h 45*, en l'église Saint-François, 44, rue Molitor, Paris-16e.

– Sa famille et ses amis ont la douleur d'annoncer la mort de

Michel KEITA,
sociologue
et chercheur à l'IRSH,

survenue le 13 février 1992, à Niamey.

BP 519,
Niamey, Niger.

– Ses amis
ont *la profonde douleur de faire part du* décès de

Jacqueline LAMBE.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 mars 1992, à 10 heures, au columbarium du Père-Lachaise (entrée Gambetta).

43, rue Lecourbe,
75015 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
55 F la ligne H.T.

– M. Roland Leonard,
M. *Pascal* Baranger,
M. et Mme Serge Leonard,
Mlle Emmanuelle Baranger,
M. Laurent Leonard,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme *Roland LEONARD,*
née Pierrette Rouaux,

survenu le 22 février 1992 dans sa cinquante-cinquième année.

Selon ses volontés, l'incinération aura lieu le *lundi* 2 mars, à 13 h 45, *au cimetière* parisien du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

– Mme Jean Mader,
son épouse,
Ses enfants et sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MADER,
contrôleur d'Etat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 16 février 1992, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Marseille.

113, avenue Jean-Jaurès,
92120 Montrouge.

– Mme Paul Seramy,
son épouse,
Mme Danièle Seramy,
sa fille,
M. Jean-Vincent Leroy-Seramy,
son petit-fils,
Les familles Belverge, David, *Monciaud*, Genty,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-douze ans, de

M. Paul SERAMY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
vice-président de la commission
des affaires culturelles du Sénat,
président du conseil général
de Seine-et-Marne,
maire de Fontainebleau,
président de l'Union des maires
de Seine-et-Marne.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Michel Saulnier, vicaire *général* du diocèse de Meaux, le jeudi 27 février 1992, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, *où l'on se* réunira.

Priez pour lui !

L'inhumation aura *lieu* dans *la plus* stricte intimité.

– Le premier vice-président,
Le bureau et les membres du conseil général,
ont *la profonde tristesse de faire part du* décès, à l'âge de soixante-douze ans, de

M. Paul SERAMY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre
des *Palmes académiques,*
vice-président de la commission
des affaires culturelles du Sénat,
président du conseil général
de Seine-et-Marne,
maire de Fontainebleau,
président de l'Union des maires
de Seine-et-Marne.

La cérémonie *religieuse* sera célébrée par le Père Michel Saulnier, vicaire *général du diocèse de Meaux, le jeudi* 27 février 1992, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte *intimité*.

– Mmes et MM. les adjoints de la ville de Fontainebleau,
Mmes et MM. les conseillers municipaux,
M. le secrétaire général,
M. le secrétaire général adjoint,
Le comité directeur de l'Union des maires de Seine-et-Marne,
Le conseil d'administration de l'hôpital de Fontainebleau,
MM. les maires des cités jumelées de Constance (République d'Allemagne) et de Richmond (Grande-Bretagne),
Le personnel municipal et le corps des sapeurs-pompiers de Fontainebleau,
ont le regret de faire part du décès de

M. Paul SERAMY,
sénateur, maire de Fontainebleau,
président du conseil général
de Seine-et-Marne.

Ils invitent la population à lui rendre *hommage* le mercredi 26 février 1992, de 10 heures à 20 heures, dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville et à *participer à ses obsèques qui seront* célébrées le jeudi 27 février 1992, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

(Le Monde du 25 février.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Denise Joussot,
son *amie*,
Mme Marthe Simon,
ses enfants et *petits-enfants*,
ont le regret d'annoncer le décès de

Suzanne SIMON,
professeur de collège,

le 14 février 1992 à Lyon.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Francheville le 17 février.

– Mme Annie Stern,
son épouse,
Joëlle Stern,
Daphné et *Marc Lasry*,
Daniel Stern
et Mireille Simon,
ses enfants,
Johanna, Romain,
Alexandre et *Léonard*,
ses petits-enfants,
Julien Seres-Stern,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice STERN,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé militaire,
ancien directeur du KKL de France,

survenu le 24 février 1992, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 février, à 10 h 45, au cimetière du *Montparnasse. Réunion porte princi*pale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue Lacroix,
75017 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général et le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique- Hôpitaux de Paris,
Le président de la commission de surveillance,
Le directeur et le président du comité consultatif médical de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 20 février 1992, de

M. le professeur Claude SULTAN,
praticien hospitalier,
chef du service
d'hématologie biologique
de l'hôpital Henri-Mondor,
chevalier de la Légion d'honneur.

[Né le 6 août 1931 à La Marsa (Tunisie), le professeur Claude Sultan a été chef de clinique assistant à la clinique néphrologique de l'hôpital Necker (1965) à Paris, puis chef de clinique dans le service des maladies du sang à l'hôpital de Bobigny (1968-1969). Professeur d'hématologie à la Faculté de médecine de Créteil (Val-de-Marne) et chef du service central d'hématologie-immunologie de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil depuis 1970, le professeur Sultan a consacré ses travaux à la recherche sur les anémies, les leucémies et d'autres maladies malignes du sang. Membre de la Société française d'hématologie, de la Société internationale d'hématologie et de la Société américaine d'hématologie, il a été notamment membre fondateur du groupe coopérateur franco-américain-britannique (FAB) pour la classification des leucémies.]

– M. et Mme Roger Tibi
et leurs enfants,
Mme veuve Maurice Abitbol
et ses enfants,
Mme veuve *Henri* Samama
et ses enfants,
Mme veuve Edmond Slama
et ses enfants,
Mme veuve Elie Tibi
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Armand TIBI,
ophtalmologiste,
ancien chef de clinique
des Quinze-Vingts,

leur frère, beau-frère et oncle,
survenu à Paris le 22 février 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'inti*mité le mardi 25 février 1992.*

Cet avis tient *lieu* de faire-part.

30, rue de Dantzig,
75015 Paris.

– M. et Mme Georges Girod,
Alexandre et Anne,
M. et Mme Jean-Bernard Derly,
Emmanuelle *et Raphaël*,
Mme Jean Julien
et ses enfants,
Mme Lucienne Saccoman,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise VAILLANT,
née Coder,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième *année*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 février 1992, à 10 heures, en l'église de Saint-Giniez, *Marseille-8e, suivie* de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre.

Cet avis tient lieu de *faire-part*.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 40-65-29-94

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

– *Teddy et Dianna Weinberg,*
ses enfants,
Scotty Aaron et Daniel *Jonathan*,
ses petits-enfants,
Et ses proches amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimé

Joseph WEINBERG,
journaliste écrivain,
président d'honneur
de l'*Organisation sioniste* de France,
président d'honneur de l'Association
des anciens déportés juifs de France.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 février 1992.
On se réunira à la porte *principale* du cimetière parisien de Bagneux à 11 heures précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Hippolyte-Lebas,
75009 Paris.
Calle Añastro n° 5,
28033 Madrid,
Espagne.

Remerciements

– Mme Philippe Duplay
et *ses enfants*,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'*amitié qui* leur sont parvenus lors du décès du

général de division (CR)
Philippe DUPLAY,

leur mari et père, font part de leurs remerciements émus.

– Nyons (Drôme).

Mme Michel Estève
et ses filles,
remercient très *sincèrement les per*sonnes qui par leur présence, messages et envois de fleurs, ont pris part à leur immense peine, lors du décès dans sa soixante et unième année, de

Michel ESTÈVE,
proviseur honoraire.

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages d'affection et d'amitié reçus lors du décès de

Fernand KOLLHOFF,

son épouse et ses enfants tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont manifestées.

Société des lecteurs du « Monde »

La prochaine assemblée générale de la Société des lecteurs du *Monde*, qui se tiendra en juin prochain, aura à élire un *administrateur en remplace*ment de Mme Marie-Claire Mendès France, démissionnaire. *Tout actionnaire a le droit* de présenter sa candidature. Le conseil d'administration sou*haiterait pour sa part, afin de* diversifier sa composition, présenter à l'assemblée une personne *exerçant ou ayant* exercé des responsabilités dans le monde associatif ou dans les milieux de l'éducation populaire.

Les actionnaires intéressés doivent présenter leur candidature en adressant une lettre motivée, ainsi qu'un *curriculum vitae*, avant le 15 mars 1992, à *la Société des lecteurs*, 15, rue Falguière, 75015 Paris.

EN BREF

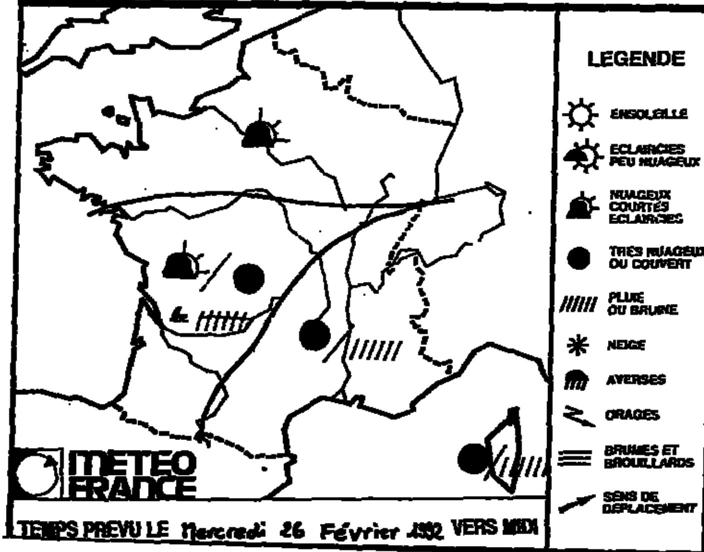
□ **Un débat d'Alerte aux réalités internationales avec M. Michel Albert.** – *Sur le thème* « *Capitalisme contre capitalisme* », un déjeuner-débat, avec M. Michel Albert, aura lieu à l'*initiative* d'Alerte aux réalités internationales, le mercredi 26 février de 13 heures à 15 heures au Club des arts et métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Pour tous renseignements, s'adresser à Alerte aux réalités internationales, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 45-23-23-63 ou 42-46-65-36.

□ **L'Alliance internationale.** – Les anciens résidents de la *Cité internationale* de l'Université de Paris intéressés par les activités de l'Alliance internationale de la *CIUP et, notamment, par ses possibilités* de rencontres et de regroupement sont priés de se faire connaître au Secrétariat de l'*Alliance* (Maison internationale, 21, boulevard Jourdan, 75014 Paris) en rappelant la date de leur séjour à la *Cité*. L'Alliance, créée au lendemain de la seconde guerre mondiale, s'efforce de rassembler tous ceux qui ont habité d'une *manière* temporaire ou durable la CIUP.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 FÉVRIER A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 26 FÉVRIER 1992



Mercredi : douceur méditerranéenne. – Une goutte froide d'altitude centrée sur l'Espagne canalise sur la France un flux d'air d'origine méditerranéenne.

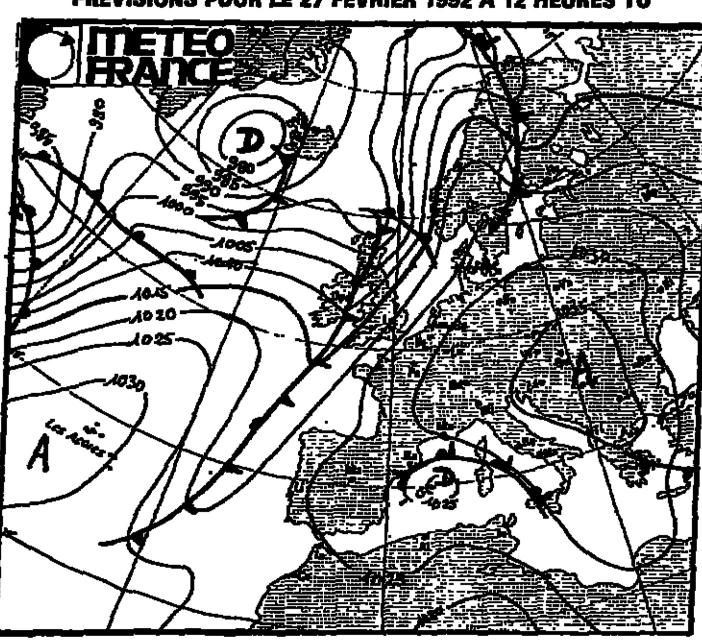
Cet air sera plus particulièrement chargé d'humidité sur les régions proches de la mer. C'est ainsi que des ondées affecteront tout le pourtour méditerranéen et les Alpes du Sud. La nébulosité restera forte sur ces régions ainsi que sur celles s'étalant de Midi-Pyrénées jusqu'au Massif Central et au Jura où des ondées éparses sont possibles.

Plus au nord, les nuages encore nombreux se montreront nettement moins virulents. Ils ne formeront en fait qu'un voile tamisant les rayons du soleil. Des pans de ciel bleu devraient même apparaître en cours de journée. Ils seront plus larges sur l'ouest que sur l'est du pays, si bien que la façade atlantique pourrait connaître un bel après-midi.

Cet air méditerranéen est surtout synonyme de douceur. Il ne gèlera quasiment plus le matin et le mercure pourrait même ne pas descendre sous la graduation des 10 degrés dans certaines régions du Midi.

Les températures maximales restent douces pour la saison : de 8 degrés à 12 degrés sur la moitié nord et de 10 degrés à 15 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-2-1992 à 18 heures TU et le 25-2-1992 à 6 heures TU — le 25-2-92

FRANCE			
AJACCIO	15	5	C
BIARRITZ	17	10	C
BORDEAUX	15	5	C
BOURGES	12	1	N
BREST	15	0	N
CAEN	12	–1	C
CHERBOURG	12	–2	D
CLERMONT-FER.	18	5	C
DIJON	10	–1	C
GRENOBLE	14	2	C
LILLE	7	1	B
LIMOGES	15	5	N
LYON	14	6	C
MARSEILLE	14	9	C
NANCY	11	2	C
NANTES	15	2	C
NICE	13	7	C
PARIS-MONTS.	11	5	C
PAU	15	5	C
PERPIGNAN	12	8	P
RENNES	13	0	C
ST-ETIENNE	15	3	C
STRASBOURG	12	2	C
TOULOUSE	13	6	C
TOURS	11	2	N
POINTE-A-PITRE	30	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	10	C
AMSTERDAM	8	1	N
ATHÈNES	11	5	O
BANGKOK	33	24	D
BARCELONE	–	8	P
BELGRADE	10	–8	D
BERLIN	8	1	N
BRUXELLES	8	3	C
COPENHAGUE	6	4	C
DAKAR	22	18	D
DELHI	24	11	D
DJERBA	16	9	N
GENEVE	10	0	D
HONGKONG	19	13	D
ISTANBUL	1	–1	*
JÉRUSALEM	2	–2	*
LE CAIRE	9	5	T
LISBONNE	16	7	O
LONDRES	11	–1	D
LOS ANGELES	26	11	D
LUXEMBOURG	10	4	C
MADRID	9	5	C
MARRAKECH	18	9	N
MEXICO	22	8	D
MILAN	17	–1	D
MONTRÉAL	–7	–12	C
MOSCOU	–5	–6	C
NAIROBI	27	15	D
NEW-DELHI	24	11	D
NEW-YORK	4	3	P
OSLO	3	–1	C
PALMA-DE-MAJ.	15	9	P
PÉKIN	15	0	D
RIO-DE-JANEIRO	32	25	C
ROME	14	3	D
SINGAPOUR	33	24	C
STOCKHOLM	4	3	C
SYDNEY	20	16	N
TOKYO	7	4	D
TUNIS	16	4	N
VARSOVIE	6	–4	N
VENISE	12	–2	D
VIENNE	10	–1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Grandes causes

QU'EST-ce donc que la télévision, sinon une machine à fabriquer de l'oubli ? On se le demandait en regardant, au « 19-20 » de FR 3, un reportage consacré aux Kurdes. Il s'agissait, si l'on a bien compris, de réfugiés en Turquie. Certes, leur précarité depuis l'an dernier s'est organisée. Les bébés ne meurent plus de froid dans les bras de leur mère. Mais ils sont toujours sous la tente, parias des nations, passés par pertes et profits du nouvel ordre mondial, redoutant toujours quelque foucade de Saddam Hussein.

Et qui en parle encore ? Que l'on se souvienne du déferlement médiatico-humanitaire d'après la guerre du Golfe ! L'exode d'un peuple retransmis en direct dans le monde entier, les hélicoptères larguant leurs sacs de farine ou de lait en poudre et jusqu'à Danielle Mitterrand, un foulard sur la tête, trébuchant sur les sentiers boueux de la solidarité.

Et puis les titres se font moins gros à la « une » des magazines. Le « sujet », au journal télévisé, est relégué après la finale de football ou l'inculpation du député Machin. Une guerre civile éclate ici, la famine menace là, les Jeux olympiques vont ouvrir. Et les Kurdes disparaissent discrètement des écrans s'effacent de la surface du monde. Ainsi va la télévision, Minotaure à sujets d'indignation, de compassion ou d'angoisse, les digérant soir après soir, sans jamais laisser de reliefs.

A propos d'angoisse, tout le monde aime le commandant Cousteau, c'est une affaire entendue. Un homme qui a consacré l'essentiel de sa vie à filmer le combat des étoiles de mer et des coquilles Saint-Jacques – quel joli film, ce *Monde sans soleil* que nous a offert Antenne 2 ! – ne peut que susciter notre tendresse.

Mais avouons qu'on ne comprend pas bien l'angle exact de cette pétition pour l'avenir de la planète qu'il est venu présenter. Passe encore qu'il la soumette aux chefs d'Etat – les présidents brésilien et argentin l'ont paraphée devant nous, visiblement pas mécontents pour une fois d'en signer une au lieu d'en recevoir. Mais s'agit-il de protester contre la pollution ? Contre le gaspillage des ressources ? Contre les décharges sauvages ? Contre tout cela à la fois ? S'agit-il seulement, comme l'a souligné Jacques Séguéla, à qui aucune grande cause télévisée n'est étrangère en période de sortie d'un de ses livres, de *« laisser cet endroit aussi propre en sortant qu'on l'a trouvé en entrant »* ? Très bien, très bien. Une seule question : à qui adresser une pétition de ce genre ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 25 février

TF 1

20.50 **Cinéma : On ne vit que deux fois.** ■■ Film britannique de Lewis Gilbert (1967).
22.50 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.45 **Journal et Météo.**

A 2

20.45 **Cinéma : Police Academy 5.** □ Film américain d'Alan Myerson (1988).
22.20 **Divertissement : Rire A 2.**
23.15 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.20 **Magazine : La 25e Heure.** Chronique d'un siècle, Jacques-Henri Lartigue.
0.05 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 ▶ **Téléfilm : Le Premier Cercle** (et à 22.45). *Adaptation du roman de Soljenitsyne.*
22.25 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Ticket bleu** (rediff.).
0.55 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Abyss.** ■ Film américain de James Cameron (1989).
22.45 **Flash d'informations.**
22.55 **Cinéma : Rêves.** ■■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1989) (v.o.).
0.50 **Cinéma : Le Feu de l'au-delà.** □ Film américain de Tobe Hooper (1990).

LA 5

20.50 **Cinéma : La Légende de Lobo.** ■ Film américain de James Algar (1962).
22.10 **Magazine : Ciné Cinq.**
22.25 **C'est pour rire.**
22.30 **Cinéma : Surprise-Party.** □ Film français de Roger Vadim (1982).
0.10 **Journal de la nuit.**

M 6

20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Lassie et ses petits.**
22.20 **Téléfilm : Le Jardin secret.**
0.00 **Documentaire : 60 minutes.**
1.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.40 **Cinéma d'animation : Images.**
21.00 **Théâtre : La Vie de Galilée.** Pièce de Bertolt Brecht.
23.10 **Documentaire : Sylvie Guillem au travail.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.**
21.30 **Les Accros de la micro.** Comment on change de vie en rencontrant la passion de l'informatique.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le sang, le soufre et le stupre. 1. Rouge-sang.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Portraits de Fats Waller. 7. Le chanteur.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 18 avril 1991 au Concertgebouw d'Amsterdam) : Symphonie nº 44 en mi mineur, de Haydn ; Das Lied von der Erde (le Chant de la Terre), de Mahler, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : Riccardo Chailly ; sol. : Jard Van Nes, mezzo-soprano, Siegfried Jerusalem, ténor.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de R. Strauss, Brahms.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

Mercredi 26 février

TF 1

13.40 **Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.**
15.10 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Charles s'en charge.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
22.50 **Magazine : Médiations.** Moi aussi, j'ai droit à une famille. *Les enfants sans foyer, le rôle et les difficultés des familles d'accueil.*
0.15 **Magazine : Télévitrine.**
0.45 **Journal et Météo.**

A 2

13.40 **Documentaire : Opération Terre.** Amazonie (2) ; Grimpeur étoile.
15.00 **Série : Aventurier de la jungle.**
15.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.15 **Magazine : Giga.**
18.05 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
18.55 **INC.**
19.00 **Série : Flic à tout faire.**
19.30 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Fou de foot.** *Des jeunes qui jouent pour le plaisir.*
22.15 **Magazine : Direct.** Le sexe en danger.
23.25 **Magazine : Musiques au cœur de toutes les musiques.** Chœurs. Extraits d'œuvres de Bizet, Mozart, Fauré, Vivaldi, Brahms, Gounod, Verdi, Weber, Wagner.
0.35 **Journal et Météo.**

FR 3

13.40 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
14.30 **Les Vacances de Monsieur Lulo.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Le Guide du routard Malaisie-Singapour.*
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.40 **Magazine : La Marche du siècle.** Les valeurs Delors. *Des étudiants interrogent Jacques Delors sur l'avenir de l'Europe*
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Mercredi en France.** Programme des télévisions régionales.
23.35 **Traverses.** Les Pionniers du Sud-West. *L'apport des étrangers à l'agriculture française.*
0.30 **Musique : Mélomanuit.**
Trio pour piano, clarinette et violoncelle, de Brahms, par Pascal Moraguès, clarinette, Sonia Wieder Atherton, violoncelle, Doria Hovora, piano ; invité : Lambert Wilson.

CANAL PLUS

13.38 **Téléfilm : La Guerre des services secrets.**
15.15 **Dis Jérôme... ?**
15.25 **Téléfilm : Jusqu'au bout de la vengeance.**
16.50 **Spectacle : Monthy Python** (v.o.).
18.00 **Canaille peluche.** Le Retour de Super-Souris.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Cinéma : On peut toujours rêver.** ■■ Film français de Pierre Richard (1990). Avec Pierre Richard, Smaïn, Edith Scob.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Outrages.** ■■ Film américain de Brian De Palma (1989). Avec Michael J. Fox, Sean Penn, Don Harvey (v.o.).
0.25 **Cinéma : Korczak.** ■ Film franco-germano-polonais d'Andrzej Wajda (1989). Avec Wojtek Pszoniak, Ewa Dalkowska, Piotr Kozlowski.

LA 5

13.20 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
14.25 **Série : Bergerac.**
15.25 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Youpi ! L'école est finie.**
17.45 **Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
19.05 **Série : La loi est la loi.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Histoires vraies.** Aldo tous risques : la guigne. *Une veuve suspecte.*
22.25 **Débat : Les Escroqueries à l'assurance.**
0.00 **Journal de la nuit.** (et à 3.00, 4.30).

M 6

13.30 **Série : Madame est servie** (rediff.).
14.00 **Série : L'Homme au Katana.**
14.45 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
15.15 **Magazine : Culture pub.**
15.45 **Magazine : Culture rock.**
16.15 **Musique : Flashback.**
16.45 **Magazine : Nouba.**
17.15 **Musique : Dance Machine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Un assassin au-dessus de tout soupçon.** *Un juge qui a un penchant pour les prostituées de luxe.*
22.20 **Téléfilm : SOS otages.** *Bras de fer psychologique entre la police et deux gangsters minables.*
0.00 **Magazine : Vénus.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.05 **Magazine : Avis de tempête.**
18.05 **Magazine : Mégamix.**
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.** 5. Venise-Pékin-Paris 1600-1676.
21.00 **Documentaire : D comme Deutschland.**
22.35 **Cinéma : Fitzcarraldo.** ■■■ Film allemand de Werner Herzog (1982).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Littérature du Maghreb . Avec Rabah Belamri, Leïla Sebbar, Abdelkader Djehloul, Mohammed Kacimi.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Champ libre : *les Contes de Cantorbéry,* de Chaucer (3).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le sang, le soufre et le stupre. 2. Quand le Diable s'en mêle.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Arlette Farge (la Vie fragile).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 février 1991 à Rotterdam) : Symphnoie nº 29 en la majeur K 201, de Mozart ; Symphonie nº 101 en ré majeur, de Haydn ; Symphonie nº 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven, par l'Orches.Jtre philharmonique de Rotterdam, dir. : Frans Bruggen.
22.00 **Concert** (donné le 16 janvier au grand auditorium de Radio-France) : Dans la nuit, de Bortoli ; ... auf der ersten Blick und zu wissen... concerto pour saxophone et orchestre, création, de Salonen ; Instances, de Dalbavie, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. : Mark Foster.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Moniuszko, Chopin, Szymanowski.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le Concert : le Trio du pianiste Stéphane Kochoyan ; La Rétrospective : le pianiste Siegfried Kessler.



Le Monde

Après un déficit en décembre

Le commerce extérieur a été excédentaire de 3,6 milliards de francs en janvier

La balance commerciale de la France a été excédentaire de 3,6 milliards de francs en janvier après correction des variations saisonnières, contre un déficit de 2,7 milliards de francs en décembre 1991.

Les importations ont atteint 100,17 milliards de francs et les exportations 103,8 milliards de francs. Les premières diminuent de 6,6 % par rapport à janvier 1991 tandis que les secondes augmentent de 2,4 %. En données brutes, la balance est tout juste équilibrée avec un solde positif de 102 millions de francs.

Les échanges agro-alimentaires ont été excédentaires de 3,9 milliards de francs, de même que les échanges de produits manufacturés (+ 1,4 milliard de francs), résultat qui confirme le redressement amorcé depuis octobre 1991, après que la France ait été constamment déficitaire dans ce domaine depuis 1987. En janvier, 13 Airbus ont été vendus pour 3,3 milliards de francs. La balance «énergie» a, quant à elle, été déficitaire de 6 milliards en janvier.

Par zones géographiques, la balance commerciale franco-allemande a été équilibrée en janvier (+ 21 millions de francs). La France dégage un excédent de 4,8 milliards de francs avec la CEE. Les déficits bilatéraux avec le Japon (– 2,1 milliards de francs contre 2,6 milliards en décembre) et les Etats-Unis (– 2,8 milliards de francs après 3,6 milliards) ont tendance à se réduire.

Un hôtel d'Euro Disney endommagé par un incendie

MELUN

de notre correspondant

Un incendie a endommagé l'un des plus importants hôtels d'Euro Disney à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), mardi 11 février, apprend-on seulement le lundi 24. Une bâche couvrant une partie du toit du Sequoia Lodge (mille onze chambres) s'est soulevée, la pluie provoquant alors un court-circuit dans les combles. La toiture a été détruite sur environ 10 mètres carrés, une vingtaine de chambres ont été sérieusement endommagées, soixante-dix autres touchées par la fumée.

Selon les responsables de la communication d'Euro Disney, cet incendie ne remettra pas en cause l'ouverture de l'hôtel prévue le 12 avril pour l'inauguration du parc d'attractions.

R. P.

L'avenir de la République

Les négociations entre Musulmans, Serbes et Croates de Bosnie-Herzégovine paraissent compromises

L'ONU prévoit d'envoyer un premier contingent de quelque 240 «casques bleus» dans la deuxième semaine de mars en Yougoslavie, avec un triple objectif : amorcer l'opération *décidée vendredi par le Conseil* de sécurité, repérer les lieux exacts de son déploiement et fournir les éléments pour affiner son budget (que certains membres du Conseil trouvent excessif), a annoncé, lundi 24 février, un porte-parole des Nations unies. Prévue pour se déployer dans les zones de conflit en Croatie, la force de protection de l'ONU aura son quartier général en Bosnie-Herzégovine, elle-même exposée à des risques d'éclatement.

BELGRADE

de notre correspondante

Le compromis sur l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, auquel sont parvenus ce week-end à Lisbonne les représentants des communautés musulmane, serbe et croate (*le Monde* du 25 février), semble bien fragile. Le président (musulman) de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, a, dès lundi 24 février, rejeté sur les Serbes la responsabilité de l'éventuelle rupture des négociations sur l'avenir de la République, leur prêtant l'intention de *«démembrer la Bosnie-Herzégovine en dépit de l'accord de Lisbonne»*.

Pour sauvegarder cette fragile République, les représentants musulmans ont accepté, à Lisbonne, sa réorganisation sur le principe ethnique, tandis que les Serbes renonçaient à son démembrement. Toutefois, les concessions faites dans la capitale portugaise ont immédiatement été remises en cause par certains partis, qui reprochent aux leaders nationaux de négocier en dehors du Parlement, de même que par des Musulmans opposés à la *«cantonisation»* de la République et par un certain nombre de Serbes refusant de renoncer au partage de la Bosnie-Herzégovine.

Pour leur part hostiles aux accords de Lisbonne, les représentants de la Krajina bosniaque, enclave serbe du nord de la République qui a proclamé son *«autonomie»* en automne 1991, ont annoncé lundi soir que *«si les députés serbes du Parlement de Bosnie-Herzégovine se prononçaient pour un Etat avec Sarajevo comme capitale, la Krajina bosniaque se constituerait en République le 29 février prochain»*. Banja-Luka (qui doit abriter la base logistique de la force de l'ONU) deviendrait alors la capitale de cette nouvelle «République serbe». Face à ce nouveau risque de démembrement de la Bosnie, son président a fait appel à l'Europe – actuellement présidée par le Portugal – pour tenter de convaincre les Serbes de renoncer définitivement à leur idée de partage.

FLORENCE HARTMANN

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Restez au lycée !

ILS sont vraiment débiles, nos étudiants, ils sont butés. Ils comprennent rien, ils refusent tout. Faut des mois pour leur expliquer le moindre changement de parcours. Si ça avait fait pareil à Strasbourg, vous imaginez un peu le défilé klaxonnant de hurlantes bagnoles asphyxiées de colère dans le centre-ville, aujourd'hui réservé aux vélos et aux patins à roulettes.

Enfin, voyons, les *enfants*, elles sont pourtant limpides, les directives de l'Education nationale, d'une clarté aveuglante. Ayez pitié de ce pauvre Jospin ! Il en est déjà à la vingt-septième mouture de son projet. Vous n'allez tout de même pas l'obliger à corriger sa copie jusqu'à l'an 2000 ! Essayez de comprendre, bon Dieu ! Je vais vous l'expliquer, moi, ce qu'il veut. J'ai les textes sous les yeux.

Il veut gérer l'hétérogénéité des circuits. On va le simplifier, le rendre plus lisible, le paysage des diplômes, bande d'illettrés, alors de quoi vous vous plaignez? Et on va s'appliquer, parce qu'on s'applique, à raisonner en termes de remise à niveau. Le niveau, c'est nouveau. Avant, ça s'appelait une année, une année d'études. Quant aux semestres, ils passent à la trappe. On les remplace par des périodes, comme à l'armée. Autre chose : vous êtes bien trop nuls en maths pour être cap d'additionner et de soustraire quarante filières. On les réduit des deux tiers. Pareil pour toutes ces maîtrises impossibles à *maîtriser*. On en enlève cent quarante huit, on en retient deux, reste... Sortez vos bouliers.

Autre innovation : *la capitalisation* des modules, à peine plus chers que les anciennes unités de valeurs, dont vous pourrez verser le bénéfice à votre compte chèque postal. Modules d'un engrenage auquel échapperont à partir du deuxième niveau du premier cycle, les futurs juristes, avec possibilité, en cas d'échec, d'introduire un recours.

Vous me suivez? Bon, alors, empruntez les différentes passerelles, sans parler des trapèzes volants, qui permettront de sauter de la biologie à la philo, histoire de décrocher son CEU à défaut de son DEUST. A moins d'intégrer un IUP. A ne pas confondre avec les IUT. Maintenant, si vous préférez une STS, vous savez ce que vous faites? Vous restez au lycée.

Alors que l'opposition se pose en recours

Le Front de salut national roumain a essuyé un cuisant revers aux élections locales

Battu à Timisoara dès le premier tour, le Front de salut national, au pouvoir, a perdu dimanche 23 février, au second tour des élections locales, les mairies de Bucarest, de Brasov et d'autres grandes villes du pays, selon des résultats partiels. Résistant mal dans les campagnes, le FSN subit un fort recul dans l'ensemble du pays, avec, au plus, 33 % des suffrages.

A l'approche des élections générales, le FSN est talonné, voire dépassé en voix, par une opposition qui se pose en recours, même si elle doit son succès à une fragile unité. Les nationalistes ne font pas la percée redoutée, mais s'emparent de villes de Transylvanie.

Symboliquement, Timisoara, le «berceau» du soulèvement de décembre 1989, est tombée la première. Dès le premier tour des premières élections locales libres, le 9 février, M. Viorel Oancea, le candidat de l'opposition unie dans la Convention démocratique a été élu maire de la ville rebelle, la troisième du pays, avec 64 % des suffrages. Au second tour, dimanche 23 février, le Front de salut national a perdu la première et la deuxième ville du pays, Bucarest (10 % de la population) et Brasov, selon des résultats partiels mais nets.

Symboliquement aussi, le FSN conserverait Iasi, où le président Iliescu fut premier secrétaire, et d'autres villes de Moldavie, bastion électoral du Front. Plus inquiétant, le Parti de l'unité nationale des Roumains (PUNR, ultra-nationaliste), dont les résultats nationaux sont maigres (au plus 5 % des voix), s'emparerait de Cluj, capitale de la Transylvanie, région où vit l'essentiel de la minorité hongroise du pays. Dernières images des particularités locales : l'Union de la gauche démocratique, coalition de communistes nostalgiques, emporte son unique succès à Galati, ville industrielle à la sidérurgie en déroute, et les écologistes gagnent deux villes asphyxiées par la pollution.

Au-delà des succès symboliques et locaux de chacun, l'étrange retard, treize jours – *«à cause d'erreurs de calcul»*, nous a-t-on dit à la commission électorale – dans la publication des résultats du premier tour a permis de masquer une embarrassante nouvelle : outre la défaite psychologique que représente la perte de beaucoup de grandes villes, le FSN est en déroute électorale dans l'ensemble du pays.

Principale explication : l'opposition a effectué une percée plus importante qu'attendu dans les grandes villes et, parallèlement, le FSN a moins bien résisté que prévu dans les campagnes. En nombre de sièges, le FSN est largement en tête, avec 55 % des mairies emportées au premier tour, mais cette présentation met sur un pied d'égalité une ville de 2 millions d'habitants et un village...

Fin d'une hégémonie

Au vu des résultats finaux en nombre de voix au niveau national discrètement publiés la veille du second tour, les *«à peu près 45 %»* pour le FSN revendiqués par l'ex-premier ministre Petre Roman se sont transformés en au plus 33,6 % des suffrages exprimés lors du vote pour les conseillers municipaux (et 31 % lors du vote pour les maires). Le FSN perd ainsi plus de la moitié de son électorat par rapport aux élections de mai 1990, où il avait obtenu près de 66 % des voix, et son candidat à la présidence, M. Ion Iliescu, plus de 85 %.

L'opposition démocratique a obtenu, en voix, au niveau national, entre 23 % et 40 % des suffrages, selon les comptes. En tant que telle, la Convention démocratique, fragile coalition de quatorze partis et associations démocratiques, a remporté 23 % des votes, mais elle en a réuni près de 33 % (comme le FSN) si l'on ajoute les voix recueillies par les candidatures parfois séparées de trois des partis de la Convention. Et *«pas loin de 40 %»* en ajoutant les voix qui se sont portées sur des «indépendants» liés à la Convention, estime un diplomate occidental à Bucarest, citant des responsables du FSN...

Largement due à son unité, comme le montre l'analyse du scrutin, la victoire de l'opposition pourrait être une victoire à la Pyrrhus. L'un des principaux partis de la Convention, le Parti national-libéral de M. Radu Campeanu, lequel s'imagine déjà premier ministre, menace de se présenter seul aux élections générales qui doivent avoir lieu en mai prochain «au plus tard». Fort des près de 8 % de voix récoltées lors de ces élections, le Parti démocratique agraire, un satellite du FSN qui décroche de plus en plus de son orbite, a déjà proposé, selon de bonnes sources, une alliance aux libéraux, pour peu qu'ils quittent la Convention.

Une opposition divisée aurait beaucoup moins de chances aux élections générales, surtout si le FSN (dont la majorité à la Chambre peut imposer le mode de scrutin qui l'arrange) réussit, lui, à sauvegarder son unité, menacée par la lutte entre «conservateurs» proches du président Iliescu et «démocrates» de M. Roman. Malgré les promesses de l'ex-premier ministre de «clarifier» la ligne de son parti, théoriquement acquis aux valeurs «social-démocrates», le FSN en déroute semble ne pas négliger les alliances les plus douteuses.

A la veille du second tour, le journal du FSN, *Azi*, publiait un appel à voter pour le Front émanant du parti «national-communiste» Romania Mare (Grande Roumanie), dirigé par des anciens de la Securitate qui cultivent le racisme et la xénophobie et s'attaquaient il y a peu aux origines juives de M. Roman. La fin de l'hégémonie du FSN sur la vie politique fait entrer la Roumanie dans le jeu démocratique, pour le meilleur mais peut-être aussi pour le pire.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Des militaires français sont envoyés en «mission de paix» dans le sud-ouest de Djibouti

Deux cent cinquante militaires français sont partis en «mission de paix», mardi 25 février, en direction de Dikhil, dans le sud-ouest du pays, a annoncé le directeur des affaires africaines et malgaches au ministère français des affaires étrangères, M. Paul Dijoud. Le but exact et la durée de cette «mission» n'ont pas été précisés.

M. Dijoud, en visite à Djibouti depuis le 20 février, avait eu lundi un second entretien avec le président Gouled Aptidon. *«La France a fait comprendre aux dirigeants du Front de restauration de l'unité et de la démocratie* (FRUD, guérilla afar en lutte contre l'armée gouvernementale depuis novembre 1991) *que la guerre est inutile et qu'elle doit s'arrêter»*, a indiqué M. Dijoud. Des officiers de liaison de l'armée djiboutienne et de la Force nationale de sécurité (FNS) accompagnent les soldats français.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 février

Toujours en hausse

Pour la septième séance consécutive, la Bourse de Paris était en hausse mardi matin 25 février. Après une ouverture timide sur un gain très faible de 0,04 %, les investisseurs sont revenus sur le marché, et, au bout d'une heure l'indice CAC 40 gagnait 0,48 %. A noter plus particulièrement les hausses de Bafip, CEP communication, Via banque, Club Méditerranée et Cetelem.

□ **Rencontre Kohl-Chirac.** – M. Jacques Chirac a été reçu lundi 24 février en fin d'après-midi à Bonn par le chancelier Helmut Kohl. Selon un communiqué du maire de Paris, l'entretien de deux heures, qui a été largement consacré aux porobièmes européens, a fait apparaître *«une large convergence de vues»* sur l'analyse du Traité de Maastricht et la nécessité de consolider en priorité l'entente franco-allemande.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément «Initiatives» folioté de I à XVI

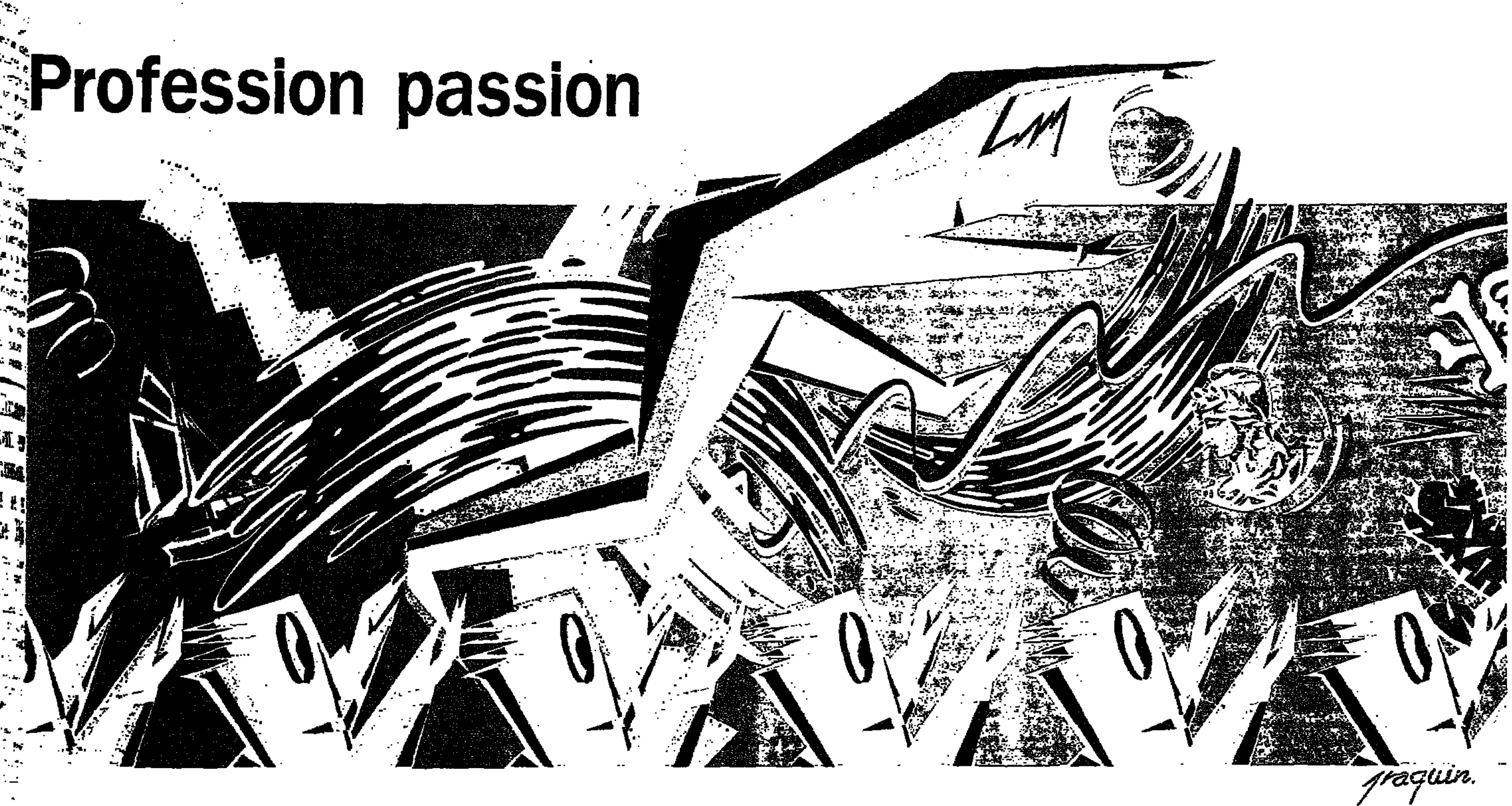
Le numéro du «Monde» daté 25 février 1991 a été tiré à 521 481 exemplaires.

11 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES

Profession passion



« CELUI-LA, c'est un fou du boulot ! » N'importe où, dans n'importe quelle entreprise et dans n'importe quelle profession, il se trouve toujours quelqu'un pour mériter cette apostrophe. Arrivé tôt, parti tard, mais surtout continuellement sur la brèche, capable d'abattre une charge de travail considérable, et quelquefois boulimique au point d'être disponible pour de nouvelles tâches.

On le traite parfois par le mépris. Parce qu'il serait besogneux, compensant par son acharnement le talent qui serait dévolu à d'autres, jugés plus brillants. D'ailleurs, il n'occupe pas nécessairement les fonctions les plus en vue et ne cherche pas forcément à se faire valoir. Pas le temps. Pas essentiel.

Sous les traits du bourreau de travail se cachent pourtant, dans la plupart des cas, des motivations profondes. Soit sa vie professionnelle, encombrée, comble le vide de sa vie privée, qu'il a sacrifiée. Soit, au mieux, prétend-il que métier et existence personnelle ne font qu'un, réconciliés dans un seul objectif. Les plus « accros », comme on dit pour les drogués, ont le sentiment de se réaliser pleinement, et intimement, dans une profession plus que dans un poste donné. Surtout, il leur arrive d'être habités par une authentique passion, excessive et dévorante, à laquelle rien ne résiste, pas même le froid examen des inconvénients qui devraient rebuter.

A ce degré, la passion peut prendre plusieurs formes. Le dévouement à une cause, l'amour de la belle ouvrage, le bonheur d'accomplir ce qui tient lieu de mission, le goût de l'exploit pour s'y dépasser, les limites sans cesse repoussées, et le plaisir d'exercer totalement, à son niveau, un métier de vocation. Pour ces personnages entiers, la réputation ou le statut même de la profession compte alors peu, au regard des joies qu'elle offre au quotidien, parfois faites de petits riens.

ON y côtoie l'intransigeance de l'artisan, et les modestes victoires remportées par l'enseignant sur l'ignorance. Certains se réalisent dans des fonctions *a priori* peu valorisantes, mais qu'ils savent enrichir de satisfactions, continuellement renouvelées. Comme le marin-pêcheur, décidé à se priver de tout pour des heures et des jours passés en mer, face aux éléments. Comme l'assistante sociale qui oublie jusqu'à ses problèmes pour se consacrer à ceux des autres. A l'évidence, ils y trouvent des motifs que l'argent, les honneurs ou la reconnaissance sociale ne sauraient leur accorder. Dans l'humilité et le courage discret, il y a des efforts qui devraient être salués d'admiration.

Des fonctionnaires qui font corps avec la notion de service public pourraient entrer dans cette catégorie. Ils sont plus nombreux qu'on ne le pense et, pourquoi pas ? y compris dans les positions les plus exposées, à l'exemple de Jean-François Colin, directeur général de l'ANPE par choix, *« par militantisme »*, dit-il lui-même, soudain soucieux de garder son jardin secret : la politique de l'emploi et le sort des chômeurs.

Parfois, aussi, les « mobiles » sont à peine avouables. Tel veut pouvoir agir, décider, laisser une empreinte sur le temps. Tel autre est mû par une forte aspiration au pouvoir qu'il souhaite assouvir à tout moment, de façon à dominer, orienter et maîtriser de grands ensembles. Son horizon est alors tellement occupé par son dessein qu'il reste insensible aux signes extérieurs de son rôle. La moquette, le bureau, la voiture et le chauffeur comptent moins que la déférence des pairs, que l'acceptation par les initiés de son influence, même secrète.

MAIS, s'il existe des métiers qui s'accommodent des attitudes de l'extrême, voire les suscitent, à l'instar des ingénieurs prospecteurs de pétrole aux confins des zones hospitalières, ou des spécialistes de l'off shore embarqués pendant des mois dans des conditions de survie, il en est de plus normaux où la gestion de ces « intoxiqués » ne présente pas que des avantages. Les directeurs de ressources humaines ne savent pas toujours comment faire évoluer ces gens qui s'attachent à leur emploi et y sont efficaces. Ailleurs, ils pourraient être inadaptés, et brutalement privés de leur ressort. Ils se prêtent mal aux perspectives de carrière.

Au fond, ces modes de fonctionnement sont-ils satisfaisants ? On peut se le demander quand, au Japon, la plus grande crainte des salariés est aujourd'hui de succomber des suites d'une crise cardiaque, pour cause de stress et d'acharnement trop intense au travail. Cela ne peut pas être un modèle, seulement une exception.

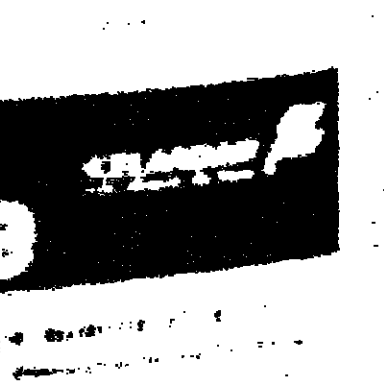
Si, notamment dans les années de lancement, les créateurs d'entreprise s'imposent des rythmes effrénés, ou sont involontairement conduits à payer de leur personne, il est dangereux que, au nom de leur charisme, certains de ces dirigeants amènent tous leurs collaborateurs à vivre sous la pression du groupe. Et, pourtant, cela se produit dans de petites équipes, très motivées, qui se lancent dans une surenchère discutable, à coups de cadences infernales et de « charrettes ». La passion est alors détournée, utilisée à des fins de manipulation cynique. Dans un film, il y a quelques années, Michel Piccoli tenait ce rôle dans *Une étrange affaire*, aux dépens d'un Gérard Lanvin subjugué et poussé au divorce, puis abandonné sans égards. L'histoire, paraît-il, était vraie.

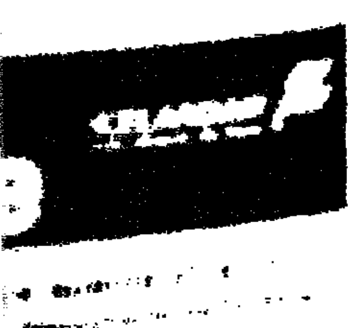
Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III

11 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI







Gérer les « intoxiqués » du travail

Certains secteurs d'activité s'y prêtent mieux que d'autres

« LA passion ? Faire son travail avec passion ? interroge Didier Morfoisse, directeur du personnel d'ETPM, l'une des six entreprises mondiales spécialisées dans les travaux publics maritimes. *Tout dépend du métier que l'on fait... Voyez le nôtre : nous posons des pipe-lines en mer, nous construisons et réparons les plates-formes pétrolières. Nous avons donc pour terrain d'action une sorte de dernier Far-West industriel : nous travaillons en effet dans des pays où problèmes et risques sont multiples, comme ceux de l'Afrique de l'Ouest ou du Proche-Orient. Et nos bulldozers sont des barges de 180 mètres de long sur lesquelles quelque trois cents personnes doivent réussir à cohabiter en mer pendant des mois !* »

Il y a peu, Didier Morfoisse était encore directeur des relations sociales pour l'Europe de la branche « systèmes médicaux » de General Electric : « *Quand on fabrique des appareils de radiologie, il peut être difficile d'intégrer des personnes qui prennent leur travail avec passion. Mais chez ETPM, on ne peut pas s'en passer. Il faut des personnalités hors normes pour accepter de partir avec une valise dans un pays perdu d'Afrique, se débrouiller dans ses circonvolutions administratives, ne pas se décourager, arriver à connaître les circuits qui permettront de décrocher des marchés... Il faut des passionnés pour aller en Iran : pour avoir envie d'apprendre le farsi, pour s'acharner à comprendre le pays par-delà ce qu'en dit la presse occidentale...* »

Certaines formes d'organisation des entreprises – comme la gestion par projets qui donne une large autonomie à des équipes constituées autour d'un objectif à réaliser – créent également des espaces où s'investir à fond dans son travail. On n'imagine pas, d'autre part, que des secteurs, comme la recherche, dans quelque domaine que ce soit, puissent bien fonctionner sans une implication très forte.

Reconversions problématiques

Le plus souvent, les passionnés se tournent spontanément vers ce type de lieux. Jour après jour, Didier Morfoisse en fait l'expérience : « *Je suis stupéfait. Il y a à ETPM des profils absolument hors du commun. Et l'entreprise attire les passionnés même en dehors de leurs spécialités. Ainsi, deux des principaux responsables de Médecins sans frontières viennent régulièrement passer un temps sur nos barges comme médecins de bord.* »

Si la plupart des DRH souhaitent avoir dans leur entreprise un maximum de personnes captivées par leur travail, ils ne font pas mystère des problèmes que leur pose la passion avec ce qu'elle a d'excessif. Alain Meignant, responsable du développement des ressources humaines à la Sollac, rappelle à ce propos l'expression américaine de « *workalcoholism* ». Etre un « *drogué du travail* » a d'abord des effets néfastes sur la santé : « *Voyez les Japonais et le fléau qu'est devenue pour eux la crise cardiaque ! Nous, nous ne pouvons pas nous désintéresser totalement de ce problème, même s'il n'est pas directement de notre ressort.* » De la même façon, le maintien d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée lui paraît essentiel : « *Certains s'enfoncent dans une activité acharnée pour oublier leurs problèmes personnels. La compétition économique est dure, certes, mais elle ne demande pas qu'on s'abrutisse au travail. Il est plus important que chacun soit bien dans sa peau.* »

Autre problème : « *Les gens par trop attachés à ce qu'ils font en deviennent difficiles à déplacer.* » Ils se spécialisent à l'extrême ; et s'ils apportent ainsi à l'entreprise des compétences très pointues, leur reconversion est problématique le jour où leur spécialité vient à disparaître. « *On en voit*, souligne Didier Morfoisse, *qui deviennent incapables d'articuler leur action sur celle des autres.* » L'entreprise doit veiller à ne pas les laisser s'enfoncer dans cette situation. « *Mais c'est difficile de leur dire : « Tu as passé cinq ans, six ans de ta vie à développer des projets en Amérique du Sud dans des circonstances difficiles. Tu domines parfaitement ton affaire. Mais ce serait bien, maintenant, que tu viennes passer deux ou trois ans au siège...* ».

L'entreprise a d'autant plus de mal à tenir ce langage qu'elle sait tout ce que ce déplacement va lui faire perdre en efficacité. « *Mais en laissant quelqu'un trop longtemps sur place, elle expose elle-même et l'intéressé à de grands risques. Ce dernier qui, par tempérament, a toujours eu du mal à se plier aux règles communes, va prendre de mauvaises habitudes. Il peut perdre le recul indispensable par rapport aux clients, au système...* »

Partager un bout du rêve

Quoi qu'il en soit, pour le directeur du personnel d'ETPM, mieux vaut faire face aux problèmes que posent les passionnés que se passer de leur apport. Il se sent d'ailleurs un peu de leur famille. Pour lui, le travail ne se conçoit pas sans un minimum de passion : « *Si ce n'est pas le cas, comment admettre d'y consacrer huit, dix, douze heures par jour ?* »

Cette question trouve un écho dans les réflexions de Serge de Ganay, président du groupe G, cabinet de conseil en stratégie de management : « *Je n'aime pas trop le mot de « passion », qui implique une part d'irresponsabilité peu compatible avec la gestion d'une entreprise. Mais c'est un fait que, depuis une trentaine d'années, on voit se développer une aspiration à pouvoir se passionner pour son travail.* » Chacun rêve plus ou moins aujourd'hui de pouvoir se réaliser dans son activité professionnelle.

Toutes les méthodes modernes de management, comme le management participatif, le projet d'entreprise... constituent un effort pour répondre à ces attentes nouvelles, même si, dans une conjoncture économique difficile, elles ont tendance à se dégrader en recettes pour « *motiver* » les salariés. Pour lui, nous sommes en train d'entrer dans « *une ère du qualitatif* ». Produire cesse peu à peu d'être un acte purement économique pour prendre une dimension sociale : « *On a de moins en moins envie de travailler pour une entreprise qui pollue ; on accepte de gagner moins ou de travailler davantage pour partager un bout de rêve. Mais tous les types de tâches devraient être concernés par cette évolution vers le qualitatif. Il faut associer les salariés à l'entreprise sans trop tricher, sans trop manipuler... Aujourd'hui, c'est dans le travail que chacun doit pouvoir exister. Pas à côté.* »

Marie-Claude Betbeder

Le don de soi

Quand le dévouement devient valorisant

« *LA souffrance de l'autre est la mienne.* » Celle de l'enfant algérien, interdit de parole, contraint à dix ans de pensionnat où il vécut « *toutes les vies* ». Celle de l'étudiant déraciné en France qui réussit à s'en sortir en retrouvant la parole. « *Je n'ai pas choisi ce métier par hasard* », reconnaît Karim Abboub, psychologue, psychanalyste vacataire, quarante-trois ans, marié et père de trois enfants. Ses premières vacations, c'était à la Goutte d'Or. Aujourd'hui, il consacre son temps aux toxicomanes et malades du sida vivant dans les banlieues. Il les accueille, ainsi que leurs familles, dans des consultations de la DDASS et à l'hôpital de Bondy (Seine-Saint-Denis). A moins qu'il n'aille à leur rencontre dans les cités, à bord du « Preserbus » de l'association CCFEL (Centre pour la communication et la formation dans l'espace local), avec lequel il mène des actions de prévention en compagnie d'éducateurs.

« *Ma passion pour ce métier rencontre celle que vit le toxicomane. C'est parce qu'il l'est trop qu'il se soulage avec un produit. Mon rôle est de l'accompagner. D'être à côté de lui. La maladie est une parole silencieuse. On parle beaucoup des droits de l'homme. Moi je dis que les gens ont des devoirs, celui de ne pas se taire, de réclamer des soins et d'être libre.* »

Un métier usant, mais Karim se dit résolument optimiste. « *Chaque fois que l'on est face à une situation dramatique, le décès d'un toxicomane par exemple, je réponds par un nouveau projet, qui me regonfle et redonne du tonus à l'équipe.* » Il dessine aussi des B.D. ironiques, comme celle représentant un patient replié dans une coquille d'escargot, face à un psy, la tête enfouie dans le sol. « *Bon ! Maintenant il faut qu'on parle !* », dit le psy. Au sous-sol de sa maison, Karim a aménagé son bureau. De 21 heures à minuit, il y travaille chaque jour depuis vingt ans.

L'enseignement comme une drogue

Geneviève, une enseignante de quarante-huit ans, a elle aussi son territoire : le salon de son appartement. C'est là qu'est installé son bureau, tandis que son mari se contente du couloir où se trouve son ordinateur. Toute petite, comme bien des fillettes, Geneviève voulait être « *maîtresse* », puis prof de gym. *Sa santé en a décidé autrement.* Elle entre alors dans une école de formation de cadres du commerce. Mais l'idée d'enseigner lui trotte toujours dans la tête. Et, dès la seconde année, elle se voit confier les cours de dactylographie des élèves de première année. Elle découvre ainsi le « *plaisir d'avoir des jeunes* » en face d'elle et le « *sentiment d'indépendance que l'on a dans l'enseignement* ».

Et peu à peu Geneviève se passionne pour ce métier, « *comme si c'était une drogue* ». Aujourd'hui, elle enseigne le secrétariat dans un LEP en région parisienne. « *J'ai vite su établir le contact avec les élèves. La préparation des cours, c'était moins évident. J'ai du mal à improviser. Même avec vingt-cinq ans d'expérience, j'ai besoin d'avoir des rails.* » Ce qui, ajouté à la correction des copies, lui prend énormément de temps. D'autant qu'elle a accepté cette année la charge d'une nouvelle classe de bac professionnel.

« *J'aime transmettre ce que je sais, jouer la comédie pour mettre en scène l'enseignement. Mais quand je fais le bilan, ce sont surtout les relations avec les élèves qui me passionnent. Des liens se nouent, surtout quand on a des jeunes en difficulté qui ne demandent qu'à s'attacher à quelqu'un qui s'intéresse à eux.* » Des relations qui ont pourtant évolué, constate Geneviève. « *Mes élèves ont l'âge de mes filles. Je me rends compte que je ne suis plus leur confidente, mais je crois que je leur apporte une forme de sécurité.* »

A ses rares moments de liberté, Geneviève est sur le bord des courts de tennis, où elle regarde jouer les jeunes du club local dont elle s'occupe. Et aussi ses deux filles, qui ont attrapé le virus de l'enseignement : elles seront profs de tennis.

Ecouter les autres

Martine, vingt-neuf ans, ne parle pas de passion ni de vocation quand elle évoque son métier : assistante sociale dans une municipalité des Hauts-de-Seine. Elle se dit simplement « *intéressée par les gens* » et « *professionnelle* ». Et il faut l'être quand on doit répondre à des situations d'urgence. Problème numéro un : le logement. Le vaste chantier de construction qu'est devenu le département fait échouer dans son bureau de nombreux sans-abri, issus des hôtels meublés promis à la démolition. « *Les foyers d'hébergement sont complets. On en est à en rechercher en province.* » Ce qui lui vaut parfois des nuits blanches à réfléchir à des solutions pour le lendemain. Mais, derrière, se cachent une multitude de difficultés en matière de santé, de travail, de protection de l'enfance, etc.

« *Je suis là pour écouter les gens et évaluer leur situation. J'essaie de leur donner des conseils, des moyens pour qu'ils arrivent un jour à s'assumer seuls. Nous ne sommes pas là uniquement pour payer des factures d'électricité. Ce travail demande beaucoup de temps, d'énergie et de recul. Surtout lorsqu'on se sent touché par la situation d'une personne et qu'on se dit qu'à sa place on n'y arriverait pas.* » Malgré son dynamisme, Martine ressent parfois du découragement, un sentiment d'impuissance. Alors elle retourne vers ses polars et le cinéma. Avant de revenir au bureau et de combattre ainsi le vertige qui la gagne quand elle pense au « *mouvement irréversible de la société qui engendre des laissés-pour-compte* ». C'est pour concrétiser cette idée « *intellectuelle* » que cette jeune femme, issue d'un milieu favorisé, a voulu faire ce métier. Si ce n'est pas de la passion, cela y ressemble.

Francine Aizicovici

Les cadres à contre-courant

A force de leur demander beaucoup, ils ont perdu la foi

VINGT-NEUF ans, consultant senior dans un cabinet spécialisé dans la motivation des salariés, Arnaud est, a priori, le prototype du jeune loup. Et pourtant, sous le vernis, les fissures apparaissent rapidement : « *Nous sommes comme des starlettes. Nous gagnons très vite beaucoup d'argent ; nous avons des responsabilités importantes et un agenda de PDG ; mais, en fait, je me demande ce qu'il nous reste encore à faire pendant les trente prochaines années. Nous menons déjà des vies de vieux cadres.* » D'ailleurs, à ses yeux, « *le cadre est un salarié comme les autres, sauf qu'il est corvéable à merci* ».

Paradoxalement, à l'heure où de nombreuses directions prêchent aux salariés la bonne parole de l'entreprise, le clergé traditionnel se met à douter. Dans leur récent ouvrage *le Coût de l'excellence*, Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac apportent de multiples témoignages montrant l'ambiguïté des relations qu'entretiennent les cadres avec leurs entreprises. « *Nous sommes des esclaves dorés* », estiment certains. Une jeune femme manager ne cache pas son désarroi : « *On nous juge tout le temps : est-ce que vous adhérez ou pas ? C'est l'œil de Moscou en permanence. On examine si votre comportement est en cohérence avec le système, et ils ont trente-six méthodes pour découvrir si vous n'adhérez pas ou si vous adhérez un peu... beaucoup... ou passionnément.*



Et il est de l'intérêt de chacun d'adhérer passionnément. »

Comme le constate le sociologue Henri Vacquin : « *Depuis le milieu des années 70, les discours sur le changement sont sans commune mesure avec la réalité. Les cadres sont sceptiques face au discours des directions générales, mais cela est masqué par les restructurations en cours et par le* struggle for life. »

Témoignage concordant de Claude Petard, directeur général de Pragma, un cabinet spécialisé depuis de nombreuses années dans les sondages d'entreprises. « *On constate chez les cadres une forte baisse de la réactivité, c'est-à-dire de l'envie d'entreprendre. Mais les chefs d'entreprise ne s'en aperçoivent pas car les cadres continuent d'adhérer du bout des lèvres au discours de l'entreprise.* » Ainsi, en deux ans, le sentiment de fierté d'appartenance à l'entreprise est tombé de 80 % à 70 %, et un cadre sur deux reconnaît ne pas avoir de perception claire des objectifs de sa société. Pour Claude Petard, les cadres ne se révoltent pas mais ils s'interrogent : « *Les entretiens que nous menons avec eux montrent qu'ils n'adhèrent pas totalement à la course pour la compétitivité. La sélection des meilleurs les inquiète et ils s'interrogent : les entreprises fourniront-elles du travail à leurs enfants ? De plus, même s'ils en parlent moins, ils ne se sentent pas assez payés. Ils ont l'impression qu'on leur a beaucoup demandé et qu'ils n'ont pas été payés en retour. Toutes ces caractéristiques datent d'il y a exactement deux ans. On les avait déjà observées en 1978 et 1980 mais, entre-temps, la situation s'était améliorée. Aujourd'hui, les cadres sont beaucoup moins isolés qu'ils ne l'étaient. Le problème est qu'ils se rapprochent des autres et non l'inverse.* »

Tout se passe comme si les cadres, enfants gâtés des « trente glorieuses », étaient convaincus que leur âge d'or se trouve derrière eux. Managers confirmés, ils s'inquiètent pour leurs enfants. Jeunes cadres prometteurs et bien souvent fils de cadres, ils savent que l'entreprise ne leur offrira plus la promotion sociale dont ont bénéficié leurs parents. Logiquement, les directions devraient donc s'appuyer sur les nouvelles classes ascendantes : celles des techniciens, qui ne demandent... qu'à prendre la place des cadres.

Frédéric Lemaître

L'entreprise étouffante

Les petites équipes s'imposent des rythmes démentiels

DEPUIS trois mois, Rémi Bessineton et sa femme se consacrent « *à 90 %* », disent-ils, pour ne pas préciser 100 %, à leur petit atelier d'émaillage Ouest Email, créé en décembre dernier, près de Rambouillet. A raison, en moyenne, de « *seize heures de travail par jour et de week-ends grignotés* », ils sont arrivés à tenir les délais de leur dernière grosse commande : la coloration et l'émaillage des pin's des Jeux olympiques. « *Nous avons ici vingt personnes, essentiellement des femmes, qui réussissent des prouesses de minutie*, explique Rémi Bessineton. *Chaque pin's est différent d'un autre. C'est du travail à façon* »

Malgré cela, malgré tout, il a fallu tenir le rythme de deux cent mille pin's par jour. Une aventure, expliquent-ils, qu'ils n'auraient jamais pu mener à bien si leurs salariés n'avaient pas été aussi motivés. « *C'est vrai, nous avons versé des primes, car le rendement augmentait de manière spectaculaire de semaine en semaine, grâce à un meilleur savoir-faire, mais aussi grâce à de la bonne volonté.* »

La légende des PME passe souvent par l'histoire de son fondateur voué corps et âme à son travail et qui s'y consacre entièrement, aux dépens de sa vie privée. Du moins les premières années, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il doit déléguer et s'entourer de cadres. Les salariés impliqués dans une telle démarche sont souvent en porte-à-faux. Quelle limite fixer à leur engagement ? C'est par exemple l'histoire de ce jeune diplômé d'une grande école de commerce qui rejoint l'équipe d'un fonds d'investissement spécialisé dans les fusions et acquisitions. Une dizaine de cadres. Parmi eux : les partenaires associés, et puis les autres... Peut-être un jour de futurs associés.

La pression du groupe

En attendant, ils doivent se battre et montrer leur motivation. « *Le soir, je me suis vite rendu compte qu'aucun des jeunes de l'équipe n'osait partir le premier. Et le matin, c'était aussi la course à celui qui serait le plus tôt au travail. Un apprentissage qui m'a plutôt fait rire, car sur le fond, et c'est là l'essentiel, les dossiers m'intéressent*, raconte Alain, vingt-six ans. *Mais ces principes de fonctionnement ne sont pas bons. Ils peuvent mener à la cassure.* »

Si les salariés peuvent accepter de sacrifier une soirée, un week-end de temps en temps ou de recevoir parfois les coups de fil du patron le soir, cette disponibilité risque aussi de provoquer des dégâts dans la vie privée. La solution la plus fréquemment évoquée passe souvent par ce que les dirigeants de petites entreprises appellent « *l'adhésion de chacun à un même projet ou encore le partage de valeurs identiques* ».

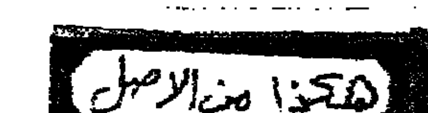
La mise en application pratique d'une telle devise est tout à fait originale chez Geyser, un cabinet de conseil en formation au management, créé en décembre 1986. Là encore, une petite structure – onze salariés – créée par deux complices autodidactes qui ont une idée toutes les secondes. Les locaux, déjà, donnent le ton : des bureaux sans porte et, sur le mur, juste à l'entrée de la salle de réunion, deux mots écrits : « *Carte blanche* ». « *Je ne crois pas que nous travaillions plus ou beaucoup plus que d'autres. Si vous venez après 19 heures, vous ne trouverez pas forcément quelqu'un*, constatait Patrick Chaveneau, l'un des deux fondateurs associés. *Cette disponibilité temporelle n'est pas forcément intéressante d'ailleurs. Certes, nous souhaitons que nos collaborateurs s'investissent complètement personnellement, mais de manière plus intéressante pour eux comme pour nous.* »

Chez Geyser donc, chaque salarié (consultant, animateur, secrétaire...) est responsable de son projet, dont l'objectif essentiel est la chasse à la non-qualité. « *Quand quelqu'un est recruté et ce quel que soit son niveau, nous lui demandons de réfléchir à ses objectifs personnels*, explique Patrick Chaveneau, *et de les formaliser. Nous avons une secrétaire qui a jugé que les formations qui étaient en général offertes à ses collègues étaient désuètes et peu valorisantes. Elle a donc élaboré elle-même un module et anime actuellement des stages. Elle est autonome et, comme tous ceux ici responsables de projets, travaille selon un compte d'exploitation personnel qu'elle nous présente et que nous commentons.* »

L'application va plus loin. Tous les mois, chaque collaborateur de Geyser doit présenter un livre qu'il a lu, livre en rapport bien sûr avec le métier. Ce mois-ci, a été organisé un repas pour toute l'équipe, où chacun doit apporter quelque chose. « *Je suis chargé de faire du pain*, explique en riant Patrick Chaveneau, *ce sera une grande première...* »

Des détails qui ne choquent *a priori* personne. Les soupçons de l'entreprise étouffante sont vite écartés : « *Notre démarche est naturelle. Si l'un de nous juge qu'une initiative est choquante, elle passe à la trappe.* »

Marie-Béatrice Baudet



La mer pour horizon

QUAND il était lycéen, à Rouen, au début des années 60, ses copains l'avaient surnommé «Capitan». A cause de sa ressemblance avec Jean Marais qui, à l'époque, tenait l'affiche dans les films de cape et d'épée. Un rien dandy, souvent vêtu de noir, Olivier Vagnier était aussi une figure des nuits «en boîte». A La Bohème, lieu de prédilection des amateurs de jazz, il allait «faire un bœuf» avec cette clarinette qui ne le quittait presque jamais.

Plus tard, bac en poche, il poursuivit une carrière de noctambule, involontaire cette fois : il travaillait alors aux laboratoires LTC de Saint-Cloud, où l'on tirait les copies en couleurs des films de long-métrage. Désormais parisien, il était en apparence devenu le prototype du citadin. Mais il rêvait d'autre chose. De la mer.

Aujourd'hui, à quarante-huit ans, Olivier est marin pêcheur depuis deux décennies et il aime toujours ça. Il porte encore des cheveux longs, mais sa moustache, broussailleuse, qui a dû être britannique, sert maintenant à cacher ses vilaines dents. *«Pas le temps de me soigner»* : sous aucun prétexte, il ne voudrait interrompre le cycle des huit jours sur le bateau suivis de deux jours à terre, avec huit jours de congé toutes les six semaines. Le visage buriné et les mains calleuses, il a la prestance d'un capitaine, plus que celle d'un vieux loup de mer, quand il scrute l'horizon depuis la jetée du nouveau port de Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor). Un bassin d'eau profonde, gagné sur la mer qui permet les navettes sans tenir compte des marées.

Vivre de sa passion avec cinq enfants n'a pas été facile. Surtout au début, quand il n'avait pas de quoi acheter le pain pour accompagner les homards ou les crabes qu'il ramenait à la maison, comme tous les membres de l'équipage. Très réglementée dans la baie de Saint-Brieuc, la pêche à la coquille prenait parfois des allures de rodéo. Surtout quand, du temps de l'ancien port, les embarcations faisaient la course pour être les premières à quai, et qu'elles progressaient par bonds, s'échouant dans des flaques en l'attente de la montée des eaux. Il faisait une saison à Dieppe, puis une autre en Bretagne-sud. Un temps, il eut son propre bateau, trop vieux pour résister à la compétition. Puis il y eut l'époque où les rotations de douze jours l'entraînaient d'une halte sur un phare perdu en Manche à des livraisons chez un mareyeur du Diben, près de Plougasnou.

Depuis avril 1991, son bonheur est sans partage. Second sur le *Néonémi*, le premier de quatre navires lancés par un armement coopératif, soutenu par le Crédit maritime, Olivier participe au renouveau de la pêche, passée, à Saint-Quay, de l'artisanat au stade industriel. Flambant neuf, le navire de 650 chevaux, monstre de technique, respire la rationalité, loin du folklore et des clichés d'autrefois – l'alcool, le *«boulot de chien»* – qui ne ravivent plus que les souvenirs. A bord, de la passerelle aussi perfectionnée qu'une salle informatique à la cale aux poissons, immédiatement classés et couverts de glace, tout est conçu pour l'efficacité. *«Même par gros temps on peut tirer le chalut pendant trois heures»*, s'émerveille le «Capitan» devenu grand-père et, pour tous les jeunes marins qui l'entourent, «un vieux».

Justement, Olivier n'a qu'un regret. Celui de s'y être pris trop tard, et de ne pouvoir être lui aussi «patron», malgré ses certifications. C'est au plus vers l'âge de trente ans que les organismes de crédit prêtent à un marin pêcheur, qui s'endettera pour douze ans. Il espère seulement que, outre le remplacement qu'il fait au commandement de son bateau, une fois toutes les six semaines, il obtiendra de faire la même rotation sur les trois autres.

«Avoir la responsabilité de la pêche, c'est formidable», s'exclame-t-il, sans renier le plaisir qu'il a «sur le pont». Il aurait du mal à prétendre le contraire. Dès qu'il débarque, il se jette sur la télévision pour regarder ... *«Thalassa»*. La passion, toujours!

A. Le.

Objectif emploi

Jean-François Colin a choisi de servir l'ANPE

QUICONQUE, à sa place, serait resté directeur général adjoint de la SNCF, chargé des affaires sociales. Un poste enviable, d'ordinaire occupé par un de ces polytechniciens – qu'il n'était pas – comme les «chemins de fer» savent en dorloter. Il aurait pu – l'image, dans ce milieu, correspond à la réalité – poursuivre une carrière lancée sur les rails; continuer à percevoir un salaire doublement supérieur à celui d'un ministre, bénéficier des avantages protocolaires dus à sa fonction et, encore, profiter de tous ces laissez-passer qui lui assuraient de voyager gratuitement, par fer et par air, pratiquement dans le monde entier...

Il aurait pu, mais Jean-François Colin ne l'a jamais voulu, lui qui, en 1989, quand il fut nommé dans l'équipe de Jacques Fournier, également extérieur à la «maison», se donnait cinq ans pour *«changer les choses»*. Son mandat moral à peine à mi-parcours, il a choisi de prendre la direction générale de l'ANPE en novembre dernier. Le contraire d'une sinécure : d'une épouvantable réputation, sans cesse décriée, et jugée responsable, à tort, du chômage, l'agence est continuellement exposée à la vindicte politique ou en butte au mépris de l'opinion publique. Très sensiblement moins payé, le titre lui-même n'est pas paré de ces éléments de prestige qui font le prix de la vie au siège de la compagnie nationale, rue Saint-Lazare.

Pourtant, Jean-François Colin n'a pas hésité à sauter le pas. *«En militant»*, assure-t-il, pour mieux dissimuler, par pudeur, ses véritables motivations. Le service public de l'emploi, auquel il aura consacré toute sa vie; la lutte contre le chômage et le refus de l'exclusion, qui sont, depuis quinze ans, toute sa raison d'être. Même à la SNCF, il ne pouvait s'empêcher d'inonder les ministères de ses notes, et il utilisait sciemment son «réseau» pour faire passer ses idées. Non sans influence, compte tenu de son passé.

Le réseau des copains

Car le nouveau directeur général de l'ANPE n'a rien d'un converti de fraîche date ou d'un de ces hauts fonctionnaires qui accomplissent leur tâche par devoir. Il a toujours été entièrement habité par son sujet, que ce soit à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), dont il a longtemps dépendu officiellement, ou au service d'études et de statistiques du ministère du travail . Le reste, il ne l'a dû qu'à son engagement et à son inventivité. Au sein du cabinet de Michel Delebarre, ministre du travail de 1984 à 1986, dont il était l'un des «mousquetaires», il fut chargé de la politique de l'emploi. On lui doit les TUC, travaux d'utilité collective, qui ont ensuite dérivé, et quantité d'autres innovations qui firent beaucoup pour freiner *«proprement»* la montée inexorable du chômage. Plus tard, pendant la cohabitation, on le retrouva à l'Elysée, où il fut conseiller social du président de la République, et pas moins actif.

D'autres en auraient profité. Jean-François Colin, lui, annonça à un Jean-Louis Bianco interloqué qu'il voulait retourner à l'AFPA. Quelques semaines, en 1988, il fit partie de l'équipe de vieux complices qui revint avec Michel Delebarre au ministère du travail, avant que celui-ci ne cède la place à Jean-Pierre Soisson. Atypique, l'itinéraire ne s'arrêta pas là : du palais, et du rôle presque institutionnel d'éminence grise, il retourna sans difficulté aux interventions discrètes de conseiller technique auprès de son «copain» ministre de l'équipement et des transports. On ne l'a jamais su, mais on lui doit la fin du conflit des aiguilleurs du ciel, à jamais reconnaissants.

Après ce détour par la SNCF, comme accordé pour services rendus, le voilà donc qui renoue avec ses vraies préoccupations. A Noisy-Mont-d'Est, au siège de l'ANPE, il est enfin dans son élément, prêt à se battre et décidé, à force de conviction, à emporter par l'exemple l'adhésion de tous. Même s'il faut prendre des risques, même s'il faut se montrer autoritaire. Assis à table ou sur un fauteuil, Jean-François Colin agite toujours la jambe d'impatience.

A. Le.

L'homme public

Bonheurs et malheurs d'un élu

«LA passion de la vie publique peut être dévastatrice. C'est comme une drogue. Il faut des remparts pour s'en protéger», estime Paul Picard, maire et conseiller général de Mantes-la-Jolie (Yvelines). Venu à la politique par la pratique quotidienne sur le terrain, il y consacre ses journées, ses soirées et presque tous ses week-ends. Pour 27 000 francs brut par mois.

Quelquefois vilipendés, de plus en plus brocardés, les hommes politiques ne méritent pas le procès qui leur est fait. Mais qu'est-ce qui fait courir ces travailleurs infatigables, qui gagnent peu d'argent et tiennent leurs mandats d'électeurs qui d'un bulletin de vote peuvent effacer des années d'efforts? *«Je suis le premier magistrat : c'est enivrant. C'est fabuleux de savoir que quelqu'un a mis dans l'urne un bulletin où était inscrit mon nom*, reconnaît Paul Picard. *Il y a une ivresse du pouvoir, mais aussi une véritable angoisse. Mes décisions touchent directement à la vie des habitants et de leurs enfants. Si je me trompe, c'est dramatique.»* Cette double sensation a des traductions concrètes : une vieille dame qui écrit pour remercier M. le maire ou les insurmontables difficultés des banlieues.

Dans ce domaine, Paul Picard a vécu les pires moments l'été dernier, lorsque trois personnes sont mortes dans la cité du Val Fourré. Des événements d'autant plus douloureux que ce lieu représente à la fois l'origine de la vie politique de Paul Picard et sa raison de militer.

Lorsqu'en 1967 Paul Picard, sa femme Marie-France et leur petite fille arrivent dans la région mantaise, ils s'installent dans ce grand ensemble construit pour les cadres moyens et dont la tour principale a d'ailleurs été baptisée *«la tour des instits»*. Presque le luxe pour ce couple qui sortait d'un entresol à Corbeil. En effet, les débuts professionnels de Paul Picard ont été plutôt mouvementés. Né en Algérie en 1944 dans une famille d'enseignants où il a acquis une passion pour la calligraphie, il vient à Toulouse en 1961 pour faire des études de droit. Il s'adapte difficilement et décide de faire son service militaire. A vingt ans, il épouse une Toulousaine puis travaille dans les assurances à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), où se sont installés ses parents à leur retour d'Algérie. Il commence une carrière qu'il poursuit à Toulouse avec un titre de directeur régional. Mais en janvier 1966, la compagnie pour laquelle il travaille connaît des difficultés financières. Commence alors une période de chômage et de petits boulots qui dure jusqu'à sa nomination d'instituteur en Ile-de-France.

Il se rapproche de la capitale avec, comme les gens du Sud, l'intention de retourner un jour dans sa région. L'engrenage mantais en décidera autrement. Et c'est sa passion pour les enfants qui transformera sa carrière. Car Paul Picard ne se contente pas de leur apprendre à lire et à écrire, il s'occupe aussi de les distraire. Cet habitué des colonies de vacances et des centres aérés préside une association qui organise les loisirs des enfants délaissés par des parents qui travaillent.

Cette activité et sa propre expérience du chômage rendent évidemment Paul Picard perméable aux idées de réforme de la société. En 1969, le discours du Parti socialiste d'Alain Savary lui donne envie d'adhérer. Un an plus tard, il crée la section de Mantes-la-Jolie et en devient secrétaire. Dès lors, sa route est tracée : lorsqu'il faut conduire la liste socialiste aux élections municipales de 1971, cette charge lui échoit. Elu maire en 1977, il est le benjamin du conseil municipal, comme il avait été un an plus tôt celui du conseil général.

Inventer tous les matins

Installé à la tête de cette ville de 45 000 habitants à l'ouest de Paris, il deviendra l'un des experts du problème des banlieues. *«Mantes est une ville d'excès avec une population qui a des besoins sociaux et des charges considérables de ville-centre. Il faut être inventif tous les matins et faire des paris quotidiens»*, analyse Paul Picard. Cette inventivité lui vaudra d'être souvent traité d'utopiste. Un qualificatif qu'il écarte en racontant l'histoire du salon bleu : *«En mai 1980, j'étais allé présenter mes douze propositions pour sauver le Val Fourré au ministère de l'équipement. Sans succès. J'avais alors été reçu dans le salon bleu. Aujourd'hui, c'est là que je tiens des réunions en tant que conseiller de Michel Delebarre.»* Un poste d'où il a largement contribué à la loi instituant une dotation de solidarité urbaine, votée au printemps dernier.

Mais être force de propositions n'est pas synonyme de tranquillité de vie. *«Je suis un des rares à vivre dans l'an 2000, alors que les électeurs vivent pour le lendemain*, dit-il. *On se sent écrasé et en même temps on se dit qu'on sert à quelque chose.»* Certaines initiatives ne sont pas d'emblée approuvées par la population. Ce fut le cas lors de la construction de la mosquée, que les Mantais font maintenant visiter au même titre que la collégiale qui a servi de modèle pour l'édification de Notre-Dame de Paris. Plus dramatiques sont les difficultés du Val Fourré. Une partie de la population les vivent mal et en rejettent la responsabilité sur le maire. Avec campagne de calomnies à l'appui. *«Il est essentiel dans ce cas de trouver dans sa vie privée des compensations»*, estime Paul Picard, qui se passionne aussi pour le dessin et le cinéma. Et si un jour il était battu aux élections? Il répond : *«Je ne sais pas.»*

Françoise Chirot

L'ivresse du dirigeant

Le pouvoir offre des joies secrètes mais puissantes

PARFOIS Jacques L. s'énerve. Ses yeux bruns deviennent pâles de colère et des plaques rouges apparaissent sur ses joues. Il crie rageusement : *«Je suis le président de cette entreprise»*, comme s'il voulait s'en persuader autant que les autres. Depuis trois ans, Jacques L. est président d'un groupe de dix mille personnes. Il nomme et révoque les dirigeants des filiales et règne sur le sort de tous à travers chaque vente, achat ou fusion. Comme pour se rassurer, il s'attache aux signes extérieurs de son pouvoir. En prenant son poste, il a commencé par refaire son bureau, s'occupant des moindres détails, depuis l'épaisseur de la moquette jusqu'à la couleur de son lampadaire halogène. Il trouvait sa R 25 un peu fatiguée et en a choisi une plus luxueuse avec des sièges en cuir, et le téléphone, s'entend.

Tous les mois, ce dirigeant va rendre compte de sa gestion à son propre patron, le responsable des grandes entreprises industrielles d'une banque prestigieuse pour laquelle Jacques L. n'est qu'un pion parmi des centaines d'autres. Distant et affable, ce directeur général – Georges – ne fait pas dans la frime et la poudre aux yeux. Ce qu'il aime, il l'avoue avec un léger sourire gourmand, *«c'est le pouvoir, le vrai, celui qui consiste à faire des choses, à faire triompher mes idées, mes positions, à concrétiser ma volonté et à mettre en place. Créer des groupes ou les défaire laisse des traces, même si d'autres opérations donnent l'impression d'effacer les précédentes en leur succédant. Il reste toujours quelque chose à construire à partir d'un certain niveau»*.

Eminence grise

A dix-huit ans, Georges rêvait d'être un grand écrivain ou bien un philosophe. Quand il disparaîtra, il ne restera aucune œuvre d'art pour défier le temps, comme celles que l'on trouve dans les musées ou que l'on feuillette dans un Lagarde et Michard. Or il n'accepte pas l'idée de ne pas se survivre. Il a besoin d'exister dans la pérennité, de transformer les gens, les faits, la configuration du monde. Oh, à son échelle certes! Georges n'est pas mégalomane ni paranoïaque. Il sait qu'un président de la République ou un ministre a bien plus de pouvoir que lui; mais dans sa sphère il marque de son empreinte, il dirige, *«il n'est pas*, dit-il avec un frisson d'orgueil, *un exécutant»*.

En tête à tête, il reconnaît qu'il y a une sorte d'ivresse à être un dirigeant. Il avoue aussi qu'être directeur général de sa banque, c'est être reconnu dans son milieu, parmi ses pairs, dans sa caste, comme un homme de pouvoir, un homme important, un patron. En classe déjà, tout jeune, quand le professeur rendait les copies et faisait inéluctablement suivre l'énoncé de son nom de la mention «premier», il sentait une bouffée d'orgueil lui monter au visage. Etre le meilleur, servir de repère pour les autres. Il a toujours ressenti une sorte de jouissance sensuelle quand on le présente dans les dîners en ville : «Vous connaissez Georges Z., le directeur général de la banque Truc.» Il ne faudrait pourtant pas croire que Georges soit enivré par les titres, les décorations, ni qu'il ait une once de vanité. Ce n'est pas lui qui gaspillerait son temps si précieux ni ses forces à refaire son bureau ou bien à changer sa voiture. Le luxe et les fastes ne le séduisent guère plus.

Son personnage historique favori, c'est l'éminence grise de Richelieu. Il se verrait assez bien en Père Joseph, explique-t-il en souriant, laissant, à qui en veut, l'apparence du pouvoir, en prenant en fait, dans l'obscurité et le secret, les vraies décisions. Tout Paris croit qu'il a la passion de son entreprise et que, s'il se salit parfois le bout des doigts, c'est par une sublime loyauté à la banque. Quelle erreur naïve. Georges n'a de loyauté envers rien ni personne. Il ne s'aime même pas tellement lui-même. Il n'a qu'une passion, une seule, dévorante et secrète, la passion du pouvoir.

Liliane Delwasse

IMAGE

La planète de l'usine

L'UIMM essaie de séduire les élèves

LES élèves lèvent le doigt pour poser sagement des questions « *Combien vous gagnez?* », « *Est-ce que vous avez des réductions sur les voitures Citroën?* », « *Qu'avez-vous fait comme études?* », « *Comment se passe une embauche?* » Il est 17 heures, trois membres du personnel sont venus satisfaire leur curiosité; la visite s'achève.

Cette classe de 3e du collège Robespierre d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), accompagnée de son professeur de mathématiques et du principal de l'établissement, vient de visiter l'usine Citroën. Les élèves ont découvert, après une brève présentation générale du site, deux ateliers, l'assemblage et le montage. Ils ont suivi avec passion la fabrication de la nouvelle ZX. Une visite détaillée qui a duré plus de deux heures. Ils ont été étonnés : « *On ne rencontre presque personne; de gigantesques robots font tout le travail; où sont les ouvriers?* » « *Comment se fait-il que tout soit si propre, on imagine toujours les usines très sales.* » « *Les ouvriers se déplacent à vélo dans les ateliers tellement c'est vaste.* » Ils notent leurs impressions, ils replient soigneusement leurs papiers. L'un d'eux crie à son voisin : « *C'est marrant de voir fabriquer une voiture!* »

Un univers négatif

Cette classe a été sélectionnée pour participer à l'opération « Planète Métal », organisée par le GIM (Groupe des industries métallurgiques), organisation professionnelle membre de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), qui s'est ému de la pénurie de personnel qualifié dans son secteur. Deux études réalisées à sa demande par le CCA (Centre de communication avancée) et le cabinet Krief Consultant ont montré que cette situation est due essentiellement à l'image désastreuse que les jeunes et leur famille se font de l'industrie en général et de la métallurgie en particulier. « *Dans leur tête, c'est toujours les hauts fourneaux du dix-neuvième siècle, et le métal en fusion* », explique un responsable du GIM. Vision d'un univers plus que négative : « *Les métiers de la métallurgie sont considérés comme sales, polluants, dangereux et sans perspective.* ».

Il faut ajouter à cela que les grandes fermetures dans la sidérurgie depuis quinze ans ont persuadé le public que ces métiers appartiennent au passé. Or la tendance est grande de restreindre la métallurgie à deux spécialités : la sidérurgie et la mécanique. Autre constatation : les jeunes rejettent la langue de bois, ils veulent bien découvrir la réalité professionnelle, mais sur le terrain, en situation, et présentée par des interlocuteurs crédibles, qui exercent l'activité eux-mêmes au quotidien et en parlent avec les mots de tous les jours.

L'objectif de « Planète Métal », opération lancée en septembre dernier pour cinq ans dans le cadre de l'opération nationale « Jeunes Industrie », est donc de faire se rencontrer des jeunes et des professionnels dans leur cadre de travail. De novembre 1991 à mai 1992, trente-cinq classes de trente-cinq collèges des départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis sont concernées. Deux opérations sont menées en même temps : un jeu-concours à partir de trois visites d'entreprises industrielles destinées à faire connaître trois secteurs : l'automobile et la mécanique, l'électricité et l'électronique, et l'aéronautique. La classe qui a visité Citroën, par exemple, va aller également à Air France à Roissy voir fabriquer les pales d'hélicoptère, ainsi qu'à la SNECMA. Après la visite de l'entreprise, les élèves ont quatre jours pour répondre à un questionnaire précis et pour le renvoyer au GIM.

Les récompenses prévues pour les meilleurs comptes rendus des candidats sont une journée à l'aéroport de Marseille-Marignane ou d'Aérospatiale, une journée au Futuroscope de Poitiers ou des visites des chantiers navals de Saint-Nazaire. Tous les participants prendront part à une manifestation en Seine-Saint-Denis en juin 1992. Les collèges concernés recevront aussi la visite d'un bus expo avec des panneaux et des documents visant à faire découvrir la métallurgie de la façon la plus vivante possible. Parents et élèves assisteront à la présentation d'un film vidéo animé par les personnages du Bébête-show.

Un responsable du GIM se félicite de l'innovation : « *Nos industriels étaient très méfiants à l'égard de l'éducation nationale. Il y a encore de part et d'autre des méfiances, des préjugés. Pour beaucoup d'hommes d'entreprise, l'école véhicule un cliché soixante-huitard où l'usine est le lieu de l'exploitation de l'homme par l'homme. Or nous avons trouvé de nouveaux enseignants ouverts au monde du travail.* »

Attirer les jeunes filles

Les rectorats ont tout de suite donné leur accord et ont envoyé une lettre à tous les principaux de collège. Les professeurs de mathématiques ou de technologie, mais également d'histoire ou de français, ont été volontaires pour cette opération. La préparation des visites exige un réel travail, car le sérieux et l'approfondissement sont la condition indispensable à la réussite de l'expérience et à la motivation des élèves. Cela donne lieu à des discussions préalables sur l'identité de l'entreprise, la formation et la carrière des professionnels, et l'activité du secteur.

Au GIM, on reconnaît les difficultés pour trouver les entreprises. A cause des contraintes géographiques, mais aussi parce que les entreprises de petite taille n'ont pas forcément les capacités en personnel pour accueillir trente jeunes, répondre à leurs questions, accompagner une visite de deux heures sans perturber le travail et bousculer les tâches. Certaines reculent devant l'effort demandé. « *On est conscient que, si la désaffection actuelle continue, dans quinze ans l'industrie française n'aura plus de bras. C'est notre avenir entier qui est en jeu. Les Allemands eux ont une véritable culture industrielle. Ils ne rechignent pas à aller à l'usine. Il est urgent pour nous, même vital, de renverser la vapeur.* »

Ce sont souvent des entreprises de taille importante qui se sont engagées dans ce cycle. Parfois, élèves et enseignants sont surpris d'y découvrir que les métiers de la métallurgie s'exercent aussi à l'Aérospatiale, Air France, Christofle, la RATP, la SNECMA ou Thomson. Cependant, les organisateurs estiment qu'il faudra attendre plutôt dix ou quinze ans pour juger du succès global de l'entreprise, quand il n'y aura plus de jeunes qui, armés de BTS d'électronique authentiques comme Jean, préféreront travailler chez McDonald's parce que, disent-ils, « *c'est plus cool, plus sympa* ».

Dans cette opération de séduction des jeunes, la métallurgie reconnaît volontiers être en concurrence avec le bâtiment, le textile ou la chimie. Mais toute l'industrie ne profitera-t-elle pas d'une meilleure image d'un secteur profondément méconnu? Et les quatorze filles de la 3e du collège Robespierre n'étaient pas les moins attentives chez Citroën. Peut-être chez quelques-unes d'entre elles (75 % des effectifs du collège sont des enfants d'immigrés) naîtra l'idée que ces métiers masculins sont au moins aussi valorisants que la couture ou la coiffure?

L. D.

SERVICE

Minitel et emploi

Offres et demandes se rapprochent

EN Auvergne, les organismes consulaires et l'ANPE ont établi un véritable partenariat pour l'emploi. La délégation régionale de l'ANPE, la chambre régionale de commerce et d'industrie et la chambre régionale des métiers se sont associées pour mettre sur pied un service télématique expérimental réservé aux entreprises.

Depuis le 15 octobre dernier, le 3614 DFI propose quatre types de service : il permet aux entreprises de déposer leurs offres d'emploi, de consulter les demandes d'emploi sélectionnées par l'ANPE, de prendre connaissance des principales mesures relatives à l'emploi, mais aussi de laisser des messages dans une boîte aux lettres.

Point de départ de l'opération : une enquête lancée en 1990 par la chambre de commerce, l'ANPE et l'INSEE auprès de quelque 900 entreprises de la région et qui a permis de déterminer que 46 % d'entre elles avaient des besoins en recrutement dans 724 métiers différents. A la question : Avez-vous des difficultés à recruter? 82 % ont répondu oui. Restait donc à mettre en place un système permettant aux entreprises de trouver le personnel adéquat. Un mailing a été envoyé aux entreprises de plus de dix salariés dans les secteurs du commerce, de l'industrie et des services ainsi qu'aux entreprises artisanales de plus de six salariés.

Rapidité et notoriété

Quelque 4 000 entreprises ont été officiellement informées de l'opération, qui intègre « *un véritable contrat de qualité s'appuyant sur la rapidité du service, le choix des candidatures, la fiabilité des informations*, explique Michel Coudert, responsable du service formation à la CRCI Auvergne. *Notre objectif est d'offrir aux chefs d'entreprise suffisamment de demandes d'emploi pour leur garantir un véritable choix. Nous pensons que 600 serait un bon chiffre. Pour l'instant, nous avons atteint au maximum le chiffre de 540.* » Au 15 février, le nombre de demandes était de 364. La différence s'explique par la disparition de certaines annonces; leur durée de vie est en effet limitée à deux mois.

En ce qui concerne la rapidité du service, les partenaires se sont engagés à ce que toute entreprise passant une offre d'emploi ait un contact dans les deux jours avec l'ANPE. Pari réussi? Oui, si l'on en croit une responsable d'une société informatique de la région. « *J'ai consulté le service plus d'une fois pour étudier les dossiers de candidatures. Nous avons même passé une annonce. En deux semaines, nous avons reçu une cinquantaine de CV et nous avons procédé à deux embauches. C'est un système très efficace, très rapide qui permet de faire gagner du temps aux employeurs qui n'en ont pas beaucoup.* »

Plus largement, après deux mois de fonctionnement, les partenaires ont fait un premier bilan. Du 15 octobre au 15 décembre, 2 700 connexions ont été comptabilisées. 83 offres d'emploi ont transité par le serveur, et, selon Michel Coudert, 50 % de ces offres auraient été satisfaites. Dans le cadre d'une enquête de notoriété lancée auprès d'une centaine d'entreprises, quatre sur dix ont déclaré avoir entendu parler du 3614 DFI et une sur dix a reconnu l'avoir utilisé, tandis que 74 % ont déclaré ne pas voir l'intérêt de ces services pour la simple raison qu'elles n'envisageaient pas de recruter.

Par ailleurs, une enquête qualitative lancée auprès de 20 entreprises utilisatrices a montré que les trois quarts d'entre elles avaient utilisé le service, car il était accessible en permanence et simple à utiliser. Une sur deux l'avait fait pour élargir la diffusion de leurs offres de recrutement, et 47 % se sont déclarées attirées par l'originalité de la démarche et surtout par l'engagement conjoint des trois partenaires. « *N'oubliez pas que nous avons lancé l'opération au moment où Michel Charasse vilipendait l'ANPE*, rappelle Michel Coudert. *Quand on a envoyé notre mailing, il n'était pas du tout évident d'afficher un partenariat avec l'ANPE... En fait, dans ce contexte, l'opération a eu un impact important. Il faut dire aussi que nous avons obtenu le soutien actif du préfet, qui a popularisé l'opération auprès des médias.* » Et puis, élément encourageant, 87 % des entreprises ont déclaré qu'elles réutiliseraient le service pour un prochain recrutement. Des mécontents? « *Une seule entreprise s'est plainte de ne pas avoir été contactée dans les délais* », reconnaît Michel Coudert. Juste un petit coup de canif dans le contrat de qualité.

Ce qu'on peut dire encore de cette première expérience, c'est que les métiers qui semblent les plus recherchés par l'intermédiaire du serveur sont ceux de représentant et de technico-commercial, qui viennent largement en tête, suivis des agents de maîtrise, techniciens et cadres, surtout dans les secteurs de la sidérurgie, de la métallurgie, de la mécanique, du BTP et de l'électronique.

Intensifier la communication

Le serveur peut-il offrir une réponse à tous les problèmes de recrutement des entreprises? Peut-être pas, mais, en régionalisant les offres et les demandes d'emploi, il facilite l'adéquation entre l'offre et la demande. Conçu pour un usage régional, le serveur est parfois utilisé par des entreprises extérieures à la région. C'est ainsi qu'un hôtelier des Alpes n'a pas hésité à proposer plusieurs offres d'emploi. « *Dans notre région, il n'est pas facile de recruter des candidats motivés, d'autant plus que nous avons une activité saisonnière. Les agences locales pour l'emploi ne nous sont pas d'un grand secours. C'est pourquoi nous avons pris l'habitude de rechercher dans le Centre, à l'Est ou en Bretagne. Là, c'est mon secrétaire général, originaire de Lyon, qui avait entendu parler du serveur. Depuis le 1er janvier, nous avons recruté une dizaine de personnes par Minitel, du serveur qualifié aux femmes de chambre en passant par des plongeurs.* »

En conclusion, Michel Coudert se déclare relativement satisfait de l'opération. « *Actuellement, on n'est pas en période de recrutement. On aurait pu craindre que le système vivote. En fait, ce n'est pas le cas.* » Une déception cependant : « *On aurait souhaité que les entreprises utilisent plus le serveur pour passer leurs offres de recrutement. Les agences locales pour l'emploi diraient que c'est déjà un bon résultat. Mais je pense qu'on devrait pouvoir faire mieux. Il faudra peut-être intensifier notre campagne de communication auprès des entreprises.* »

Catherine Leroy

DÉCOUVERTE

A la recherche des métiers

Un jeune, pendant une journée, suit un professionnel au travail

TREIZE ou quatorze ans : c'est, pour les animateurs de l'Aventure des métiers, l'âge auquel commence l'exclusion. L'âge à partir duquel il faut informer les jeunes sur les métiers et les formations qui y conduisent, au risque de les laisser se perdre dans les méandres de l'orientation.

C'est pourquoi l'Aventure a rejoint, en octobre dernier, l'ANPE et le CIO dans le Passage des métiers, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. A tous les jeunes (de treize à dix-huit ans) qui le désirent, l'équipe offre d'accompagner un professionnel dans sa journée de travail : c'est l'opération « Un jeune, un jour, un métier ». Son principe apparaît limpide : il faut pouvoir choisir son métier – et l'essayer – avant ses études, surtout quand elles doivent être courtes. Cette action se tourne en effet plus particulièrement vers les jeunes issus de milieux défavorisés, le plus souvent mal informés, et qui n'auront pas le loisir de poursuivre des études longues ou diversifiées. Il s'agit alors de ne pas se tromper.

L'autre leitmotiv d'Armand Braun, fondateur de l'Aventure des métiers, est la lutte contre la « *démotivation scolaire* », qui a pour origine « *l'absence d'idée de ce qu'on sera dans le futur* ». Deux éléments expliquent selon lui ce manque d'imagination des jeunes quant à leur avenir : la distance croissante entre les lieux de travail et les lieux d'habitation, qui les prive d'une rencontre effective avec les métiers, et, paradoxalement, la multiplication des professions, qui désoriente les parents dans leur fonction de conseillers. Par ailleurs, l'élève sera peu motivé par des matières dont il ne comprend pas l'utilité. Francis Lafon, responsable de l'opération, cite volontiers l'exemple de la trigonométrie, qui devient concrète pour l'adolescent qui aura passé une journée chez un géomètre.

Contact individualisé

L'aventure d'Armand Braun et de ses collaborateurs a commencé en 1987, avec la première édition, à la Grande Halle de La Villette, de leur « théâtre de la vie », selon l'expression de son fondateur : un salon « *où l'on ne vend rien, destiné à montrer aux jeunes le paysage des activités professionnelles d'aujourd'hui* », et dont l'édition 1992 s'est déroulée du 16 au 21 février dernier. Un salon qui accueille aussi bien les Hôpitaux de Paris que le groupe BSN ou l'ordre des experts-comptables en passant par l'EDF et les sapeurs-pompiers. Comme en témoigne Françoise Camilade, professeur principal d'une classe de troisième au lycée Jules-Verne, dans le douzième arrondissement de Paris, qui accompagne ses élèves au salon depuis l'année dernière : « *On a vu des métiers qu'ils ne soupçonnaient même pas.* »

Mais Armand Braun juge la démarche encore insuffisante, et c'est à l'occasion du salon 1991 qu'il lance l'opération « Un jeune, un jour, un métier », en proposant la formule aux classes en visite. Pour 1992, l'objectif est d'offrir huit à dix mille journées. A terme, grâce à un relais dans les écoles, chaque jeune doit pouvoir en profiter. Car si pour l'instant l'essentiel de son public – hors inscrits au salon – est encore constitué par les jeunes des quartiers avoisinants La Villette, l'opération est destinée aux jeunes de toute la France. Dans cet objectif, un journal est édité tous les deux mois et distribué dans toutes les écoles.

Thomas, quatorze ans, veut devenir plombier. Il lui suffit de retourner une autorisation écrite de ses parents à l'Aventure, qui demande alors à un professionnel d'entrer en contact avec lui. Thomas n'a plus qu'à prendre rendez-vous avec « son » plombier. La règle est l'individualisation de la relation. Léger pour l'entreprise, le système est valorisant pour le jeune, et efficace : le professionnel s'engage à ne rien changer à sa journée de travail. Il ne s'agit pas d'une visite d'entreprise. Ni même toujours d'une entreprise. Bernadette Lavenue, libraire à Taverny, a ainsi reçu trois jeunes le même jour : « *Un qui a voulu revenir le lendemain, car il n'avait pas d'école, et un phénomène qui, au bout d'une demi-journée, a compris que cela ne lui plaisait pas.* » Muriel, la troisième, y a « *découvert les avantages et les inconvénients du métier* », et espère bien « *renouveler cette expérience, pour mieux choisir* » sa profession.

Diminuer le coût de l'exclusion

Nicolas, qui voulait devenir tailleur de pierre, s'est « *rendu compte que le travail sur les chantiers n'était pas aussi facile* » qu'il le pensait. Aujourd'hui, il ne se fait « *plus d'illusions* », et veut « *travailler dans les effets spéciaux* ». Quant à Mehdi, qui a passé une journée à l'usine, il soutient qu'« *il faut continuer dans ce chemin, car cela permet de voir au-delà de l'école, et d'avoir une idée sur ce qui nous attend dans l'avenir* ».

C'est aussi l'avis des professionnels qui reçoivent les jeunes. Pour la libraire de Taverny, l'opération devrait « *devenir normale dans le cadre de la scolarité* ». Car si « *le métier découvert n'est pas forcément celui qu'ils pratiqueront, leur curiosité est encourageante* ». La direction du développement social du groupe BSN, qui, en 1991, a accueilli environ trois cent cinquante jeunes dans une vingtaine d'établissements, y voit un moyen de « *régler le problème de l'exclusion à la source, et d'en diminuer le coût* ». C'est bien le challenge que s'est fixé Armand Braun.

Géraldine Delacroix

ÉCHOS

Recherche en management

■ Le groupe ESC Lyon organise, le 8 avril, avec l'IRE, son centre de recherche en management, et le soutien de la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises), un colloque consacré à « l'innovation dans la gestion : la relation chercheurs-entreprises ». L'objectif est de dresser un bilan de la coopération chercheurs-entreprises en matière de sciences du management, et d'illustrer les résultats de cette coopération par des exemples concrets en France et à l'étranger.

▶ ESC Lyon, 23, avenue Guy-de-Collongue, BP 174, 69132 Ecully CEDEX. Renseignements auprès de Catherine Drouet. Tél. : (16) 72-20-25-25.

Formation au logiciel

■ Le conseil régional d'Ile-de-France vient d'annoncer la création d'une école des techniques du génie logiciel, qui se veut le premier centre de formation par l'apprentissage dans le domaine de l'informatique industrielle. Des entreprises tels que Thomson-CSF et Renault notamment, la chambre de commerce et d'industrie de Versailles et certaines universités sont partenaires de cette opération destinée aux titulaires d'un bac+4 qui, en fin de formation, auront le titre de « cadre chargé de développement de logiciel industriel ». En 1992, deux promotions, en avril et en octobre, ouvriront leurs portes à soixante-dix apprentis « ingénieur logiciel ».

▶ Renseignements : 30-84-64-52 ou 30-84-64-55.

TRIBUNE

Les bilans personnels

par Paule Pérez

DANS le domaine du management et de l'emploi, l'analyse des courants indique la nécessité de développer la compétitivité par l'implication des salariés. Dans ce contexte le « bilan personnel » ou « bilan individualisé » semble désigné pour devenir, au plan européen, un outil important de gestion du changement, au moins par deux qualités majeures : reconnaissance du facteur humain, meilleure adéquation offre-demande. Mais cet outil renferme bien d'autres ressources.

En deça de ses contenus et de sa mise en œuvre, l'inscription du bilan dans la loi indique davantage qu'un progrès dans le droit et la culture du travail. Le développement de l'accès au bilan est un signe capital de rupture avec le taylorisme. On peut s'enhardir à parler de mutation.

Mais ce « fait de culture » ne semble pas reconnu comme tel partout : le « bilan individualisé » fait encore figure d'instrument technique, mais pas encore de levier majeur. Alors que le bilan individualisé est un « soft » approprié pour appuyer le « hard » des grandes mesures, on reste, à quelques exceptions près, dans le règne du bricolage, pour ce qui est de fonder une pratique avec ses règles et ses talents, ses méthodes, ses techniques et ses limites. Délaissé dans les débats de fond, le « bilan personnel », reste, de ce point de vue, l'Arlésienne du social. A la première orientation et à l'embauche, le bilan se traduit par une sanction qui est la prise de fonction ou le rejet ; en cas de licenciement, elle se traduit par l'arrêt du travail. Dans la sélection ou l'exclusion, le bilan dépossède la personne qui n'est là qu'un « objet ». La décision qui tombe venant de tiers, l'individu voit son initiative réduite à sa plus simple expression. Il y a tension, rupture, et le bilan s'associe à une symbolique de danger.

Jusqu'à présent, peu de bilans interviennent dans le cours « normal » d'une carrière, en contexte de développement et sans pour autant que l'emploi soit menacé. Pourtant, qui n'a jamais ressenti le besoin de se recentrer en « mettant sa carrière sur la table » ? Entre compétition et performance, un grand nombre de salariés savent qu'il est indispensable de se remettre en question de temps à autre, même (surtout) lorsqu'ils viennent d'avoir une promotion.

On peut s'attendre à ce qu'en se dégageant de la sélection, le bilan individuel professionnel acquière, *mutatis mutandis*, une fonction prévisionnelle sur l'emploi, analogue à la fonction préventive du check-up sur la santé. Or, à tous les niveaux de l'échelle sociale, chacun a désormais le droit de bénéficier d'une réflexion personnelle continue, confidentielle, indépendante du jugement des supérieurs. Il est clair que dans ces conditions, le bilan va se vivre comme une ouverture sur la promotion sociale. La part de l'individu devient ainsi prépondérante : il se réapproprie son travail en tant que « sujet ».

Car si la demande émane du salarié – et c'est précisément là que réside le changement – la sanction de rupture se mue en rite de passage, en symbolique de développement. Chacun peut maintenant faire appel au bilan individualisé pour mieux se situer, anticiper sur les évolutions de sa carrière, et formuler de nouvaux projets d'avenir.

Qu'explore le bilan ? Le consensus des opérateurs se fait à peu près sur un ensemble de termes plus ou moins précis, tels que : « savoir, savoir-faire, savoir-être », « portefeuille de compétences », acquis, potentiels, « éducabilité cognitive ». Certains aspects restant indéfinis : aptitudes, attentes, motivations, personnalité, dont on reconnaît unanimement l'importance, mais qu'on aborde officiellement avec prudence. Témoin de cette circonspection, l'expression « compétences de troisième dimension », qui semble vouloir se substituer à ce qui touche à la sphère de la personnalité.

LES pratiques qui en découlent sont donc très diverses, et la situation présente des positions mitigées, contradictoires : création de centres de bilan à vocation interinstitutionnelle, aides aux organismes de formation, investigations poussées des recruteurs, délégations auprès des institutions – elles-mêmes victimes de leur propre institutionnalisation et de leur difficulté structurelle à traiter de l'individualisation.

Avec deux extrêmes, entre le trop et le pas assez, secteur privé et secteur public rivalisent jusqu'à l'absurde. Le premier joue dans la sélection (recrutement, reconversions, séduction des jeunes des grandes écoles) et met l'accent sur tout le « comportemental », dans la mouvance anglo-saxonne. Les techniques d'entretiens s'accompagnent de tests axés davantage sur l'adéquation à des profils pré-établis et souvent stéréotypés. Le second joue sur la justice sociale (orientation, formation, emploi des jeunes) et met l'accent sur l'« éducabilité cognitive » ou sur la « validation des acquis ». Les techniques d'entretiens s'accompagnent de tests explorant les connaissances, voire certains acquis. Ces deux visions du monde se télescopent et la dimension individuelle est malmenée dans les deux cas.

SUR le terrain cependant, un travail considérable s'opère, loin des référentiels, des objectifs et des théories. C'est celui des intervenants, en secteur public et privé, qui quotidiennement écoutent, conseillent, orientent. C'est là que se trouve le ferment.

Confrontés à la difficulté, et, disons-le, à la détresse quotidienne, les psychologues des institutions, les conseillers d'orientation ou autres opérateurs, souvent issus de la psychologie du travail, font de l'écoute sur le tas et dans l'urgence. La réciproque est vraie dans les cabinets privés où les consultats, issus davantage de la psychologie sociale ou même de la clinique, s'éloignent de leurs bases pour satisfaire à des nécessités de clientèle. Dépassements et adaptations se font au jour le jour, et beaucoup d'intervenants exercent aux limites de leurs compétences, et même de leurs résistances.

Affaire d'initiatives personnelles, ce travail n'est ni reconnu par les structures, ni repris dans des réflexions, ni conforté par de vraies formations, méthodes et outils.

Car porter le « bilan individualisé » au rang d'un investissement à long terme est à proprement parler un projet de nature stratégique. Il reste à pousser imagination et innovation afin que peu à peu les responsables créent les passerelles entre collectif et individuel, de manière à ce que la pratique du « bilan individualisé » ait véritablement la possibilité de jouer le rôle qu'on serait tenté de lui assigner.

▶ Paule Pérez est expert et auteur de propositions adressées à Martine Aubry, ministre du travail.

ÉCHOS

Emploi des cadres en janvier : ralentissement de la dégradation

■ En janvier, selon l'indicateur de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), établi à partir des offres publiées dans la presse, le marché de l'emploi des cadres aurait connu un ralentissement dans la tendance à la dégradation. Par rapport au même mois de l'an passé, la baisse serait de 36 %, avec 4 400 propositions de postes, tout comme en décembre. Comme le recul avait été de 48 % en novembre, et de 42 % en octobre, on estime que, pour le deuxième mois consécutif, un palier est atteint. Cela correspond d'ailleurs à l'orientation de long terme, puisque, en cumul sur douze mois, la baisse est aussi de 36 %.

Jusqu'à présent, la chute des offres était généralisée et affectait toutes les fonctions. Il semble maintenant qu'on assiste à des fluctuations légères, manifestes sur des segments de marché étroits. Certes, l'informatique (– 53 %), la comptabilité-gestion financière (– 41 %), les études-recherches-projets (– 40 %) et la production-fabrication-chantiers (– 38 %) continuent de s'écrouler. Mais on constate une amorce de hausse pour la communication-création et pour les fonctions médico-socio-culturelles.

Les tuteurs de l'insertion

■ En partenariat, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le Fonds d'assurance formation des professions médico-sociales (PROMOFAF) et le conseil général de Seine-et-Marne ont pris l'initiative d'une formation originale, qui sera dispensée à Melun. Il s'agit de former des administratifs et des travailleurs sociaux au sens large aux techniques et aux dispositifs qui permettent, dans le cadre de la politique de l'emploi, d'accompagner les jeunes en difficulté dans des stratégies d'insertion professionnelle. Appelés à jouer le rôle de tuteurs, on leur apprendra, au cours d'un stage de vingt jours en dix modules, à utiliser les différents outils existants, à situer les besoins en main-d'œuvre des entreprises et à contacter les partenaires locaux.

▶ CNFPT, 3, Villa Thoréton, 75738 Paris CEDEX 15. Tél. : 40-60-48-00.

Colloque de « Droit social »

■ Pour sa 21e édition, le 20 mars, le colloque de la revue « Droit social », animé par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, sera consacré au « droit du travail à l'épreuve des nouvelles technologiques ». Martine Aubry, ministre du travail, prononcera le discours d'introduction et les séances seront présidées par Pierre Cabanes, secrétaire général du groupe Thomson. Entre autres personnalités et experts interviendront : Anne Hidalgo, directrice-adjointe du travail (INTEFP, Paris), le professeur Jean-Emmanuel Ray (Paris I), Me Tiennot Grumbach, président du Syndicat des avocats de France, et le professeur Antoine Lyon-Caen (Paris-X). Représentants des nouvelles expériences sociales, Jacques Chaize, directeur général de la société Socla et ancien président du CJD, mais surtout Daniel Labbé, ancien responsable CFDT de Renault-Billancourt et président de Starter, et François Introvigne, secrétaire d'un syndicat CFDT de la métallurgie de Moselle, livreront leurs réflexions.

▶ Colloque de « Droit social », Palais des congrès, 2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 43-25-15-25 ; télécopie : 46-34-98-94.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE. Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99. Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Paris ou R.P. Date : indéterminée. Durée : à déterminer. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, gestion ou économie ou commerce. Mission : effectuer différentes tâches en matière de réseau. 11900.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, sciences économiques, gestion option économie industrielle. Mission : réalisation de notes de conjoncture par secteur d'activité économique. 11885.

COMPTABILITÉ

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : immédiat. Durée : indéterminée, contrat de qualification. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, bac G2 comptabilité. Mission : effectuer des opérations comptables. 12766.

Lieu : Vitry. Date : immédiat. Durée : indéterminée, contrat de qualification. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, gestion, comptabilité, informatique. Mission : mise en place de dossiers-clients, calcul de ratios, analyse financière et établissement de systèmes de contrôles financiers. 12765.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, comptabilité. Mission : effectuer des tâches en comptabilité. 12764.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 2, BTS comptabilité ou DECS en cours. Mission : réalisation de tableaux, répartition comptable, bilan, comptabilité analytique, budget. 12761.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité, gestion. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives liées à la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages). 12703.

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 5, psychologie. Mission : études à effectuer en psychologie. 13716.

Lieu : Levallois-Perret. Date : mars. Durée : 3/4 mois. Ind. : 1 600 F mini. Profil : bac + 5, DESS en cours ou complet, ISG, droit social. Mission : participer à la réalisation du bilan social. 13713.

MARKETING

Lieu : Clichy. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 6 000 F. Profil : bac + 5, DESS marketing, communication, anglais exigé. Mission : assistance du responsable des relations presse, information réseaux de vente. 14383.

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4, école de commerce, publicité, connaissances commerciales. Mission : assistanat en marketing (sans prospection ni démarchage). 14379.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 450 F + commissions. Profil : bac + 1/2. Mission : participer à une étude de marché, prospection et analyse. 14378.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2. Mission : prospection de clientèle, prise de rendez-vous, vente directe. 14377.

VENTE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : à définir. Mission : commercialisation de services aux entreprises. 16286.

Lieu : Epinay-sur-Seine. Date : 9 mars. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F + %. Profil : bac + 1/2, BTS force de vente ou action commerciale. Mission : vente d'espaces publicitaires. 16277.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, force de vente, commerce, marketing. Mission : vente de produits laitiers. 16276.

Lieu : Buc (78). Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 2 500 F + intéressement sur CA. Profil : bac + 2, vente + électronique. Mission : prospecter et vendre des transformateurs industriels basse tension auprès d'une clientèle d'installateurs, constructeurs et distributeurs de matériels électriques. 16266.

Lieu : Saint-Maur-des-Fossés. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, électricité, anglais. Mission : démarches commerciales avec le responsable pour la vente de produits à base électrique. 16261.

Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 2 500 F/mois. Profil : bac + 2, BTS action commerciale. Mission : augmenter la qualité de la diffusion dans une agence d'édition, jouer un rôle de régisseur et d'intendance plutôt que de prospecteur. 16246.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 500 F/mois + prime. Profil : bac + 2, BTS action Co. Word 5. Mission : assister la direction du service commercial pour la prospection clientèle, suivi administratif des contrats. 16259.

Lieu : Rosny-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 4 mois mini. Ind. : fixe + commission. Profil : bac + 2, formation assurée, permis de conduire. Mission : prise de rendez-vous, vente de produits. 16247.

INFORMATIQUE

Lieu : Fresnes. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois (2/3 jours semaine). Ind. : 3 000 F à 4 000 F/mois. Profil : bac + 2/4. Mission : installer un réseau local Movell et les applications interface utilisateurs et fournisseurs. 17105.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois mini. Ind. : 9 000 F/mois. Profil : bac + 2, communication et secrétariat, TTX sur Macintosh (micro-informatique). Mission : secrétaire assistante en communication, secrétariat organisationnel, mise en page de documents, rédaction d'articles. 18979.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : à convenir. Ind. : à définir. Profil : bac, très bonne orthographe. Mission : effectuer des traductions techniques, commerciales, financières du français vers l'anglais (formation prévue). 18970.

PUBLICITÉ

Lieu : Paris. Date : indifférent. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS, Macintosh, logiciels Macwrite et Word. Mission : assistant(e) chef de publicité, s'occuper du suivi administratif. 19687.

CHIMIE

Lieu : Delft (Hollande). Date : immédiat. Durée : 1 an mini. Ind. : 3 000 florins (environ 9 000 F net/mois). Profil : bac + 8/7, doctorat en chimie organique, spectrométrie de masse en géochimie. Mission : travaux de recherche dans le cadre d'un programme franco-hollandais. 21556.

SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 3 000 F pour 3 mois. Profil : bac + 3, secrétariat, bases en informatique sur Macintosh. Mission : effectuer des tâches de secrétariat, traitement de texte sur Macintosh. 24083.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F mini. Profil : bac + 2, secrétariat. Mission : au sein du département ressources humaines, tâches administratives liées au recrutement. 24963.



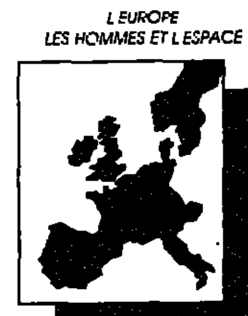
Le Monde de la Gestion et des Finances

Gestion et des Finances

chef de la division des finances

H/F

L'EUROPE LES HOMMES ET L'ESPACE



L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE (ESA) RECHERCHE UN CHEF DE LA DIVISION DES FINANCES POUR SON CENTRE EUROPÉEN D'OPÉRATIONS (ESOC) INSTALLÉ À DARMSTADT (ALLEMAGNE).

Le candidat retenu sera chargé de coordonner l'ensemble des questions financières et budgétaires de l'ESOC conformément au règlement financier de l'Agence. Il sera notamment chargé de la préparation et de l'exécution du budget annuel, du paiement des factures, créances, etc., et de la comptabilisation de toutes les opérations financières ainsi que du contrôle des coûts et du contrôle de l'inventaire.

Les candidats doivent avoir une solide expérience, acquise de préférence dans un cadre international, de la gestion financière d'un établissement scientifique ou technique. Un diplôme universitaire d'économie et (ou) d'administration des affaires ainsi que la connaissance des applications de l'informatique aux questions financières sont également exigés.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais ou du français ainsi qu'une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues.

Les conditions d'emploi sont celles des organisations internationales et comprennent indemnité d'expatriation, prestations familiales, régime de sécurité sociale et de pension. Les frais d'installation seront remboursés.

Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français au Chef du Personnel de l'ESOC, Robert-Bosch-Strasse 5 - 6100 DARMSTADT (Allemagne) en mentionnant la référence de l'annonce.



AGENCE MAILLE



Groupe bancaire d'importance nationale, nous recherchons pour notre société de gestion spécialisée dans les produits d'épargne immobiliers un

RESPONSABLE DE LA GESTION IMMOBILIERE



Le CIC Paris, 1ère Banque du Groupe CIC recherche pour sa **salle des marchés** deux professionnels *confirmés.*

Commercial Gestion du Risque de Taux

Chargé du développement de notre clientèle, entreprises et institutionnels, vous commercialiserez auprès de celle-ci, l'ensemble des instruments hors bilan (swaps et produits *optionnels) et saurez apporter un conseil à forte technicité.*

Trader Obligataire

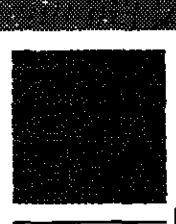
Nous vous confierons la mise en place et le développement de notre activité de tenue de marché des valeurs du secteur public.
Rigueur, autonomie et sens des responsabilités : autant de qualités indispensables à vos missions quotidiennes.

Diplômés de l'enseignement supérieur, vous possédez 2 à 3 ans d'expérience en salle des marchés et l'envie de valoriser vos compétences. Notre structure a taille humaine associée à la *puissance et les moyens d'un grand* groupe *vous permettront une évolution rapide vers* des responsabilités accrues.

Adressez votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Thierry de Lassus - CIC Paris - D.R.H. - *Division de l'emploi et de la gestion des carrières - 66, rue de la* Victoire 75009 Paris.



Carré Turenne



N°1 de l'affacturage en France. Factofrance Heller offre toute une gamme d'outils de gestion aux entreprises : recouvrement, gestion de comptes-clients, financement, garantie contre les impayés.



Factofrance Heller

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une première expérience professionnelle, et avez démontré dans les postes **opérationnels**, en banque, de réelles capacités d'initiatives, et un sens commercial développé.

Voulez-vous nous rejoindre et accompagner notre développement *en tant que*

CHARGÉ DE CLIENTELE

Vous aurez pour mission, en pleine autonomie, à l'intérieur de très larges délégations :

- d'apprécier le risque des opérations avec les entreprises,
- de les prendre en charge,
- d'entretenir le fonds de clientèle existant par des visites suivies et fréquentes sur le terrain.

Outre une rémunération motivante, notre société est capable d'offrir aux candidats à potentiel des opportunités de carrière intéressantes tant dans sa propre structure que dans ses filiales.

Le lieu de travail est PARIS.

Nous avons confié le premier contact à notre Conseil COR'EX 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS. Vous voudrez bien lui adresser votre dossier (lettre manus., CV, photo et prét.) s/réf. FF/LMO. Il vous garantit toute discrétion.

LE FACTOR DES ENTREPRISES QUI VONT DE L'AVANT

Etablissement financier anglo-saxon développant son activité sur le marché des Taux recherche un

CONTROLEUR FINANCIER TAUX

Rattaché à la Direction Financière vous serez étroitement associé à l'activité de la salle de marché de Taux. Responsable de la détermination et de l'analyse des résultats de l'activité, vous concevrez et exploiterez *les outils nécessaires* à la *production des reportings* et au contrôle interne des opérations.

Titulaire d'une maîtrise de gestion ou diplômé d'une école de commerce option finances-comptabilité, vous avez une expérience d'environ 2 ans des opérations de marché dans les secteurs du *middle/back-office* ou audit interne.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus., CV) *sous la réf. 661, à* **MEDIAPA** *- 50/54, rue de Silly* 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.



HEC MANAGEMENT
PROGRAMMES POUR DIRIGEANTS

Un(e) chargé(e) de Mission

Dans le cadre du département Ingénierie de Formation en liaison étroite avec les professeurs du Groupe.

Il ou elle développera auprès de grandes entreprises des actions de formation intra "sur mesure" : recueil et analyse des besoins, élaboration des projets, négociation et mise en oeuvre des séminaires, suivi commercial, pédagogique et financier des contrats.

La notoriété de l'institution qu'il ou elle représentera, le niveau de ses interlocuteurs impliquent impérativement une formation supérieure (3ème cycle ou école de gestion) et une excellente culture d'entreprise.

Une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la formation continue, de préférence en tant que responsable de la formation dans une entreprise, est exigée.



Adresser dossier complet + photo et prétentions sous réf. 193/1 à :

NICOLE MAURY DOMINIQUE SPERTE CONSEIL
1 place Wilson
31000 TOULOUSE.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.



Entreprise internationale, cotée en Bourse aux Etats-Unis, nous sommes un des leaders mondiaux dans le domaine des *biotechnologies (techniques de séparation, bioprocessing).* Pour notre division européenne basée en région parisienne, nous recherchons notre

CONTROLLER

280/300 KF

Après une première expérience de 3 à 5 ans, idéalement en **audit interne d'un groupe industriel international** ou dans un poste *similaire*, vous êtes motivé par un poste très **opérationnel**, incluant le management d'une dizaine de personnes.

Rapportant au Directeur Général Europe, vous aurez notamment pour mission :

- la mise en place de systèmes de gestion de plusieurs filiales européennes
- la supervision des affaires comptables et fiscales
- la coordination du M.I.S.
- la gestion du besoin en fonds de roulement et des investissements.
- les relations bancaires
- le reporting
- la logistique

Agé(e) de 26 à 32 ans, de formation supérieure (ESC-DECS), vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'allemand, ainsi qu'une bonne connaissance de l'U.S. GAAP.

Le poste est situé à VILLENEUVE LA GARENNE (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à SEPRACOR/IBF 35, avenue Jean Jaurès - 92395 VILLENEUVE LA GARENNE Cedex sous la référence JC/MK.

amp

Le Monde de la Gestion et des Finances

CHARGÉ D'ÉTUDES
FRAIS DE PERSONNEL

La Direction des Relations Humaines de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche son chargé d'études frais de personnel.

Au sein d'une équipe de 16 personnes dont le rôle est de définir la politique salariale de l'entreprise, vous prendrez en charge les prévisions et le suivi des frais de personnel.

Vos compétences vous permettront aussi d'améliorer les outils d'aide à la décision utilisés actuellement.

Diplômé de l'enseignement supérieur BAC + 4/5, vous justifiez d'une première expérience et de solides connaissances en statistiques. Une formation en comptabilité serait appréciée.

La taille de notre groupe vous permettra d'envisager des perspectives d'évolution au sein des différentes Directions.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous réf. CFP à Anne MONFORT - Société Générale - Service du Recrutement 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Optimiser la gestion de plus de 200 MF d'investissements annuels...

Responsable gestion des immobilisations

GERVAIS DANONE

7 usines, 3 000 personnes en France, premier producteur mondial de produits laitiers ultra-frais. Qualité, fiabilité et rapidité : trois règles d'or pour satisfaire chaque jour un million de consommateurs.

Au sein de la Direction des comptabilités (60 personnes) et rattaché au chef du service comptabilité générale, vous prendrez l'entière responsabilité de la gestion des immobilisations et des comptes fournisseurs.

A la tête d'une petite équipe, votre mission consistera à fiabiliser le fichier (+ de 40 000 biens) en assurant une mise à jour permanente des informations, notamment par l'inventaire physique des différents sites. Vous effectuerez, dans le cadre des plans et des budgets, des simulations d'amortissements précises. Enfin, vous aurez la charge des déclarations relatives aux impôts locaux (70 MF) et suivrez les plus ou moins values de cessions d'actifs.

Cette opportunité vous concerne si vous avez une formation supérieure comptable (MSTCF-DECF), une première expérience de deux à trois ans acquise en cabinet ou en entreprise et une bonne pratique informatique (connaissance du logiciel SIGA IMMO souhaitée). De larges perspectives d'évolution dans la fonction finance existent au sein du groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. FBS/1M, à notre conseil *INFRAPLAN*, 83 boulevard Raspail, 75006 Paris.

GROUPE BSN
PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIÈME EUROPÉEN

Le Monde des Juristes

FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Leader incontesté sur le marché français, nous sommes l'un des cinq premiers groupes mondiaux de télécommunications.

Nous renforçons l'équipe juridique de l'une de nos Directions :

JURISTE GENERALISTE

A 32 ans, diplômé d'un 3e cycle en droit privé, vous avez une bonne pratique de l'anglais et justifiez d'une expérience de généraliste acquise pendant cinq ans en milieu industriel.

Vous interviendrez de manière autonome dans la défense des intérêts économiques de la Direction concernée (élaboration des contrats, traitement des contentieux, aussi bien en France qu'à l'étranger...).

Vos compétences techniques, vos qualités de communication, votre charisme vous ouvriront une évolution de carrière intéressante au sein d'un groupe de tout premier plan.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser, sous réf. JG/M, lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle à :



SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

Grand groupe industriel ayant des réseaux de concessionnaires exclusifs recherche un

Juriste

Paris

Au sein de la Direction des affaires juridiques, vous interviendrez principalement sur les dossiers concernant les réseaux de distribution (nominations, contentieux, résiliations, conseils, etc...) et vous serez en relation avec les avocats du groupe.

A 28/30 ans, diplômé d'un DEA, DESS, DJCE ..., vous justifiez impérativement de 3/4 ans d'expérience du droit des affaires comportant une pratique significative du droit de la concession automobile et du droit de la concurrence en général.

Dynamique, aimant les contacts, vous souhaitez vous investir dans un groupe offrant de réelles perspectives de carrière.

L'anglais sera un atout supplémentaire.

Contactez **Antoine Goldschmidt** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + tél + lettre manuscrite + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris sous réf. AG7874MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises ont reçu vos candidatures.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

adis par n tourna daptation *Phare du* es Verne, effraction iète. tait ici, en clysme de odés par la eurs locaux antastiques , *« l'aigle »*, *ame morte »* inspiration pierres de la Barcelone, *le morpholo- dur qui est*, Dali, *celle du ien »*. Il n'en une preuve. onserver telle

re ce double voit d'ailleurs euvres de Dali *du meuble-ali-* fait de Cada- montagne magi- ces quelques tout à la fois si ges, si proches et réalité, rassem- ous les possibles

es cartes qui pré- comme relié par continent : mal- es, c'est bien une ginaire.

re envoyé spécial Patrice Bollon

us offrir n plus.



0.19.92 - Minitel : 3615 Espagne.

Diriger un bureau départemental d'un grand quotidien régional

Journaliste, vous avez une experience reconnue dans un quotidien, un hebdomadaire, un magazine specialise.

Vous savez ce qui interesse le lecteur, ce qui fait la difference face a la concurrence.

Vous avez l'expérience et le goût de l'animation d'une equipe, de la gestion d'un budget. Vous connaissez l'importance de la publicite dans l'exploitation d'un journal.

Vous avez le désir de vous exprimer dans le management d'une equipe de 30 à 40 personnes, dont 15 a 20 journalistes, avec la responsabilité d'une edition départementale importante.

Vous savez vous engager.

Vous avez une bonne formation superieure.

Le poste est situe dans une agglomération de 80 000 habitants, au sud de la Loire.

Alors, envoyer votre dossier (lettre manuscrite, curriculum vitae détaille avec photo et prétentions) sous reference 2103 LM a :
HAVAS CARRIERES - B.P 417
92103 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

Elle recherche pour son

Centre d'Observation Economique

UN STATISTICIEN ECONOMISTE

Intégré à la Division Statistique, il aura en charge la conception, le suivi et le développement d'indicateurs permettant d'apprécier l'évolution conjoncturelle de l'économie française et internationale.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) de formation type ENSAE ou 3e cycle universitaire, maîtrisant l'informatique et justifiant d'une première expérience.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous référence 9204/LM à C.C.I.P. – D.R.H. – 8, rue Châteaubriand – 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

HYPERBOLE

L'apparition de nouvelles technologies a profondément modifié les métiers de l'électricité. Bénéficiant de l'appui du Groupe Spie-Batignolles, SPIE TRINDEL a su prendre en marché le train du progrès et faire évoluer sa structure vers une plus grande décentralisation (135 implantations, 65 sites). Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons notre

DIRECTEUR REGIONAL

Véritable patron d'agence, vous souhaitez mettre à profit vos qualités de leader en assurant la Direction opérationnelle de l'une de nos régions, basée en province (CA : 200 MF - 300 personnes). Manager et homme de communication, vous prendrez en charge l'ensemble de notre activité électricité industrielle et réseaux et participerez à l'essor de notre structure.

A 35-45 ans, de formation ingénieur (INSA, ECAM...), vous justifiez, outre d'une expérience probante en électricité industrielle, d'indéniables capacités dans la gestion humaine et financière d'un centre de profit.

Votre aptitude à prendre des décisions rapides et efficaces, votre capacité à animer et motiver l'ensemble des ressources humaines et à gérer les situations les plus délicates, votre implication dans la vie de l'entreprise, votre sens de l'initiative et votre charisme vous permettront de mener un challenge à la hauteur de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence DR à Nicole FABIANI - SPIE-TRINDEL Parc Saint-Christophe - Pôle Edison 95861 Cergy Pontoise Cedex.

L'ELECTRICITE EN TETE





Spie-Trindel

Groupe Spie Batignolles

Organisation et Publicité

Nous sommes un organisme professionnel charge de la perception et de la repartition des DROITS D'AUTEUR et nous recherchons un

ASSISTANT

Bac + 4 ou 5, DEA en Droit, Economie ou équivalent, ayant de préférence une première expérience

pour l'un de nos Directeurs Régionaux, en province.

Apres une periode de formation d'environ un an, votre rôle consistera à apporter au Directeur Regional un soutien polyvalent dans le cadre de ses interventions, et notamment le **CONTENTIEUX** et les **RELATIONS EXTERIEURES.**

Votre compétence et vos capacités intellectuelles seront sollicitees dans de nombreux domaines : preparation des dossiers techniques, etudes de dossiers de perception, contentieux... mais aussi les relations avec les diffuseurs et les societaires, l'action culturelle, l'animation de reunions diverses, etc.

Votre **esprit d'analyse et de synthèse**, votre **discernement** et votre **sens relationnel** seront des elements déterminants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous ref. 911 à notre conseil qui reprendra rapidement contact avec vous.



Elisabeth et Didier FRENCH
17 rue Mirabeau, 75016 PARIS

sacem

La musique, toutes les musiques

Dans le cadre du développement de sa politique sociale,

MOSELLE

le Département de la Moselle

recrute, selon conditions statutaires,

ASSISTANTS SOCIAUX (F/H)

&

ASSISTANTS SOCIAUX CHEFS (F/H)

pour sa Direction des Actions Sociales.

Les assistants sociaux chefs pourront être amenés à assumer des emplois de chef de service, voire de conseiller technique ou de chargé de mission d'action sociale.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V. détaillé et dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser au Département de la Moselle, Service du Personnel, B.P. 1096, 57036 METZ CEDEX 1.

Pour tout renseignement sur les postes, s'adresser à la Direction des Actions Sociales (Tél. 87.56.30.30. - M. SCHERER).

Deb's

L'Organisme coordinateur et représentatif d'une importante profession juridique recherche le

Responsable du service

Information/communication

pour travailler avec le Secrétaire Général et le Président à concevoir et réaliser l'ensemble des actions qui concourent à positionner et valoriser la profession : grand public, presse, collectivités, professions connexes, pouvoirs publics...

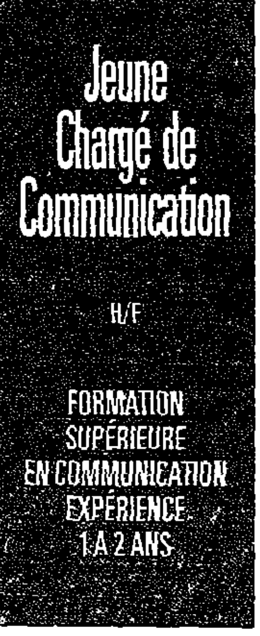
Nous recherchons
un universitaire ou dipl. Gde Ecole avec formation juridique initiale ou complémentaire et cinq ans d'expérience en communication dans un contexte juridico/économique.

Merci de faire part de votre intérêt à Solange MONTEIL - PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail 75002 PARIS.



plein emploi
conseils en ressources humaines
vos projets nous intéressent

...IÉTÉ D'ASSURANCE VIE DU GROUPE GMF



Fort d'une première expérience de la communication en entreprise, vous secondez notre responsable de la communication dans la mise en œuvre de plans de communication interne sur des projets d'entreprise importants.

Vous êtes créatif, autonome, organisé et vos qualites rédactionnelles sont reconnues.

Vous êtes intéressé par un contrat à durée déterminée de 6 mois environ.

Alors n'hésitez plus et envoyez rapidement votre lettre de motivations, vos CV, photo et pretentions à GMF VIE, Service des Ressources Humaines, 27 rue Jean-Goujon 75008 Paris

GROUPE GMF
GMF VIE

PARIS 17e

AGENCE MAILLE



EUROTUNNEL est la société d'exploitation de la première liaison fixe transmanche entre la Grande Bretagne et la France, dont la mise en service est prévue en 1993. Ce réseau de transport sera au service du public et des entreprises 24 h sur 24 avec la sécurité et l'efficacité maximum grâce aux technologies de pointe mises en oeuvre. C'est une occasion unique pour vous de participer à l'un des plus ambitieux défis du XXème siecle.

CHARGE D'ETUDES SENIOR EN TRANSPORT

La Direction de l'organisation et du planning recherche un **chargé d'études senior en transport** pour développer les procédures de prévision de trafic, les utiliser et analyser les résultats pour son département, le commercial et l'exploitation.

Elle souhaite intégrer un ingénieur ou un économiste justifiant de 5 à 10 ans d'expérience en ingénierie de trafic ou en planification des transports, de préférence par rail ou par route, en trafic international ou inter-urbain.

Il devra maîtriser le français et l'anglais, à l'écrit comme à l'oral. Il sera familier des techniques récentes de modélisation, d'analyse de marché, de données concernant la prévision et l'évaluation économique.

Le poste sera temporairement basé à Londres puis à Calais à partir de Janvier 1993.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet photo et rémunération actuelle sous la réf. M 26/3836 X à :

EGOR REGION NORD
96, rue Solférino - 59800 LILLE

CHARGÉ(E) DE RECHERCHE

Aménagement du territoire : pour Institution financière de tout premier plan

Responsabilités

- Participation à la réflexion stratégique de l'Institution dans le domaine de l'aménagement du territoire ;
- suivi des contacts avec bureaux d'études, universités et ministères...

Profil

- Cadre de haut niveau ;
- formation Sciences-Po (ou similaire) avec spécialisation aménagement du territoire et/ou économie, aménagement rural, environnement ;
- expérience : 3 à 5 ans minimum ;
- esprit curieux et dynamique ;
- facilités rédactionnelles.

Statut

- Cadre (ou consultant) ;
- contrat à durée déterminée avec possibilité d'extension.

Envoyer CV à l'attention de :
M. CHRÉTIEN
Fax : 40-57-75-75
ou écrire à :
GROUPE HUIT
5, rue Mazarine, 75006 Paris.



BETURE SETAME

BETURE-SETAME, société d'études d'aménagement d'urbanisme et d'environnement, filiale du groupe Caisse des Dépots, recherche dans le cadre de son développement en France et à l'étranger

3 Urbanistes

■ INGENIEUR URBANISTE DEPLACEMENTS URBAINS REF 01

■ ECONOMISTE URBANISTE PROGRAMMMATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL REF 02

■ ARCHITECTE URBANISTE POLITIQUE DES VILLES ET DES QUARTIERS (DSU) REF 03

Si vous avez au moins 5 ans d'expérience et si vous êtes fortement motivés, nous vous proposons de devenir chef de projet au sein de l'équipe de notre département développement urbain basée à Maisons - Alfort.

Merci d'adresser votre candidature complète (CV et lettre manuscrite) sous référence choisie à BETURE-SETAME - Monsieur LORDEREAU - 2, rue Stephenson 78181 Saint-Quentin en Yvelines Cedex.

CONTESSE



Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte – et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

Elle recherche pour son

Centre de Perfectionnement de Dirigeants

UN RESPONSABLE DE FORMATION

Vous assurerez le montage et le suivi de séminaires intra et inter-entreprises pour Cadres Dirigeants et aurez un rôle de conseil et d'appui auprès des entreprises et des participants.

Agé de 37 ans environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et avez un goût prononcé pour la formation, notamment dans les domaines de la stratégie d'entreprise.

Votre expérience en entreprise a confirmé votre sens de la négociation à haut niveau ainsi que votre capacité à concrétiser des affaires et à les mener à leur terme.

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous référence 9205/LM à C.C.I.P. – D.R.H. – 8, rue Châteaubriand – 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

HYPERBOLE

Dialogue social ou relations sociales ?

Il ne s'agit pas seulement d'animer les institutions ! Il faut participer par tous les moyens à la modification fondamentale des modes de relations internes initiés par la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines à laquelle vous êtes rattaché.

Proposer les mesures, mettre en place les outils, répondre aux attentes du personnel, coordonner les projets, assister les Ressources Humaines d'établissements (15) dans leur gestion, innover en matière de concertation et de négociation à tous niveaux...

Notre groupe de service (6 milliards - 25 000 personnes), situé à 3 heures de Paris, est aujourd'hui en phase de mise en place d'un très ambitieux projet d'entreprise réaliste dans lequel la Direction des Ressources Humaines est particulièrement motrice au plan humain et social.

Diplômé de l'enseignement supérieur, professionnel ou praticien des Ressources Humaines, vous justifiez, à 35 ans environ, d'une expérience riche et ouverte d'homme de proposition et de réalisation effective. Vous avez lancé des projets, mis en place des outils adaptés et innovants (communication, relations sociales, qualité...), initié des modes de dialogue spécifiques. Vous souhaitez aujourd'hui, au sein d'une équipe en constitution, participer à ce changement important de la culture de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C 276 A, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



CONSEIL
Ressources humaines

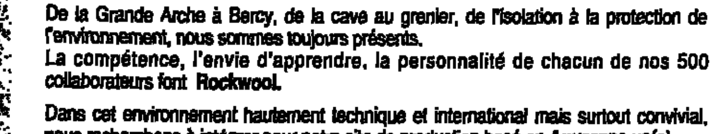
PARIS
LONDRES
BARCELONE
DÜSSELDORF

ROCKWOOL LA LAINE DE ROCHE

De la Grande Arche à Bercy, de la cave au grenier, de l'isolation à la protection de l'environnement, nous sommes toujours présents.

La compétence, l'envie d'apprendre, la personnalité de chacun de nos 500 collaborateurs font Rockwool.

Dans cet environnement hautement technique et international mais surtout convivial, nous recherchons à intégrer pour notre site de production basé en Auvergne un(e)



CHEF DU PERSONNEL

Vous avez entre 30/35 ans, vous êtes de formation supérieure universitaire ou grande école de gestion et vous possédez une expérience minimum de 5 ans de la fonction en milieu industriel.

Rattaché au Directeur de l'usine et en relation fonctionnelle avec le Directeur du Personnel du Groupe, vous animerez une équipe de 5 personnes et prendrez en charge l'intégralité de la fonction, à savoir :

. préparer et tenir les réunions avec les représentants du personnel,
. Gérer les recrutements et les contrats de travail du personnel opérationnel,
. veiller à l'application des textes,
. assurer les relations avec les organismes extérieurs,
. participer à la définition de la mise en oeuvre des politiques de formation et d'hygiène-sécurité.

Particulièrement sensible aux problèmes de communication et d'organisation sur un site de production, vous serez une force de proposition innovante auprès de vos collègues et de votre hierarchie.

Votre implication personnelle, vos qualités humaines et votre esprit d'organisation ont développé chez vous un grand sens des responsabilités et du travail en équipe.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV + lettre de motivation + photo) en précisant obligatoirement la réf. CP.M à Laurent Huet, qui le traitera en toute confidentialité.

ROCKWOOL - Service du Recrutement
111, rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS

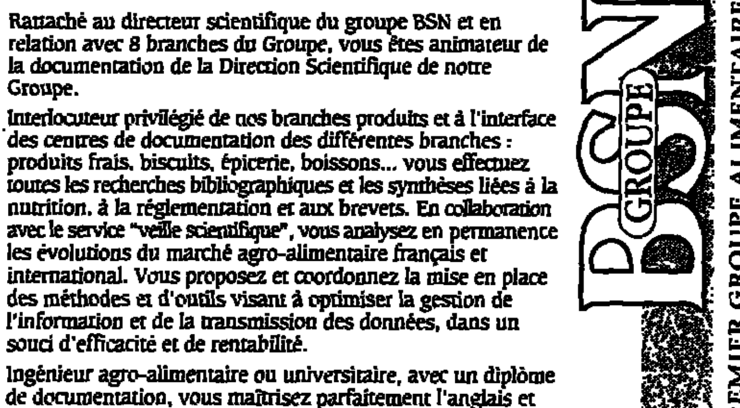
L.B.W.

"Les Spécialistes de la Laine de Roche"

Responsable du Service Documentation



Danone, Panzani, Lu, Kronenbourg, Evian... BSN est le 3e groupe alimentaire européen : 66 Mds de F de CA, 51 000 personnes, plus de 100 filiales implantés dans 37 pays.



Rattaché au directeur scientifique du groupe BSN et en relation avec 8 branches du Groupe, vous êtes animateur de la documentation de la Direction Scientifique de notre Groupe.

Interlocuteur privilégié de nos branches produits et à l'interface des centres de documentation des différentes branches : produits frais, biscuits, épicerie, boissons... vous effectuez toutes les recherches bibliographiques et les synthèses liées à la nutrition, à la réglementation et aux brevets. En collaboration avec le service "veille scientifique", vous analysez en permanence les évolutions du marché agro-alimentaire français et international. Vous proposez et coordonnez la mise en place des méthodes et d'outils visant à optimiser la gestion de l'information et de la transmission des données, dans un souci d'efficacité et de rentabilité.

Ingénieur agro-alimentaire ou universitaire, avec un diplôme de documentation, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et éventuellement d'autres langues étrangères. Vous avez de préférence acquis une première expérience dans un service de documentation. Créativité, ouverture d'esprit, capacité à la synthèse et aisance relationnelle sont des atouts qui préparent indéniablement votre réussite dans cette mission et votre évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. SI60, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN
PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

Semvat

Un réseau d'autobus performant, un métro de haute technologie, un challenge à relever...

une entreprise qui bouge

RESPONSABLE UNITE OPERATIONNELLE — RESPONSABLE ORGANISATION — TECHNICIENS METHODE

La Société des Transports Publics Toulousains renforce son équipe d'encadrement. Nous recherchons :

RESPONSABLE UNITE OPERATIONNELLE (Réf. ROP)

RESPONSABLE ORGANISATION (Réf. RO)

TECHNICIENS METHODE (Réf. TM)

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur.
Vous avez l'expérience du management.
Vous avez conduit des projets techniques ou d'organisation. Votre expérience des transports urbains est un atout supplémentaire.
Rejoignez notre équipe.

Contactez-nous rapidement en adressant lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel ou prétentions, sous références indiquées, à notre Conseil Claude Millet, 63, rue de Rivoli, 75001 Paris.

Axone
Conseil en Ressources Humaines

MEDIA-SYSTEM

Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Pau

recrute

Professeur Permanent de Gestion de Ressources Humaines
4 jours/semaine

Professeur Permanent de Sciences de Gestion
Contrôle de Gestion et/ou Finance (4 jours/semaine)

Professeur Permanent de Marketing
4 jours/semaine

Professeur d'Affaires Internationales
4 jours/semaine

Ce dernier poste comporte à la fois la prise en charge partielle d'un enseignement des contenus de la discipline, et la responsabilité de la diffusion de la dimension internationale à travers l'ensemble des disciplines enseignées à l'Ecole.

Profil commun à ces 4 postes :
Diplômé de l'enseignement supérieur niveau doctoral ou doctorat en cours. Une expérience de l'entreprise, même courte, et la maîtrise d'une langue étrangère (Anglais, Allemand ou Espagnol) seront appréciées.

Prise de fonction : 1er Septembre 1992

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo récente à J.P. LAGET - Directeur du GROUPE ESC PAU, - Campus Universitaire - 3, rue Saint John Perse - 64000 PAU

bleu



Le Monde de la
Fonction Commerciale

PARTICIPEZ À L'AVENIR DU Monde

VOUS ÊTES DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. VOUS AVEZ UNE EXCELLENTE CULTURE GÉNÉRALE. VOUS VOUS INTERESSEZ À LA VIE DES RÉGIONS FRANÇAISES.
TONIQUE, MOBILE, VOTRE PERSONNALITÉ CHALEUREUSE ET VOTRE AISANCE DANS LES CONTACTS DE HAUT NIVEAU VOUS PERMETTRONT DE RÉUSSIR DANS LE POSTE DE

RESPONSABLE DE LA PROMOTION ET DE LA COMMERCIALISATION DU TITRE AUPRÈS DES INSTITUTIONS RÉGIONALES

TRÈS INTÉGRÉ DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL, VOUS RENCONTREREZ LES RESPONSABLES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AFIN DE DÉVELOPPER LEUR PRÉSENCE PUBLICITAIRE AU SEIN DU TITRE.

POUR CE POSTE PASSIONNANT ET STRATÉGIQUE, ADRESSEZ-NOUS VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE, SOUS RÉF. LMR. AU MONDE PUBLICITE, 15-17 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA 75015 PARIS.

Un nouvel élan pour votre carrière



CAISSE D'EPARGNE

La Caisse d'Epargne de Haute-Normandie s'est toujours donnée les moyens d'être en avance sur son temps. Elle confirme sa dynamique de succés et recherche :

CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISE JUNIOR
(Rouen, Yvetot)

A 27/30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 2 mini) vous avez une première expérience réussie du marché des entreprises (2 ans). Vous aurez pour mission générale de procéder : à l'approche, la relance, le suivi, le développement d'un portefeuille de clients. Vous avez l'habitude de la commercialisation auprès de la clientèle du marché des professionnels et des petites et moyennes entreprises.

CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISE SENIOR
(Rouen, le Havre et Dieppe)

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 4) ou de formation I.T.B., vous maîtrisez parfaitement le marché des entreprises (5 ans). Vous avez l'habitude de la négociation et savez analyser la situation des entreprises.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 4 J 06 à notre Conseil P. DECARY, CAPFOR NORMANDIE 22, bd de la Marne 76000 ROUEN.

PLURIAL

Nous sommes une société de biens d'équipement (600 millions F. CA), leader sur son marché en Europe, numéro 2 mondial, filiale d'un groupe multinational (6 milliards F. CA dont 2 milliards en France),

et nous recherchons un :

INGENIEUR DES VENTES
SECTEUR MARINE

DE FORMATION INGÉNIEUR MÉCANICIEN OU ÉQUIVALENT

Vous avez une expérience d'environ 10 ans de la vente de biens d'équipements auprès d'armateurs, chantiers navals...

Nous vous proposons de prendre en charge notre département marine.

- Déplacements fréquents Europe, Asie du Sud Est.
- Anglais courant et ou Allemand.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à : AMRI "Les Mercuriales" 40 rue Jean Jaurès 93176 BAGNOLET CEDEX FRANCE



KSB

Le Monde de
l'Informatique

CAPITALE DU TARN
Patrie de TOULOUSE-LAUTREC
La ville d' ALBI
1 200 agents, un budget de 400 MF

RECHERCHE

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE INFORMATIQUE

– De formation type MIAGE ayant une première expérience de chef de projet, ce cadre sera chargé dans les plus brefs délais, du management d'une équipe de 10 personnes, de la conduite du service dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle plate-forme informatique : *Vax 4000-300 Digital* et *progiciels de gestion* (paie-finances-stocks).

– Une connaissance des collectivités locales, de l'environnement Digital (RDR) seront des atouts supplémentaires.

– *Rémunération à hauteur de 180 à 200 KF.*

Adressez CV détaillé avec photo et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire, DRH, BP 147, 81000 ALBI.

Informaticien-Statisticien

Important Bureau d'Etudes en AMENAGEMENT DU TERRITOIRE recherche pour son observatoire Santé et Problèmes Sociaux Urbains

De formation supérieure (ENSAE, MASS, DESS statistiques) et bonnes connaissances en gestion de système informatique.

Sous l'autorité du Directeur, il sera chargé au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes de :
- La gestion de l'équipement informatique et suivi du contrat de maintenance : mini sous Unix, 3 stations next, 4 micros sous DOS en réseau Ethernet.
- *L'élaboration des programmes informatiques spécifiques aux études.*
- *L'analyse et exploitation statistique* des enquêtes (conception, calculs statistiques, analyses et rapports sur les résultats).

Poste impliquant le sens du concret et des contacts. Une première expérience d'environ 5 ans est nécessaire.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 36155 à OPéA - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIQUE

2 ingénieurs informaticiens

Participez au développement du Service Informatique (38 personnes) d'un Etablissement Financier regroupant 700 collaborateurs.
Sous la responsabilité d'un Chef de Projet, dans le cadre de créations de postes, vous aurez pour missions :
Pour le premier poste (réf. 1089/LM) : • de répondre aux besoins des utilisateurs dans une salle des marchés (applications **MICRO** sur Excel, Windows, C, SQL).
Ce poste requiert une forte aptitude à apprendre et une bonne connaissance de la micro.
Pour le deuxième poste (réf. 1090/LM) : • de suivre des applications Back office marchés financiers • d'assurer l'interface avec les fournisseurs de progiciels et les utilisateurs • de développer les applications complémentaires sur **VAX/VMS**.
Débutant ou 1re expérience, de formation supérieure en Informatique (école d'ingénieurs, de commerce ou Miage), vous êtes capable de travailler en anglais et vous possédez un fort relationnel.
Vous souhaitez vous investir personnellement dans le milieu financier.
Ces postes évolutifs sont basés à Paris Centre (RER Auber).

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un departement de Bernard Krief Consulting Group

هكذا من الأصل


ESPAÑA
Una pasion para la vida.

Secteurs de Pointe



Ungermann-Bass (France) S.A.

UNGERMANN BASS, société basée à Santa Clara en Californie (1500 personnes dans le monde, CA de 1.5 milliard de francs) s'est imposé en 10 ans comme l'un des constructeurs mondiaux, leader dans le domaine des réseaux hétérogènes, marché fortement porteur.

Notre société conçoit et offre des solutions complètes en câblage d'immeubles (immotique) et interconnexions de réseaux en environnement hétérogène. Nous traitons avec les plus grandes sociétés internationales

Nous recherchons un manager européen qui sera rattaché à notre filiale Europe du Sud (45 personnes, 110MF) basée à St Quentin en Yvelines

EUROPEAN CONSULTING MANAGER

DIRECTEUR DE NOTRE ACTIVITE DE CONSEIL EN RESEAUX 500/600 KF +

Ce responsable d'activité et de centre de profit de haut niveau technique jouera un rôle capital et stratégique dans notre développement.

Nos exigences sont donc à la hauteur des fortes responsabilités qui lui incomberont, à savoir :
- créer et developper un département conseil de haut niveau auprès des grands Comptes à l'échelon europeen en s'appuyant sur nos filiales en Europe (France, Angleterre, Allemagne, Espagne, Scandinavie et Benelux)
- encadrer et développer l'équipe actuelle de 2 consultants
- développer sur 5 ans cette activité en terme de CA et de marge par croissance interne ou externe.

Nos exigences sont précises et formelles : nous voulons un candidat de TOP niveau pour cette mission clé.

1 - Vous avez une réelle expertise dans le cablage informatique, l'immotique et les réseaux.
2 - Vous êtes obligatoirement Ingénieur diplome des grandes écoles groupe A ou B (X, Centrale, ENST, Supelec, INT...).
3 - Vous avez une experience du management de projets ou du conseil au niveau européen de préférence dans le domaine des reseaux (couches basses de préference).
4 - Vous êtes de nationalité française ou anglaise, mais dans tous les cas bilingue ou bien pratiquez les deux langues couramment.
5 - Vous avez une autorité naturelle et une bonne aisance relationnelle alliee à une forte aptitude à convaincre et à assurer un leadership.

Dans le cas où vous répondez précisément à ces exigences, ce challenge sera à la hauteur de vos ambitions.

Envoyer dossier complet et de qualité (CV, lettre manuscrite, photo et lettre de motivation précisant vos compétences par rapport à la fonction) à notre conseil Christian Cadet Conseil (3C) 6, Avenue Charles de Gaulle - 78150 LE CHESNAY.

L.B.W.

Christian Cadet Conseil
Departement Management Informatique



Aqualon

Filiale française du leader mondial en production de polymères hydrosolubles dérivés de la cellulose, nous recherchons deux ingénieurs pour notre usine d'Alizay (170 personnes), proche de ROUEN

ingénieur
assurance qualité

Attaché au Directeur de l'usine, vous assumez avec l'assistance d'une équipe de 6 techniciens :

* *le contrôle qualité, matières premières et produits finis, l'évolution des méthodes ;*

* l'assurance qualité, interface usine/extérieur en réponse aux demandes des ventes Europe et des réclamations clients, contribution à la certification ISO ;

* la coordination des programmes d'amélioration de la qualité.

Ingénieur chimiste, très motivé par une démarche qualité produits et systèmes, vous parlez anglais et avez si possible une expérience similaire de 3 à 5 ans. réf M 08

ingénieur
production

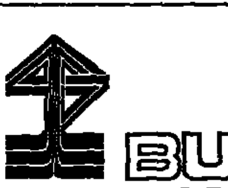
Attaché au Directeur de la Production,

* vous commencez par acquérir une connaissance approfondie de l'ensemble de l'usine en réalisant des missions ponctuelles : bilan énergétiques, bilan d'eau, études de coûts... et en proposant des améliorations ;

* puis devenez responsable d'une partie de nos fabrications, intervenant en process, ordonnancement, encadrement, organisation.

Ingénieur chimiste, vous avez 1 à 2 ans d'expérience en production, R et D ou ingénierie, qui a confirmé vos goûts pour assumer des responsabilités en production, et la pratique de l'anglais. réf. M09

Au sein d'une usine moderne, où voisinent des technologies diversifiées dans des enchaînements parfois complexes, en continu/séquentiel, où résolutions des problèmes par groupes de qualité et formation continue sont des réalités, vos responsabilités pourront évoluer rapidement. Adressez lettre, CV, photo sous référence choisie à A. d'Aboville, Résonance, 61 boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet.



BURGEAP

EAU - SOL - ENVIRONNEMENT

Recherche dans le cadre de son expansion, un :

Ingénieur Modélisateur

Vous prendrez en charge le développement de la cellule informatique.

Maîtrisant les techniques numériques de simulation, vous les utiliserez dans le domaine des écoulements en milieux souterrains.

Environ 28 ans, vous aurez une formation Supérieure Ingénieur ou Universitaire et si possible une première expérience dans la conduite d'études hydrogéologiques.

Le poste est basé à PARIS.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous la référence 953 à notre Cabinet Conseil :

Claudine GALLET RESSOURCES HUMAINES - 3 rue Corneille 75006 PARIS.

Membre de la CSNCR • OPQCM

Dans le cadre de ses activités de management de grands projets de systèmes de Télécommunications

Le  recrute

DES INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

1 à 5 ans d'expérience

Les candidats devront posséder de solides connaissances en transmission (de préférence dans plusieurs gammes de fréquences) leur permettant une expertise technique sur *les systèmes en projet et si possible une expérience confirmée de la conduite de projets industriels.*

Postes à pourvoir à :
PARIS (Issy-les-Moulineaux) et à Rennes

Envoyer CV et prétentions :

CESTA

**37, avenue du Général-de-Gaulle
35170 BRUZ
Tél. : 99-52-93-14**

SANDOZ HUNINGUE S.A.

Avenue de Bâle - 68330 HUNINGUE

recherche pour son centre de recherche

INGENIEUR CHIMISTE

possédant une thèse de doctorat
en chimie organique avec si possible
une expérience post doctorale
dans la formulation et la synthèse
des pigments/colorants organiques

• Allemand, anglais souhaitables.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel de SANDOZ HUNINGUE S.A.

CONTESSE

Au sein d'un Conseil Régional

Responsable de la politique recherche et technologie

Notre région, située dans la moitié ouest de la France, poursuit son développement avec une politique économique fondée sur la recherche et les transferts technologiques.
Collaborateur du Président du Conseil Régional, vous serez l'élément moteur de toutes les actions liées à cette stratégie :
• évaluation et expertise des dossiers techniques et économiques en cours • coordination des activités de recherche de la région • communication avec tous les organismes concernés (régionaux, nationaux et européens) • animation des relations avec les entreprises et les organismes de formation.
De formation Bac + 5, vous avez une experience dans ce domaine au sein d'organismes privés ou publics, une connaissance des environnements liés à la Recherche, et vous souhaitez vous investir pleinement dans une mission stratégique.

Ecrire sous réf. RD/LM (lettre, CV et prétentions actuelles), à *Bernard Krief Recrutement, Le Parc de Haute Technologie,* Bât. 6, 06250 Mougins.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

LE DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES TELECOMMUNICATIONS
recrute un :

Chargé des relations internationales

pour développer les échanges universitaires,
pour ouvrir les grandes écoles des Télécoms
(Télécom Paris, Télécom Bretagne, INT)
aux étudiants européens,
pour accompagner les accords internationaux
de recherche et de coopération industrielle.

Profil :

INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE DE HAUT NIVEAU
ayant quelques années d'expérience internationale

Merci d'adresser votre demande manuscrite avec un C.V. à :
Monsieur le Secrétaire Général DEST
46, rue Barrault - 75634 PARIS CEDEX 13

MILLESIMES

EMPLOI

Le mardi, c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde
INITIATIVES

Secteurs de Pointe

Quand hautes technologies et talent commercial se conjuguent, c'est votre carrière qui progresse.



THERMODYN (CA : + DE 500 MF, 550 PERSONNES), DIVISION DU GROUPE FRAMATOME, CONÇOIT ET FABRIQUE DES COMPRESSEURS ET DES TURBINES À VAPEUR POUR LES INDUSTRIELS DU GAZ ET DU PÉTROLE, AINSI QUE POUR LA MARINE NATIONALE.

Jeune ingénieur technico-commercial

Dans un premier temps, vous allez acquérir une connaissance des produits Thermodyn (compresseurs et turbines). Puis à l'issue de cette formation d'une année sur le site du Creusot (71), vous intégrerez la Direction commerciale Thermodyn située à Paris-La Défense. Vous aurez alors pour mission l'analyse et la préparation d'offres concernant des projets d'ingénierie Pétrole-Gaz-Chimie. Votre rôle auprès des Ingénieurs commerciaux vous permettra d'évoluer progressivement vers une fonction commerciale.

Ingénieur généraliste à dominante mécanique, vous pratiquez couramment l'anglais et souhaitez développer et démontrer vos capacités commerciales. Une première expérience dans un bureau d'études est souhaitable mais non indispensable.

Déplacements fréquents à prévoir, en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous référence LEL 2, à Laurence Lapoutte, Groupe Framatome, Service Gestion Prévisionnelle, 1 place de la Coupole, 92084 Paris-La Défense Cedex 16.

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

Participer à l'innovation produits et technologies

Responsable laboratoire biochimie

CREALIS

Centre de Recherche et de Développement des Branches Epicerie, Pâtes Alimentaires et Plats Cuisinés : une équipe de plus de 50 spécialistes qui participent activement au développement des sociétés françaises et étrangères de ces Branches.

A la tête d'une équipe de 7 personnes, vous organisez et gérez le Laboratoire de Biochimie qui a pour mission la réalisation d'analyses de pointe permettant de garantir la qualité nutritionnelle et l'innocuité des aliments fabriqués et conduisant à une maîtrise optimum des process industriels.

Docteur ou ingénieur en chimie organique, vous avez acquis une solide expérience en laboratoire d'analyses pharmaceutiques ou agro-alimentaire et une bonne connaissance de la chimie analytique et des techniques d'analyse de traces (absorption arômatique, H.P.L.C.).

Des contacts fréquents avec les services Recherche et Développement et les usines des différentes Sociétés des 2 Branches nécessitent un excellent sens relationnel.

Poste basé à Brive-la-Gaillarde (19).

Adressez votre candidature en précisant votre rémunération actuelle, sous référence S154, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

INGENIEUR ETUDES TRAVAUX NEUFS

ENSAM - ENSM...

Le Port Autonome du Havre recherche

- **Cadre Supérieur, Adjoint au Chef du Service Technique de l'Outillage** (170 personnes), vous prendrez en charge :

. les ÉTUDES -STRUCTURES ET MÉCANIQUE-, la préparation des marchés, une part des relations et négociations avec les entreprises, la veille technologique et une **mission générale d'expert** auprès des responsables Maintenance et autres services du Port. A cet effet, vous encadrerez une équipe Etudes et Surveillance Travaux Neufs (1 cadre, 5 techniciens).

. la gestion optimum des budgets d'investissement y afférents (70 à 100 millions F/an).

. progressivement des missions d'ingénierie en France et à l'Etranger intéressant votre spécialité (pratique de l'anglais à perfectionner).

- Après une première expérience Ingénieur Etudes si possible structures et mécanique et de pilotage de projets, **excellent généraliste**, vous souhaitez un environnement technologique évolué (CAO, calculs aux éléments finis, MAO...). Vous savez **travailler en équipe.**

Nous vous offrons de réelles perspectives de carrière dans le cadre du développement du 1er Port Français en matière de trafic conteneurisé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à : A. MERITAN, P.A.H., B.P. 1413, 76067/LE HAVRE Cedex.

Pour un premier entretien à Paris, veuillez téléphoner au 35.21.73.71.

L.B.W.

FICHET

FICHET BAUCHE, 7 200 personnes, 3,2 Milliards de CA est le N°1 de la sécurité en Europe. Par suite d'une évolution de carrière, il recherche son :

Responsable Recherche et Développement Sécurité Physique

Animant une équipe de 20 personnes, sur l'axe Recherche, vous assurez la veille technologique, élaborez des concepts nouveaux, faites des études de faisabilité, recherchez des inventions brevetables... Sur l'axe Développement, vous concevez et développez les produits nouveaux demandés par le Marketing, assurez l'interface avec les Départements opérationnels et les usines, qualifiez les produits, élaborez les prototypes... ceci à l'intérieur d'un budget que vous élaborez, suivez, dont vous faites le reporting mensuel par projet.

35 ans environ, Ingénieur à dominante électro-mécanique (formation Centrale, Arts et Métiers, etc.), vous avez une expérience poussée en Recherche et Développement sur des technologies identiques ou voisines, la connaissance du milieu de la production et du marketing... vous vous sentez apte à passer à la vitesse supérieure.

Vous êtes un homme de dialogue, capable de rigueur et de créativité... notre choix se portera alors sur vous.

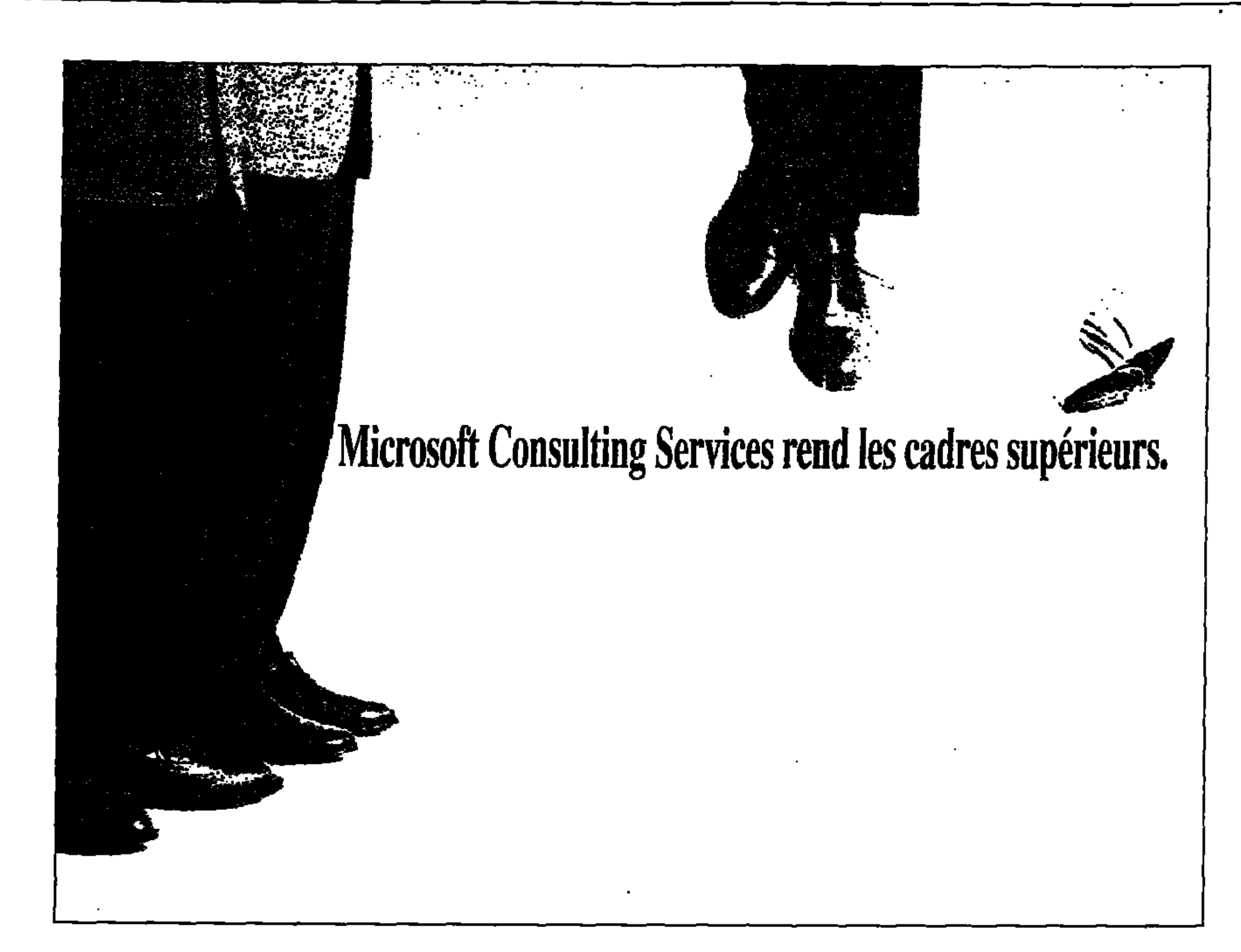
Naturellement vous parlez Anglais et vous savez être disponible.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous réf. A2 02 04 à notre Conseil, Madame Claude Favereau FAVEREAU CONSULTANTS, 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



Organisation et Publicité

Secteurs de Pointe



Pour rendre un cadre vraiment supérieur, pour dessiner une marge vraiment nette, pour placer une entreprise vraiment en pointe, il suffit de leur donner des ailes : celles de MICROSOFT CONSULTING SERVICES, par exemple.

En effet, aujourd'hui pour conseiller les décideurs des grandes entreprises, MICROSOFT crée MICROSOFT CONSULTING SERVICES.

CONSULTANTS ET CONSULTANTS SENIORS

Diplômé d'une grande école d'Ingénieurs, vous avez une expérience minimum de 3 à 5 ans dans les systèmes d'information, le développement d'applications et les réseaux d'entreprises.
Votre mission : intégrer les technologies les plus pointues pour conseiller et concevoir des solutions qui rendent les décideurs vraiment efficaces et les entreprises vraiment performantes.
Aujourd'hui chez un constructeur, une SSII, une grande entreprise ou même déjà consultant, vous souhaitez prendre votre envol chez le numéro un du logiciel.

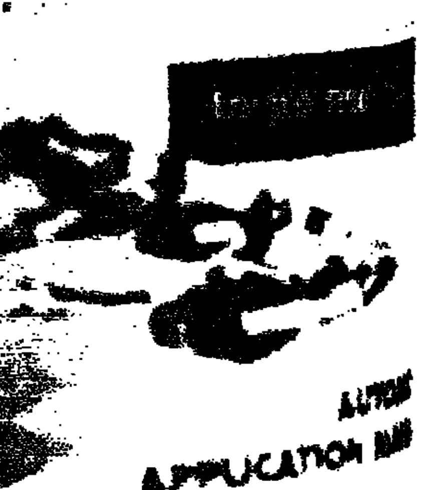
MICROSOFT CONSULTING SERVICES : les ailes de votre avenir.

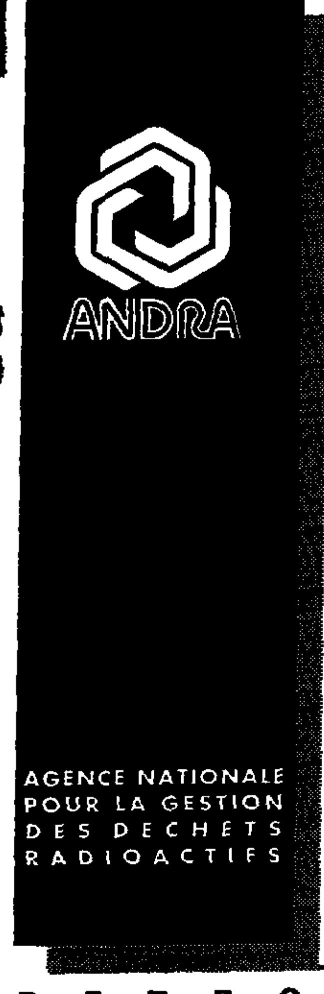
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 116 à MICROSOFT France – Direction des Ressources Humaines – 18 avenue de Québec - 91957 LES ULIS Cedex.

Dupuy Saatchi



LES LOGICIELS QUI DONNENT DES AILES.





MAITRISER LE PRESENT, ASSURER L'AVENIR

Afin de faire face au développement de nos programmes d'études concernant la gestion à long terme des déchets radioactifs, nous souhaitons intégrer au sein de notre Division "Sécurité et Protection de l'Environnement " un

Ingénieur "modélisation des scénarii à événements aléatoires"

pour développer des modèles permettant d'évaluer la sûreté des stockages associée à des scénarii à événements aléatoires et réaliser des études de sensibilité et d'incertitude. Vous prendrez en charge et testerez les algorithmes existants et les couplerez aux modèles d'évaluation des conséquences radiologiques. Vous participerez à des exercices d'évaluation en interne ou dans le cadre d'exercices internationaux.

Agé d'au moins 30 ans, ingénieur diplômé (ECP, Mines, INPG, INSTN...) ou Universitaire, vous disposez d'une expérience de plusieurs années acquise de préférence en milieu nucléaire. Vous avez développé, mis en œuvre et fait évoluer des modèles mathématiques complexes, êtes familiarisé avec les outils de modélisation et d'interprétation de résultats et avec l'utilisation des codes de calculs et des tests statistiques. Des connaissances en radioactivité et en géologie sont des atouts.

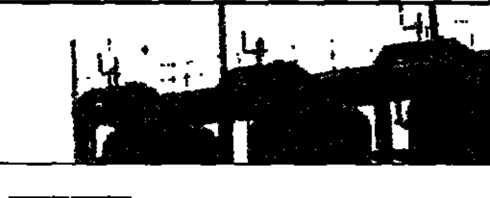
Ce poste, basé en proche banlieue sud de Paris, nécessite une pratique de l'anglais.

Notre conseil, Alain Leroux, étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous référence M/238 à Linden, 20 rue Pergolèse, 75116 Paris.



MEDIA-SYSTEM





Société Française d'Etudes et de Réalisations d'Equipements Gaziers, filiale de Gaz de France, nous participons depuis plus de 30 ans au développement de l'industrie gazière dans le monde entier. Notre savoir-faire s'applique à tous les domaines de l'industrie du gaz : traitement, stockage, transport, distribution, installations clé en main, formation de techniciens étrangers...

SOFREGAZ

Dans le cadre de la rénovation d'une usine de liquéfaction de gaz naturel en ALGERIE, nous recherchons pour notre siège social basé à CLICHY (92)

1 INGÉNIEUR Spécialiste Instrumentation (réf. I/SI)

Fort de votre expérience en ingeniérie et de votre connaissance des matériels d'instrumentation et d'analyse utilisés en pétrochimie, vous encadrerez un groupe de techniciens et dessinateurs d'études chargé de la rénovation de nos unites pétrochimiques sur SNCC : • étude des moyens et techniques de mise en oeuvre après définition des spécifications • Organisation des travaux de réparation et de montage sur le site • suivi budgétaire et contrôle des procédures et du calendrier d'exécution. La pratique de l'anglais courant est souhaitée, la connaissance de la métrologie de liquides cryogeniques serait appréciée. Ce poste requiert une grande disponibilité pour de nombreux déplacements de courte duree à l'étranger.

1 INGÉNIEUR Spécialiste Automatismes et Régulation (réf. I/SAR)

Vous avez de solides connaissances en contrôle de processus (régulation multivariable) et maîtrisez l'anglais. Après formation spécifique au système numérique de contrôle commande retenu, vous collaborerez avec les ingénieurs de procédé à la conception des moyens d'automation et de régulation : • élaboration des plans • recette des équipements en plateforme • suivi des travaux d'instrumentation et préparation des opérations de contrôle sur site.
Ce poste basé a Clichy les deux premières années implique de nombreux deplacements puis une expatriation d'environ un an sur le site de SKIKDA.

1 INGÉNIEUR Spécialisé en SNCC (réf. I/SNCC)

Automaticien de formation, vous possédez une expérience de la rénovation d'usine a l'aide de systèmes SNCC et maitrisez l'anglais. Aprés formation spécifique au systeme (SNCC) retenu, vous assisterez l'ingenieur de projet dans le suivi des études et de la mise en oeuvre : • établissement du cahier des charges • rédaction de l'appel d'offre et analyse des propositions • suivi des travaux d'instrumentation et mise en service sur site.
Ce poste basé à Clichy les deux premieres annees implique de nombreux déplacements puis une expatriation d'environ un an sur le site de SKIKDA.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la réf. du poste choisi à SOFREGAZ - 92/98 boulevard Victor HUGO - 92115 CLICHY CEDEX.

Organisation et Publicité



R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

Le Monde des Secteurs de Pointe

Secteurs de Pointe



AU CŒUR DE L'INGENIERIE INDUSTRIELLE

Ingénieur sûreté

Dans le cadre des projets particulièrement motivants, USSI INGENIERIE renforce le potentiel de son service sureté - fiabilité.

Chargé des études en matière de sûreté, vous interviendrez, dans un premier temps, sur un grand projet nucléaire, puis vous pourrez ensuite intégrer des équipes dans différents secteurs industriels.

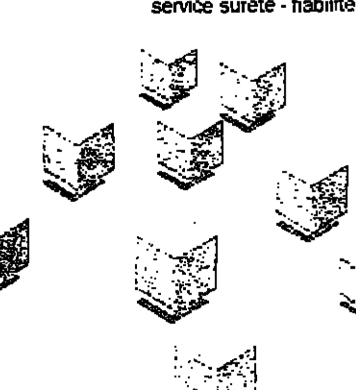
Ingénieur diplômé d'une grande école ou d'une université, vous êtes débutant ou avez une première expérience de 1 à 2 ans.

Spécialiste de la sûreté, vous avez des connaissances en analyse, maîtrise des risques, sûreté de fonctionnement, fiabilité, disponibilité, maintenabilité et logistique. Ou bien vous êtes ingénieur généraliste, motivé par l'analyse et la démonstration et vous souhaitez vous investir dans le domaine de la sûreté.

Vous rédigez avec aisance, vous avez le sens du contact et un bon niveau d'anglais.

Des déplacements sont à envisager.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo), sous réf. M/92.04, à USSI INGENIERIE, Direction du Personnel, 116 av. Aristide Briand, 92224 Bagneux.



USSI INGENIERIE

RESEAU EURISYS

L'EXPERIENCE ET L'INNOVATION

MEDIA-SYSTEM

Ce laboratoire pharmaceutique international de premier plan renforce les équipes du centre français de Recherche et Développement et souhaite intégrer trois

CHIMISTES

Résonance Magnétique Nucléaire — Réf M 55/2368 AG

Spectrométrie de Masse — Réf M 55/5368 AH

Dans le cadre du département Développement Analytique, vous déterminez les structures des molécules issues des unités de synthèse du groupe. Vous travaillez sur du matériel *très performant.*

Développement des Procédés — Réf M 55/2368 AJ

Au sein de la structure spécialisée, vous développez les procédés de synthèse organique jusqu'à la pré-industrialisation.

Pour ces trois postes, nous souhaitons rencontrer des Docteurs en Chimie Organique ayant acquis une expertise adaptée à chacun des postes au cours de leur thèse et idéalement complétée par un stage post-doctoral à l'étranger.

L'intégration dans un groupe international impose une très bonne pratique de la langue anglaise. Les postes sont basés en Région Parisienne Est (proche RER et axe autoroutier).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Filiale d'un groupe industriel international, (13 000 personnes, 12 milliards de F de CA) notre société (1000 personnes, 1,7 milliards de CA) conçoit ,produit et commercialise des matériaux destinés au second œuvre du bâtiment.Nous avons le souci constant de maîtriser l'évolution et la complexité de nos procédés, afin de répondre aux exigences techniques croissantes de notre marché. Nous recherchons pour une de nos usines, un :

Responsable des services techniques

Membre de l'équipe de Direction de l'Usine, vous prenez en charge les Services Entretien, Maintenance, Bureau d'Etudes et vous avez la responsabilité d'une équipe de 25 personnes.

28 ans environ, ingénieur de formation, vous alliez à de bonnes connaissances techniques en mécanique, électricité et automatisme, un intérêt et une compétence reconnus et confortés par une première expérience opérationnelle significative , pour le management des hommes et l'animation des équipes.

De réelles perspectives d'évolution sont ouvertes au sein du groupe. Poste basé dans le Sud-Ouest de la France.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V) sous référence A2/02/02 à notre Conseil Madame Christiane SAUNIER
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



FAVEREAU CONSULTANTS

GRENOBLE
300 KF +

Filiale d'un grand Groupe Industriel français de renom international, nous souhaitons développer un nouvel axe stratégique dans le domaine des applications aéronautiques et spatiales et créons un poste d'

Ingénieur d'affaires

Chef de projet aéronautique-spatial

Notre savoir-faire : concevoir et produire des pièces de très haute technicité grâce à notre maîtrise de nouveaux matériaux et de technologies avancées.

Notre objectif : doubler notre CA en 4 ans.

Vos missions : rendant compte au Directeur de la Division Equipements Spéciaux, vous êtes Chef de Projet responsable des Affaires "Aéronautique-Spatial" sous tous leurs aspects, y compris financiers. **Elément moteur** de ce secteur d'applications, vous : • intervenez très en amont dès la prospection • suivez les phases conception et réalisation • procédez aux estimations • négociez les avenants • gérez les *modifications • êtes l'initiateur et l'animateur des groupes de travail nécessaires* à la bonne marche des affaires.

Agé d'au moins 32 ans, **Ingénieur Grande Ecole** (SUPAERO, AM, INPG...) à forte culture mécanique + IAE, vous justifiez d'une expérience de 6 à 10 ans dans les Etudes ou la Fabrication, acquise au sein du secteur **Aéronautique ou Spatial.** Ouvert, disponible et mobilisateur, vous pratiquez couramment **l'anglais parlé et rédactionnel.** La dimension de notre Groupe devrait vous permettre d'évoluer à terme.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, *sous référence 9204, au 7 rue de Monceau, 75008* Paris. Tél. : (1) 42.89.10.25.

GR&P **Gilbert Raynaud & Partners**
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

---

36 15 LM

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae

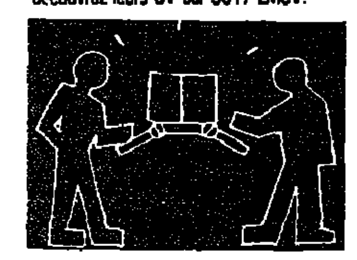
36 17 LMCV

LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue), complétés *par les coordonnées et une lettre de motivation* des candidats.

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.

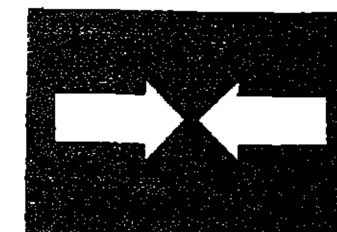


LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



VALENCE

Monétel

Concepteur et Fabricant de Matériel de PAIEMENT ELECTRONIQUE, de SYSTEMES de PEAGE et de PUBLIPHONIE

Pour exercer son métier avec succès, Monétel assure la maîtrise de trois domaines très différents et pourtant complémentaires :

◆ la mécanique, ◆ l'électronique, ◆ le logiciel.

C'est à la combinaison et à l'excellence de ces compétences que Monétel doit son succès et sa réputation, étayées par une démarche qualité systématique. Sa connaissance approfondie dans l'utilisation des cartes à mémoire et son savoir-faire dans la saisie et le *traitement des données permettent à Monétel d'être* retenue dans les grands appels d'offres internationaux.

Notre société, 600 salariés, basée à Valence (26), est partenaire du groupe Suisse ASCOM (17 000 pers.). *Nous vous offrons des métiers High Tech sur un marché porteur et* évolutif, un BE de 6 000 m2 en cours de construction sur un site industriel de 22 000 m2.

Ingénieurs d'Affaires Expérimentés

(Formation grandes écoles ingénieurs + gestion)

Ingénieurs Commerciaux Export

(Formation écoles supérieures de commerce + connaissances Télécom)

Capacité de négociation en anglais ou en allemand indispensable.

Merci d'adresser votre CV + prétentions à DRH - Monétel - BP 1236 - 26012 VALENCE CEDEX

MEDIAPA

R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 • 1 5   L M